

REVUE DU RHIN SUPÉRIEUR
Revue du Centre de Recherche sur les Économies,
les Sociétés, les Arts et les Techniques

2

SR

R

R

S

RRS

Revue du Rhin Supérieur
n°2, 2020

© Centre de Recherche sur les Économies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRÉSAT, EA-3436) – Université de Haute-Alsace
16 rue de la Fonderie 68093 Mulhouse cedex

Directrice de publication : Camille Desenclos

Coordination du dossier thématique :
Camille Desenclos

Comité de lecture : Stefanie Aeverbeck-Lietz,
Guido Braun, Michel Deshaies, Stéphane
Haffemayer, Carine Heitz, Brice Martin,
Renaud Meltz, Eleni Mitropoulou, Pascal Raggi

Relecture des textes : Jean-Dominique
Delle Luche

Conception et réalisation : Salomé Risler

ISSN : 1766-4837

Cette publication a été rendue possible
grâce au soutien de la CASDEN.

CRESAT



Centre de recherche sur les économies,
les sociétés, les arts et les techniques

Revue éditée par le Centre de Recherche sur les Économies,
les Sociétés, les Arts et les Techniques

REVUE DU RHIN SUPÉRIEUR

Réactions d'épidémie

2020

n° 2

Édito

En novembre 2019 paraissait le tout premier numéro de la *Revue du Rhin Supérieur*. Un an plus tard, la fierté a laissé place à l'inquiétude. Déjà ébranlée par des conditions d'exercice sans cesse plus précaires, la recherche s'est brutalement tue le 16 mars : fermés les centres d'archives et bibliothèques, inaccessibles les terrains, annulés les colloques. Tout ce qui faisait le sel et le cœur des Sciences humaines et sociales nous était retiré par un agent microscopique : le SARS-CoV-2.

Pour certains, le confinement a constitué une interruption bénéfique, permettant de disposer enfin de ce temps long indispensable à la recherche et à l'écriture. Les réseaux de solidarité et la mise en ligne de nombreuses ressources ont même permis à certains travaux de se poursuivre. Pour d'autres, l'espoir suscité par cette perspective d'un retour à la recherche s'est rapidement mué en illusion, voire en découragement. Pour tous néanmoins, les pratiques et objets de recherche s'en sont trouvés profondément et durablement bouleversés et la *Revue du Rhin Supérieur* n'y a pas échappé.

Ce deuxième numéro devait initialement s'ouvrir sur un dossier « Transition et trajectoires énergétiques des territoires » et le CRÉSAT avait organisé un séminaire en ce sens afin de fédérer de premières recherches. Florence Fröhlig (Université de Södertön, Stockholm), Alicia Guttin (Institut royal de technologie, Stockholm), Stéphane Frioux (Université Lumière Lyon 2), Michaël Mangeon (IRSN – Mines ParisTech) et Anaïs Voy-Gillis (Université Paris 8) étaient déjà venus présenter leurs travaux. La survenue de l'épidémie a cependant interrompu ce cycle et empêché Teva Meyer (Université de Haute-Alsace), Simon Edelblutte (Université de Lorraine) et Thomas Schellenberger (Université de Haute-Alsace) de faire de même.

Bien que la notion même de transition énergétique demeure au cœur des préoccupations de nos sociétés, construire un numéro sans tenir compte de la crise sanitaire paraissait impossible. Objet central de cette revue, le Rhin supérieur a été, tristement, au cœur de l'actualité depuis la fin du mois de février 2020 avec la survenue du *cluster* mulhousien, la terrible

augmentation des cas en Alsace puis le transfert de nombreux malades vers des pays frontaliers. Le choix a donc été fait de remplacer le dossier prévu par un dossier d'actualité « Réactions d'épidémie » et ainsi faire jouer, et rappeler, le rôle fondamental des Sciences humaines et sociales, plus encore en temps de crise : apporter le recul nécessaire à la compréhension des mécanismes sociaux, politiques et économiques.

CAMILLE DESENCLOS
Directrice de publication

Sommaire

RÉACTIONS D'ÉPIDÉMIE

- 13 **Camille Desenclos**
Introduction

CONTRIBUTIONS

- 21 **Marine Goburdhun**
Expérimenter lors des crises épidémiques : quinquina et peste
de Naples (1656)
- 35 **Walter Bruyère-Ostells, Benoît Pouget**
Le « prix » médical de la Première Guerre mondiale.
Réparations de guerre, Service de santé des armées
et contextes épidémiques
- 53 **Hubert Bonin**
Un essai de comparaison entre les guerres économiques en France
au printemps 2020 et à l'automne 1914
- 75 **Paul Maurice**
France-Allemagne, un couple réuni face à la crise ?
Réactions politiques, économiques et sociales à l'épidémie
de coronavirus dans les relations franco-allemandes
- 97 **Euloge Makita-Ikouaya**
Le Gabon face à la Covid-19 : mesures sanitaires et conséquences
socio-économiques
- 117 **David Le Breton**
Du rire en temps de Covid-19

VARIAS

- 127 **Carole Wernert**
Les héritages d'une trajectoire énergétique dans un ancien bassin
houiller : le cas complexe d'une transition à Sarrebruck

BULLETIN DU CRÉSAT

POSITIONS DE THÈSE

- 155 Cécile Roth-Modanese
La dynastie des pépiniéristes Baumann de Bollwiller
et son influence sur l'horticulture et le goût
des jardins (xviii^e siècle – xx^e siècle)

ACTIVITÉS ET PROJETS

- 167 Manifestations scientifiques
Doctorales tri-nationales en Sciences de l'information
et de la communication
Jean-Pierre Chevènement
- 175 Projets et contrats de recherche
Cartographie historique pour un Atlas transfrontalier
Commémoration des inondations de 1919-1920
Milieux de communication franco-allemands
- 197 Brèves
Nouvelles inscriptions en doctorat
Soutenances de thèse
Fessenheim : construction et transformation d'un territoire
transfrontalier par ses réseaux d'acteurs
NuclearScale : objectiver les échelles des territoires nucléaires
- 203 Publications
Nos chercheurs ont publié en 2019
- 215 L'équipe du CRÉSAT
Liste des membres du CRÉSAT (au 30 juin 2020)

D
O
S
S
I
E
R

RÉACTIONS D'ÉPIDÉMIE

CAMILLE DESENCLOS

Introduction

Le 17 février 2020 s'ouvre à Mulhouse le rassemblement de l'église de La Porte Ouverte Chrétienne. À cette date, les spécialistes internationaux envisagent déjà la probabilité d'une pandémie due au SARS-CoV-2, et, en France – où le virus serait présent depuis plusieurs semaines au moins –, un premier décès a déjà été enregistré. Cependant, alors que le 21 février, la direction générale de la santé se félicite de l'absence de chaînes de transmission actives en France¹, les premiers symptômes apparaissent, trois jours plus tard, chez certains fidèles de l'église mulhousienne. Malgré la fermeture des établissements d'enseignement haut-rhinois² par arrêté préfectoral le 7 mars³, le rassemblement évangélique paraît avoir entraîné une « super propagation » dans un contexte sanitaire déjà délicat (système hospitalier en crise, pénurie d'équipements, etc.). Dès lors, le Haut-Rhin ne cesse d'être au cœur des préoccupations, occultant même les autres *clusters* dans l'opinion.

Pendant tout le mois de mars, le département s'avère de fait le plus touché, enregistrant, en chiffres absolus, le plus haut nombre de décès⁴. Des mesures inédites sont alors prises par les pouvoirs publics : installation d'un hôpital militaire de campagne, évacuation de malades sur le reste du territoire métropolitain et dans les pays frontaliers, couvre-feu, etc.

1. Ministère des Solidarités et de la Santé, « Points de situation coronavirus COVID-19, janvier-février-mars 2020 » [En ligne : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/etat-des-lieux-et-actualites/article/points-de-situation-janvier-fevrier-mars-2020>].

2. Seule exception notable, les établissements d'enseignement supérieur demeureront ouverts jusqu'à la fermeture nationale le 16 mars 2020.

3. Préfecture du Haut-Rhin, arrêté BDSC-2020-66-10, 7 mars 2020 [En ligne : <https://www.haut-rhin.gouv.fr/content/download/29782/183572/file/Arr%C3%Aat%C3%A9%20pr%C3%A9fectoral%2007-03-2020%20portant%20fermeture%20%C3%A9coles.pdf>].

4. Avec 437 décès, le Haut-Rhin constitue au 1^{er} avril 2020, le département dans lequel la Covid-19 a le plus tué, avant d'être dépassé, le lendemain, par Paris avec 455 décès (données Santé publique France, via Etalab [En ligne : <https://dashboard.covid19.data.gouv.fr/vue-d-ensemble?location=FRA>]).

Si le pic est atteint dès le 2 avril avec 1 105 malades hospitalisés (0,14 % de sa population totale)⁵, et ce dix jours avant l'Île-de-France, le Haut-Rhin et la région Grand Est font encore l'objet d'une vigilance étroite. Le 11 mai, lors de la première phase du déconfinement, restaurants, bars, collèges et tant d'autres lieux demeurent fermés. Il faut attendre le 28 mai pour que la région Grand Est passe au vert sur les cartes présentées par le Premier ministre, contrairement à l'Île-de-France, Mayotte et la Guyane demeurées orange⁶. Pourtant, malgré des chiffres désormais bien moins élevés⁷, et un déconfinement pleinement opéré depuis le 2 juin, le Haut-Rhin, et Mulhouse plus encore, continuent d'être associés étroitement dans l'opinion commune à la Covid-19, créant par là des stigmates plus profonds encore que ceux laissés par le virus.

Nombreuses ont déjà été les interviews, infographies, tribunes et autres contributions pour questionner les mécanismes de propagation du virus, estimer les répercussions immédiates ou à venir de cette pandémie, ou encore la mettre en perspective avec d'autres phénomènes épidémiques (grippe espagnole, grippe de Hong-Kong notamment). Si ce déferlement discursif, symptomatique de notre ère de l'hyper-media, a créé une réelle « infodémie » et parfois, loin d'apaiser des esprits, a renforcé cette dépendance, aussi douloureuse qu'inquiétante, à l'information continue, à l'égrèment des chiffres et à l'explication immédiate, l'absence de légitimité, de recul ou d'autorité de la part des auteurs est loin d'avoir toujours été la règle. Au contraire, l'exceptionnalité de la crise, bouleversant les modes explicatifs habituels, semble avoir permis aux Sciences humaines et sociales de disposer d'un espace d'expression plus important⁸. Si les mécanismes de ces prises de parole mériteraient à eux seuls une étude, elles ont souvent permis de répondre, par le biais de formats particulièrement adaptés

5. Seuls six départements ont enregistré, lors de cette première vague, des chiffres plus élevés que le Haut-Rhin : le Bas-Rhin (1 122 hospitalisations le 14 avril), les Bouches-du-Rhône (1 181 le 17 avril), l'Essonne (1 231 le 13 avril), le Rhône (1 252 le 13 avril), la Seine-Saint-Denis (1 638 le 12 avril), les Hauts-de-Seine (2 024 le 13 avril) et Paris (3 281 le 14 avril) (données Santé publique France, via Etalab [En ligne : <https://dashboard.covid19.data.gouv.fr/vue-d-ensemble?location=FRA>]). Ces six départements présentent cependant une population totale bien supérieure au Haut-Rhin (+33 % pour le Bas-Rhin, +65 % pour Paris).

6. Gouvernement, « Deuxième étape du plan de déconfinement », 28 mai 2020 [En ligne : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2020/05/presentation_-_2eme_etape_du_plan_de_deconfinement_-_28.05.2020.pdf].

7. Au 31 juillet 2020, 144 malades sont encore hospitalisés, alors que les Hauts-de-Seine en comptent 574 (données Santé publique France, via Etalab [En ligne : <https://dashboard.covid19.data.gouv.fr/vue-d-ensemble?location=FRA>]).

8. Claire Deligny, « À quoi sert l'histoire en temps de pandémie? », *The Conversation*, 2020 [En ligne : <https://theconversation.com/a-quoi-sert-lhistoire-en-temps-de-pandemie-138556>].

à l'actualité (billets, interviews, etc.), mais sans sacrifier à la rigueur scientifique, au besoin immédiat de compréhension de la situation présente. Déjà impliquée sur la place publique, la communauté scientifique a également réinvesti ses propres espaces de communication et de travail⁹ : des groupes de travail ont été créés pour étudier les répercussions sociétales de la Covid-19¹⁰, des numéros de revue ont été publiés¹¹, des colloques organisés, etc.

Au milieu de cette activité médiatique et scientifique, produire un nouveau dossier consacré à la pandémie pouvait être aussi essentiel qu'inutile. De nombreux articles avaient déjà été écrits, certes sous des formes souvent plus resserrées et adaptées aux médias dits grand public, les phénomènes antérieurs propres aux épidémies¹² ou entraînant des effets similaires (enfermement¹³, peurs¹⁴, gestion de crise¹⁵, etc.) déjà étudiés¹⁶, tandis que les données étaient encore insuffisantes pour produire analyses et bilans de la situation haut-rhinoise lors de cette première vague de Covid-19. Cependant, cette place centrale, bien qu'involontaire, de Mulhouse dans la pandémie, comme dans ses représentations, ne pouvait pas être ignorée par la *Revue du Rhin Supérieur* et la force avec laquelle la Covid-19 a balayé le territoire haut-rhinois a freiné autant qu'elle a encouragé la constitution

9. Chloé Leprince, « L'épidémie au-delà des microbes : le retour en grâce des sciences sociales », France Culture [En ligne : <https://www.franceculture.fr/societe/lepidemie-au-dela-des-microbes-le-retour-en-grace-des-sciences-sociales>].

10. Voir par exemple, la coordination HS3P-CriSE « Crises sanitaires et environnementales – Humanités, sciences sociales, santé publique » créée par le CNRS et l'Inserm, ou Code-Virus (Coordination interdisciplinaire pour l'étude de l'impact sociétal du Coronavirus) initié par la MSH-Alpes. Fin avril 2020, dix projets relevant des Sciences humaines et sociales avaient déjà été financés par le biais de l'appel Flash Covid-19 de l'ANR (François-Joseph Ruggiu, « Les sciences humaines et sociales peuvent apporter des éclairages face à la crise », *CNRS Info*, 27 avril 2020 [En ligne : <http://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/les-sciences-humaines-et-sociales-peuvent-apporter-des-eclairages-face-la-crise>]).

11. « Covid-19 », numéro spécial de *JAC*, 198 (2020) ; « La crise du coronavirus », numéro de : *Études*, 2020/5 ; « Covid-19 et confinement », numéro de : *Revue de Neuropsychologie*, 12 (2020) ; « Covid-19 : choc sanitaire et géopolitique », dossier de : *Politique étrangère*, 2020/2. Cette liste, non exhaustive, se verra certainement considérablement augmentée à l'automne 2020, une fois les processus de publication des revues, diffusées sous format papier, achevés.

12. Jean-Noël Biraben, *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1976 ; Freddy Vinet, *La Grande grippe. 1918, la pire épidémie du siècle*, Paris, Vendémiaire, 2018 ; Gérard Fabre, *Épidémies et contagions. L'imaginaire du mal en Occident*, Paris, PUF, 1998 ; Charles E. Rosenberg, *Explaining epidemics and other studies in the history of medicine*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 ; Frank M. Snowden, *Epidemics and Society. From the Black Death to the Present*, Yale, Yale University Press, 2019.

13. Michel Foucault, *Surveiller et punir : Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

14. Jean Delumeau, *La peur en Occident, XIV^e-XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1978.

15. Francis Chateauraynaud, Didier Torny, *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, EHESS, 2013.

16. Voir notamment la bibliographie constituée par l'EHESS [En ligne : <https://www.ehess.fr/fr/carnet/coronavirus/covid-19-textes-pour-aller-plus-loin>].

de ce dossier « Réactions d'épidémie ». En avril 2020, lorsque l'appel à contributions a été rédigé, Mulhouse était encore au cœur du cyclone et voyait chaque jour des ballets d'hélicoptère sillonner son ciel. Comment alors parler d'une catastrophe quotidiennement vécue, parfois dans sa propre chair ? Au-delà même de l'inaccessibilité des outils de travail habituels (laboratoires, bibliothèques, services d'archives, enquêtes de terrain, etc.), c'est le recul qui aurait pu faire défaut à ce projet éditorial. L'hésitation meut tout chercheur confronté à l'actualité – peut-on analyser un événement en cours, parfois instrumentalisé par certains acteurs politiques, et pour lequel les données demeurent lacunaires ? – ; dans le cas présent, elle se paraît également d'éléments affectifs. Finalement, c'est cette affection qui a motivé ce choix d'un dossier conçu comme un espace de dialogue au sein duquel chacun, selon sa discipline, ses ressources méthodologiques et sa sensibilité, pouvait développer sa propre réflexion, en « réaction » à la situation inédite créée par la pandémie et ainsi contribuer à la compréhension de ce phénomène initialement sanitaire mais dont les répercussions se ressentent à tout niveau.

Chacune à leur manière, les six contributions de ce dossier ont déployé leur réflexion autour d'une même question : peut-on savoir, prévoir ou faire face à une épidémie ? Chaque épidémie met à mal le système sanitaire de son époque et en révèle les failles, parfois anciennes. Dans le cas de la Covid-19, tant l'engorgement des hôpitaux que la pénurie de matériel médical ou para-médical (masques, blouses, respirateurs, gels) ont procédé de politiques antérieures – désindustrialisation, délocalisation des productions, réformes du système de santé et du financement de la recherche scientifique, etc. – qui ont conduit à une profonde fragilité du système sanitaire. À l'inverse, dans le cas de la peste de 1720, l'incurie des intendants de la Santé, ou plutôt les intérêts économiques sous-jacents au marché des produits de luxe importés du Levant, a mis à mal un système sanitaire préventif d'apparence solide, tandis que la grippe espagnole de 1918 a pu servir d'argument en faveur d'une rapide augmentation des moyens du Service de santé des armées. Pour autant, il ne s'agit pas ici d'attribuer des responsabilités dans la survenue, ou aggravation, des épidémies mais de réfléchir aux mécanismes politiques, sanitaires et économiques à l'œuvre dans la lutte contre celles-ci, sur le fondement d'une étude attentive des institutions directement impliquées, qu'elles soient publiques (Santé, Armée, Affaires étrangères) ou privées (industries).

Deux contributions ont fait le choix de la mise en perspective à l'aide d'épidémies antérieures. S'il ne s'agit pas de trouver à toute force des similitudes – chaque épidémie est singulière, de l'agent pathogène au contexte

démographique, social et sanitaire dans lequel il se développe – , la comparaison a permis d'éclairer les constructions socio-politiques et mécanismes de réaction au phénomène épidémique et par là d'apporter de premiers éléments de compréhension quant aux singularités de chaque phénomène¹⁷.

Ainsi, l'exemple développé par Marine Goburdhun fait écho à des éléments observés pendant la pandémie actuelle. Elle s'interroge sur le rôle de l'expérimentation en temps d'épidémie. Par l'urgence qu'il crée à soigner les malades et à rompre les chaînes de transmission, le contexte épidémique octroie à l'expérimentation une place plus large que ce que les pratiques médicales ne tolèrent habituellement. En 1656, le quinquina, dont les effets fébrifuges et antipaludéens sont aujourd'hui reconnus, est proposé par la Députation de la santé, institution napolitaine créée en réaction à l'épidémie, comme remède à la peste, selon des modalités et débats qui ne sont pas sans rappeler l'arrivée de la chloroquine, par ailleurs substitut synthétique de la quinine, dans la lutte contre la Covid-19.

La contribution de Walter Bruyère-Ostells et Benoit Pouget rappelle dans un second temps la nécessité de prendre en considération le contexte sanitaire global dans lequel prennent place les épidémies. Profondément éprouvé par la Première Guerre mondiale, le Service de santé des armées doit faire face à la grippe espagnole mais également aux virus encore endémiques dans certaines colonies (choléra, typhus). La reconstruction d'une capacité sanitaire passe alors par le biais de réparations de guerre qui obligent néanmoins à une parfaite connaissance de l'état dans lequel se trouve le Service de santé des armées, de ses failles comme de ses besoins.

Présente en filigrane dans ces premières contributions, la pandémie de Covid-19, sous ses aspects politiques, sociaux, économiques et naturellement sanitaires, se trouve au cœur des trois contributions suivantes qui, par leurs exemples contemporains, mettent à leur tour en perspective les phénomènes précédemment observés de vigilance, d'innovation ou encore de réaction. La mise en regard est directement effectuée par Hubert Bonin qui, prenant le parti d'une « audacieuse comparaison » entre les mobilisations de 1914 et de 2020, *a priori* non similaires, envisage les processus industriels et circuits logistiques mis en œuvre pour faire face à la crise. Prenant pour point de départ le discours martial tenu par le Président

17. En cela, nous ne pouvons que souscrire au jugement d'Emmanuel Le Roy Ladurie : « la connaissance de ce passé peut avoir un intérêt pour la compréhension des phénomènes actuels et même pour la prospective. En ce sens l'appréciation de l'historien quant à la crise se transmute aisément, sans prétention d'être Bossuet, en Discours sur l'histoire universelle » (« La crise et l'historien », *Communications*, 25 (1976), p. 17-33).

de la République, la réactivation d'éléments de langage et de dispositifs antérieurs n'en devient que plus visible.

La réactivation de discours et de comportements se trouve, elle aussi, dans la contribution de Paul Maurice, consacrée aux relations franco-allemandes. Grâce à une analyse sur plusieurs échelles (régionale, nationale, européenne), Paul Maurice met en valeur un véritable paradoxe observé lors des premières semaines de la crise : une coopération transfrontalière étroite dans le Rhin Supérieur mais d'importantes divergences entre le Président de la République française et la chancelière allemande quant aux solutions à apporter à la crise. La résolution de ces divergences au cours du printemps 2020 révèle alors avec force le rôle essentiel joué par le couple franco-allemand dans la politique européenne.

La contribution d'Euloge Makita Ikouaya vient ajouter une dernière échelle d'analyse à ce dossier en rappelant la dimension internationale de cette pandémie. Assez peu touché, et ce malgré un système sanitaire en délicatesse, le Gabon a pris des mesures sanitaires similaires aux autres pays africains mais également à l'Europe. Alors que le confinement a considérablement ralenti l'économie européenne, le confinement s'avère dramatique pour le Gabon où l'économie informelle représente encore une part importante. En sus des difficultés économiques, des problématiques sociales et même sanitaires s'y ajoutent, les populations semblent moins enclines à respecter le confinement. Au-delà d'un état de la situation au Gabon, cette dernière contribution questionne l'éventuelle territorialisation des réactions à un phénomène mondialisé, la pandémie de Covid-19.

Billet d'humeur, billet sur l'humeur, la contribution de David Le Breton parcourt enfin les représentations et comportements observés lors du confinement et nous rappelle ainsi que face au morbide ou au désespoir le rire peut demeurer et même s'avérer salvateur.

CONTRIBUTIONS _____

MARINE GOBURDHUN

Expérimenter lors des crises épidémiques : quinquina et peste de Naples (1656)

Docteur en histoire (thèse soutenue en janvier 2020 à l'EHESS sur le monde médical du Mezzogiorno moderne), Marine Goburdhun est lectrice au département de langue et littérature françaises de l'université Eötvös Loránd de Budapest.

LA VILLE DE NAPLES affronte en 1656-1657 une violente épidémie de peste qui entraîne la mort de la moitié de ses habitants. Une autorité publique sanitaire, la Députation de la santé, est alors créée pour faire face à la crise épidémique et met en œuvre des mesures d'endigement de la maladie qui varient peu des autres territoires de la péninsule. Elle s'appuie, pour ce faire, sur un collègue d'experts médicaux qui se prononcent sur les remèdes à adopter. Parmi eux, le quinquina est proposé en expérimentation à la population, probablement à la suggestion de Marco Aurelio Severino, éminent scientifique de la Naples moderne et membre de la Députation, qui possède alors un manuscrit anonyme et non daté intitulé *De China*. Au-delà de la recommandation de ce lointain ancêtre de la chloroquine, pourtant tout aussi controversé, c'est le rôle de l'expérimentation dans la lutte contre une épidémie qui se trouve ici questionné.

Comme les autres territoires de la péninsule italienne, Naples subit au XVII^e siècle le retour de la peste qui frappe en deux vagues et affecte durablement l'économie et la croissance de la population. Fin avril ou début mai 1656, la peste atteint Naples, qui devient l'épicentre de l'épidémie et une des villes les plus durement touchées, la faisant passer d'une métropole à un centre urbain de dimension modeste – l'épidémie fait entre 240 000 et 270 000 morts sur un total de 450 000 habitants, ce qui réduit sa population d'environ la moitié¹.

La peste de Naples n'est pas sans répéter les mécanismes selon lesquels les épidémies étaient vécues et affrontées depuis la fin du xv^e siècle dans l'Europe méditerranéenne, mais laisse aussi une place à la singularité napolitaine, une « instabilité dangereuse et millénaire »² à laquelle participe l'épidémie de 1656. La révolte de Masaniello de 1647-1648³, au très fort retentissement en Europe comme symbole d'une révolte plébéienne contre les abus du pouvoir espagnol, joue un rôle de fond dans la crise épidémique en imprégnant le discours des autorités, qui font coïncider contagions pestilentielle et révolutionnaire⁴. La peste de 1656 comme la révolte de 1647-1648 constituent par ailleurs un cadre déterminant à l'introduction de la modernité pour Pierre Girard qui voit derrière l'intérêt pour la médecine

1. Giulia Calvi, « L'oro, il fuoco, le forche : la peste napoletana del 1656 », *Archivio storico italiano*, 139 (1981), p. 405-458. Ces chiffres sont ceux proposés par Giuseppe Galasso dans *La Peste in Storia di Napoli*, Naples, Società editrice Storia di Napoli, 1970, vol. 6, t. 1.

2. Pierre Girard, « L'invention de la modernité à Naples », *Archives de Philosophie*, 80-3 (2017), p. 405-416.

3. De vifs débats ont eu lieu autour de cet événement, notamment sur le choix du terme de « révolte » ou « révolution » et sur son héritage. Voir Giuseppe Galasso, *Napoli spagnola dopo Masaniello*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 2005 ; *Id.*, *Alla periferia dell'impero : il Regno di Napoli nel periodo spagnolo, secoli 16.-17.*, Turin, G. Einaudi, 1994 ; Rosario Villari, *Un sogno di libertà : Napoli nel declino di un impero, 1585-1648*, Milan, Mondadori, 2012 ; *Id.*, *La rivolta antis-pagnola a Napoli : le origini, 1585-1647*, Bari, Laterza, 1967.

4. G. Calvi, « L'oro, il fuoco, le forche : la peste napoletana del 1656 », *art. cit.*

de la part des *novatores*⁵ napolitains le traumatisme de la peste de 1656 qui hante certains traités de médecine de l'époque, comme le célèbre *Parere* de Leonardo di Capua⁶. En périodes troublées, l'incertitude scientifique ambiante conduit des populations déboussolées à rechercher un remède providentiel, et cette impatience peut être en décalage avec les méthodes de la recherche médicale. À l'image d'autres crises épidémiques, la peste de Naples illustre cet empressement ainsi que l'irruption des médecins dans les organes de gestion de crise.

LA PESTE DE NAPLES

L'organisation sanitaire

Contrairement aux États d'Italie du Nord, dont Carlo Maria Cipolla a mis en évidence la précocité du développement des infrastructures sanitaires en réponse à l'épidémie de peste par la mise en place de magistratures de santé permanentes⁷, la gestion de la santé à Naples est dévolue à une émanation du corps de ville, la Députation de la santé, qui ne devient permanente qu'en 1691 lors de la peste de Conversano⁸. Une Députation de la santé est néanmoins établie le 23 mai 1656 pour assurer la gestion sanitaire de l'épidémie. Les mesures prises pour lutter contre la maladie appartiennent alors à l'appareil défensif, né à Venise lors de la peste noire et que l'on retrouve dans les centres urbains de la péninsule italienne au siècle suivant⁹ : patentes ou bulletins de santé, contrôle des navires et de leurs marchandises, mise en quarantaine des hommes et des biens provenant de lieux suspects d'être infectés, etc.

L'organisation des institutions de charité et d'assistance de Naples se trouve aussi bouleversée. Aurelio Musi a exposé les mécanismes de résistance de Naples au modèle européen de la « grande réclusion »¹⁰ en raison de la persistance d'un modèle médiéval centré sur la charité et l'assistance

5. La division entre anciens et modernes mériterait d'être davantage remise en question, elle est néanmoins communément admise.

6. P. Girard, « L'invention de la modernité à Naples », *art. cit.*

7. Carlo M. Cipolla, *Contro un nemico invisibile: epidemie e strutture sanitarie nell'Italia del Rinascimento*, Bologne, Il Mulino, 1986.

8. Brigitte Marin, « Magistrature de santé, médecins et politiques sanitaires à Naples au XVIII^e siècle : de la lutte contre les épidémies aux mesures d'hygiène publique », *Siècles. Cahiers du Centre d'histoire « Espaces et Cultures »*, 14 (2001) [En ligne : <http://journals.openedition.org/siecles/3194>].

9. G. Calvi, « L'oro, il fuoco, le forche : la peste napoletana del 1656 », *art. cit.*

10. Aurelio Musi, *La disciplina del corpo*, Naples, Guida, 2011.

privée¹¹. Cependant, la peste de 1656 marque le début de l'intervention espagnole en matière hospitalière avec l'ouverture de l'hôpital de *San Gennaro extra moenia* également appelé *San Gennaro dei Poveri*, utilisé comme lazaret pendant l'épidémie. Un autre lazaret sur l'île de Nisida, construit au début du XVII^e siècle et mis en fonctionnement en 1656, accueille hommes et marchandises pour les quarantaines. Par ailleurs, la ville est divisée en quartiers placés sous le contrôle d'un officier de santé, de médecins, chirurgiens et barbiers portant un signe distinctif et des mesures d'isolement des personnes infectées dans les maisons sont mises en place. Des mesures prophylactiques, d'hygiène des rues notamment, tentent enfin de contenir l'infection, et des remèdes sont proposés pour leur vertu préventives ou curatives. La Députation requiert pour cela l'avis d'experts médicaux.

Les experts médicaux et leurs remèdes

Le 1^{er} juin 1656, soit environ un mois après le début de l'épidémie, la Députation de la santé charge conjointement les chirurgiens Marco Aurelio Severino et Felice Martorella de procéder à la dissection de deux cadavres, l'un masculin et l'autre féminin, pour établir la nature de la contagion. Ils délivrent le 2 juin 1656 leurs conclusions (*Consultatio Medicorum praevia sectione cadaverum pro praeservatione et curatione pestis*) publiées à Naples à la Regia Stampa d'Eligio Longo, puis rééditées à Rome à la Stamperia della Reverenda Camera Apostolica la même année. Celles-ci confirment la contagion pestilentielle :

Lors de la dissection faite hier sur deux cadavres, l'un d'homme et l'autre de femme, sur ordre de Son Excellence et des Illustrissimes Seigneurs députés de notre très fidèle ville sur le mal courant, par les grands experts anatomiques Marco Aurelio Severino et Felice Martorella, en présence du premier médecin et d'autres médecins, ont été observés les viscères tout infectés de tâches noires, c'est-à-dire le cœur, les poumons, le foie, l'estomac, les intestins, et également la vessie pleine de bile noire, visqueuse et très grasse, signe que sa membrane est fortement attaquée, mais surtout, des vaisseaux du cœur remplis de sang grumeleux et noir¹².

11. Giuseppe Galasso, Carla Russo, *Chiesa, assistenza e società nel Mezzogiorno moderno*, Galatina, Congedo, 1994.

Un Collège de médecins¹³ consulté pour leur expertise invite aussi les habitants à « médicaliser » leur espace domestique à l'aide d'émanations de romarin, laurier, genévrier ou d'encens. En prévention, ils recommandent aussi des poudres et des huiles dont ont déjà été reconnues, par le passé, les vertus contre la peste, comme l'élixir de Crollio, l'électuaire de Mattioli et son huile de scorpion, le *diascordium* de Fracastoro, et la poudre d'un certain frère Giovanni Battista Eremitano expérimentée lors de la dernière contagion et composée de tormentille, santal, corne de cerf, bol arménien, cinnamome, gentiane, corail et de camphre. Aux remèdes préventifs s'ajoutent des prescriptions curatives (purges à l'aide de substances traditionnellement employées à cet usage, saignées, sudations) et le soin des symptômes (bubons, pustules, pétéchies) par l'application de médicaments émoullissants, relaxants ou par l'utilisation de ventouses ou de vésicatoires.

Parmi les remèdes curatifs pour favoriser la sudation, une prescription des médecins experts pose question : « E potrà sperimentarsi quella della china chinae »¹⁴ [On pourra expérimenter le quinquina]. La substance, apparue récemment en Europe par l'intermédiaire des jésuites, n'a pas fait ses preuves dans le traitement de la peste, comme le sous-entend la précaution prise par la Députation elle-même, qui en propose l'expérimentation, malgré les controverses et les connaissances encore limitées sur celle-ci.

EXPÉRImentation ET QUINQUINA

Expérimentation et crise épidémique

Un des aspects problématiques de l'expérimentation sur l'être humain vient de ce qu'elle joue sur les deux tableaux de la thérapie et de la recherche, domaines dont les motivations et les implications éthiques peuvent être différentes voire opposées. Bien agir en tant que médecin, c'est agir dans l'intérêt

12. « Nella sezione fatta ieri di due cadaveri, l'uno di maschio e l'altro di una donna, per ordine di S. E. e degli illu strissimi Signori Deputati di 'questa fedelissima Città sopra i mali correnti, da peritissimi anatomici Marco Aurelio Severino e Felice Martorella, coll'as'sistenza del signor Proto medico e di altri medici, si sono osservate le viscere tutte infettate di macchie negre; cioè il cuore, i polmoni, il fe gato, lo stomaco e gl'intestini; inoltre la vescica del fiele si trovò ripiena di bile negra, viscida e molto grassa, a segno che pertinacemente stava attaccata la membrana di essa: ma sopra tutto i vasi del cuore colmi di sangue grumoso e negro » (Salvatore de Renzi, *Napoli nell'anno 1656 ovvero documenti della pestilenza che desolò Napoli nell'anno 1656*, Naples, De Pascale, 1867).

13. Outre Severino et Martorella, sont cités Domenico Coccia, Onofrio Riccio, Carlo Pignataro, Francesco Caffaro, Giangiaco Carbonello, Carlo Jovene, Andrea di Mauro et Salvatore Borrello.

14. *Prammatica VI, Consultatio Medicorum praevia sectione cadaverum pro praeservatione et curatione pestis*, Naples, Regia Stampa d'Eligio Longo, 2 juin 1656 (Salvatore de Renzi, *Napoli nell'anno 1656 ovvero documenti della pestilenza ... op.cit.*, p. 188-192).

de son patient, c'est-à-dire lui apporter la guérison ou, à tout le moins, l'allègement de ses souffrances. Or, pour respecter ce principe éthique, le médecin se transforme de plus en plus fréquemment en chercheur¹⁵.

On reconnaît explicitement aux médecins non seulement un droit d'expérimenter, mais aussi un devoir « d'essai » ou « obligation de recherche » complémentaire de l'obligation de soins¹⁶. Lors des crises épidémiques, une double imprévisibilité s'ajoute, d'une part du côté de l'expérimentation avec la non-maîtrise d'un processus ou des conséquences d'un acte, et d'autre part de celui de la maladie et de la contagion. La population en attente d'un remède tend alors à accorder une légère faveur au chercheur pour tenter de combattre la maladie. La crise épidémique offre aussi au médecin chercheur un questionnement, un lieu d'expérimentation, un objet d'étude et une population à étudier. C'est ce qu'a notamment montré Claire Fredj dans son étude consacrée au travail des médecins militaires sur la fièvre jaune au Mexique en 1862 et 1867. Elle y décrit une médecine aux abois, sans cesse à la recherche de nouvelles médications et prête à user largement de substances qui n'ont pas encore été expérimentées¹⁷.

Des expérimentations ont aussi eu lieu pendant les épidémies de peste. Les plus anciennes recherches pour connaître la maladie semblent être les autopsies de malades ordonnées par le pape Clément VI à Avignon en 1348, mais la crainte de la contagion les rend par la suite très rares. Les premières véritables expériences sont celles de Bassiano Landi à Padoue en 1555 qu'il conclut en niant la putridité de l'air et en affirmant que seule la contagion est responsable de la peste. Ce n'est cependant qu'à la fin du XVIII^e siècle que les premières véritables expériences sur la contamination de la peste sont mises en œuvre¹⁸. Le problème auquel se heurtent les médecins qui tentent de lutter contre la peste est qu'en l'absence de connaissances sur la maladie, il leur est impossible de savoir pourquoi un traitement fonctionne ou non, ce qui conduit à la recommandation hasardeuse de nombreuses substances dont le quinquina. En 1656 pourtant, le quinquina ne fait pas partie des remèdes traditionnellement adoptés pour lutter contre la peste, et se trouve même être une substance controversée.

15. Marie-Geneviève Pinsart, « L'expérimentation sur l'être humain. De la nécessité de la recherche au rejet de l'objectivation médicale », *Revue Philosophique de Louvain*, 100-3 (2002), p. 466-469.

16. Anne Fagot, « L'expérimentation humaine et les questions d'autonomie, de don et de solidarité », in M.-H. Parizeau, *Les fondements de la bioéthique*, Bruxelles, De Boeck Université, 1992, p. 146.

17. Claire Fredj, « Cerner une épidémie : le travail des médecins militaires sur la fièvre jaune au Mexique en 1862 et 1867 », *Genèses*, 38 (2000), p. 79-104.

18. Jean-Noël Biraben, *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1976, t. 2, p. 51-54.

La poudre des jésuites

La légende veut que l'étymologie du quinquina soit liée à la comtesse de Chinchón, vice-reine du Pérou, mais il semble que le mot soit en réalité emprunté au quechua. Ce sont probablement les jésuites qui lui donnèrent le nom de *china china* et qui le diffusèrent en Europe. On dispose de peu d'informations sur son utilisation par les populations d'Amérique du Sud, probablement pour lutter contre les tremblements dus au froid, entraînant par analogie son utilisation contre les tremblements de fièvre.

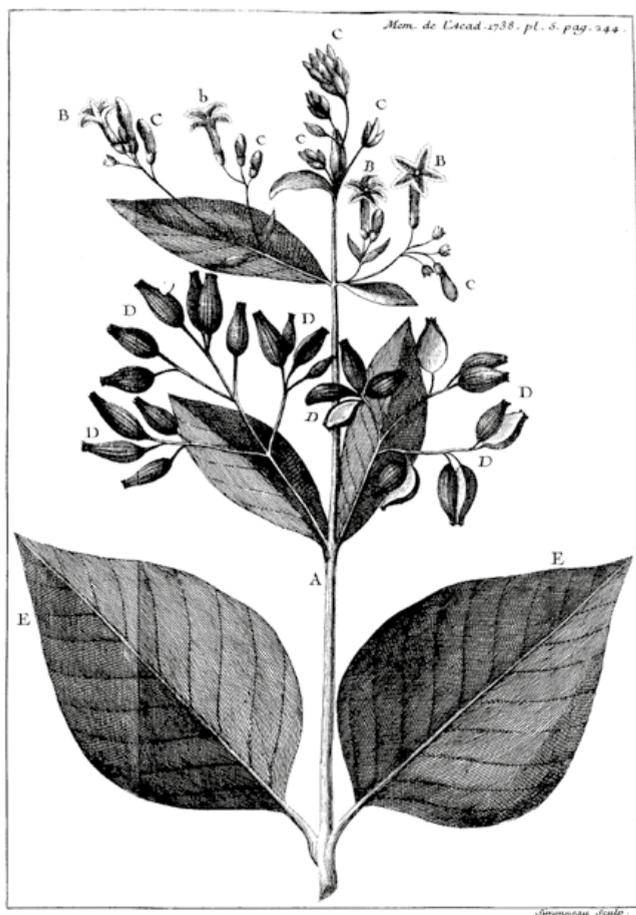


Fig. 1. Dessin d'une branche de l'arbre du Quinquina, avec ses feuilles, ses fleurs et ses fruits¹⁹

19. Académie des sciences, *Histoire de l'Académie royale des sciences avec les mémoires de mathématique et de physique tirez des registres de cette Académie*, Paris, Imprimerie royale, 1738, n.p. (source gallica.bnf.fr / BnF).

Bien qu'il soit impossible de dater avec précision l'arrivée du quinquina en Europe, il a probablement traversé l'Atlantique par l'intermédiaire des jésuites dans les années 1630 et est employé en Europe dans les années 1640. Jusqu'alors, la médecine ne proposait pas de remède contre les fièvres intermittentes et les propriétés antipaludéennes de l'écorce de quinquina apportaient dans ce domaine un réel soulagement. Mais l'introduction de toute innovation thérapeutique n'est pas sans soulever une certaine méfiance et provoque des affrontements, comme le retrace Samir Boumediene dans son ouvrage *La colonisation du savoir* :

Au milieu du xvii^e siècle, l'introduction du quinquina dans la pratique médicale européenne a donné lieu à une controverse qui, si elle est lue au premier degré, invite à tirer une conclusion étonnante : la même substance, employée suivant la même méthode, a produit en Belgique des rechutes systématiques et à Rome des miracles en série²⁰.

Au cours des années 1650, le quinquina provoque une querelle entre les médecins italiens et flamands. L'échec du remède sur l'archiduc Léopold d'Autriche est l'occasion pour son médecin Jean-Jacques Chifflet de produire un « pamphlet » publié en 1653 dans lequel il donne à l'histoire un tour peu favorable au nouveau remède. La réponse italienne inaugure une série d'oppositions, suivant les nombreuses lignes de fracture de la médecine européenne de l'époque, tant pour la substance elle-même, la méthode de son administration proposée par les jésuites dans la *Schedula Romana*, ses effets secondaires indéterminés, son coût que pour la cupidité des marchands²¹. La controverse prend une dimension européenne en Espagne, en Angleterre et en France où, pour les médecins les plus conservateurs comme le doyen de la faculté de médecine de Paris Guy Patin, le remède est inefficace, voire nuisible, et doit son succès aux mensonges des apothicaires, des chimistes ou des jésuites, qu'il exècre. Pour ces derniers au contraire, l'écorce produit des miracles. Derrière la dispute théorique, la querelle oppose plusieurs praticiens du soin, qui sont aussi protagonistes du marché de la médecine²².

La posologie du quinquina, comme pour toute substance, est un élément difficile à déterminer : « Une prise médicamenteuse entraîne une autre et c'est par cette série d'ajustements que le quinquina devient

20. Samir Boumediene, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du « Nouveau Monde » (1492-1750)*, Vaulx-en-Velin, Les Éditions des mondes à faire, 2016.

21. *Ibid.*

22. Samir Boumediene, « La conquête du quinquina », *L'Histoire*, 448 (2018), p. 70-75.

remède»²³. Des expériences ont été menées à l'hôpital *Santo Spirito* à Rome, ville particulièrement exposée au mauvais air des zones paludéennes, et ailleurs en Italie, à Gênes et en Toscane²⁴. L'expérimentation du quinquina à Naples s'intègre ainsi dans cette dynamique de recherche européenne qui vise à en déterminer les vertus.

SEVERINO ET *DE CHINA*

Marco Aurelio Severino naît à Tarsia en Calabre en 1580 et meurt à Naples pendant l'épidémie de peste de 1656. Ses premières années calabraises ont joué un rôle déterminant dans la construction de sa personnalité scientifique. Il étudie d'abord à Roggiano, puis à Cosenza. Il se rend ensuite à Naples pendant trois années au collège des jésuites, puis à l'université napolitaine où il a comme maître Antonio Stigliola en mathématiques et Cesare Coppola en philosophie chimique. Il se dirige ensuite vers la médecine et suit les cours du *Studio* napolitain de Quinzio Buongiovanni, Giulio Cesare Romano et Latino Tancredi.

À Naples, il rencontre un autre calabrais, Fra Tommaso Campanella, avec lequel il reste en contact de nombreuses années malgré l'incarcération de ce dernier, comme le montrent les lettres que Campanella lui adresse depuis les prisons du Castel Nuovo de 1615 à 1624²⁵. Severino se familiarise, sous son influence, avec la philosophie de Bernardino Telesio (1509-1588). Il compte également parmi ses proches un autre compatriote calabrais, Tommaso Cornelio, qui étudie au Collège des jésuites de Cosenza avant de se rendre à Rome.

Il obtient un doctorat en médecine le 1^{er} février 1606 à l'École de médecine de Salerne et retourne probablement débiter la pratique médicale en Calabre avant de revenir à Naples en 1609 pour étudier la chirurgie. Il y obtient la charge de chirurgien à l'hôpital des Incurables. Il est par ailleurs un professeur réputé de l'université de Naples au point de concurrencer la florissante université de Padoue²⁶.

23. S. Boumediene, *La colonisation du savoir*, op. cit., p. 204.

24. *Ibid.*, p. 185-214.

25. Biblioteca Lancisiana [désormais Lanc.], Severino, ms 11, n. f. L'importance des relations entretenues avec Campanella dans la construction de la personnalité scientifique et philosophique de Severino a été développée par Maria Conforti («Surgery, Medicine and Natural Philosophy in the Library of Marco Aurelio Severino (1580-1656)», *Bruniana & Campanelliana*, 10-2 (2004), p. 283-298).

26. Nino Cortese, *Lo studio di Napoli nell'età spagnuola*, Naples, Ricciardi, 1924.

La carrière de Severino est cependant ponctuée d'accusations de cruauté, dont il sort finalement réhabilité²⁷, et de difficultés avec l'Inquisition. Ces accusations l'amènent à être évincé de sa place de chirurgien entre 1635 et 1640. En réponse aux plaintes sur sa pratique de la chirurgie, il écrit un opuscule intitulé *Il Medico al rovescio, e'l distinguanno del medicar crudo*²⁸. Les persécutions à l'encontre de Severino, son emprisonnement, son éviction de l'hôpital et la spoliation de ses biens sont aussi relatés par Leonardo di Capua : « et surtout Severino, accusé par d'envieux rivaux, sans aucun égard envers les mérites de sa personne, fut d'abord incarcéré, puis évincé de l'hôpital, et enfin spolié de ses biens »²⁹. Proche de Severino, il a notamment assisté aux démonstrations anatomiques qui se tenaient à la maison du chirurgien³⁰, comme il le relate dans *Del Parere* : « et mon souvenir à ce sujet, me retrouvant embrigadé par de curieux amis à la maison de notre Severino, où un diligent anatomiste danois nous montra les veines aqueuses d'un chien qu'il avait ouvert »³¹.

Severino doit aussi sa renommée à la publication de ses travaux de recherche³². Parmi les plus célèbres, on peut citer *De la médecine efficace*³³, dans lequel il prend part au débat autour de la saignée de la veine salvatelle, et *Zootomia democritea*³⁴ publié en 1645, dans lequel il théorise le concept d'isomorphisme fonctionnel. À la suite d'observations sur de nombreuses espèces végétales, il formalise l'idée d'une chaîne du vivant, à savoir qu'à chaque fonctionnalité organique correspond une structure morphologique. Il étudie également la pharmacologie et la toxicologie, et en particulier le venin des vipères et décrit les plaques de Peyer avant celui dont est tiré le nom.

Ce bref portrait de Severino fait apparaître une personnalité scientifique insérée dans des réseaux d'échanges intellectuels italiens mais

27. Luigi Amabile, *Il Santo Ufficio della Inquisizione in Napoli : narrazione con molti documenti inediti*, Castello, tip. S. Lapi, 1892.

28. Francesco Colangelo, *Storia dei filosofi e dei matematici napoletani, e delle loro dottrine da pitagorici sino al secolo 17, dell'era volgare composta da monsignor Francesco Colangelo : Epoca quarta*. 3, Trani, Dalla Tipografia Trani, 1834.

29. Lionardo di Capua, *Parere divisato in otto ragionamenti ne' quali partitamente narrandosi l'origine e'l progresso della medicina*, Naples, Raillard, 1689.

30. L. Amabile, *Il Santo Ufficio...*, op. cit., p. 9-10.

31. L. Di Capua, *Parere divisato in otto ragionamenti...*, op. cit., p. 63.

32. Marco Aurelio Severino, *Chocolata Inda. Opusculum de qualitate et naturâ chocolatæ Hispanico antehac idiomate editum nunc verò curante Marco Aurelio Severino in Latinum translatum*, Nuremberg, Wilhelm Endter, 1644, p. 65-73; Lionardo Nicodemo, *Addizioni copiose di Lionardo Nicodemo alla Biblioteca Napoletana del dottor Niccolo Toppi*, Naples, Salvator Castaldo, 1683, p. 167; Pietro Magliari, *Elogii di M. A. Séverino, B. Amantea et D. Cotugno*, Naples, G. Giofa, 1854.

33. Marco Aurelio Severino, *De efficaci medicina*, Francfort, Johann Beyer, 1646.

34. Marco Aurelio Severino, *Zootomia Democritea*, Nuremberg, Wilhelm Endter, 1645.

également européens comme en témoignent ses échanges avec William Harvey³⁵. Maria Conforti a néanmoins mis en évidence un manque de transmission de l'héritage de sa pratique médicale et chirurgicale, qui ne réapparaît que dans la Rome du XVIII^e siècle, lors de l'acquisition des manuscrits de Severino par Giovanni Maria Lancisi, médecin de l'hôpital *Santo Spirito* qui héberge aujourd'hui la bibliothèque Lancisiana.

La bibliothèque de Severino

La bibliothèque de Severino, son *officina*, selon ses propres mots, a fait l'objet d'une investigation d'ampleur de la part de Maria Conforti³⁶. À partir de ses recherches, elle brosse le portrait d'un Severino qui aimait à conserver la moindre note de papier. Une collection de *consulti*, un traité de philosophie, des listes de patients traités avec des annotations sur leur sexe, leur âge, leur statut social ou leur maladie : la bibliothèque témoigne de sa pratique médicale quotidienne. Maria Conforti s'est notamment appuyée pour son étude sur l'inventaire des livres de Severino qui contient aussi une sorte d'aide-mémoire. Il existe en réalité deux copies de l'inventaire, l'un listant 685 livres et l'autre 691. Le premier est écrit de manière soignée, alors que le second semble être un « document de travail », qui reproduit avec quelques exceptions et quelques réorganisations le premier. On y trouve la mention de livres interdits dans une section spéciale mais les deux copies de l'inventaire contiennent de nombreux titres qui pouvaient apparaître sur les listes d'Index à Naples. La classification des livres de Severino donne à voir un médecin universitaire expérimenté du premier XVII^e siècle, conservant quelques traits de la culture médicale du siècle précédent, notamment la connexion entre la logique, la philosophie naturelle et la médecine. Selon toute logique, les livres de chirurgie et d'anatomie dominent largement, et on trouve au contraire un nombre réduit d'ouvrages de pharmacologie et d'histoire naturelle. En revanche, un des traits les plus importants de la bibliothèque de Severino est le nombre substantiel d'ouvrages de chimie et de iatrochimie³⁷. La faible postérité de l'œuvre de Severino et l'existence de manuscrits non édités offrent l'opportunité de faire des « trouvailles » dans la bibliothèque. En l'occurrence, un opuscule intitulé *De China* jusqu'alors passé inaperçu s'avère particulièrement intéressant au regard des décisions prises par la Députation de la santé.

35. Charles Schmitt, Charles Webster, « Harvey And M. A. Severino : A Neglected Medical Relationship », *Bulletin of the History of Medicine*, 1 (1971), p. 49-75.

36. M. Conforti, « Surgery, Medicine and Natural Philosophy... », *art. cit.*

37. *Ibid.*

De china

Le manuscrit 14 du fonds Severino contient plusieurs écrits sans date ni auteur concernant les plantes et les substances médicinales comme un *De plantis*, ou un *Discorso sopra il lino*³⁸. Parmi eux, un *De China*, opuscule de deux feuillets, est entièrement consacré au quinquina, en commençant par son origine et sa description, son administration au malade et son mode de préparation. L'auteur commence par commettre une confusion en indiquant comme origine du quinquina, la Chine. Cela n'est en rien surprenant, les confusions sont alors nombreuses autour de cette plante et son orthographe latine comme italienne *china china* pousse plusieurs médecins à prendre l'écorce pour de la racine provenant de Chine³⁹. La description, quant à elle, correspond au quinquina, que ce soit la morphologie de la racine, de la fleur et du fruit ou sa couleur rouge.

Le mode d'administration conseillé est de l'absorber en décoction pendant plusieurs jours, après que le malade a été purgé à l'aide de sirops, de décoctions ou de saignées. Une fois cette purgation effectuée, la décoction de racine de quinquina pourrait être prise pendant 23, 30 ou 35 jours, voire plus, sur conseil d'un médecin expert, en fonction de la gravité du mal. La préparation de la décoction consiste à couper deux minuscules rondelles de deux onces à l'aide d'un couteau tranchant et de les laisser macérer dans un pot en terre d'une capacité de 20 litres rempli d'eau pure de fontaine pendant 24 heures. Le mélange est ensuite mis sur le feu dans un âtre en fer, refroidi, puis filtré. La décoction peut être ingérée le matin avec du sucre ou bien mêlée à la cuisson des aliments et doit s'accompagner d'un régime strict sans sel ni excès.

Un des modes d'administration décrit dans ces feuillets attire l'attention. Il propose d'amener un litre de décoction de quinquina bien chaude au malade dans son lit, lui-même étant bien couvert afin de bien transpirer pendant une heure ou une heure et demie, et de se sécher ensuite. L'utilisation du quinquina pour provoquer la sudation est justement l'usage que propose d'expérimenter la Députation de la santé de Naples sur les conseils de ses experts médicaux, dont Severino est probablement le membre le plus influent. On est ainsi tenté de formuler l'hypothèse selon laquelle le manuscrit dont dispose Severino au sujet de la racine de quinquina serait à l'origine de la proposition d'expérimentation pendant la crise épidémique.

38. Lanc., Severino, ms 14, fol. 335r-334r, « Discorso sopra il lino ».

39. S. Boumediene, *La colonisation du savoir*, op. cit., p. 194.

La valeur de l'expérience

Le contexte dans lequel se trouve proposée l'expérimentation du quinquina invite à formuler quelques réflexions sur la gestion d'une innovation médicale (ici un médicament) en temps de crise. L'autorité publique, la Députation de la santé, s'accorde avec les experts médicaux sur les médicaments à administrer ou à expérimenter contre la peste, témoignant du lien entre développement médical et action publique. Le cas napolitain illustre le mécanisme exposé par Virginie Tournay quant à la gouvernance des innovations médicales⁴⁰. L'autorité régulatrice en matière d'intervention de santé lors de l'épidémie de peste (mesures sanitaires, gestion du personnel médical et des infrastructures, médicaments) est liée à la production et à la mobilisation de savoirs qui eux-mêmes sont l'objet d'une dynamique de régulation au sein de réseaux hétérogènes (controverses autour du quinquina, régulation et contrôle de la marchandise, « engouement populaire » pour les vertus fébrifuges).

Les autorités publiques et les experts sont détenteurs de savoirs liés à leurs domaines de connaissances et de compétences – Severino, membre-expert détient des informations sur le quinquina comme en témoigne le manuscrit en sa possession – mais ils font collectivement le pari du savoir partagé. En proposant l'administration du quinquina à la population, le cercle des acteurs impliqués dans la production du savoir s'élargit⁴¹. L'expérimentation s'ouvre à la ville et à une administration hors « cadre » qui ne recommande aucun dosage et aucun mode de préparation du quinquina. En période de crise, la finalité de soin semble l'emporter sur la finalité de recherche. Aucun recueil de données n'est même mis en place par cette même Députation après l'épidémie, et pour cause, cet organe de gestion de la crise disparaît sitôt la tempête passée. Le manque de continuité dans l'administration de la santé ne permet pas de retour sur l'expérimentation du médicament, proposé en urgence à la population et, de fait, le quinquina ne deviendra pas le remède contre la peste.

CONCLUSION

La situation de crise que connaît Naples en 1656 conduit à la formation d'une éphémère Députation de la santé qui met en place des mesures de lutte et de prévention contre la contagion. Les autorités continuent

40. Virginie Tournay, *La gouvernance des innovations médicales*, Paris, PUF, 2007, p. 1-60.

41. *Ibid.*

de s'appuyer sur les remèdes employés lors des épidémies précédentes tout en laissant la possibilité d'expérimenter de nouveaux remèdes comme le quinquina qui n'avait néanmoins aucune chance de guérir les malades de la peste. On remarque que le manuscrit dont disposait Severino ne contient aucune information laissant envisager une telle vertu. Malgré tout, en situation de crise, Severino et la Députation de la santé semblent prompts à proposer l'expérimentation d'une substance encore mal comprise au milieu du xvii^e siècle. D'autres occasions seront données au quinquina d'être accrédité, par l'intermédiaire d'un apothicaire de Cambridge, Robert Talbor, à la Cour d'Angleterre puis de France pour le soin du dauphin, de la dauphine et du roi lui-même. C'est au xix^e siècle seulement que sera extrait le principe actif quinine synthétisée en chloroquine, dont l'expérimentation lors de l'épidémie de Covid-19 en 2020 suscite à son tour débats et controverses.

WALTER BRUYÈRE-OSTELLS, BENOÎT POUGET

Le « prix » médical de la Première Guerre mondiale. Réparations de guerre, Service de santé des armées et contextes épidémiques

Walter Bruyère-Ostells est professeur d'histoire contemporaine à Sciences Po Aix et directeur du CHERPA (EA 4261). Il est spécialiste d'histoire du fait militaire aux XIX^e-XX^e siècles et est le co-directeur de la publication *Des chairs et des larmes. Combattre, souffrir et mourir dans les guerres de la Révolution et de l'Empire*, à paraître en décembre 2020 aux Presses universitaires de Provence.

Benoît Pouget est maître de conférences en histoire contemporaine à la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales d'Aix-Marseille Université et membre statutaire de l'UMR ADES (7268). Ses recherches portent particulièrement sur les contextes de violence extrême et de mortalité de crise (épidémies, guerres) ainsi que sur les circulations médicales et sanitaires. Il travaille essentiellement sur les contextes européens, méditerranéens et africains du XIX^e au XXI^e siècle.

CET ARTICLE CHERCHE À ANALYSER la façon dont le matériel médical et sanitaire est inclus dans les réparations imposées à l'Allemagne au bénéfice du Service de santé des armées. Les réparations en nature correspondent aux besoins militaires français des années 1920 dans des contextes épidémiques (grippe espagnole, typhus ou choléra) qui mettent à l'épreuve la robustesse d'un soutien médical affaibli par le conflit mondial. Le ministère de la Guerre pilote alors une méticuleuse politique d'estimation des prises de guerre de matériel sanitaire, d'identification des besoins les plus impérieux non dénuée d'enjeux de puissance. Cette politique est longue à porter ses fruits en raison des différents cadres juridiques qui peuvent s'appliquer aux matériels en question. La politique de réparations au titre médical fait ainsi apparaître un conflit de normes entre le droit des traités (de paix) et le droit des conflits armés (conventions de La Haye et Genève).

La question des réparations imposées à l'Allemagne après la Première Guerre mondiale a été au centre d'une imposante réflexion historique. Elle porte particulièrement sur l'articulation entre les conclusions et les conséquences de l'article 231 du traité de Versailles qui impose de vertigineuses réparations à l'Allemagne reconnue coupable d'une guerre d'agression¹. À la suite de Keynes, d'aucuns ont voulu voir dans l'acharnement français à faire payer l'Allemagne coûte que coûte un terreau fertile sur lequel ont prospéré Outre-Rhin les pourfendeurs du *Diktat* de Versailles². Au-delà de ces considérations politiques, la volonté française de faire « payer l'Allemagne » s'explique par la nécessité de reconstruire un pays dont le Nord-Est a été dévasté et dont l'armée comme son soutien médical ont été abîmés par quatre longues années de guerre. Confrontée aux intérêts divergents des autres vainqueurs réunis au sein de la Commission des Réparations, la France doit composer voire renoncer à certains des points qu'elle aurait souhaité imposer³. Ces choix s'inscrivent dans une lente sortie de guerre dont la chronologie est multiple et non-linéaire (corps expéditionnaires en Russie, réoccupation de la Ruhr, etc)⁴.

1. Vincent Laniol, « L'article 231 du Traité de Versailles, les faits et les représentations. Retour sur un mythe », *Relations internationales*, 158 (2014), p. 9-25.

2. *Id.*, « Faire la paix sans l'ennemi ? L'exemple de la Conférence de la Paix de 1919 », *Bulletin de l'Institut Pierre-Renouvin*, 42 (2015), p. 89-100.

3. Jean-Louis Halperin, « Article 231 of the Versailles Treaty and Reparations : The Reparation Commission as a Place for Dispute Settlement? », in M. Erpelding, B. Hess, H. Ruiz Fabri, *Peace Through Law, The Versailles Peace Treaty and Dispute Settlement After World War I*, Baden-Baden, Nomos Verlag, 2019, p. 193-203.

4. Bruno Cabanes, « Sortir de la Première guerre mondiale », in O. Bartov, *Les sociétés en guerre*, Paris, A. Colin, 2003, p. 79-98.

Particulièrement affectées par le coût matériel du conflit, les capacités du Service de santé des armées françaises risquent de ne pas pouvoir répondre à de nouveaux défis. Dans le contexte de la grippe espagnole⁵ dont on envisage très rapidement un retour saisonnier, le matériel médical qui doit protéger les armées françaises en déploiement est considéré comme stratégique⁶. Cependant, les pénuries en fournitures, détruites ou prises par l'ennemi, pèsent sur l'aptitude du Service de santé des armées à assurer, dans des contextes sanitaires dégradés, l'accompagnement médical de la démobilisation et les engagements des années 1920. Il s'agit donc de comprendre dans quelle mesure, selon quel cadre/norme juridique et sous quelles formes, les réparations imposées à l'Allemagne ont contribué à la reconstruction matérielle du Service de santé des armées et de ses capacités à affronter les contextes épidémiques. Il convient également de comprendre quelles sont ses priorités sanitaires dans cette période d'après-guerre. En définitive, toute une série d'enjeux viennent s'imbriquer dans la politique de demande de réparations si bien qu'il convient de définir la nature juridique du matériel médical et sanitaire pour étudier la question des rétrocessions au Service de santé des armées. Après avoir brossé le tableau de la situation du Service de santé des armées dans son cadre d'emploi de l'après-guerre, il convient de voir comment s'établit le « prix » à réclamer à l'Allemagne pour son bon fonctionnement. Enfin, il s'agit d'analyser la mise en œuvre des réparations au profit de l'appareil de santé militaire.

UN SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES SOUS TENSION À L'HEURE DE LA DÉMOBILISATION

Le Service de santé des armées n'échappe pas à la démobilisation. Ses capacités fortement augmentées durant le conflit par l'apport des appelés sous les drapeaux se réduisent. Dans cette période de fortes circulations épidémiques, il doit cependant être en mesure d'assurer les soins des « gueules cassées » et le soutien médical aux nouvelles opérations militaires dans des contextes épidémiques dégradés.

5. Cette pandémie porte le nom de « grippe espagnole » car l'Espagne non-belligérante lors de la Première Guerre mondiale est le seul pays dont la presse publie de façon libre des informations sur le sujet. En réalité, les premiers cas ont été identifiés aux États-Unis.

6. Olivier Lahaie, « L'épidémie de grippe dite espagnole et sa perception par l'armée française (1918-1919) », *Revue historique des armées*, 262 (2011), p. 102-109.

Les conséquences du conflit et du contexte sanitaire très dégradé de la sortie de guerre...

Comme d'autres, le Service de santé des armées doit assumer son rôle d'organe de « liquidation de la guerre », et notamment fermer progressivement les nombreux établissements hospitaliers ouverts pour la prise en charge des blessés⁷. Profondément transformé à l'épreuve du conflit, le Service de santé a mis en place une logistique très fine qui part des ambulances et sections sanitaires automobiles sur le front pour répartir les flux vers un réseau dense d'hôpitaux d'évacuation puis d'établissements fixes ou temporaires de soins. Il a également créé au plus près du front les « autochir », ambulances chirurgicales automobiles. À côté des progrès bien connus de la chirurgie, notamment faciale, ses compétences progressent en termes de rééducation des 2,8 millions de blessés dont 300 000 mutilés et amputés ou de prise en charge des « blessés psychiques »⁸. Malgré la démobilisation, ces missions se prolongent après le retour à la paix.

Cependant, l'armée française n'est pas épargnée par le contexte pandémique de la grippe espagnole qui fait plus de deux millions de morts en Europe occidentale⁹. Elle frappe les armées sur le front, comme à l'arrière, à l'occasion d'une première attaque, entre les mois de mai 1918 et d'avril 1919 avant de connaître deux rebonds successifs : le premier, entre novembre 1919 et septembre 1920, le second entre le 10 avril et le 25 mai 1921. Un état statistique, établi après le dernier épisode, propose un bilan général intégrant les armées sur les fronts, les forces (re)positionnées à l'intérieur (à l'arrière des lignes puis plus largement sur l'ensemble du territoire métropolitain) et dans les colonies¹⁰. Le bilan est important pour l'ensemble de la période : 436 997 cas et 31 904 décès sont recensés¹¹. L'essentiel des cas et des décès intervient lors de la première phase (408 180 cas et 30 382 décès). Au regard de ces chiffres, il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le secrétaire d'État au Service de santé,

7. Vincent Viet, *La santé en guerre, 1914-1918. Une politique pionnière en univers incertain*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 399-460.

8. Voir notamment Sophie Delaporte, *Gueules cassées. Les blessés de la face de la Grande Guerre?*, Paris, Agnès Vienot éditions, 2004 ; Marie Derrien, *Les soldats de la Grande Guerre internés dans les hôpitaux psychiatriques français (1914-1980)*, thèse de doctorat, histoire, Université Lumière Lyon 2, 2015.

9. Niall P. Johnson, Jürgen Mueller, « Updating the Accounts: Global Mortality of the 1918-1920 "Spanish" Influenza Pandemic », *Bulletin of the History of Medicine*, 76 (2002), p. 105-115.

10. Service Historique de la Défense [désormais SHD], GR 9 NN 7, carton 866, Statistiques de la grippe dans les armées avec les 3 rebonds entre 1918 et 1921.

11. *Ibid.*

Louis Mourier¹², considère dans des instructions datant du 10 octobre 1918 que la contention de l'épidémie est une priorité¹³. Sa gravité repose sur le fait qu'elle touche des personnes jeunes – les soldats le sont en général – pour des raisons qui restent encore discutées ; l'absence d'une immunité individuelle pour des jeunes gens n'ayant pas connu l'épisode grippal de 1889-1890 a certainement joué un rôle¹⁴. Malgré une bonne identification du niveau de risque, les autorités sanitaires, militaires comme civiles, ne parviennent pas à enrayer cette grippe espagnole, faute de réponses médicales satisfaisantes. Le Service de santé est également chargé de la sensibilisation sur les mesures prophylactiques à adopter auprès de l'ensemble des structures militaires. Pour les armées, des circulaires (1921, 1922, 1923) préconisent des mesures pour les casernements, les infirmeries et les hôpitaux. Elles s'intéressent au contrôle des circulations militaires puisqu'elles imposent des visites médicales dès l'accueil des recrues, ainsi qu'au départ et au retour des permissionnaires. Des données statistiques sont, par ailleurs, adressées au directeur du Service de santé tous les deux ou trois jours¹⁵.

Inquiet de sa baisse de capacités, le Service de santé des armées dresse régulièrement l'état des prises de matériel médical par les Allemands¹⁶. Leur offensive du printemps 1918 a donné lieu à la perte de nombreuses ambulances au cours de la retraite française. La demande d'évaluation de ces pertes est formulée par les autorités dès l'Armistice en novembre 1918¹⁷. Des remontées des différentes unités répondent de façon précise à cette injonction. En décembre 1918 par exemple, le médecin principal de la 4^e compagnie d'artillerie de la 8^e division renseigne sa hiérarchie sur les prises allemandes entre le 15 et le 18 juillet 1918 « au Nord de la Marne

12. Louis Mourier (1873-1960), médecin, devient député radical du Gard en 1914. Il est notamment connu pour la loi qu'il fait adopter en 1917 et qui affecte à l'arrière les pères de quatre enfants et plus. Il est sous-secrétaire d'État au Service de Santé du 5 février 1918 au 20 janvier 1920 avant de prendre la tête de l'Assistance publique à Paris. Il demeure engagé dans la vie politique comme député puis sénateur jusqu'en 1940.

13. Lone Simonsen, Matthew J. Clarke, Lawrence B. Schonberger et al., « Pandemic versus Epidemic Influenza Mortality : a Pattern of Changing Age Distribution », *Journal of Infection Diseases*, 178 (1998), p. 53-60.

14. Svenn-Erik Mamelund, « Geography May Explain Adult Mortality from the 1918-20 Influenza Pandemic », *Epidemics*, 3 (2011), p. 46-60.

15. SHD, GR 9NN 7, carton 866, Note du directeur au Service de santé des armées, Médecin général inspecteur Rouvillois, 18 janvier 1933.

16. SHD, GR 9 NN 7, carton 647, État récapitulatif faisant connaître la valeur approximative des approvisionnements sanitaires pris par l'ennemi au Grand Quartier Général (GQG), 21 décembre 1918 ou 8 février 1919.

17. SHD, GR 9 NN 7, carton 647, États réalisés par les unités mentionnant la dépêche ministérielle du 27 novembre 1918 (n° 34 135-E-1/7) notifiée par le GQG, 28 novembre 1918.

à Vandières et Chatillon»¹⁸. Les informations délivrées donnent également la mesure de la diversité des prises de matériels et de produits nécessaires aux soins. Pour la VI^e armée, les combats de Saint-Gilles (Marne) ont entraîné la prise par les Allemands de produits pharmaceutiques¹⁹. Cependant, toutes les carences en matériels ne sont pas le fait de l'ennemi. Le Service de santé identifie précisément les abandons au cours des combats. Il a par exemple le détail des pertes d'un groupe des brancardiers du 5^e Corps d'Armée abandonné à Noyon le 26 mars 1918; il s'agit ici principalement de matériel pour des soins chirurgicaux²⁰.

... qui doit être capable de répondre au soutien médical des opérations dans des contextes épidémiques

L'Armistice signifie un retour à la paix pour la France mais ne se traduit pas par la fin des opérations militaires. Les troupes françaises sont déployées sur plusieurs théâtres d'opération au début des années 1920. Avant même la fin du conflit, un corps expéditionnaire soutient les armées blanches dans la guerre civile russe. Il opère d'abord en Pologne où sévit une importante épidémie de typhus²¹ avant d'entrer en Russie où il rencontre également le choléra²². Enfin, de juin 1918 au printemps 1920, les troupes françaises qui participent à l'ouverture d'un front septentrional en Russie et en Sibérie contre les forces bolchéviques sont confrontées au typhus²³. Au printemps 1920, l'armée du Levant sous les ordres du général Gouraud doit affronter la révolte syrienne puis installer la domination française sur la région, tandis que d'autres troupes sont stationnées dans l'empire colonial. En Afrique occidentale française, la pénurie de médecins militaires complique la lutte contre la fièvre jaune par exemple²⁴. Le risque est accru par la démobilisation, paradoxale, du Service de santé au moment

18. SHD, GR 9 NN 7, carton 647, État des approvisionnements sanitaires pris par l'ennemi dans les journées du 15 au 18 juillet au Nord de la Marne à Vandières et Chatillon par le médecin-principal Boucareille, 15 décembre 1918.

19. SHD, GR 9 NN 7, carton 647, Courrier du médecin major de 1^e classe Gauthier (VI^e Armée) faisant état des pertes lors des combats de Saint-Gilles, 15 décembre 1918.

20. SHD, GR 9 NN 7, carton 647, État indiquant au 15 décembre 1918 le relevé des procès-verbaux de perte de matériels sanitaires abandonnés à l'ennemi pour le 5^e corps d'armée.

21. Marta Aleksandra Balinska, «La Pologne : du choléra au typhus, 1831-1950», *Bulletin de la société de pathologie exotique*, 92-5 (1999), p. 349-354.

22. Voir notamment le chapitre qu'y consacre Alexandre Jevakhoff dans son ouvrage *La guerre civile russe*, Paris, Perrin, 2017, p. 327-346; Karl D. Patterson, «Typhus and its Control in Russia», *Medical History*, 37 (1993), p. 361-381.

23. SHD, GR 17 N, carton 643, Note pour l'État-major du Sous-Secrétaire d'Etat au service de santé, 2^e Bureau, 2 mai 1919.

24. Danielle Domergue, «Les Vingt premières années de l'action sanitaire en Côte d'Ivoire», *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 65/238 (1978), p. 40-63.

où l'espace colonial atteint son extension maximale et où les troupes sont engagées dans des opérations de contre-insurrection exigeantes en nombre d'hommes.

Durant la guerre du Rif, et notamment lors de son intervention en 1925-1926, l'armée française est de nouveau confrontée à des foyers épidémiques de typhus qui constituent depuis longtemps en Afrique du Nord une menace importante²⁵. En mai 1925, le médecin-inspecteur Joseph Toubert avertit ses supérieurs que «le danger le plus effrayant à attendre de la future contre-offensive est une épidémie de typhus»²⁶. En effet, les conditions d'hygiène des populations rifaines entraînent une prolifération de poux, vecteur de la maladie. Lorsqu'ils ont été libérés à la fin du conflit au printemps 1926, des prisonniers français expliquent avoir dû survivre pendant leur captivité «avec des millions de poux. Les hommes les plus propres ne tuaient que 200 ou 300 poux chaque matin. Les malades, ils en avaient une telle quantité qu'il était possible de les attraper par poignées sur les épaules»²⁷. Avec environ 60 000 soldats français et un corps expéditionnaire de près de 160 000 hommes avec les Espagnols, les mesures sanitaires nécessaires (désinfection notamment) sont donc très importantes.

ÉTABLIR LE « PRIX » À PAYER : INCLURE LA DIMENSION SANITAIRE DANS LES RÉPARATIONS ALLEMANDES

Remettre à niveau le Service de santé des armées, en proie à de forts besoins opérationnels dans un contexte d'endettement du pays, semble devoir passer par les compensations allemandes, objectif de la diplomatie française au moment de la conférence de paix.

Inclure le coût sanitaire aux négociations sur les réparations

Très rapidement, la France construit son argumentaire de prises de guerre allemandes non restituées à la France en violation des conventions de Genève du 6 janvier 1906 et de La Haye (1899 et 1907)²⁸. Dès lors, l'estimation chiffrée de ces pertes passe facilement d'une évaluation à des fins

25. Ministère de la Guerre-Direction du service de santé, *L'Œuvre du Service de santé militaire en Algérie 1830-1930*, Paris, Charles Lavauzelle, 1931, p. 261.

26. Cité par Francisco J. Martínez Antonio, «Epidemias y guerras : El tifus en la guerra del Rif», *Epidemias y salud global. Reflexiones desde la Historia* [En ligne : <https://sehmepidemiassaludglobal.wordpress.com/2020/05/06/epidemias-y-guerras-ii-martinez/>].

27. *Ibid.*

28. SHD, GR 9 NN 7, carton 647. Les états récapitulatifs font mention de cette violation de la convention de La Haye.

organisationnelles vers une estimation de ce qui pourrait être une demande de réparations financières²⁹.

L'enjeu sanitaire fait donc partie des négociations entre les Alliés et l'Allemagne dès la conférence de paix. Ouverte en janvier 1919, elle réunit 27 États à Paris sous l'égide des seuls Clemenceau, Lloyd George et Wilson³⁰. Les arbitrages auxquels ils président proviennent des travaux de 52 commissions. Tandis que Français, Britanniques et Américains poursuivent des logiques différentes, les réparations relèvent des exigences sur lesquelles Clemenceau n'est pas prêt à transiger. Si le projet sidérurgique français avec la prise de possession de la Sarre est bien connu, il convient d'envisager également une dimension sanitaire dans l'affaiblissement durable de l'Allemagne recherché par la France³¹. Le contexte sanitaire et l'opportunité de réduire le retard sur les capacités industrielles pharmaceutiques d'Outre-Rhin expliquent la prise en compte, dans le traité, de certains brevets : c'est le cas de celui de l'aspirine détenue par Bayer depuis 1899 que les articles 306 à 311 du traité contraignent à verser dans les domaines publics (français et américains notamment), alors que l'exigence n'est pas étendue à d'autres parties du monde³². Tandis que l'effort sanitaire, accompagné de besoins en vaccination pour les troupes, s'intensifie dans l'empire colonial, l'enjeu des brevets pharmaceutiques est crucial. L'usage de l'aspirine l'est encore bien davantage ; elle est l'arme principale dans le cadre des épidémies, à commencer par la grippe espagnole, pour faire tomber la fièvre. En effet, impuissants à trouver un vaccin ou un traitement adapté, les médecins luttent surtout contre ses symptômes.

En cas d'application du traité de Versailles pour le matériel sanitaire, il s'agit également de bien mettre en exergue les spécificités du cas des réparations versées à la France par rapport à celles des autres alliés dont les matériels militaires par destination étaient « généralement suffisamment éloigné[s] des lignes ennemies, tandis que, naturellement nos installations territoriales de la région du Nord et de l'Est de la France se sont trouvées livrées entièrement à l'emprise de [l'ennemi] »³³. Les infrastructures et

29. SHD, GR 9 NN 7, carton 647, Prescriptions de la note n° 34.135 E 1/7 du 27 novembre 1918, notification N° 8.865/3 du Grand Quartier Général.

30. Georges-Henri Soutou, « La négociation du Traité de Versailles : exactement ce qu'il ne faut pas faire », *Politique étrangère*, 3 (2018), p. 11-23.

31. Chantal Metzger, « L'Allemagne : un danger pour la France en 1920 ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 193 (1999), p. 5-22.

32. Sophie Chauveau, « Contrefaçons et fraudes sur les médicaments (XIX^e-XX^e siècles) », in G. Béaur, *Fraude, contrefaçon, contrebande de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Droz, 2007, p. 711-728.

33. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Direction du Contrôle, Note relative à l'évaluation des dommages (paragraphe 9 de l'annexe 1 de la Partie VIII du Traité de paix), 16 avril 1920.

matériels de soins sont particulièrement concernés. Conscients que le traité de Versailles a été le résultat de négociations et d'accommodements de chacun des Alliés, les Français entendent rappeler que les réparations qui leurs sont dues à ce titre doivent être plus conséquentes que pour leurs Alliés pour lesquels le territoire national était éloigné des combats.

Cependant, la question des restitutions se pose également pour les prises françaises aux dépens des Allemands. Sur ce point, les Français se saisissent d'une position adoptée par la délégation allemande au cours de la conférence de paix selon laquelle « il ne peut être fait aucune distinction entre le matériel de guerre pris par l'ennemi au cours des opérations militaires et le matériel de guerre livré en exécution d'un Armistice qui a clôturé une opération »³⁴. Ainsi, les prises aux dépens des Allemands avant le 11 novembre 1918 ne doivent pas être comptabilisées dans l'estimation des réparations.

L'article 250 du traité de Versailles est également interprété de façon à minimiser la valeur des rétrocessions : « On ne devra se préoccuper du matériel dont les armées ont pris possession après l'Armistice du 11 novembre 1918. Tout le matériel entré en leur possession auparavant est prise de guerre définitive ; aucun compte ne doit en être tenu à l'Allemagne »³⁵. Cette interprétation vise à écarter l'Alsace-Moselle du décompte³⁶. En effet, l'article 56 du traité précise que « la France entre en possession de tous les biens et propriétés [d]es États allemands sans avoir à payer ni créditer de ce chef aucun des États cédants »³⁷. Ce travail minutieux d'interprétation atteste de la volonté française d'obtenir les chiffres les plus hauts en termes de réparations.

Entre Versailles, Genève et La Haye : Trois cadres juridiques pour un « prix » en cours d'estimation

Depuis la fin de la guerre, les statistiques produites pour mesurer les pertes de capacités sanitaires et médicales ont systématiquement mis en lumière la violation du droit des conflits armés. Or, ce sont les conventions de Genève et de La Haye qui ont posé les bases du *jus in bello* dans

34. *Ibid.*

35. *Ibid.*

36. À propos du contexte alsacien de reconstruction, on se référera par exemple à Clément Wisniewski, « L'épreuve de la reconstruction industrielle dans le Haut-Rhin après la Grande Guerre », *Revue d'Alsace*, 142 (2016), p. 75-94.

37. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Direction du Contrôle, Note relative à l'évaluation des dommages (paragraphe 9 de l'annexe 1 de la Partie VIII du Traité de paix), 16 avril 1920.

le droit des conflits armés³⁸. Elles sont considérées par Georges-Henri Soutou comme des étapes d'un processus plus large de «judiciarisation de la vie internationale»³⁹. Lorsque le matériel sanitaire est considéré comme relevant de la sphère militaire, ces conventions peuvent être mobilisées pour obtenir réparation des prises de guerre allemandes. Dès décembre 1919, le service des Réparations du département de la Guerre travaille donc à la définition de ce qui peut être considéré comme militaire. Il semble pertinent de prendre en compte le matériel sanitaire et médical comme «militaire par affectation» afin de pouvoir faire jouer les conventions de La Haye⁴⁰. Toutefois, «si la commission des réparations admet que le matériel sanitaire peut être considéré comme non militaire, il est préférable d'écarter la Convention de la Haye pour lui préférer l'application pure et simple du Traité de Paix»⁴¹. En fait, le traité de paix ne règle pas la question des réparations et renvoie ce point à la mise en place d'une commission internationale chargée d'en établir les montants et les modalités.

Par ailleurs, la réflexion générale sur la position française se heurte à des spécificités en ce qui concerne le matériel sanitaire et médical si l'on retient l'application du traité de Versailles. Le simple fait que la question ne soit pas négligée démontre le caractère stratégique du matériel en question. Sur ce point particulier, les Français bâtissent leur argumentaire sur la concurrence entre les normes qui peuvent s'appliquer à ces matériels⁴². En effet, le droit des conflits armés pourrait bien être opposé au traité de Versailles si une distinction est retenue entre ce qui est pris dans les formations de campagne et le reste du matériel ; La Haye et Genève pourraient alors être opposées à Versailles. Les Français cherchent à éviter cette configuration sur la base de deux observations. La première réside dans le caractère strictement réciproque de l'application de la convention de La Haye, qui obligerait à davantage de rétrocessions que le cadre

38. Stanislas Jeannesson, «Conférences internationales de La Haye, 1899 et 1907», notice de : *Encyclopédie pour une Nouvelle Histoire de l'Europe* [En ligne : <https://ehne.fr/article/leurope-les-europeens-et-le-monde/leurope-et-la-regulation-juridique-des-relations-internationales/les-conferences-internationales-de-la-haye-1899-et-1907>]; Nahlik Stanislaw, «Droit “de Genève” et Droit “de La Haye” : Unité ou dualité?», *Annuaire français de droit international*, 24 (1978), p. 9-27.

39. Georges-Henri Soutou, «L'héritage de la Grande guerre : États souverains, mondialisation et régionalisme», *Politique étrangère*, 1 (2014), p. 41-54.

40. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Direction du Contrôle, Note relative à l'évaluation des dommages (paragraphe 9 de l'annexe 1 de la Partie VIII du Traité de paix), 16 avril 1920.

41. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Service de santé des Armées, Note pour le service interministériel des dépenses à l'étranger, 28 avril 1920.

42. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Direction du Contrôle, Note relative à l'évaluation des dommages (paragraphe 9 de l'annexe 1 de la Partie VIII du Traité de paix), 16 avril 1920.

de Versailles. Le second consiste à noter que les Allemands ont multiplié les infractions aux conventions de La Haye, comme de Genève, pendant le conflit et qu'il serait malvenu qu'ils s'en réclament à leur avantage une fois la paix revenue. La réflexion juridique vient ainsi renforcer la démarche de reconstruction rapide d'un outil sanitaire pourvu au mieux pour être en capacité de répondre aux défis, notamment épidémiques, auxquels sont confrontées les troupes françaises. Sensibilisé par l'expérience de la grippe espagnole, le Service de santé des armées prend en compte un risque pandémique en Russie ou au Proche-Orient. La Grande Guerre a permis de mesurer que le réservoir humain en combattants n'est pas illimité. A fortiori pour des troupes déployées loin de France, il convient d'avoir les moyens financiers et matériels de maintenir les soldats en état de combattre. Il convient de trouver les meilleurs arguments pour que l'Allemagne y participe le plus possible.

Cela nécessite de mesurer dans le détail les prises de part et d'autre si l'on doit se conformer au droit des conflits armés. Les estimations du Service de santé laissent à voir un volume de prises allemandes supérieures à celles des Français avant l'Armistice⁴³. Le matériel sanitaire des formations en campagne non restitué est estimé à 26,5 millions de francs au moment des pertes⁴⁴. Une position finale pour la délégation française est ainsi arrêtée. Pour les formations de campagne, le traité de Versailles doit prévaloir et il n'y a d'ailleurs pas d'avantages à invoquer la convention de La Haye. Enfin, se prévaloir du traité de Versailles pour ces unités permet de demander à l'Allemagne des compensations pour le matériel dont elle s'est emparée, celui d'assistance aux blessés ne pouvant être considéré comme militaire. En revanche, en vertu de l'article 250, les demandes allemandes seraient forcément limitées. Pour les formations territoriales, les règles du matériel « non-militaire » pourraient s'appliquer⁴⁵.

À ce stade, la norme s'appliquerait sur le règlement des restitutions/réparations. L'estimation par le médecin-inspecteur Toubert (Service de santé des armées) du matériel pris par les Allemands en reprenant les éléments définis par les autorités, « effectuée entre la signature de l'Armistice et le 1^{er} novembre 1920 [ne] représent[e] comme importance approximativement [que] la moitié des approvisionnements sanitaires pris par

43. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Formations de campagne – Valeur du matériel sanitaire pris par les Allemands au cours de la Guerre et non restitué, s.d..

44. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Direction du Contrôle, Note relative à l'évaluation des dommages (paragraphe 9 de l'annexe 1 de la Partie VIII du Traité de paix), 16 avril 1920.

45. *Ibid.*

les Allemands»⁴⁶. L'enjeu financier pour le maintien des capacités du Service de santé des armées explique que Toubert attire l'attention sur la nécessité d'appliquer une majoration de 100 % par rapport au coût connu des matériels en 1914. Il s'agit de tenir compte de l'inflation à la date du 28 juin 1919, soit au moment du traité de Versailles. Plus qu'une logique de Diktat, la finalité de ce médecin est de pouvoir racheter les matériels au prix de l'après-guerre pour assurer les besoins des armées en campagne. Notant également que «le matériel sanitaire allemand pris par les Français pendant la guerre jusqu'à la signature de l'Armistice n'a pas été rendu» et qu'«il a été utilisé en grande partie pour le traitement des blessés sur le champ de bataille», il tente de dresser au plus juste la valeur des matériels allemands utilisés ou récupérés⁴⁷. Le camphre pour stimuler le cœur fait partie de la pharmacopée traditionnelle mobilisée contre la grippe espagnole. Le bleu de méthylène est utilisé comme antiseptique dans la lutte contre le typhus. En prenant en compte l'article 14 de la convention de Genève, «cette solution serait encore plus avantageuse pour l'État français que celle qui consisterait à considérer les matériels sanitaires comme prises de guerre» selon Toubert⁴⁸.

Finalement, au printemps 1920, la fixation du montant des réparations pour dommages de guerre en application du Traité de Paix de Versailles (application article 9 de l'annexe n° 1) est arrêtée et va permettre dans la période suivante la mise en œuvre des réparations⁴⁹. L'enjeu financier et de robustesse des systèmes sanitaires et médicaux français (civil mais surtout militaire) est tel qu'on organise ensuite les modalités de travail pour tous les départements ministériels pour obtenir au 30 juin 1920, en quelques mois donc, des états précis des réparations demandées afin que la délégation française les défende devant la commission des réparations⁵⁰. Tout est centralisé par le service des Réparations qui a déjà initié depuis 1918 ce travail pour le ministère de la Guerre⁵¹.

46. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Note du médecin-inspecteur Toubert pour la Direction du Contrôle, 15 janvier 1921.

47. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Minute du Ministère de la Guerre, 21 avril 1920.

48. *Ibid.*

49. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Compte-rendu du 18 avril 1920 de la Conférence relative à la fixation du montant des réparations pour dommages de guerre – Traité de Paix de Versailles application article 9 de l'annexe n°1.

50. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Ministère de la Guerre - Circulaire 801 E I/7 du 20 janvier 1920.

51. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Compte rendu sténographique de la conférence relative aux réparations dues par l'Allemagne, 5 janvier 1920.

DE LA FACTURE ALLEMANDE À LA CONSOLIDATION DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES : MISE EN ŒUVRE DES RÉPARATIONS

Les modalités de décomptes désormais établies, l'administration militaire comptabilise les matériels pris par les Allemands. Il s'agit de négocier les réparations en regard des besoins immédiats du Service, d'identifier au mieux ceux-ci pour répondre aux enjeux de la médecine de guerre et des contextes épidémiques auxquels sont exposées les troupes.

Estimer les besoins, les prioriser dans le cadre de négociations fluctuantes sur les réparations (1920-1924)

Pour les médicaments, les restitutions sont chiffrées mais peuvent également préciser que «le Service de santé [en] aurait un emploi immédiat»⁵². La démobilisation médicale crée donc bien des tensions sur certains produits dans le contexte que l'on a précédemment décrit. Les informations affluent des infrastructures militaires du Nord et de l'Est, des différentes unités mais aussi d'autres infrastructures comme les hospices de Roubaix «au sujet de l'enlèvement par les Allemands du matériel des hôpitaux civils»⁵³. On prend même en compte les coûts d'hospitalisation des blessés sur la base d'un calcul des journées de traitement incluant les salaires des soignants⁵⁴. Le travail est colossal et l'appropriation des administrations d'Alsace-Moselle peut constituer un frein dans la mesure où le chiffrage de tous les matériels sanitaires pris aux Allemands pour l'Alsace n'est transmis qu'au printemps 1922⁵⁵.

Le processus est également long car il convient toujours de montrer qu'il ne s'agit pas de faire payer les Allemands de façon indue, qu'on n'est pas dans le *Diktat*. Ainsi, «la délégation française à la commission des Réparations a besoin de connaître», en juillet 1920, «les prestations en nature qui ont été reçues de l'Allemagne en exécution des conventions d'Armistice ou du Traité de Paix, c'est-à-dire, postérieurement au 11 novembre 1918»⁵⁶. Dans cette sortie de guerre, l'estimation du coût des réparations et la prise en compte du cadre juridique le plus adéquat est

52. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, État des médicaments et réactifs dont la restitution en nature peut être demandée et dont le service de santé aurait un emploi immédiat, Note pour la direction et services de l'administration centrale, 23 février 1922.

53. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Lettre de l'économiste des hospices de Roubaix, 7 janvier 1919.

54. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Relevé des frais d'hospitalisation du service de santé des Armées pour la durée de la Guerre.

55. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Courrier au ministre du médecin-inspecteur Louy, 3 mai 1922.

56. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Courrier du sous-directeur du Contrôle, 20 juillet 1920.

à la fois le moteur des réorientations politiques de la France et en subit les conséquences⁵⁷. À la suite de la politique d'entente avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne menée par Aristide Briand (16 janvier 1921-12 janvier 1922), l'accord franco-allemand de Wiesbaden signé le 6 octobre 1921 « par MM. Loucheur et Rathenau [facilite] le règlement en nature des échéances allemandes »⁵⁸.

Avec l'arrivée de Poincaré à la tête du cabinet, les négociations se tendent, y compris avec les Alliés⁵⁹. Ces difficultés se traduisent par le fait que « le 27 février 1922, M. Bemelmans, représentant de la Commission des Réparations, [obtient] de l'Allemagne pour les réparations en nature [des Alliés à l'exclusion de la France] une procédure plus simple que celle des accords de Wiesbaden »⁶⁰. L'arrangement Bemelmans-Cuntze du 2 juin 1922 fixe le cadre général des livraisons de marchandises « suivant des contrats de nature commerciale, librement conclus entre fournisseur allemand et destinataire allié, avec homologation presque automatique de la Commission des réparations »⁶¹. Il faut attendre l'accord Gillet du 9 juin pour que la France bénéficie des mêmes conditions⁶². Dès lors, en fonction des situations, il convient, pour les livraisons demandées à l'Allemagne, de définir si elles entrent dans l'arrangement Bemelmans ou si la partie VIII du traité de Versailles doit être appliquée⁶³. D'autre part, l'arrangement Bemelmans rejoint la philosophie du plan Seydoux, lui-même élaboré en 1920-1921, qui repose pour partie sur l'idée de « privilégier les paiements en nature [...] la France [devant] présenter à l'Allemagne, par l'intermédiaire de la Commission des Réparations [...] une liste de produits à fournir, qui était transmise aux industriels concernés »⁶⁴. Cette période de tensions croissantes – qui précède de quelques mois l'occupation de la Ruhr – donne lieu à de nouveaux recensements sur les restitutions en nature à exiger de l'Allemagne pour compensation des saisies dans les hôpitaux des régions envahies. Le Service de santé s'en saisit aussitôt pour avoir accès à des

57. Étienne Weill-Raynal, *La politique française des réparations*, Paris, Nouvelles éditions latines, vol. 1, 1945, p. 144.

58. Charles Rist, « Les Réparations », *Revue d'économie politique*, 37-2 (1923), p. 181-220.

59. Georges-Henri Soutou, « L'année 1922 et les ambiguïtés économiques », in M. Petriccioli, *Une occasion manquée 1922 ? La reconstruction de l'Europe*, Paris, 1995, p. 189-221.

60. Charles Rist, « Les Réparations », *art. cit.*

61. Étienne Weill-Raynal, *Les réparations allemandes et la France*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1947, vol. 2, p. 145 sq. et vol. 3, p. 829.

62. Charles Rist, « Les Réparations », *art. cit.*

63. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Note pour les directions et les services de l'Administration générale, 23 septembre 1922.

64. Stanislas Jeannesson, « Jacques Seydoux et la diplomatie économique dans la France de l'après-guerre », *Relations internationales*, 121 (2005), p. 9-24.

médicaments « rares ou même introuvables sur le marché » et pour lesquels ses besoins risquent de ne pas être couverts par les procédures habituelles d'achat (codéine, adrénaline, digitaline cristallisée,...)⁶⁵. L'urotropine est par exemple cruciale pour le traitement des diarrhées cholériques observées dans le corps expéditionnaire en Russie⁶⁶. Après le plan Dawes en 1924, on réaménage à nouveau la gestion des demandes en nature⁶⁷. Afin d'organiser ses commandes propres le gouvernement français crée alors « un office des prestations en nature chargé de préparer les commandes françaises, de les centraliser, de les transmettre à la Commission des Réparations »⁶⁸.

Dans la première moitié des années 1920, les besoins sont très urgents en Alsace-Moselle évacuée par les Allemands avec tous leurs équipements si bien qu'il y a lieu de prendre dès maintenant toutes dispositions utiles pour pouvoir passer sans délai dès que l'autorisation en sera donnée les commandes de matériels et matériaux prévues par ces accords⁶⁹. Ainsi, l'arrangement répond certes aux demandes allemandes de moratoire mais il est accepté par la France qui y trouve un expédient facilitant le bon fonctionnement de son système sanitaire. La récupération de capacités d'analyses biologiques et bactériologiques est fondamentale au regard des contextes épidémiques déjà évoqués. Il y a urgence pour le Service de santé à se faire d'abord rembourser mais également à récupérer directement des réactifs et des médicaments⁷⁰. L'occupation de la Rhénanie, conformément au traité de Versailles, puis de la Ruhr en 1923 en raison des tensions sur les réparations, permet également à la France de pallier ses carences en matériels sanitaires. Il est intéressant de noter que les choix qualitatifs sont désormais clairement privilégiés. Alors que la France a été confrontée au typhus dans le Rif et qu'elle se déploie en Syrie, les autorités militaires françaises portent un intérêt particulier à l'acquisition de matériel allemand de désinfection au titre des restitutions en nature.

65. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, État des médicaments et réactifs dont la restitution en nature peut être demandée en compensation d'indemnité et dont le service de santé aurait un emploi immédiat, s.d.

66. *Ibid.*

67. SHD, GR 9 NN 7, carton 649, Courrier du Ministre des Affaires Étrangères au Ministre de la Guerre à propos du Comité interministériel restreint sur les prestations en nature, 9 Mai 1925.

68. Charles Rist, « Les réparations », *Revue d'économie politique*, 39 (1925), p. 253-268.

69. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Courrier du ministre des Régions libérées au ministre de la Guerre, 10 janvier 1922.

70. SHD, GR 9 NN 7, carton 648, Service de santé direction du matériel, Note pour la direction du contrôle. Service interministériel des dépenses à l'étranger, Réparations, 29 janvier 1920; SHD, GR 9 NN 7, carton 648, État des médicaments et réactifs dont la restitution en nature peut être demandée en compensation d'indemnité et dont le service de santé aurait un emploi immédiat, s.d.

Les « réparations » versées par l'Allemagne : un effort de plus en plus centré sur les appareils sanitaires en lien avec les besoins opérationnels

Après les longues estimations et négociations de la première moitié de la décennie, ce n'est que dans cette seconde moitié des années 1920 que le Service de santé reçoit des fournitures. Les modalités sont désormais bien établies. La Réserve de guerre établit ses besoins médicaux et sanitaires⁷¹. Ils portent par exemple sur du matériel de laboratoire (boîtes de culture de Petri, burettes graduées, centrifugeurs à main, tubes à essai, lamelles couvre-objets, verres à expériences, etc.). La réponse à ces demandes peut prendre plusieurs formes. Pour les fournitures en nature, des contrats-types sont mis en place, visés et révisés quand il est besoin par le ministère des Finances⁷². Les contrats passés avec des entreprises allemandes peuvent cependant concerner des matériels beaucoup plus courants comme des thermomètres médicaux ou des draps de lit⁷³. Des seringues en verre sont commandées à Max Fleischer⁷⁴ et le ministère de la Guerre indique en 1927 qu'il ne transmettra les demandes de règlements de la société Koewa à la commission des Réparations qu'après avoir reçu la totalité de la commande et avoir contrôlé les matériels réceptionnés⁷⁵. Un second canal repose sur les réparations en termes de contributions budgétaires. Par exemple, le Service de santé reçoit 270 000 marks-or qui viennent d'être prélevés sur une nouvelle contribution allemande qu'il peut ensuite utiliser comme bon lui semble⁷⁶.

La pénurie toujours persistante dans la seconde moitié des années 1920 fait l'objet de propositions d'acteurs privés dans une logique transnationale. L'entreprise parisienne d'import-export L. Nicolas propose au ministère de la Guerre un catalogue d'outils de ses partenaires allemands « d'appareils sanitaires tels que filtres, appareils de stérilisation, installation de machines à désinfecter, etc., et ce, spécialement pour la Syrie ainsi que

71. SHD, GR 9 NN 7, carton 649, Note de l'inspection générale permanente du matériel et des établissements du service de santé du ministère de la Guerre, 4 février 1926

72. SHD, GR 9 NN 7, carton 649, Courrier au ministre de la Guerre du médecin-inspecteur Lascout, 7 octobre 1928.

73. SHD, GR 9 NN 7, carton 649, Courrier de la direction du service de santé aux Directeurs des Approvisionnements, des Fabrications et des Établissements centraux du Service de santé – Ministère de la Guerre, 8 septembre 1926.

74. SHD, GR 9 NN 7, carton 649, Contrat au titre des prestations en nature, contrat de gré à gré pour la fourniture au Service de santé militaire français, 5 février 1926.

75. SHD, GR 9 NN 7, carton 649, Courrier au ministre de la Guerre du médecin-principal Baills, 24 mars 1927.

76. SHD, GR 9 NN 7, carton 649, Bordereau d'envoi de la direction du Service de santé à la direction du Contrôle, 11 septembre 1926.

les colonies»⁷⁷. Le Service de santé des armées s'intéresse effectivement de près aux machines allemandes de désinfection, comme le prouvent les enquêtes sur leurs prix et le recueil de prospectus de différents modèles⁷⁸. Au contraire, le versement dans le domaine public de brevets de l'industrie pharmaceutique allemande lors du traité de Versailles a porté ses fruits dans la seconde moitié des années 1920. Dans une note sur les prestations de ce type en nature, il est noté que «la plupart de ces produits sont aujourd'hui fabriqués par l'industrie nationale et il conviendrait de voir si la mesure [c'est-à-dire les prestations en nature] n'irait pas à l'encontre des intérêts de cette industrie dont on cherche, par ailleurs, à favoriser l'expansion»⁷⁹.

CONCLUSION

Finalement, si le Service de santé des armées n'échappe pas à la démobilisation, les enjeux de son bon fonctionnement immédiat explique l'inscription des infrastructures médicales et des matériels sanitaires dans le prix à faire payer à l'Allemagne. De 1918 à 1923 surtout, on voit un immense effort de l'administration militaire pour estimer ce «prix» médical dont l'Allemagne doit régler la note. Cet effort est mené en parallèle des négociations de paix et doit s'inscrire dans le droit des conflits armés construit avant la Première Guerre mondiale. Ce cadre juridique multiple conduit à des réflexions sur les arbitrages à faire en termes de normes à prendre en compte mais aussi de stratégies administratives pour faire en sorte que ce soit la norme la plus avantageuse qui puisse s'imposer. En réalité, ces conflits de cadres juridiques ne se règlent pas dans la période et prennent même de l'importance après la Seconde Guerre mondiale pour ne se régler qu'avec le traité de Vienne sur le droit des traités en 1969⁸⁰. Progressivement les modalités d'application se dessinent mais sont également recomposées par le processus politique de renégociations des réparations qui court tout au long des années 1920.

77. SHD, GR 9 NN 7, carton 649, Courrier adressé à Louis Painlevé, ministre de la Guerre, 11 avril 1927.

78. SHD, GR 9 NN 7, carton 649, Prospectus de la marque allemande *Maruco* ou des appareils de stérilisation *Fameda* du milieu des années 1920.

79. SHD, GR 9 NN 7, carton 649, Note sur les prestations en nature pouvant être obtenues de l'Allemagne (produits chimiques et pharmaceutiques), non datée mais probablement de 1927-1928.

80. Caroline Fournet, *L'impossible réparation*, Paris, Fayard, 2015, p. 119-152; Olivier Corten, Pierre Klein, *Les conventions de Vienne sur les droits des Traités*, Paris, Bruylant, 2006.

Pour autant, le Service de santé des armées suit toujours la même logique de pouvoir assurer sa robustesse de fonctionnement. En effet, la démobilisation médicale va à rebours d'un contexte où les armées françaises se re-déplient sur des théâtres d'opérations non-nationaux ou non-métropolitains très fortement affectés par des épidémies, venant accroître la tension sur un service qui doit déjà répondre à la sortie de soins des blessés et à la démobilisation humaine des appelés sous les drapeaux. À la fois pour répondre à ses besoins matériels dans ces nouvelles configurations mais sans doute également avec des enjeux de puissance en arrière-plan, on s'aperçoit que le « prix médical » de la guerre pour l'Allemagne est une tentative de démantèlement de son avance en termes de brevets pharmaceutiques mais aussi un transfert de matériels issus de l'industrie, en particulier d'appareils à finalité sanitaire nécessaire à la démarche coloniale impérialiste française. Au contraire, une armée allemande limitée à de l'auto-défense ne saurait avoir les mêmes besoins en termes de soutien sanitaire à de la projection de forces militaires.

HUBERT BONIN

Un essai de comparaison entre les guerres économiques en France au printemps 2020 et à l'automne 1914

Hubert Bonin est professeur émérite et chercheur en histoire économique à Sciences Po Bordeaux au sein de l'UMR CNRS 5113 GRETHA-Université de Bordeaux. Il est spécialiste d'histoire bancaire et financière, ainsi que de l'histoire des entreprises et des organisations tertiaires, de l'esprit d'entreprise et du négoce et de la banque ultramarins – et ce, toujours en reliant l'histoire française aux mouvements et réseaux européens et internationaux.

CETTE CONTRIBUTION ÉTABLIT UNE AUDACIEUSE COMPARAISON entre le lancement d'une mobilisation économique (industrielle, logistique, financière) à l'automne 1914 pour repousser l'offensive allemande et la mise sur pied d'une économie organisée au printemps 2020 afin d'entraver la progression de la Covid-19. Dans les deux cas, des systèmes productifs sectoriels ou régionaux sont construits, des firmes-pivots affirment leur mission d'animation d'un réseau de sociétés, des processus de financement sont imaginés.

THIS PAPER PROPOSES A BOLD COMPARISON between the launch of an economic mobilization (industrial, logistics, financial) in the fall of 1914 to repel the German offensive and the establishment of an organized economy in the spring of 2020 to hinder the progression of the Covid-19. In both cases, sectoral or regional production systems have been built, central firms asserted their mission of facilitating a network of companies, and financing processes were devised.

« La France est en guerre », déclare à la télévision le président de la République le 12 mars 2020, avant d'évoquer ceux qui sont « en première ligne » (le personnel soignant), « en deuxième ligne » (commerce, alimentation, logistique, services d'assistance divers) et « en troisième ligne » (les autres travailleurs, notamment en télétravail). De leur côté, les médias évoquent une « réanimation de guerre ». « Les soldats de l'Institut Pasteur sur le front des épidémies » titre *Le Point* le 14 avril. Jusqu'alors réservé à la lutte contre les causes structurelles du chômage, ce langage martial cible dorénavant la résistance à la crise de la Covid-19. Contrairement à ces affirmations bellicistes, on peut bien sûr arguer que « nous ne sommes pas et nous n'avons jamais été en guerre. On ne conclut pas un armistice avec un virus, pas plus qu'on ne signe de traité de paix avec une épidémie. Elle disparaît ou elle demeure. On l'éradique ou elle revient. Il n'y a pas d'autre alternative. Le risque encouru est que le mal rampe toujours, menaçant pendant de longs mois, capable de ressurgir et à même de briser les espoirs »¹. Pourtant, le recours à un vocabulaire martial suscite un rapprochement entre 1914 et 2020. Dans les deux cas, il faut mobiliser les esprits, concevoir des plans d'urgence, rassembler les forces productives et logistiques, identifier les lacunes des entités devant participer à la « production de guerre », au sein d'un complexe militaro-industriel en 1914 et d'un complexe sanitaire et industriel en 2020, chacun devant accroître la capacité du pays à résister aux « invasions », celles de l'armée allemande et celle du coronavirus.

« La chair et la guerre » sont une fois de plus imbriquées². Au printemps 2020, il faut soudainement traiter une dizaine de milliers de cas de patients infectés par le virus, ce qui exige d'ajouter à la mobilisation et au dévouement

1. Yves Harté, Éditorial, *Sud Ouest*, 17 avril 2020.

2. Michel Goya, *La chair et l'acier : l'invention de la guerre moderne (1914-1918)*, Paris, Tallandier, 2004.

des personnels soignants sur le « front » hospitalier le rassemblement de forces productives et logistiques à « l'arrière-front »³. « Coronavirus : ces PME tricolores en première ligne », titre *Les Échos* le 3 mars 2020 tandis que le président de la République lui-même adopte un ton guerrier dans une allocution le 13 avril, peut-être sous l'influence de son « conseiller pour les questions nationales » Joseph Zimet, l'ancien directeur général de la Mission interministérielle du Centenaire de la Première Guerre mondiale (2012-2019) : « Nous nous sommes mobilisés pour produire et acquérir le matériel nécessaire [pour les hôpitaux...]. Nos entreprises françaises et nos travailleurs ont répondu présent et une production, comme en temps de guerre, s'est mise en place » ; cela aurait pu susciter une nouvelle Union sacrée, mais les divisions politiques l'ont plutôt emporté publiquement, alors que les critiques proférées envers le gouvernement s'effectuaient en 1914 plutôt dans le secret des commissions parlementaires. Ce langage a suscité des réactions hostiles chez certains observateurs, qui l'ont opposé à l'empathie « douce » de la chancelière allemande : « À trop mobiliser le registre militaire face à toute crise, les mots perdent leur sens. Face à l'épidémie comme auparavant pour d'autres situations d'urgence, le recours systématique à la rhétorique guerrière finit par brouiller les rôles et gêner la perception des réalités »⁴.

Néanmoins, l'on pourrait répondre qu'il s'agit d'une « guerre d'usure », voire d'une « guerre de tranchées » et que de nombreuses guerres ont duré de nombreuses années. La lutte contre la Covid-19 pourrait se prolonger quelques semestres ou années. L'intention est de se concentrer ici sur le début de cette « guerre sanitaire », de comparer les situations de mobilisation entre la France du printemps 2020 et celle de l'automne 1914 ; elle ne semble pas (trop) aventureuse et, d'ailleurs, nombre d'articles de presse ont signalé cette similitude⁵. Aujourd'hui, on ne peut gagner la guerre sanitaire sans mener des batailles industrielles et tertiaires ; jadis, on n'aurait pu bloquer l'avancée allemande sans mobiliser l'appareil productif. Les « infrastructures » productives sont essentielles pour alimenter « les fronts » en moyens d'action matériels, tandis que la mobilisation des hommes (soldats, personnel soignant) s'impose dans l'urgence. La mesure du temps est aussi en jeu, dans les deux cas : au début de la Première

3. Ce texte a puisé nombre d'éléments concernant la période actuelle dans la presse (*Le Monde*, *Le Figaro*, *Les Échos*, *Le Parisien*, *Sud Ouest*, *Challenges*, *20 Minutes*, notamment).

4. Bénédicte Chéron, « À trop mobiliser le registre militaire face à toute crise, les mots perdent leur sens », *Le Monde*, 23 avril 2020.

5. Georges Valance l'a même élargi à l'ensemble de la Grande Guerre : « Quand Poincaré était à la place de Macron », *Les Échos-Week-End*, 24 avril 2020.

Guerre mondiale, on s'attendait à une guerre de courte durée, alors qu'elle s'est terminée quatre ans après son déclenchement; pour le coronavirus, on ne croyait pas que le virus atteindrait l'Europe, ni que des foyers de contagion s'y multiplieraient de façon aussi dramatique. Nul, surtout, n'aurait pu imaginer que le confinement toucherait le mode de production, d'échanges et de vie sur une telle durée, en creusant la récession la plus profonde depuis 1945. C'est pourquoi le relatif affolement (devant l'invasion allemande; devant la percée du virus) explique certainement le ton martial employé en mars-avril 2020 tout comme Joffre avait «limogé» en été 1914 les officiers supérieurs jugés trop dénués d'esprit combatif.

Donner le sentiment à l'opinion qu'on doit «tenir bon» sans céder au défaitisme aura été dans les deux cas un levier déterminant afin de maintenir peu ou prou la confiance collective indispensable. Or elle était nécessaire pour éviter l'effondrement en pleine guerre militaire, au cas où une angoisse excessive aurait conduit à la débandade des troupes, tout comme elle est indispensable durant une guerre sanitaire, qui risquerait de briser les liens sociaux de solidarité au cas où la peur ferait perdre leur capacité de résistance et d'engagement aux personnels impliqués et aux aidants familiaux.

L'INTENSITÉ LOGISTIQUE DANS LA GUERRE SANITAIRE

En 1914, la prolongation inattendue du conflit conduit à fédérer les forces de soin et de production à l'échelle du pays, au-delà des schémas de mobilisation initialement dessinés. Il a fallu renforcer les hôpitaux de campagne, faire bouger les soignants sur l'immédiat arrière-front, doté d'ambulances chirurgicales automobiles⁶, multiplier l'équipement matériel et humain en ambulances de campagne, mettre sur pied des camions puis des trains sanitaires d'évacuation vers les hôpitaux de l'arrière – sans parler des morts à transporter –, enfin, installer tous ces blessés dans des hôpitaux surpeuplés, en région parisienne, avant que ne se mettent en place des trains vers d'autres régions, comme la Gironde ou le Limousin⁷;

6. Frédéric Chauvin, Louis-Paul Fischer, Jean-Jacques Ferrandis et al., «L'évolution de la chirurgie des plaies de guerre des membres en 1914-1918», *Histoire des sciences médicales*, 36/2 (2002), p. 157-173; François Olier, «Les autochirs (1914-1918), Genèse d'une épopée», *Médecine et armées*, 30/3 (2002), p. 299-320; Alain Larcen, Jean-Jacques Ferrandis, *Le Service de santé aux armées pendant la Première Guerre mondiale*, Paris, LBM, 2008.

7. Lucien Pitolet, *Sept mois de guerre dans une ambulance limousine (août 1914-février 1915)*, Paris/Lille, Mercure universel, 1933 [En ligne : <http://faurillon.com/soins.html>].

la Suisse elle-même a accueilli nombre de militaires français⁸. Il a fallu constituer d'énormes stocks de médicaments, de lits, de blouses, etc. Les circuits logistiques s'avèrent alors essentiels : collecte chez les industriels, entreposage, diffusion dans les établissements. En 2020, un premier indice de rapprochement entre les deux guerres sanitaires aura été l'installation par l'armée d'un hôpital de campagne au cœur du foyer de contamination de Mulhouse, actif à côté de l'hôpital dès le 23 mars grâce à la chaîne de ravitaillement sanitaire du Service de santé des armées de la base de Chanteau, près d'Orléans⁹. Plus largement, des camions de Geodis, la filiale de transport routier de SNCF, ont géré de façon centralisée et intensive la répartition de masques ou autres produits vers les pôles secondaires de répartition, avec des pharmacies têtes de pont, au profit des hôpitaux, des médecins et des divers soignants. La guerre logistique devient elle aussi intense, avec d'abord des ambulances, publiques et privées¹⁰, pour conduire les contaminés dans les hôpitaux, puis des trains sanitaires, des avions, des hélicoptères afin de transférer des patients en province ou en Allemagne.

Pour ce qui touche à l'approvisionnement matériel au sein d'un mode de production globalisé, le fret aérien est encore plus essentiel. Des équipements médicaux sont envoyés par la France en Italie ; des avions-cargos ramènent des tonnes de masques de Chine¹¹. Air France relance ses vols avec Hong Kong et la Chine à la mi-avril dans des avions de passagers reconvertis en cargos par le biais du remplissage de leur soute. Au plus près des citoyens, des ambulances de proximité publiques (SMUR, pompiers) comme privées et les voitures des infirmiers et infirmières ou de divers soignants fourmillent sur tous les petits fronts de la guerre de détection ou de soin. La logistique de la communication est elle aussi en jeu. En 1914, on a pris conscience du rôle clé joué par les réseaux de TSF (télégraphie sans fil), de télégraphe filaire ou de téléphone entre les unités du front, entre celles-ci et l'état-major, etc. Aujourd'hui, la bonne marche des réseaux

8. Roman Rossfeld, Thomas Buomberger, Patrick Kury (dir.), 14/18. *La Suisse et la Grande Guerre*, Baden, Hier und Jetzt, 2014. La Confédération a aussi abrité des milliers de prisonniers de guerre détenus par la France (Thomas Bürgisser, « L'humanité comme raison d'État. L'internement des prisonniers de guerre étrangers en Suisse pendant la Première Guerre mondiale », in R. Rossfeld, T. Bueomberg, P. Kury (dir.), *La Suisse et la Grande Guerre ... op. cit.*, p. 266-289).

9. « L'hôpital de campagne de Mulhouse s'est révélé être un véritable "défi logistique" », *Hospimedia*, 7 avril 2020 [En ligne : <https://www.hospimedia.fr/actualite/articles/20200407-equipement-l-hopital-de-campagne-de-mulhouse-s>].

10. Dominique Malécot, « L'épidémie pourrait soulever une vague de restructurations chez les ambulanciers », *Les Échos*, 14 avril 2020.

11. « La cargaison de masques et de matériel médical du vol *Qatar Airways* s'est retrouvée entreposée sur le site de Bolloré Logistics, l'un des opérateurs du pont sanitaire mis en place entre des usines chinoises et la France », in « Le fret aérien ne connaît pas la crise », *Le Journal du dimanche*, 12 avril 2020.

numériques est tout aussi essentielle : les techniciens des entreprises des télécoms (notamment Orange) entretiennent les circuits, eux-mêmes surchargés par les effets du confinement et le télétravail. Nombre d'hôpitaux doivent ajouter des équipements numériques afin d'augmenter les capacités de téléconsultation ou raccorder des fibres optiques.

Les DIRECTE (directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) sont submergées par les demandes de paiement du chômage partiel et confient le traitement des données à des prestataires, comme ASP (Agence de services et prestations) en Bretagne : d'énormes volumes de données circulent ainsi en avril 2020. L'enseignement à distance a prospéré par le biais de divers circuits, organisés par l'Éducation nationale ou improvisés. La révolution numérique, l'un des leviers de la troisième révolution industrielle, est une arme de cette guerre économique tout comme la TSF en 1914, partie prenante de la deuxième révolution industrielle : il a fallu en urgence distendre les capacités de flux et de stockage (*clouding*) numériques. L'un des objectifs de ces mises en réseaux était de permettre de maintenir l'aptitude à travailler des salariés engagés dans la machine de guerre productive ou dans celle du ravitaillement en biens de consommation de base.

UN SENTIMENT D'URGENCE

En 1914, au lieu d'une production de 10 000 obus de 75 par jour, l'état-major sollicite un bond à 100 000, car chaque grosse batterie de quatre pièces en consomme environ un millier chaque jour¹². Par ailleurs, la vision stratégique de la guerre telle qu'elle avait pris corps en 1912-1914 n'avait pu prendre en compte la perte des territoires du Nord-Est où se trouvaient des usines et des mines déterminantes pour les chaînes de production. Sur les trois établissements publics fabriquant des explosifs, celui situé dans le Pas-de-Calais doit être évacué dès août; de son côté, la seule usine produisant du phénol, installée à Dombasle, en Lorraine, est bombardée par des obus allemands en août.

Non seulement le plan de mobilisation approuvé en 1913 ne prévoit aucun lancement de production nouvelle pour le matériel de guerre, mais les 50 000 ouvriers maintenus à l'atelier, dans trente entreprises seulement, sont supposés n'assurer que la reprise partielle et progressive

12. Musée de la Grande-Guerre du Pays de Meaux (dir.), *Un milliard d'obus, des millions d'hommes*, Paris, Liénart, 2016.

d'un nombre limité de fabrications : la production de poudre B doit passer de 16 à 24 tonnes par jour en deux mois, puis rester stabilisée à ce chiffre ; les stocks de matières premières permettent d'usiner seulement un total de 600 000 obus de 75 et 10 000 obus de 155, la production devant atteindre son rythme de croisière dix semaines après la mobilisation¹³.

Les poudreries conservent leur effectif du temps de paix avec 7500 hommes, les établissements de l'Artillerie reçoivent 7000 auxiliaires et 1200 non mobilisables en remplacement des ouvriers partis aux armées, pour atteindre 27 000 hommes, l'industrie privée travaillant pour la défense nationale bénéficiait de 2500 sursis d'appel pour un effectif de 15 000 hommes¹⁴. Ces insuffisances expliquent les goulots d'étranglement qui freinent la réactivité de l'artillerie, qui doit épuiser ses stocks et dépend avec angoisse et impatience de la montée en puissance de l'outil de production, d'où des échanges de courriers multiples entre les généraux des fronts et l'état-major, puis entre celui-ci et les industriels.

En février-mars 2020, on a soudain été confronté aux effets négatifs de la stratégie de maîtrise des coûts imposée au système hospitalier public depuis la loi de 2009, ainsi qu'aux EHPAD gérés par des groupes privés français et internationalisés¹⁵. Même si elle s'inscrivait dans une logique, compréhensible, de rééquilibrage des budgets hospitaliers et de rationalisation des choix budgétaires, cette stratégie de quasi-déflation s'est avérée catastrophique quand a éclaté la crise sanitaire et surtout quand s'est imposée la rupture des approvisionnements classiques. Aussi chaque intervention des responsables de l'Exécutif insiste-t-elle sur les efforts engagés pour compenser la disparition de gros stocks étatiques de masques au milieu des années 2010 au profit d'une décentralisation entre les mains des divers secteurs publics et privés, pour dénicher des lits de réanimation et l'ensemble des médicaments et matériels nécessaires aux « combats » menés dans les hôpitaux. Gel hydroalcoolique, curare, sous-produits des médicaments, masques chirurgicaux, tests, tout manque. Il faut donc enclencher des processus de production en toute urgence et effectuer un restockage massif au profit tout d'abord des hôpitaux et des professions médicales. Les respirateurs et ventilateurs sont ainsi au cœur des dispositifs de lutte

13. Rémy Porte, *La mobilisation industrielle, « premier front » de la Grande Guerre ?*, Paris, 14-18 Éditions, 2005.

14. *Ibid.*

15. « Ces dernières années, les mêmes consignes circulaient dans tout le système médical français, privé ou public : tenir les budgets, ne pas faire de stocks, externaliser un maximum de postes, louer les équipements (maintenance comprise) plutôt que les acheter » : propos du directeur du centre médical Sainte-Anne, à Mulhouse, cités par Florence Aubenas (« Bienvenue en Alsace, à Coronaland », *Le Monde*, 26 avril 2020).

sanitaire dans les hôpitaux : « Avant la crise sanitaire, les hôpitaux français, équipés d'environ 5 000 ventilateurs médicaux, en commandaient entre 1 000 ou 1 500 par an. Aujourd'hui, "on nous en demande des centaines chaque semaine", témoigne Christophe Hentze, le directeur général France de *Löwenstein Medical*, un fabricant allemand de ce type d'équipement, au micro de *FranceInfo* ce 17 mars »¹⁶.

C'est également au son du canon qu'un système productif prend corps afin de fabriquer des masques. Au déclenchement de la crise sanitaire, le pays aurait disposé d'un stock public de 117 millions de masques, face à une consommation de cinq millions par semaine par le système hospitalier et médical et à une production de quatre millions par semaine. Mais la consommation hebdomadaire a bondi à 45 millions à la mi-avril tandis que la production s'accroissait à huit millions et que des achats de 81 millions avaient été effectués en un mois : on ressent bien ce sentiment d'urgence sur ce front spécialisé. Aussi, de plus en plus de petites sociétés textiles se mettent à produire des masques, d'où le travail intensif d'ouvrières comme en 1914-1918, quand des milliers de TPE-PME s'étaient spécialisées dans la production de pièces adaptées aux besoins des armées. Les cas fourmillent en avril-mai : des ateliers textiles préservés dans le Pays basque se lancent dans les masques¹⁷; à la mi-avril, le hall des expositions de La Teste accueille 120 femmes volontaires recrutées parmi la population et les dote d'une machine à coudre. Un spécialiste charentais d'emballage plastique alimentaire, Next emballages¹⁸, se reconvertit provisoirement dans la fabrication de 100 000 masques par jour, avant d'atteindre 300 000, etc. Même le géant du pneu Michelin investit dans la fabrication de masques; c'est qu'il connaît déjà quelque peu le textile puisque « les pneus intègrent des textiles hautement technologiques »¹⁹ avant de grimper à 400 000 par semaine sur dix sites européens, dont La Combaude en France (dans le Puy-de-Dôme).

Quelque 90 entreprises fabriquent des masques à la mi-avril, puis 242 à la fin du mois, et elles parviennent à satisfaire alors à la moitié des besoins du pays. On voit par conséquent se tisser de mini-systèmes productifs locaux structurés autour de processus amont-aval, dans l'improvisation de cette mobilisation effectuée en quelques semaines ou mois, selon les cas, en fonction du degré de souplesse des entités soudain rassemblées de façon informelle mais efficace. « Deux nouvelles catégories de masques à usage

16. Kevin Poireault, « Comment la France essaie d'éviter la pénurie de respirateurs artificiels », *IT Industrie & technologies*, 18 mars 2020.

17. Odile Faure, « Derrière le masque, un savoir-faire local », *Sud Ouest*, 21 avril 2020.

18. Hélène Rietsch, « 100 000 masques jour pour débiter, un défi industriel », *Sud Ouest*, 11 avril 2020.

19. Anne Feitz, « Comment Michelin va fabriquer des millions de masques », *Les Échos*, 15 avril 2020.

non sanitaire ont ainsi été créées. Un appel à propositions a été lancé par la Direction générale des entreprises, pour mobiliser les industriels du textile. À ce jour, 84 entreprises ont répondu favorablement et 172 prototypes de masques en tissu ont été testés positivement²⁰. La Puissance publique, en 2020 comme en 1914, fait appel aux syndicats professionnels afin qu'ils répertorient les capacités techniques et productives afin que soient passées les commandes dans le cas de marchés publics structurés au niveau des qualités, des prix et des volumes.

FROTTEMENTS, APPROXIMATIONS, ATERMOIEMENTS

En 1914, les dirigeants français savaient qu'un conflit européen était possible et disposaient d'un instrument de guerre assez bien préparé et des stocks de munitions pour combattre deux ou trois mois au rythme des guerres antérieures²¹; mais ils ont été surpris par la consommation effrénée de matériels et, évidemment, par la stratégie ennemie. En 2020, les Pouvoirs publics ont longtemps ignoré ou nié, selon les évaluations des commissions parlementaires de juin-juillet 2020, la réalité ou la gravité de la pandémie et le fait qu'ils ne disposaient que d'un instrument sanitaire fortement dégradé depuis quinze ans, avec des stocks d'équipements et de consommables dérisoires. Dans les deux cas, les délais pris par la technos-structure à percevoir les signaux d'alarme montant du terrain (recul des armées; percée de la contamination), à prendre des décisions (réorganisation stratégique; réorganisation de l'appareil hospitalier) et à redescendre vers les réalités à travers des procédures jugées trop bureaucratiques ou ayant gardé le rythme trop tranquille des décisions en temps de paix, ont entraîné des pertes sensibles : replis devant la poussée «ennemie» (militaire ou sanitaire), pertes humaines ou gaspillages²². Or, en assumant des comparaisons militaires au cœur de cette guerre sanitaire, sous la houlette du «chef d'état-major» (le directeur général de la santé, Jérôme Salomon) et du «ministre de la Guerre» Olivier Véran (ministre de la

20. Patrick Roger, «Pour Christophe Castaner, la réquisition par l'Etat de masques destinés aux régions est "inadmissible"», *Le Monde*, 11 avril 2020.

21. Clotilde Druelle-Korn, «La Première Guerre mondiale et la mobilisation économique», in J.-C. Dumas (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, 2010, p. 1287-1291; François Vauvillier, Pierre Touzin, *Les canons de la victoire, 1914-1918*, t. 1 : «L'artillerie de campagne», Paris, Histoire & Collections, 2006; Guy François, *Les canons de la victoire, 1914-1918*, t.2 : «L'artillerie lourde à grande puissance», Paris, Histoire & collections, 2008; *Les canons de la victoire, 1914-1918*, t. 3 : «L'artillerie de côte et l'artillerie de tranchée», Paris, Histoire & collections, 2010.

22. Je remercie Pierre Mounier-Kühn pour ses observations concernant ces différences initiales.

Santé), les officiers (médecins, gestionnaires) et fantassins (tous les soignants, quelle que soit leur position hiérarchique) du front hospitalier ne pourront vaincre la Covid-19 sans que ne soit gagnée la bataille de l'arrière-front, celle des productions destinées à alimenter les fronts eux-mêmes²³. Leurs équivalents de 1914, Joseph Joffre et Alexandre Millerand²⁴ (avec son chef de cabinet Edmond Buat²⁵), ont pris tout à coup conscience de la supériorité mécanique allemande en constatant le massacre des poilus sur les champs de bataille des offensives de masse, précédées en effet d'un pilonnage d'obus et marquées par des tirs intenses de mitrailleuses.

Cette lucidité a débouché sur la construction d'un système semi-centralisé de gestion de l'économie, que ce soit à l'automne 1914 après les réunions mixtes tenues entre militaires et industriels à Bordeaux²⁶, ou au printemps 2020, quand hauts fonctionnaires et patrons ont réfléchi ensemble sur les modes de stimulation rapide des capacités productives en France ou quand les autorités hospitalières et médicales ont construit en hâte un système de traitement des malades contaminés. Pourtant, l'on aura peiné parfois à déterminer en 2020 quel a été le « paradigme stratégique français » face à la venue de cette pandémie tant la Puissance publique a pu paraître « surprise » en janvier-mars, ce qui n'a pu manquer d'évoquer le « frottement clausewitzien » qui marque toute guerre, c'est-à-dire « un ensemble d'entraves multidimensionnelles qui rend la conduite d'un conflit éloignée de toute idée d'infaillibilité »²⁷ : informations décousues et contradictoires, injection récurrente de nouvelles données à prendre en compte, parfois erreurs d'inattention vis-à-vis de faits en cours d'émergence, souvent imprévisibles, d'où une impression de « brouillard ». « La grande incertitude des données de la guerre est une difficulté particulière, car toute action doit, dans une certaine mesure, être planifiée dans une semi-obscurité qui, le plus souvent, à la manière d'un brouillard ou d'un clair de lune, donne aux choses des dimensions exagérées

23. John Williams, *The Home Fronts: Britain, France and Germany, 1914-1918*, Londres, Constable, 1972.

24. Jean-Louis Rizzo, *Alexandre Millerand. Socialiste discuté, ministre contesté et président déchu (1859-1943)*, Paris, L'Harmattan, 2013.

25. Edmond Buat, *Journal du général Buat, 1914-1923*, éd. F. Guelton, Paris, Perrin / Ministère de la Défense, 2015; Hubert Bonin, « La leçon de Buat en 1914-1920. Du général au manager », *Revue historique des armées*, 293 (2018), p. 76-95.

26. John Godfrey, *Capitalism at War: Industrial Policy and Bureaucracy in France, 1914-1918*, Leamington Spa, Berg, 1987; Clotilde Druelle-Korn, « La Première Guerre mondiale et la mobilisation économique », in J.-C. Daumas (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français...op. cit.*, p. 1287-1291.

27. Olivier Desfachelles, « Permanence et dépassement des concepts de friction et de brouillard : le paradigme clausewitzien et la guerre civile américaine (1861-1865) », *Stratégique*, 110 (2015/3), p. 15-30; Carl von Clausewitz, *De la guerre*, trad. N. Waquet, Paris, Rivages poche, 2014.

ou anormales»²⁸. En 1914 comme en 2020, toute planification conçue en réaction aux fluctuations des offensives de «l'ennemi» a dû rester réactive pour ne pas compromettre l'adaptation aux circonstances : «Dans la guerre, tout est simple, mais la chose la plus simple est difficile»²⁹. Le cas le plus expressif de tels «frottements» est celui des tests³⁰ puisque la capacité d'en effectuer massivement, y compris dans les départements ou les foyers les plus touchés par le virus, était fort réduite. C'est seulement le 5 avril qu'un décret et un arrêté lèvent le verrou réglementaire : dans le contexte de la crise, les laboratoires vétérinaires et les laboratoires publics de recherche peuvent être réquisitionnés par la préfecture pour rechercher le SARS CoV-2, sous la supervision d'un laboratoire de biologie ou d'un centre hospitalier. Il a fallu encore faire agréer les kits de détection utilisés dans ces laboratoires et négocier des conventions, d'où environ un mois et demi de retard par rapport au début de la crise, avec seulement dix-sept laboratoires agréés au 20 avril ; les laboratoires publics de l'Enseignement supérieur et de la recherche pâtissent des mêmes blocages³¹. Dans plusieurs régions, les agences régionales de santé (ARS) ont interdit à de nombreux laboratoires de biologie médicale privés, en capacité de faire les tests Covid, de les effectuer.

En 1914, les diverses directions du ministère des Armées et le ministère de l'Industrie ont eu du mal à agir en cohérence et à partager les informations à propos des besoins des armées et des capacités de production : quel type d'artillerie ? Quel type de munitions ? Et quelles quantités ? En 2020, des luttes d'influence ont surgi entre les préfectures, les ARS, les CHU, comme si quelque esprit bureaucratique avait entravé l'esprit d'entreprise ou d'initiative, comme l'ont relaté des responsables interrogés par les deux commissions d'enquête parlementaire. L'addition de comportements reflétant «l'inertie» tant analysée par les économistes des organisations ne peut constituer un véritable «système», même si des ARS ont pu paraître comme des boucs émissaires de la crise sanitaire³². Or la majorité d'entre elles ont agi en tant que coordinatrices de la gestion de celle-ci sur le terrain et ont pu en sortir en changeant une image de marque confondue auparavant avec une réputation de rationalisation

28. Carl von Clausewitz, *De la guerre*, livre II.

29. *Ibid.*, livre I.

30. «Difficultés d'approvisionnement, atteroiements du gouvernement, corporatismes et blocages réglementaires ont fait perdre de précieuses semaines au pays», in S. Foucart, S. Horel, «Tests : pourquoi la France a pris autant de retard», *Le Monde*, 25 avril 2020.

31. *Ibid.*

32. Rémi Dupré, Pierre Jaxel-Truer, Samuel Laurent, «Les ARS, bouc émissaire de la crise sanitaire», *Le Monde*, 26 avril 2020.

budgetaire rigoureuse. L'acuité des débats dans les émissions télévisées entre experts et dans la presse a nourri les représentations citoyennes de la crise : il semblait que la coordination entre les différents pôles d'analyse et de décision manquait de fluidité, voire de transparence. On s'en est pris à la verticalité de l'exercice du pouvoir : « Soudainement mis sous tension, le système administratif, davantage formaté pour la gestion, a eu du mal à s'adapter. Toutes sortes de lourdeurs sont apparues, qui n'étaient pas seulement liées à la nécessité de s'assurer de la fiabilité des tests : respect excessif des procédures, désir de protéger telle ou telle citadelle [de recherche], ou manque de dialogue entre les préfetures et les agences régionales de santé. Près d'un précieux mois a été perdu »³³.

Paradoxalement, les commissions du Parlement, en plein cœur du recul des troupes françaises en 1914, ont conduit un travail d'investigation permanent et approfondi, dans le cadre d'un réel régime parlementaire, alors que les élus sont plutôt restés spectateurs des attermoissements du pouvoir exécutif en 2020, avant la constitution de deux commissions d'enquête parlementaires au début de l'été. Cette prudence centralisatrice a pu aussi freiner certains flux de données, avant que le Conseil scientifique ne soit créé le 11 mars pour leur donner quelque fluidité³⁴. Constituer ce comité d'experts, aussi controversé qu'il ait été dans certains milieux sanitaires, reprenait d'ailleurs l'expérience de 1914 quand se cristallisaient des nœuds de réflexion collective en leviers des décisions ensuite prises au sommet³⁵. Désormais, pendant le conflit, les ministères concernés (Guerre, Armement, Fabrications de guerre, Innovation, Ravitaillement, Transports), les états-majors et directions spécialisées (Fabrications de guerre, Aviation, etc.) et les industriels, en direct et aussi par le biais du Comité des forges, travaillent de conserve. Ils définissent les programmes de production et de recherche, les rythmes et cadences de fabrication, la répartition des commandes entre les grandes firmes et les groupements de production.

33. « Les leçons de la pénurie des tests », *Le Monde*, 26 avril 2020.

34. « Ce Conseil scientifique se réunit tous les jours, physiquement ou par téléphone, et ses avis sont publics et disponibles en ligne. "Totement indépendant", le comité peut être saisi par le ministère de la Santé, mais il peut également s'autosaisir d'une question. Il s'appuie aussi sur des travaux, publiés ou non, de chercheurs étrangers, et peut également inviter des experts extérieurs », *Wikipedia* [En ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_scientifique_Covid-19].

35. John Godfrey, *Capitalism at War: Industrial Policy and Bureaucracy in France, 1914-1918*, Leamington Spa, Berg, 1987; Hervé Joly, « Les dirigeants des grandes entreprises françaises dans l'économie de guerre. Essai de synthèse », *Guerres mondiales & conflits contemporains*, 267 (2017/3), p. 5-16.

DES FIRMES-PIVOTS EN TÊTES DE SYSTÈMES PRODUCTIFS SECTORIELS

Lors de réunions de ministres, d'industriels et d'officiers à Bordeaux³⁶ en septembre-octobre 1914, un premier plan de mobilisation industrielle est défini : on bâtit au son du canon une « économie administrée » semi organisée. Ainsi se multiplient de gros « marchés de guerre »³⁷. L'entreprise Commentry-Fourchambault-Decazeville reçoit par exemple une commande de 120 000 obus dès octobre ; puis Citroën conclut une grosse commande en janvier 1915, pour un million d'obus. L'objectif de 100 000 obus par jour est atteint dès l'été 1915, soit qu'on ait augmenté les capacités de lignes de production classiques, soit qu'on ait réorienté des équipements vers cette nouvelle spécialité, soit que, comme chez Citroën, l'on ait créé une nouvelle usine, quai de Javel, à Paris.

L'essentiel est la création de « consortiums » : des « firmes-pivots »³⁸ (*hub firms*) sont investies de la mission de monter des systèmes productifs sectoriels, au niveau national. Elles confédèrent des fournisseurs et sous-traitants permanents dans le cadre des marchés de guerre : elles répartissent les fabrications, gèrent le calendrier des flux internes, définissent les normes de qualité et en vérifient l'application grâce à de nombreux tests. Elles-mêmes trouvent des correspondants, car des groupes régionaux d'industriels se structurent pour définir une planification empirique et déconcentrée de ces efforts de guerre productive. Ils travaillent avec les sous-traitants des groupes nationaux, ou eux-mêmes traitent avec l'État avec leurs propres marchés de guerre. Enfin, sont mis sur pied des consortiums pour les importations de matériaux et biens d'équipement.

Désormais, pendant le conflit, les ministères concernés, les états-majors et directions spécialisées et les industriels (comme Schneider³⁹ ou Renault) agissent de concert. Humbert de Wendel est quant à lui envoyé

36. Hubert Bonin, « Bordeaux, capitale de la mobilisation industrielle (20 septembre 1914) », *Guerres mondiales & conflits contemporains*, 255 (2014), p. 80-98.

37. Gerd Hardach, « La mobilisation industrielle en 1914-1918 : production, planification et idéologie », in P. Fridenson (dir.), *L'Autre Front, Cahiers du Mouvement social*, 2 (1977), p. 81-109 ; « The Economics of World War I: An Overview », in S. Broadberry, M. Harrison (dir.), *The Economics of World War I*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005 ; Patrick Fridenson, Pascal Griset (dir.), *L'industrie française dans la Grande Guerre*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France-IGIPDE, 2018.

38. À propos de cette notion de firme-pivot au sein de la chaîne d'approvisionnement (en anglais : *supply chain management*), voir Frédéric Mazaud, « De la firme sous-traitante de premier rang à la firme-pivot. Une mutation de l'organisation du système productif », *Revue d'économie industrielle*, 2006, 113/1 (2006), p. 45-60.

39. Hubert Bonin, *La firme Schneider dans la guerre industrielle en 1914-1918*, Paris, Les Indes savantes, 2019.

en Grande-Bretagne pour coordonner la mobilisation des métallurgies des deux pays. Ces responsables définissent les programmes de production et de recherche, les rythmes et cadences de fabrication, la répartition des commandes entre les grandes firmes et les groupements de production. Évidemment, le démarrage exige ajustements et délais : « Plus la fabrication est complexe et comporte un nombre important de pièces fines, d'étapes successives, et plus ce délai de mise en route peut être long, contredisant toutes les prévisions de livraisons aux armées »⁴⁰. Plus tard, en 1915-1916, Albert Thomas et Louis Loucheur sont appelés à devenir les leaders d'une mobilisation industrielle intense.

Le même principe de firme-pivot est utilisé à propos de la fabrication des respirateurs, indispensables aux chambres de réanimation. Le 31 mars 2020, un premier consortium est bâti sous la conduite d'Air liquide, regroupant le constructeur automobile PSA-Peugeot, le fabricant d'équipement automobile Valeo et le spécialiste d'électrotechnique Schneider – qui n'a plus de rapport avec le Schneider de 1914-1918... Il s'engage à produire 10 000 respirateurs en cinquante jours. Le groupe *Air Liquide Healthcare* dispose déjà de deux usines, à Antony et près de Pau, d'où un capital d'expérience qui en fait la firme-pivot, destinée à superviser « une chaîne d'approvisionnement auprès de plus de 140 sous-traitants pour livrer les quelque 300 à 400 composants inclus dans ces appareils »⁴¹. Ce groupe incarne le « patriotisme économique » conquérant puisqu'il s'appuie sur *Air Liquide Medical Systems*, créé en 2009 par la fusion de trois sociétés française, italienne et indienne, en symbole d'une logique stratégique de globalisation, mais avec le maintien d'unités en France; l'esprit de guerre vit là aussi avec ardeur. Néanmoins, il faut plusieurs semaines pour que ces élans de mobilisation industrielle impulsent la production, alors que les responsables sanitaires, les experts et l'opinion font preuve d'impatience.

En parallèle, au sein de son usine de Poissy, son confrère PSA consacre un petit atelier, l'îlot Osiris, du nom du modèle de respirateur, monté en quelques jours, à la fabrication exceptionnelle du cœur mécanique de respirateurs⁴² avant sa livraison à l'usine d'Air Liquide à Antony. Aujourd'hui, l'agilité s'exprime dans un mouvement de reconversion improvisé : « PSA, Dyson... L'industrie entame une reconversion express pour produire des respirateurs [...]. En période de pandémie, les industries s'engagent

40. R. Porte, *La mobilisation industrielle ... op. cit.*

41. Anne Bauer, « Coronavirus : l'industrie lance la bataille pour l'oxygène et les respirateurs artificiels », *Les Échos*, 31 mars 2020.

42. Éric Béziat, « Avec la fabrication de respirateurs, PSA expérimente la production intensive au temps du coronavirus », *Le Monde*, 22 avril 2020.

dans l'effort de guerre. Ces derniers jours, de nombreuses industries du secteur automobile notamment ont annoncé qu'elles allaient produire des respirateurs⁴³. Chez Renault, «une petite équipe s'est engagée dans une course contre la montre pour fabriquer le plus rapidement possible des respirateurs. Pour réussir ce défi, la marque s'est appuyée sur certains de ses fournisseurs traditionnels : Michelin a travaillé sur les joints tandis que STMicroelectronics s'est occupé des cartes électroniques. Pour le reste, Renault a utilisé son expertise en matière de logistique, d'achat et a même profité de l'expertise technologique de certains membres de son équipe de F1. Le résultat semble payant puisque la firme espère démarrer la fabrication dans son centre de recherche au Technocentre de Guyancourt près de Paris dès la fin de cette semaine, d'abord en 3D à raison de quelque 350 respirateurs, puis en série en large quantité dès que ce sera possible⁴⁴. Peu à peu, ces îlots industriels innovateurs constituent un archipel efficace de production de matériels spécialisés.

L'AGILITÉ AU SERVICE DE LA RECONVERSION IMPROVISÉE

Au-delà de ces branches d'activité de forte valeur ajoutée, en 1914-1915 comme en 2020, nombre d'entreprises reconvertissent en urgence leur chaîne de production dans plusieurs industries courantes. Le secteur textile⁴⁵ se met à fabriquer des articles destinés aux hôpitaux (bandages, vêtements, etc.), à l'artillerie (tissus de coton que les poudreries utilisent pour fabriquer de petits sacs d'explosif propulsif, les gargousses, avant son logement dans les obus des gros canons dans les usines d'armement), à l'aviation (dont les ailes sont en tissu tendu sur l'armature métallique), aux soldats (bandes molletières), etc. De même, le secteur de la mécanique fourmille de PME qui s'insèrent dans la machine de guerre pour élaborer des pièces d'armements ou des obus. La création de l'Office des produits chimiques le 17 octobre 1914 vise à fédérer les forces des industriels afin d'intensifier leurs fournitures aux fabricants d'explosifs notamment.

En 2020, au-delà des masques et des respirateurs, la réactivité concerne avant tout l'accroissement rapide des volumes de produits sanitaires au sein

43. *L'Express*, 30 mars 2020.

44. *Caradisiac*, 30 mars 2020.

45. Jean-Claude Daumas, «L'industrie lainière dans la guerre (1914-1918) : anatomie d'une mobilisation», in *L'industrie dans la Grande Guerre (colloque des 15 et 16 novembre 2016)*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2018, p. 465-478; Albert Aftalion, *L'industrie textile en France pendant la guerre*, Paris, Presses universitaires de France, 1920.

des entreprises spécialisées, qui intensifient leur production, avec même des horaires en continu parfois, jour et nuit et le week-end. Par exemple, Rozen, à Lamballe, et Mulliez-Fleury, à Cholet, augmentent leurs livraisons de blouses médicales. Cooper, premier fournisseur des pharmacies françaises en gel hydroalcoolique, multiplie sa production par neuf et a reçu un don de 70 000 litres d'alcool de la part du groupe de spiritueux Pernod Ricard.

Paul Boyé technologies accroît ses livraisons de masques chirurgicaux car cela fait partie de ses spécialités (à Labarthe-sur-Lèze, au sud de Toulouse). Or elle date de 1914 : « La mobilisation en 1914 de l'atelier de tailleur de Pierre Boyé pour réaliser les capotes bleu horizon marque le début d'une aventure industrielle consacrée à la fabrication d'uniformes et d'équipements de protection administratifs et militaires ». Les rares fabricants tricolores sont débordés, et ils doivent accélérer les cadences et accroître rapidement les volumes produits, malgré des difficultés d'approvisionnement en amont tout le long de la chaîne de ce mini-système productif.

INNOVER

L'urgence et l'improvisation ne constituent pas des conditions propices à l'innovation, qui exige des processus d'expérimentations et d'ajustements sur le moyen terme. Pourtant, dès le dernier trimestre 1914, l'état-major incite par exemple les firmes d'armement à améliorer la fiabilité des canons, trop soumis au risque d'explosion ou de blocage, à concevoir des produits chimiques améliorant les techniques de l'artillerie ou des huiles assurant un bon fonctionnement des matériels. Les chaînes de sociétés classiques ou en cours de maturation deviennent des filières de circulation des améliorations de procédés. Aussi l'innovation s'affirme-t-elle rapidement comme un levier de la machine de guerre⁴⁶, y compris d'ailleurs sur le champ des batailles sanitaires⁴⁷.

46. Voir Anne-Laure Anizan, « La politique des inventions intéressant la défense nationale au cœur des reconfigurations de l'État en guerre », in P. Fridenson, P. Griset (dir.), *L'industrie française dans la Grande Guerre ... op. cit.*; Gabriel Galvez-Behar, « Brevets en guerre : sciences, propriété industrielle et coopération interalliée pendant la Première Guerre mondiale », in *ibid.*; Pascal Griset, « Académie des sciences et mobilisation industrielle », in *ibid.*

47. Anne Rasmussen, « Mobiliser, remobiliser, démobiliser : les formes d'investissement scientifique en France dans la Grande Guerre », in *Historial de la Grande guerre, Le sabre et l'éprouvette. L'invention d'une science de guerre, 1914-1939, 14-18 Aujourd'hui, Today, Heute*, Paris, Viénot, 2003, p. 49-59; Anne Rasmussen, « Au nom de la patrie. Le "miracle des laboratoires français" pendant la Grande Guerre », *La Recherche*, hors-série : *La science et la guerre*, avril-juin 2002, p. 27-31.

Sans entrer dans le détail, un développement des recherches devient indispensable au printemps 2020. Il faut dénicher des tests fiables et adaptés aux divers usages, soit pour détecter les cas de contamination dans l'immédiat, soit pour anticiper sur les besoins que crée le déconfinement afin d'assurer une détection rapide des personnes contaminées. On entame des recherches sur la gamme de produits médicaux les plus pertinents (d'où la polémique autour de la chloroquine) et l'on se lance sur la piste de futurs vaccins, en France mais aussi en coopération avec d'autres pays, notamment européens. Une telle collaboration européenne constitue dès lors une différence de taille entre 2020 et 1914 puisque les débuts de la Grande Guerre s'appuient sur les innovations, notamment industrielles (à propos d'abord des explosifs), enclenchées dans chaque pays, d'autant plus que la France met la main sur les brevets et les usines dépendant des firmes allemandes sur son territoire.

Sur ces trois champs thématiques, la « recherche collaborative » devient le maître mot, en une forme de « recherche-action » partenariale orientée vers une appropriation commune des données, des acquis et, à terme, des résultats éventuels. Plusieurs pôles s'associent ainsi en avril 2020 pour mettre au point un médicament capable d'arrêter « l'orage de cytokine », l'inflammation pulmonaire, qui peut soudain surgir chez un contaminé à la Covid-19 en cas d'emballement du système immunitaire⁴⁸. Une trentaine d'équipes d'épidémiologistes collaborent sous l'égide de l'AP-HP dans le cadre de ce programme *Corimuno-19*.

Le français Sanofi et l'anglais GSK-GlaxoSmithKline lancent un programme de recherche en commun afin de mettre au point un vaccin faisant « appel aux technologies innovantes des deux entreprises », du côté de Sanofi « son antigène de la protéine S de la Covid-19, obtenu par la technologie de l'ADN recombinant »⁴⁹, tandis que GSK doit fournir sa technologie permettant de produire des vaccins avec adjuvant, à échelle pandémique. L'ajout d'un adjuvant permet de limiter le nombre de protéines nécessaire par dose et d'augmenter la capacité de production. Après nombre d'essais cliniques et les autorisations nécessaires, ce projet doit aboutir à une production au deuxième trimestre 2021.

Supervisé par le Comité analyse recherche et expertise (CARE) mis en place le 24 mars par le pouvoir exécutif et présidé par Françoise Barré-Sinoussi, qui avait obtenu le prix Nobel de médecine en 2008 pour avoir

48. Sandrine Cabut, Pascale Santi, « Premiers espoirs thérapeutiques dans la lutte contre les "tempêtes immunitaires", les formes les plus graves du Covid-19 », *Le Monde*, 27 avril 2020.

49. Enrique Moreira, « Sanofi et GSK en tandem pour tenter de développer un vaccin », *Les Échos*, 15 avril 2020.

découvert le rétrovirus responsable du sida avec Luc Montagnier, un consortium coordonné par l'INSERM et soutenu par les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, *REACTing*, mobilise une branche spéciale consacrée à la lutte contre l'épidémie. « Il s'agit de comprendre, au niveau moléculaire, comment fonctionne la machinerie du virus qui lui permet d'amplifier son génome. Il sera ensuite possible d'identifier des médicaments qui bloqueront cette photocopieuse virale »⁵⁰.

Les centres de supercalculateurs géants tournent pour le traitement des données (en pétaflops) de l'épidémie et des recherches médicales afin de préparer des modèles d'analyse destinés à la conception de méthodes et de produits sanitaires (Centre national du CEA, Centre informatique de l'enseignement supérieur, Institut du développement des ressources en information scientifique)⁵¹. Ces symboles de la troisième révolution industrielle se joignent donc eux aussi à la bataille. Les acquis de la recherche récente sont mobilisés au service d'une croissance accélérée de l'appareil de production afin de satisfaire à des besoins qu'on estime alors devoir être énormes et durables.

Michelin coopère avec le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) sur un modèle de masques réutilisables une centaine de fois, dont le filtre en tissu peut être nettoyé⁵². Ces produits sont fabriqués dans une PME lyonnaise spécialisée dans les équipements de production, Ouvry, au rythme d'un million par semaine à partir de mai. En Normandie, un petit système productif local s'esquisse pour fabriquer des visières grâce à la 3D : « Depuis début avril, de Caen à Saint-Lô en passant par Le Havre, la mobilisation pour la production de visières est générale. Au total, seize sites privés et publics, réunissant 71 imprimantes et dix découpeuses laser à travers cinq départements normands, ont répondu favorablement au projet de production numérique à grande échelle »⁵³, en espérant dénicher suffisamment de « thermoplastique polyester glucolisé ». La fameuse « French Tech » chère aux Pouvoirs publics depuis les années 2010 est ainsi insérée dans « l'effort de guerre » sanitaire.

L'urgence de la lutte contre la crise sanitaire et la préparation d'une sortie de crise grâce à la maîtrise de techniques pertinentes s'entrecroisent rapidement, avec deux champs de temporalité : le court et le moyen termes

50. Isabelle Imbert, citée dans : Émilie Lopes, « La montée en puissance des têtes chercheuses », *Le Figaro Madame*, 18 avril 2020, p. 40-43.

51. Stefano Lupieri, « Les pétaflops à l'amont du coronavirus », *Les Échos-Week-end*, 10 avril 2020.

52. « Michelin a utilisé ses compétences en matière de conception assistée par ordinateur, ainsi que ses imprimantes 3D pour la fabrication de prototypes », Anne Feitz, « Comment Michelin », *art. cit.*

53. Philippe Legueltel, « Les acteurs de la 3D en Normandie mobilisés pour la fabrication de visières », *Les Échos*, 17 avril 2020.

s'imbriquent nécessairement, sauf à s'enliser dans la crise de contamination. De même, dès l'automne 1914, l'Armée et l'industrie lancent des programmes innovateurs dans la chimie des explosifs, les blindages, l'aéronautique d'observation et de combat, car on prend conscience qu'on s'installe dans la durée, que la guerre sera longue et que la capacité de résistance dépend de l'aptitude de chaque camp à se doter des équipements et des munitions nécessaires.

CONCLUSION

Cet article pâtit bien sûr d'un déséquilibre de base entre les champs d'analyse, à propos du volume et de la qualité des sources et de l'historiographie. Pour l'année 2020, la mobilisation de la presse aura été déterminante, en attendant la publication d'ouvrages d'analyse dans les semestres à venir, mais sa richesse, sans la censure qui a régné sur la presse au second semestre 1914, a permis de nourrir richement notre étude. Aussi faut-il rester conscient de cette immédiateté historique : les deux champs n'ont pas du tout la même profondeur ; il aura donc fallu quelque audace académique pour mener à bien une telle entreprise de comparaison, et les deux parcours rétrospectifs se situent bien dans des perspectives différentes.

On prétend que l'Histoire est un éternel recommencement... Il est vrai que la maîtrise des situations de crise ne peut échapper à une improvisation de la part des dirigeants et à la conception, au son du canon, de plans d'action bricolés en urgence sur la base de données incomplètes et sans cesse changeantes. Les Pouvoirs publics et les entreprises sont confrontés aux exigences de la « gestion de crise »⁵⁴ : dans le cadre de partenariats, ils doivent concevoir des modes d'organisation, des techniques et des outils qui permettent de faire face à des tensions subites et amples. Puis on doit tirer rapidement les enseignements des décisions improvisées afin d'améliorer sans délai les procédures de décision, les flux logistiques et les structures d'organisation dans une vision prospective à moyen terme. Il faut éviter les « scénarios-catastrophes » et évaluer le couple « probabilité d'occurrence/gravité potentielle », puis réagir avec quelque cohérence tout en pratiquant une communication à la fois rassurante et efficace.

54. Christophe Roux-Dufort, *Gérer et décider en situation de crise*, Paris, Dunod, 2003 ; Patrick Lagadec, *La gestion des crises*, Paris, McGraw Hill, 1991 ; Thomas Meszaros, « Crise », in B. Durieux, J.-B. Jeangène Vilmer, F. Ramel, *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, Paris, Presses universitaires de France, 2017, p. 321-329.

En 1914-1915, la guerre industrielle rendue nécessaire par l'évolution des fronts vers la « guerre totale » a poussé les responsables à imaginer une « machine de guerre », destinée à devenir puissante au fur et à mesure que son efficacité s'est améliorée et que ses capacités de production ont bondi. En 2020, la guerre sanitaire n'a pas manqué d'enclencher un processus de guerre économique, industrielle et tertiaire, propre à repousser l'invasion nationale et continentale de la Covid-19. La réactivité s'est avérée une fois de plus décisive face aux atermoiements initiaux et aux divisions dans les modes d'action; et la lecture quotidienne de la presse permet, comme il y a plus de cent ans⁵⁵, de comprendre les initiatives qui vont permettre de conduire les batailles successives. Les combats du second semestre 1914 sont à la fois stratégiques (réinventer une ligne d'action, concevoir des fronts résistants), matériels (dénicher d'énormes lots de munitions) et humains (soigner les blessés); ceux du premier semestre 2020 sont eux aussi stratégiques (définir peu ou prou un mode de résistance face aux offensives du virus, bâtir des tranchées autour des foyers de contamination), matériels (trouver des lits de réanimation, dénicher des masques chirurgicaux, etc.) et bien sûr humains (sauver des vies, rassembler du personnel soignant). Les thématiques, les modes de pensée, les processus de décision peuvent ainsi être comparés, sinon rapprochés.

À chaque époque se sont effectués des emboîtements entre des systèmes productifs sectoriels et des systèmes productifs locaux, par le biais de chaînes d'approvisionnement en produits semi-finis en amont et de chaînes de transformation en aval, le tout sous l'impulsion et le contrôle par des Autorités (militaires en 1914, civiles aujourd'hui) désireuses d'initier à bref délai des processus de fabrication et d'amplifier rapidement les volumes produits. Mais il faut de la patience car tout système de production a besoin de temps pour s'adapter, aussi malléable soit-il. Les généraux éclairés piaffaient en 1914-1916 devant la lenteur de la mise en œuvre des programmes de production des armements; et, au printemps 2020, nombre de responsables déplorent la lourdeur des circuits de décision et d'autorisation afin d'activer des changements dans la gestion interne de certaines organisations sanitaires (dont les EHPAD) ou le lancement de la fabrication des produits nécessaires, comme les masques : le syndrome de « l'inertie » dans la vie des organisations est sans cesse un risque de gestion⁵⁶.

55. Voir Pierre Albert, « La presse dans la Grande Guerre (1914-1918) », in *Id.* (dir.), *Histoire de la presse*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 76-80.

56. Michael Hannan, John Freeman, « Structural Inertia and Organization Change », *American Sociological Review*, 49/2 (1984), p. 149-164.

Les débats autour du rôle de l'État commencent dès l'automne 1914, bien qu'il faille attendre les années 1916-1918 pour qu'une économie mixte soit conceptualisée, en particulier par l'équipe d'Étienne Clémentel⁵⁷, ce qui ouvre la voie à un rééquilibrage entre économie libérale et économie organisée⁵⁸. Aujourd'hui ont éclaté d'après débats pour critiquer le relatif «laisser-faire» des majorités successives dans la gestion de l'économie de la santé et des hôpitaux, tandis qu'ont été lancés des appels à une inflexion de la politique hospitalière avec plus d'engagement budgétaire et à plus d'interventionnisme dans la supervision de l'économie privée de la gestion des personnes âgées et dépendantes dans les EHPAD.

On envisage de discuter de «plans» d'action, ciblés autour d'une nouvelle politique hospitalière, d'une priorité donnée à des «biens communs» (grands équipements publics) et de la mise en œuvre des réformes de modes de production, voire de vie, dans le sillage des recommandations des groupes de recherche sur l'avenir écologique : des formes de planification pourraient-elles être de retour, comme le suggèrent des adeptes du Plan Marshall et des plans des années 1947-1974 ? On pense qu'il s'agirait plutôt de plans de coordination nationaux et, si possible, européens qui permettraient de sauvegarder et de renforcer des filières de production à la fois relocalisées et innovatrices, au nom d'une forme de «patriotisme économique», ce qui concilierait la souplesse des initiatives du secteur privé et les exigences du «bien commun» portées par les Pouvoirs publics.

57. Anne-Marie Kessler, Guy Rousseau (dir.), *Étienne Clémentel. Politique et action publique sous la Troisième République*, Bruxelles, Peter Lang, 2018 ; Clotilde Druelle-Corne, « De la visite des arsenaux au bilan de 1919 : Étienne Clémentel et l'industrie pendant la Grande Guerre », in P. Fridenson, P. Griset (dir.), *L'industrie française dans la Grande Guerre... op. cit.*

58. Richard Kuisel, *Le capitalisme et l'État en France. Modernisation et dirigisme au XX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1984 ; Maurice Lévy-Leboyer, Jean-Claude Casanova (dir.), *Entre l'État et le marché : l'économie française des années 1880 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1991.

PAUL MAURICE

France-Allemagne, un couple réuni face à la crise ? Réactions politiques, économiques et sociales à l'épidémie de coronavirus dans les relations franco-allemandes

Paul Maurice est chercheur au Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) à l'Institut français des relations internationales (Ifri), où il travaille sur les questions de politique intérieure allemande et les relations franco-allemandes dans le cadre de la construction européenne. Il termine actuellement une thèse de doctorat en Histoire et Études germaniques à Sorbonne Université et à l'Université de la Sarre et est membre de l'UMR-8138 SIRICE (Sorbonne, Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe).

75

L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 est apparue dans un contexte singulier à la fois pour la relation franco-allemande, en berne depuis quelques années, mais aussi pour l'avenir de la construction européenne. La crise épidémique a néanmoins été le catalyseur d'une coopération transfrontalière, qui a reposé sur la solidité des relations au niveau des acteurs locaux, et a créé une « solidarité de fait » entre la France et l'Allemagne. Cette solidarité, tout autant symbolique que palpable, a été une mise à l'épreuve « grandeur nature » des principes de convergence définis dans le traité d'Aix-la-Chapelle de 2019. Les réactions à la crise interrogent également la capacité de la France et de l'Allemagne à s'accorder sur des modalités communes de relance européenne. Plus généralement il s'agit d'une épreuve pour la faculté du couple franco-allemand à coordonner et affirmer son *leadership* européen.

DIE COVID-19-EPIDEMIE trat in einem einzigartigen Kontext sowohl für die deutsch-französischen Beziehungen, die in den letzten Jahren auf halbmastr waren, als auch für die Zukunft der europäischen Integration auf. Die epidemische Krise wirkte dennoch auch als Katalysator für eine grenzüberschreitende Zusammenarbeit, die auf den starken Beziehungen auf lokaler Ebene beruhte und eine „de facto-Solidarität“ zwischen Frankreich und Deutschland schuf. Diese

Solidarität, ebenso symbolisch wie greifbar, war ein „lebensgroßer“ Test der im Aachener Vertrag von 2019 definierten Konvergenzprinzipien. Die Reaktionen auf die Krise stellten auch die Fähigkeit Frankreichs und Deutschlands in Frage, sich auf gemeinsame Modalitäten für den europäischen wirtschaftlichen Aufschwung zu einigen. Allgemeiner handelt es sich um einen Test für die Fähigkeit des deutsch-französischen Paares, sein europäisches Leadership zu koordinieren und durchzusetzen.

THE COVID-19 EPIDEMIC occurred in a singular context for Franco-German relations and for the future of European integration. The epidemic also acted as a catalyst for cross-border cooperation, based on strong relations at the local level and creating a “de facto solidarity” between France and Germany. This solidarity, as much symbolic as palpable, was a “life-size” test of the principles of convergence defined in the Aachen Treaty of 2019. The reactions to the crisis also questioned the ability of France and Germany to agree on common modalities for the European recovery. More generally, it is a test for the ability of the Franco-German couple to coordinate and assert their European leadership.

La crise sanitaire du coronavirus qui touche très durement l'Europe et le monde depuis le début de l'année 2020 n'a pas affecté la France et l'Allemagne au même rythme ni avec la même intensité. Pour autant, elle a mis à l'épreuve le système hospitalier, la cohésion sociale et l'économie dans chacun des deux pays. Elle a aussi éprouvé la solidarité franco-allemande et plus largement européenne. Les relations entre la France et l'Allemagne sont en effet souvent considérées comme un indicateur de la vitalité du projet européen¹. Or, cette crise épidémique est intervenue dans un contexte singulier pour la relation franco-allemande et pour l'avenir de la construction européenne. La pandémie s'est propagée quelques semaines seulement après l'annonce de l'accord sur le Brexit et quelques mois avant le début de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne le 1^{er} juillet 2020, dont l'un des enjeux était celui des âpres négociations du cadre financier pluriannuel de l'Union européenne². De plus, les relations franco-allemandes s'étaient nettement rafraîchies depuis 2017, suite notamment aux déclarations d'Emmanuel Macron sur l'avenir de la défense européenne et des relations avec les États-Unis ou la Russie. En déclarant à la fin du mois de novembre 2019 que l'OTAN était en état de « mort cérébrale », le président français avait provoqué l'ire des responsables politiques outre-Rhin, très attachés à la relation transatlantique et reprochant à la France d'avancer sans concertation sur les questions européennes³. Enfin, d'une manière plus générale, l'Europe est

1. Joachim Schild, « 20 ans après : la France et l'Allemagne dans la nouvelle Europe », *Regards sur l'économie allemande*, 100 (2011), p. 11-25.

2. Hans Stark, « Après le Brexit : l'impossible tête-à-tête franco-allemand au sein de l'UE à 27 », *ThucyBlog*, 20 (2020) [En ligne : <http://www.afri-ct.org/2020/thucyblog-n-20-apres-le-brexit-limpossible-tete-a-tete-franco-allemand-au-sein-de-lue-a-27>].

3. Mathieu Foulkes, « "Mort cérébrale de l'Otan" : Merkel défend l'Alliance atlantique et recadre Macron », *La Tribune*, 27 novembre 2019 [En ligne : <https://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/mort-cerebrale-de-l-otan-merkel-defend-l-alliance-atlantique-et-recadre-macron-834069.html>].

depuis quelques années confrontée à sa propre vulnérabilité politique et géopolitique et à ses fragilités internes, auxquelles le couple franco-allemand, en raison de ses désaccords latents, ne semble pas pouvoir apporter de réponse⁴. En effet, «le rendez-vous manqué du discours d'Emmanuel Macron pour une Europe souveraine, unie et démocratique prononcé à la Sorbonne en septembre 2017, auquel l'Allemagne n'était pas en mesure de répondre⁵», a illustré un certain essoufflement des relations franco-allemandes et de ses initiatives en faveur de l'Europe depuis le milieu des années 2000.

Le traité de coopération franco-allemand d'Aix-la-Chapelle, conclu en janvier 2019, doit ainsi répondre «aux défis lancés par la réorientation de la politique américaine sous Donald Trump et l'impact du Brexit, sans mentionner les besoins intrinsèques d'une "relance" européenne, rendue nécessaire par les insuffisances structurelles de l'UE»⁶. Malgré ses limites, la «nouvelle relation franco-allemande» a pour objectif de se construire autour des trois axes définis par ce traité : une convergence et une harmonisation des modèles économiques et sociaux des deux pays; la mise en place d'une assemblée parlementaire franco-allemande ayant pour fonction d'être l'outil parlementaire de cette convergence; un comité transfrontalier, devant faire des zones transfrontalières le laboratoire de la convergence⁷. La crise liée à l'épidémie de Covid-19 a d'autant plus mis à l'épreuve ces objectifs qu'ils étaient déjà au cœur de nombreux désaccords, notamment au moment des élections européennes de 2019. La lettre-programme d'Emmanuel Macron du 4 mars 2019, pour une «renaissance européenne», n'a rencontré que peu d'échos positifs en Allemagne⁸. Les points de crispation ont été plus palpables après les élections européennes du 26 mai 2019 : la chancelière allemande soutenait le *Spitzenkandidat* conservateur, Manfred Weber, au poste de président de la Commission européenne, alors que le président français s'opposait à sa nomination. Cette position française, suivie par d'autres pays européens, a contraint Angela Merkel à retirer la candidature de Weber à la fin du mois

4. Éric-André Martin, «L'Europe multilatérale au défi de la puissance», in T. de Montbrial, D. David, *RAMSES 2020, Un monde sans boussole?*, Paris, Dunod, 2019, p. 172-177.

5. Xavier Pacreau, Hans Stark, «Le Traité sur la coopération et l'intégration franco-allemande d'Aix-la-Chapelle», *Annuaire français de Relations Internationales*, XXI (2020), p. 352.

6. Hans Stark, «Le traité d'Aix-la-Chapelle : promesse de convergence pour couple divisé», *Politique étrangère*, 4 (2019), p. 75-86.

7. *Id.*, «Le nouveau traité d'Aix-la-Chapelle entre la France et l'Allemagne : un tandem au service de l'Europe?», in P. Pascallon, *Quel projet demain pour l'Union européenne d'aujourd'hui?*, Paris, L'Harmattan, 2019, p. 135-141.

8. X. Pacreau, H. Stark, «Le Traité sur la coopération et l'intégration franco-allemande...», *art. cit.*

de juin 2019. Inversement, la mise en place de la nouvelle Commission européenne, dirigée par Ursula von der Leyen, s'est faite tardivement, le 1^{er} décembre 2019, au prix du rejet de la nomination de Sylvie Goulard proposée par la France comme Commissaire européenne.

Dans ce contexte difficile, la relation franco-allemande a paradoxalement été contrariée, mais aussi renforcée par les premières réactions face à la crise épidémique. Elle a notamment été le catalyseur d'une coopération transfrontalière à travers la prise en charge de malades français dans des établissements allemands. Dans sa déclaration du 9 mai 1950 présentant son plan d'une Communauté européenne du charbon et de l'acier, Robert Schuman parlait d'une « solidarité de fait » entre la France et l'Allemagne. De sa vie de frontalier, il avait fait l'expérience des crises dramatiques qui ont traversé plus particulièrement ces territoires, mais aussi d'une proximité géographique et culturelle entre les populations qui l'habitent⁹. Ses propos sont illustrés par la crise actuelle : elle a entraîné des tensions entre les populations et provoqué la fermeture des frontières, mais elle a aussi permis de concrétiser tous les efforts déployés par les responsables publics locaux pour surmonter « l'effet frontière » dans les régions limitrophes et renforcer le sentiment d'appartenance commune à l'Europe¹⁰.

Pendant, les exemples médiatiques de coopération à l'échelle locale ou régionale n'ont-ils pas tout d'abord masqué un désaccord politique plus profond et persistant entre les deux gouvernements ? L'épidémie a également été le révélateur des divergences entre les deux gouvernements, notamment économiques et financières, en raison du caractère « asynchrone et asymétrique » des décisions prises, dans un premier temps, d'un côté et de l'autre du Rhin¹¹. Toutefois, Paris et Berlin ont lancé en mai 2020 leur première initiative majeure depuis 2017, avec notamment la proposition d'un plan de relance de 500 milliards d'euros financé par un emprunt de la Commission européenne¹². Avec cette initiative commune

9. Gilbert Ziebur, *Les relations franco-allemandes dans une Europe divisée. Mythes et réalités*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2012, p. 81.

10. Lorsque les frontières sont fermées, les territoires qui les jouxtent sont des « terminus ». Avec l'ouverture des frontières, celles-ci redeviennent un espace de circulation et un pôle d'échanges attractif : elles se transforment en réseaux. Voir Keith Head, Thierry Mayer, « Effet frontière, intégration économique et "Forteresse Europe" », *Économie et Prévision*, Programme National Persée, 152 (2002), p. 71-92.

11. Sylvain Waserman, « Crise du Covid-19 : un moment de vérité pour la nouvelle relation franco-allemande », *La Tribune*, 10 avril 2020 [En ligne : <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/crise-du-covid-19-un-moment-de-verite-pour-la-nouvelle-relation-franco-allemande-844927.html>].

12. Virginie Malingre, « La France et l'Allemagne proposent un plan de relance européen de 500 milliards d'euros », *Le Monde*, 18 mai 2020 [En ligne : https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/05/18/la-france-et-l-allemande-proposent-un-plan-de-relance-europeen-de-500-milliards-d-euros_6040040_3234.html].

de la chancellerie et du président, le « couple » franco-allemand semble avoir retrouvé sa fonction de « moteur » de l'Union européenne, même si de nombreux obstacles persistent. On peut donc se demander dans quelle mesure la crise a pu permettre de dépasser les divergences de vues qui dureraient depuis plusieurs années entre l'Allemagne et la France et s'interroger sur la durabilité de ce retour du « couple » franco-allemand.

UNE EXCEPTION ALLEMANDE ? DES DIVERGENCES STRUCTURELLES ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE DANS LA GESTION DE LA CRISE

Le modèle sanitaire en question

Dès ses origines, la propagation de l'épidémie en Allemagne a été différente par rapport à la France. Les premiers foyers d'infection ont pu rapidement être détectés et identifiés à la fin du mois de février 2020 : la petite ville de Heinsberg, dans l'ouest du pays, où s'était déroulé un carnaval, et les foyers apparus simultanément dans de nombreuses régions, contaminées par des résidents de retour d'un séjour au ski en Italie et en Autriche. En France, le hasard de l'épidémie a voulu que l'un des principaux foyers de diffusion de l'épidémie se soit trouvé en Alsace, région frontalière de l'Allemagne, mais qu'il a été identifié plus tardivement – au début du mois de mars 2020. Si l'on considère le nombre de victimes de la Covid-19 par rapport à la population totale de chacun des deux pays, l'Allemagne a subi moins sévèrement les conséquences dramatiques de la première vague de l'épidémie : le taux de létalité a été quatre fois inférieur à celui de la France¹³. De nombreuses hypothèses ont été avancées pour expliquer ce « modèle » ou cette « exception allemande » dans la gestion de la crise sanitaire¹⁴. Les explications restent néanmoins « difficile[s] à démêler » et relèvent « probablement [d'] une combinaison de différents facteurs », selon Richard Pebody responsable à l'OMS¹⁵. La qualité et densité de son système sanitaire et de santé ainsi que le recours systématique aux tests pourraient en être les principaux facteurs.

13. Chiffres de l'Institut Robert-Koch : https://www.rki.de/DE/Content/InfAZ/N/Neuartiges_Coronavirus/Fallzahlen.html.

14. Grégory Rozières, « Coronavirus : pourquoi le nombre de morts en France est plus important qu'en Allemagne », *Huffington Post*, 1^{er} avril 2020 [En ligne : https://www.huffingtonpost.fr/entry/coronavirus-pourquoi-le-nombre-de-morts-en-france-est-plus-important-quen-allemande_fr_5e84ad54c5b6871702a82e5c].

15. David Courbet, *Agence France-Presse*, Berlin, 20 mars 2020.

Avant le déclenchement de la pandémie, l'Allemagne disposait de 28 000 lits en soins intensifs, dont 20 000 équipés de respirateurs. Selon la Société allemande des hôpitaux (DKG), cette capacité a pu être augmentée rapidement pour atteindre 40 000 lits de soins intensifs et 30 000 respirateurs dès le début du mois d'avril 2020¹⁶. En revanche la France ne disposait que d'une capacité initiale d'environ 5 000 lits équipés et l'objectif du gouvernement a été de tripler la capacité d'accueil, pour arriver à 14 500 lits¹⁷. Pour cela 10 000 respirateurs ont été commandés auprès d'un consortium mené par des grands groupes industriels. Même si les chiffres peuvent être questionnés et leur comptabilité discutée¹⁸, c'est surtout l'organisation et l'efficacité de la répartition des lits dans le système de santé qui a été mise en cause. L'Allemagne a également pu maintenir les premières vagues de l'épidémie sous contrôle grâce à une stratégie de dépistages massifs. À la fin du mois de mars 2020, elle comptait l'un des taux de dépistage les plus élevés au monde. Elle a démultiplié sa capacité de tests jusqu'à en réaliser 350 000 hebdomadaires, alors que la France n'en réalisait à la même période qu'entre 35 000 à 85 000 par semaine¹⁹. Cette « réussite » allemande a été rendue possible par un réseau d'entreprises insérées dans le tissu économique régional; le poids de l'industrie représente 23 % du PIB allemand – contre 12 % de celui de la France – notamment grâce à ses PME industrielles, son *Mittelstand*, qui a été mobilisé pour produire les équipements nécessaires à son système de santé. La politique massive de tests a permis de dresser une cartographie de la localisation et de la propagation du virus plus précise que dans le reste de l'Union européenne et donc, probablement, de mieux la ralentir²⁰. Les autorités sanitaires ont pu détecter les malades asymptomatiques, les isoler et enrayer la transmission du virus. Cette capacité à tester la population a pu éviter de saturer son système de santé et lui a permis de s'adapter en optimisant ses capacités d'accueil.

16. Chiffres de la *Deutsche Krankenhaus Gesellschaft* [En ligne : www.dkgev.de/dkg/coronavirus-fakten-und-infos].

17. Statistique annuelle des établissements de santé (SAE), « Nombre de lits de réanimation, de soins intensifs et de soins continus en France, fin 2013 et 2018 », DREES, Ministère des solidarités et de la santé, 8 avril 2020 [En ligne : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/article/nombre-de-lits-de-reanimation-de-soins-intensifs-et-de-soins-continus-en-france>].

18. Patrick Cohen, « Comparaison entre les hôpitaux français et les hôpitaux allemands », *Cà vous*, France 5, 24 avril 2020.

19. Données relatives aux tests de dépistage de Covid-19 réalisés en laboratoire de ville [En ligne : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/donnees-relatives-aux-tests-de-depistage-de-covid-19-realises-en-laboratoire-de-ville>].

20. Par exemple, le journal *Die Zeit* a publié quotidiennement une carte de l'évolution géographique du nombre de personnes infectées [En ligne : <https://www.zeit.de/wissen/gesundheit/coronavirus-echtzeit-karte-deutschland-landkreise-infektionen-ausbreitung>].

Ces exemples retentissants d'une apparente solidité allemande face à la fébrilité française ont été mis en scène dans la presse des deux pays, entraînant un effet de contraste et accentuant, ou exagérant, l'accroissement d'un fossé entre les deux pays²¹.

Le jacobinisme face au fédéralisme : les différences de culture et de modèle politiques à l'épreuve de la pandémie

Dans les discours sur la gestion de la crise sanitaire, « Emmanuel Macron s'est posé en chef de guerre, Angela Merkel en arbitre »²². Cette différence notable, soulignée par la presse, a été renforcée par le « primat du politique et du chef de l'État d'un côté » et le « primat du droit et du fédéralisme de l'autre »²³. En effet, le système fédéral a été, dans une certaine mesure, un atout pour la gestion sanitaire de la crise en Allemagne ; celui-ci a permis d'ajuster les réactions sanitaires et de confinement aux situations spécifiques, régionales ou locales, en prenant des décisions propres à chaque *Land*²⁴. Toutefois, le fédéralisme a aussi subi des critiques en Allemagne. Le refus du confinement généralisé et les 16 réglementations différentes qui en ont découlé ont contribué à une remise en question des structures fédérales, en raison de l'incohérence de certaines mesures prises dans une situation sanitaire parfois relativement similaire. Par exemple, dans les *Länder* voisins de Berlin et du Brandebourg, des mesures de restrictions ont été prises presque en miroir inversé : les librairies sont restées ouvertes à Berlin alors que les pique-niques dans les parcs étaient interdits, à l'exact inverse des décisions prises dans le Brandebourg.

La dissonance franco-allemande s'est enfin illustrée dans la conduite médiatique de la crise, reflet de la prise en charge politique de l'épidémie de part et d'autre du Rhin. Le président de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier, est intervenu à la télévision le 11 avril 2020. Il s'agissait de la troisième intervention d'un président allemand depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la première depuis la réunification,

21. Dans le très engagé à gauche *Tageszeitung*, le correspondant à Paris, Rudolf Balmer, évoque une « nouvelle ligne Maginot » entre la France et l'Allemagne. Pour lui, contrairement à l'Allemagne, « la France était mal préparée face au virus » et a « fait face de manière autoritaire à la pandémie » (« Die neue Maginot-Linie », *Tageszeitung*, 2 mai 2020 [En ligne : <https://taz.de/Coronavirus-in-Frankreich/!5679530/>]).

22. Thomas Wieder, « France-Allemagne : deux démocraties à l'épreuve de la pandémie », *Le Monde*, 29 mai 2020 [En ligne : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/05/29/france-allemande-deux-democraties-a-l-epreuve-de-la-pandemie_6041119_3232.html].

23. *Ibid.*

24. Gaëlle Winter, « Regards sur la réaction allemande à la crise du Covid-19 », *Fondation pour la recherche stratégique*, Note n°31/20, 29 avril 2020.

signe de l'ampleur et de la gravité de la crise. Son discours a mis l'accent sur le fait que « cette pandémie n'[était] pas une guerre »²⁵. L'allocution a révélé, en creux, la prise de distance des autorités allemandes vis-à-vis du message politique français dans la gestion de la crise. Dans son intervention télévisée du 16 mars 2020 Emmanuel Macron avait en effet martelé : « Nous sommes en guerre »²⁶. Si le président de la République a ensuite nuancé le paradigme guerrier, les postures opposées du président français et de son homologue allemand constituent, pour Thomas Gomart, bien plus que des choix rhétoriques :

On touche ici à une différence fondamentale de culture politique entre la France et l'Allemagne. En parlant de guerre, Macron n'a pas fait que de la com'. Il est véritablement revenu à la matrice politico-militaire de la V^e République, un régime né de la guerre d'Algérie et fondé par un général hanté par l'idée d'éviter un nouveau juin 1940. Tout cela est à l'opposé de la culture politique allemande contemporaine qui, après 1945, s'est précisément construite sur le rejet de la guerre et de tout imaginaire militaire²⁷.

L'action du gouvernement français a été très commentée en Allemagne. On y a considéré que des erreurs avaient été commises au début de la pandémie, que l'ampleur du danger avait été minorée et que les lacunes des mesures préventives avaient été niées, ce qui a nui à la confiance des Français envers leurs dirigeants. En effet, lorsqu'à la fin du mois d'avril 2020 une enquête d'opinion française a posé la question « Quel dirigeant agit le plus dans l'intérêt de son peuple ? », c'est Angela Merkel qui était citée la première (39 %), loin devant Emmanuel Macron (14 %) ²⁸. Angela Merkel, quant à elle, a pris le parti de communiquer régulièrement durant la crise, même si au début du mois de mars, les médias et l'opinion reprochaient à la chancelière son manque de *leadership*, et ce alors que le nombre de contaminations commençait à progresser en Allemagne²⁹. Dans cette crise,

25. Allocution télévisée du Président de la République fédérale d'Allemagne, 11 avril 2020 [En ligne : <https://www.bundespraesident.de/SharedDocs/Reden/DE/Frank-Walter-Steinmeier/Reden/2020/04/200411-TV-Ansprache-Corona-Ostern.html>].

26. Adresse aux Français du Président de la République française, 16 mars 2020 [En ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/03/16/adresse-aux-francais-covid19>].

27. T. Wieder, « France-Allemagne... », *art. cit.*

28. Impact du coronavirus sur l'image des pays et de leurs leaders auprès des Français, Enquête d'opinion menée par *Reputation Squad* et *l'Ifop*, mai 2020 [En ligne : https://research.reputationsquad.com/images/Etude_PandemicDiplomacy_ReputationSquad_Mai2020.pdf].

29. Kay-Alexander Scholz, « Coronakrise : Welche Strategie hat Deutschland ? », *DW Nachrichten*, 11 mars 2020 [En ligne : <https://p.dw.com/p/3ZDL2>].

Angela Merkel, scientifique de formation, a revêtu ses habits d'«experte» qui maîtrise les aspects techniques, ce qui semble avoir rassuré la population. Pour Katrin Bennhold, l'«exception allemande» dans la gestion de la crise épidémique, repose sur le fait que les mesures de distanciation sociale imposées en Allemagne au début de la crise n'ont rencontré que peu d'opposition politique et ont été, dans un premier temps, largement suivies³⁰. Néanmoins cette «exception» allemande est à relativiser, car les mesures, plus restrictives, adoptées en France ont également été largement acceptées et respectées.

Une impossible convergence franco-allemande au niveau européen ?

La pandémie, dans la relation franco-allemande comme dans la gouvernance européenne et mondiale, a conduit, dans un premier temps, à un repli des États sur eux-mêmes. Certaines décisions, liées à la peur de diffusion de l'épidémie, ont mis à l'épreuve le modèle européen. L'interdiction allemande d'exporter du matériel médical de protection le 4 mars 2020 ou la fermeture partielle des frontières avec le rétablissement des contrôles entre la France et l'Allemagne le 16 mars ont provoqué des tensions politiques dans les régions transfrontalières³¹. Faute des moyens nécessaires pour renforcer les contrôles, trente-et-un des trente-cinq points de passage entre la Moselle et la Sarre ont été fermés. La situation a été très compliquée pour les 46 000 travailleurs frontaliers français travaillant en Allemagne, contraints parfois à faire de longs détours pour aller travailler dans la Sarre voisine. Les difficultés ont été d'autant plus fortes que certains Français ont subi des agressions verbales car ils venaient de la région du Grand Est, particulièrement touchée par l'épidémie. Les autorités allemandes, par la voix d'Anke Rehlinger, vice-ministre-présidente de la Sarre, ou celle d'Heiko Maas, ministre fédéral des affaires étrangères, ont dû présenter leurs excuses au nom de leurs compatriotes³². Le 28 mars 2020, l'ancien président de la Commission européenne Jacques Delors alerte parallèlement les Européens sur le «climat qui semble régner entre les chefs d'État et de gouvernement et le manque

30. Katrin Bennhold, «A German Exception? Why the Country's Coronavirus Death Rate Is Low», *The New York Times*, 2 avril 2020 [En ligne : <https://www.nytimes.com/2020/04/04/world/europe/germany-coronavirus-death-rate.html>].

31. Frédérique Berrod, Birte Wassenberg, Morgane Chovet, «La frontière franco-allemande au temps du Covid-19 : la fin d'un espace commun?», *The Conversation*, 16 avril 2020 [En ligne : <https://theconversation.com/la-frontiere-franco-allemande-au-temps-du-covid-19-la-fin-dun-espace-commun-136467>].

32. Brigitte Lestrade, «Actualité sociale», *Allemagne d'aujourd'hui*, 232 (2020), p. 217-218.

de solidarité européenne [qui] font courir un danger mortel à l'Union européenne»³³.

Des divergences entre Paris et Berlin sur la gestion économique et financière de la crise ont également refait surface lors du Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement du 26 mars 2020. Celui-ci a vu s'opposer la France et l'Allemagne sur la question des « coronabonds ». Neuf pays européens, dont la France, ont appelé en mars 2020 à lancer un emprunt commun à toute l'Union européenne pour faire face aux conséquences économiques actuelles et à venir de l'épidémie. Inversement, l'Allemagne a affirmé son opposition à toute mutualisation des dettes³⁴. S'estimant « vertueuse » sur le plan budgétaire, elle a refusé de payer pour le remboursement de la dette des États du sud de l'Europe, qu'elle juge plus laxistes, du fait de leur déficit budgétaire. Angela Merkel soutient le recours au Mécanisme européen de stabilité (MES), car il peut poser des conditions strictes en échange de ses prêts à des pays en crise, comme des réformes structurelles ou des économies budgétaires à mettre en place. Malgré la crise épidémique, les désaccords sur le budget de l'UE, qui avaient conduit à l'échec du Conseil européen du 21 février 2020, ont persisté.

UNE « SOLIDARITÉ D'ÉCHELLE » FACE À L'ÉPIDÉMIE

La solidarité transfrontalière

L'inégale diffusion du virus entre les deux territoires a été le facteur non pas d'une distanciation et d'un repli sur soi, mais au contraire d'une véritable solidarité sanitaire et humaine à l'échelle locale, observable sur l'ensemble du continent européen³⁵. Dès le début du mois de mars 2020, une cellule de contact a été établie à l'initiative de la Région Grand Est pour coordonner la coopération transfrontalière, entre la Préfecture de la région, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les autorités des trois *Länder*

33. Sophie de Ravinel, « Le manque de solidarité est un “danger mortel” pour l'Europe, selon Jacques Delors », *Le Figaro*, 28 mars 2020 [En ligne : <https://www.lefigaro.fr/politique/le-manque-de-solidarite-est-un-danger-mortel-pour-l-europe-selon-jacques-delors-20200328>].

34. « Coronavirus : Macron en appelle à la “solidarité” budgétaire européenne », *La Tribune*, 28 mars 2020 [En ligne : <https://www.latribune.fr/economie/international/coronavirus-macron-en-appelle-a-la-solidarite-budgetaire-europeenne-843649.html>].

35. L'outil interactif « European Solidarity Tracker », mis en place par l'*European Council on Foreign Relations*, permet de visualiser la solidarité européenne durant l'épidémie de Covid-19 et « contredit l'hypothèse largement répandue que le niveau européen n'est pas pertinent en matière de gestion de crise, et qu'aucune solidarité européenne n'a été activement mise en place au cours de la pandémie » [En ligne : <https://www.ecfr.eu/solidaritytracker>].

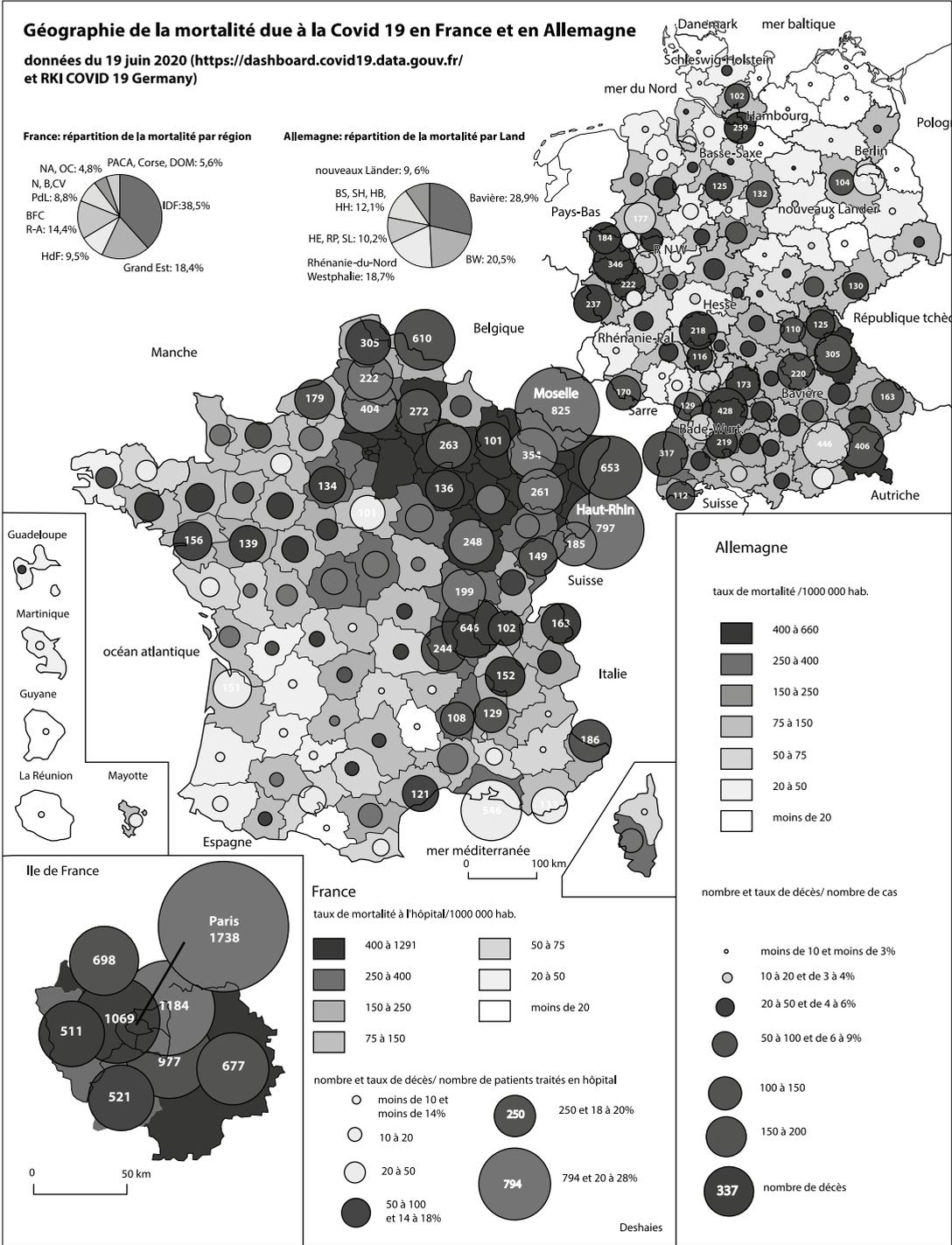


Fig. 1. Géographie de la mortalité due à la Covid-19 en France et en Allemagne³⁶

allemands frontaliers (Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat et Sarre). Jean Rottner, président de la Région, s'est depuis le début de l'épidémie, entretenu avec ses homologues allemands, Winfried Kretschmann, Malu Dreyer, et Tobias Hans, afin d'échanger sur les besoins médicaux. Face à la rapide saturation des hôpitaux alsaciens, débordés par l'arrivée importante de malades graves en unités de réanimation, des responsables publics locaux ont très vite réagi. Brigitte Klinkert, présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, a demandé, dès le 20 mars, l'aide de Martin Horn, maire de la ville de Fribourg-en-Brisgau – située à une cinquantaine de kilomètres de Colmar ou de Mulhouse de l'autre côté de la frontière – qui a ainsi facilité la prise en charge de certains des malades alsaciens³⁷. La clinique de la ville a décidé d'admettre immédiatement des patients français, premier geste de solidarité à l'échelle de décision locale³⁸. Les infrastructures médicales des hôpitaux allemands étaient alors moins sollicitées par les formes graves de la maladie et mieux équipées pour les traiter. Plusieurs hôpitaux universitaires allemands (Fribourg-en-Brisgau, Heidelberg, Mannheim et Ulm) ont également accepté des patients provenant d'Alsace. Cette coopération s'est ensuite généralisée à l'échelle des trois *Länder* limitrophes de la France, qui ont accueilli des malades dans des unités disposant de lits avec soins intensifs et respirateurs artificiels. Ces actions ont témoigné de la solidarité franco-allemande de proximité qui, malgré la fermeture de la frontière, a continué de s'incarner dans des actes concrets. Les autres régions allemandes, non frontalières de la France, ont accueilli à leur tour des malades : à la fin du mois de mars, des patients sont accueillis en Hesse et à l'hôpital de la

36. Cette carte est issue de l'article de Michel Deshaies, «Géographie de la mortalité due au Covid-19 en France et en Allemagne», *The Conversation*, 28 juin 2020 [En ligne : <https://theconversation.com/geographie-de-la-mortalite-due-au-covid-19-en-france-et-en-allemande-141235>]. Elle est publiée ici avec l'aimable autorisation de son auteur qui a formulé les commentaires et remarques suivants : les unités territoriales figurant dans la carte de l'Allemagne sont les régions d'aménagement du territoire, et non les *Kreise*, ceci afin de disposer d'unités de superficie et d'effectif de population comparables aux départements. Les mêmes couleurs et les mêmes classes ont été utilisées pour la France et l'Allemagne, alors que la mortalité n'est pas calculée sur les mêmes données. En Allemagne, il s'agit de l'ensemble des décès rapportés à la population (en millions d'habitants). En France il s'agit en fait des décès survenus à l'hôpital rapportés à l'ensemble de la population. Mais les décès dans les EHPAD n'y figurent pas, car on ne dispose pas des statistiques à l'échelle départementale, ce qui revient, sur la carte, à minorer les taux de décès.

37. Bärbel Nückles, Frank Zimmermann, «Krankenhäuser im Südsass können nicht mehr alle Patienten beatmen», *Badische Zeitung*, 20 mars 2020 [En ligne : <https://www.badische-zeitung.de/krankenhaeuser-im-suedelsass-koennen-nicht-mehr-alle-patienten-beatmen>].

38. «Kliniken im Südwesten nehmen französische Corona-Patienten auf», *Schwäbische Zeitung*, 22 mars 2020 [En ligne : https://www.schwaebische.de/sueden/baden-wuerttemberg_artikel,-kliniken-im-suedwesten-nehmen-franzoesische-corona-patienten-auf_arid,11203430.html].

Charité à Berlin³⁹. Au début du mois d'avril, la Bavière annonçait qu'elle prendrait également en charge des patients français dans ses hôpitaux.

Si généralement « dans la perception du public, ainsi que dans les *habitus* politiques, les relations franco-allemandes sont souvent interétatiques – et donc dominées par les exécutifs nationaux »⁴⁰, ce sont les initiatives locales ou régionales qui ont été le point de départ d'un mouvement de solidarité mis ensuite en exergue par les décideurs politiques nationaux. Le 25 mars, Emmanuel Macron a en effet tenu à remercier « nos voisins allemands, suisses, luxembourgeois, qui ont pris en charge une trentaine de patients lourds, comme nous l'avons fait il y a quelques semaines pour nos voisins italiens. C'est cela aussi l'Europe, la vraie, cette solidarité »⁴¹. Cette déclaration, proche de la récupération discursive, a néanmoins encouragé les pouvoirs publics à poursuivre leur coopération. Les autorités nationales ont accompagné la solidarité dans le cadre logistique : grâce aux avions de transport militaire médicalisés de la *Bundeswehr*, venant prêter main forte à l'armée de l'air, des malades en soins intensifs ont été transportés vers des hôpitaux militaires allemands⁴². Durant toute la durée de la crise épidémique, ou du moins de sa première vague, ce sont donc plus d'une centaine de Français qui ont été pris en charge dans les structures hospitalières allemandes.

Renforcer la cohésion franco-allemande dans le cadre du traité d'Aix-la-Chapelle

À l'échelle nationale, la coopération entre l'Allemagne et la France dans la première phase de la pandémie de Covid-19 n'a toutefois pas été optimale. Dans de nombreux hôpitaux, les médecins allemands étaient prêts à aider leurs collègues français et à prendre en charge des patients. Mais cela s'est souvent avéré compliqué en raison d'obstacles administratifs comme l'explique Norbert Pfeiffer, directeur de l'hôpital universitaire de Mayence :

39. « Sechs französische Patienten werden in Berlin behandelt », *Berliner Morgenpost*, 29 mars 2020 [En ligne : <https://www.morgenpost.de/berlin/article228796487/Berlin-nimmt-sechs-Corona-Patienten-aus-Frankreich-auf.html>].

40. Andreas Marchetti, « Durchbruch für die dezentrale deutsch-französische Zusammenarbeit ? Perspektiven nach dem Vertrag von Aachen », *Visions franco-allemandes*, 30 (2020), p. 7.

41. Déclaration du Président de la République française sur la mobilisation face à l'épidémie de Covid-19, en particulier le rôle des soignants, et sur le lancement de l'opération militaire Résilience en soutien à la lutte contre la diffusion du coronavirus, 25 mars 2020 [En ligne : <https://vie-publique.fr/discours/273982-emmanuel-macron-25-mars-2020-discours-de-mulhouse>].

42. « Luftwaffe holt Patienten aus Grand Est nach Deutschland », *Saarbrücker Zeitung*, 29 mars 2020 [En ligne : https://www.saarbruecker-zeitung.de/saarland/landespolitik/luftwaffe-der-bundeswehr-holt-jetzt-schwerkranke-patienten-aus-frankreich-nach-deutschland_aid-49804573].

Selon les descriptions de Paris, la situation dans les unités de soins intensifs était très tendue. Nous avons proposé la prise en charge simple des patients. Cependant, le transfert ne semblait possible que par l'intermédiaire du ministère de la Santé, qui a probablement préféré un transfert à l'intérieur de la France. Néanmoins, Paris est beaucoup plus proche de Mayence que de Bordeaux⁴³.

Selon les acteurs locaux, l'expérience de la crise sanitaire a montré l'urgence d'une coopération transfrontalière plus étroite dans la région du Rhin supérieur et d'une autonomie plus forte vis-à-vis des structures décisionnelles parisiennes. En effet, pour Brigitte Klinkert, les hôpitaux universitaires de Heidelberg, Mannheim et Ulm ont pu accueillir des patients français gravement malades « grâce à des arrangements spontanés au téléphone »⁴⁴.

C'est surtout dans le cadre de jumelages que cette solidarité spontanée a pu le plus aisément s'exprimer et « sauver des vies »⁴⁵. Avec les jumelages, les contacts interpersonnels noués entre les décideurs politiques ont pu permettre une prise de décision immédiate entre les élus locaux. La ville de Kassel, par exemple, a admis dans son hôpital plusieurs patients malades de la Covid-19 provenant de sa jumelle alsacienne, Mulhouse. De la même manière, la clinique de la ville sarroise de Völklingen a aidé sa ville partenaire Forbach et pris en charge 22 Lorrains gravement malades. Ces réseaux qui relient la France et l'Allemagne à l'échelle municipale ont été un outil de premier plan pour renforcer la cohésion franco-allemande⁴⁶. C'est d'ailleurs durant cette période qu'a été lancé le fonds citoyen franco-allemand qui a pris une dimension symbolique alors que les frontières étaient fermées. Ainsi son site internet indiquait « Maintenant plus que jamais ». Administré par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), créé par le traité de l'Élysée en 1963, ce fonds citoyen est l'un des projets qui ont été décidés lors de la signature du traité d'Aix-la-Chapelle

43. Michaela Wiegel, Rüdiger Soldt, « Wie die Grenzregionen aus ihren Pandemie-Fehlern lernen wollen », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 30 juillet 2020 [En ligne : <https://www.faz.net/aktuell/politik/ausland/deutschland-und-frankreich-lehren-aus-corona-pandemie-im-elsass-16881816.html?GEPc=s3&premium=ox3bb2ce1c7bd295d4986b954a096574c9>].

44. *Ibid.*

45. Tobias Bütow, secrétaire général de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). Cité dans Michaela Wiegel, « Wenn Städtepartnerschaften Leben retten », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 22 avril 2020 [En ligne : <https://www.faz.net/aktuell/politik/ausland/deutsch-franzoesische-staedtepartnerschaften-retten-leben-16736492.html>].

46. *Ibid.*

en janvier 2019⁴⁷. Il s'adresse à des citoyens adultes qui ne peuvent bénéficier des programmes de soutien mis en place pour les élèves, les étudiants ou les apprentis. À l'image de la solidarité transfrontalière, il est « au milieu de cette crise, un signal pro-européen important pour la société allemande et française »⁴⁸ et ce malgré le paradoxe de la fermeture des frontières.

La solidarité franco-allemande a enfin été relayée dans les milieux parlementaires, notamment de l'Assemblée parlementaire franco-allemande prévue par le traité d'Aix-la-Chapelle⁴⁹. Les initiatives les plus concrètes sont venues des députés eux-mêmes. Christophe Arend, président du groupe d'amitié France-Allemagne à l'Assemblée nationale, et son homologue Andreas Jung, président du groupe parlementaire franco-allemand au Bundestag, ont rédigé conjointement le 6 avril 2020 une initiative franco-allemande pour l'Europe. Ils y plaident en faveur d'une stratégie transfrontalière en cas de pandémie, mais aussi pour une Union de la santé pour protéger les Européens⁵⁰. L'existence même d'une Assemblée parlementaire franco-allemande a pris tout son sens dans ce contexte⁵¹. Lors de sa réunion du 28 mai 2020, cette Assemblée commune a auditionné le ministre français de l'Intérieur, Christophe Castaner, et son homologue allemand, Horst Seehofer, sur la question de la réouverture des frontières. Lors de leur audition, les deux ministres ont reconnu, implicitement, les problèmes de « concertation » dans la gestion de la crise du coronavirus entre États européens. Dans l'hypothèse d'une « deuxième vague d'infection », les exécutifs régionaux développent donc de plus en plus des approches transfrontalières, notamment dans la région du Rhin supérieur, en matière de soins aux patients et de recherche. L'objectif est de contenir plus rapidement les sources d'infection et d'éviter une nouvelle fermeture généralisée de la frontière⁵².

47. Stefan Seidendorf, « Frankreich, Deutschland und die europäische Integration im Aachener Vertrag », *Integration*, 3 (2019), p. 202.

48. T. Bütow, *art. cit.*

49. Cette Assemblée commune, instituée par l'accord parlementaire franco-allemand de mars 2019 est composée de cinquante membres de l'Assemblée nationale et de cinquante membres du Bundestag. Ses compétences sont notamment de veiller à l'application des traités de l'Élysée et d'Aix-la-Chapelle. Voir Michel Drain « L'Assemblée parlementaire franco-allemande. Une nouvelle dimension du partenariat franco-allemand », *Annuaire Français De Relations Internationales*, 21 (2020), p. 367-378.

50. Christophe Arend, Andreas Jung, « Ensemble contre le Coronavirus. Une initiative franco-allemande pour l'Europe », Assemblée nationale, 6 avril 2020 [En ligne : <http://christophe-arend.fr/gemeinsam-gegen-corona-ensemble-contre-le-coronavirus.php>].

51. Michel Drain, *art. cit.*

52. « Staatsminister Roth zur Sitzung des deutsch-französischen Ausschuss für grenzüberschreitende Zusammenarbeit, Pressemitteilung », Auswärtiges Amt, 8 octobre 2020 [En ligne : <https://www.auswaertiges-amt.de/de/newsroom/-/2403392>].

ENTRE COMPROMIS ET RELANCE EUROPÉENNE : LES DÉFIS DU COUPLE FRANCO-ALLEMAND DANS UNE EUROPE BOULEVERSÉE PAR LA CRISE

Les compromis franco-allemands sur les plans de relance européens

Dans ses Mémoires, Jean Monnet définissait ainsi sa vision de la construction européenne : « J'ai toujours pensé que l'Europe se ferait dans les crises, et qu'elle serait la somme des solutions qu'on apporterait à ces crises »⁵³. Cette formule, devenue un adage de la construction européenne, ne saurait mieux s'appliquer à la relation franco-allemande dans le cadre de la crise engendrée par l'épidémie de Covid-19. Après l'échec du Conseil européen du 26 mars 2020, le ministre fédéral des finances Olaf Scholz et son homologue français Bruno Le Maire ont renoué le dialogue franco-allemand dès le début du mois d'avril. La France et l'Allemagne sont sorties de leurs querelles sur les mesures financières à apporter à la crise, grâce à des compromis et des propositions communes au niveau de l'UE. Les deux ministres ont, à cette occasion, présenté trois mesures concrètes de soutien aux économies fragilisées par la crise des marchés⁵⁴. L'accord de l'Eurogroupe du 9 avril 2020 sur une réponse économique commune est allé dans le sens de la proposition des deux ministres des finances. Pourtant, Angela Merkel s'oppose alors toujours à la mutualisation des dettes, même si elle s'est progressivement montrée plus conciliante pour apaiser les tensions. Les critiques envers la chancelière ne diminuent néanmoins pas et viennent désormais aussi d'Allemagne, où certaines voix considèrent que le gouvernement allemand a « fait preuve d'égoïsme, d'obstination et de lâcheté » en refusant les « *coronabonds* »⁵⁵.

La présentation de l'initiative franco-allemande par Emmanuel Macron et Angela Merkel, lors d'une conférence de presse commune le 18 mai 2020, a ouvert une nouvelle séquence politique à l'échelle européenne. Lors de cette annonce, les deux dirigeants ont proposé la mise en place d'un fonds de relance de 500 milliards d'euros, permettant de financer des dépenses pour les secteurs et régions les plus touchés par la crise de la Covid-19. Le plan de financement repose sur une logique de dotations budgétaires directes dans le cadre du budget pluriannuel

53. Jean Monnet, *Mémoires*, Paris, Fayard, 1976, p. 488.

54. Voir Christian Schubert, Hendrik Kafsack, Werner Mussler, « EU-Kompromiss zu Corona-Hilfen in Sicht », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 2 avril 2020 [En ligne : <https://www.faz.net/aktuell/wirtschaft/eu-kompromiss-zu-corona-hilfen-in-sicht-16709092.html>].

55. Steffen Klusmann, « Deutschland ist unsolidarisch, kleingeistig und feige », *Der Spiegel*, 3 avril 2020 [En ligne : <https://www.spiegel.de/politik/deutschland/coronabonds-die-deutsche-position-ist-unsolidarisch-kleingeistig-und-feige-a-00000000-0002-0001-0000-000170323234>].

de l'Union européenne⁵⁶. Grâce à l'augmentation temporaire du plafond des dépenses du budget européen, la Commission européenne, qui a une notation financière AAA permettant de garantir des taux d'intérêt très avantageux, est chargée d'emprunter directement cette somme sur les marchés financiers, au nom de l'UE, afin d'effectuer ces dépenses dans les trois ou quatre premières années du prochain cadre financier pluriannuel. Le service total de la dette doit être honoré à long terme par un léger accroissement – et toujours dans les mêmes proportions – des contributions des différents États au budget de l'UE⁵⁷. Suite à cette proposition, la Commission européenne a présenté, le 27 mai 2020, un fonds de relance adossé à un nouveau budget pluriannuel pour répondre à la crise. Cette proposition mêle des éléments qui reprennent la proposition franco-allemande et donne des garanties aux États dits « frugaux » qui y étaient opposés (Autriche, Danemark, Pays-Bas et Suède). Le plan « EU Next Generation » se décompose en deux volets : un nouveau cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027, revu à la hausse avec 1 100 milliards d'euros (l'équivalent de 8 % du PIB annuel de l'UE), et une proposition de plan de relance qui vient le compléter, à hauteur de 750 milliards d'euros⁵⁸. L'accord conclu âprement entre les 27 pays de l'Union européenne le 21 juillet 2020 à l'issue d'un Conseil européen de quatre jours modifie la répartition entre les prêts, désormais 390 milliards d'euros, et les subventions, 360 milliards. Mais le principe est désormais acté : pour la première fois de son histoire, l'UE propose d'emprunter en son nom⁵⁹.

Quel *leadership* franco-allemand pour l'Europe ?

La proposition d'Angela Merkel et d'Emmanuel Macron a montré que le couple franco-allemand restait un « mythe opératoire de l'Union européenne »⁶⁰. Sous la pression de la France, mais aussi de la Commission européenne, l'Allemagne a accepté de changer de position sur deux outils

56. Initiative franco-allemande pour la relance européenne face à la crise du coronavirus, Élysée, 18 mai 2020 [En ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/05/18/initiative-franco-allemande-pour-la-relance-europeenne-face-a-la-crise-du-coronavirus>].

57. Sébastien Lumet, « Initiative pour la relance européenne face à la crise du Covid-19, le coup de théâtre franco-allemand », *Le Grand Continent*, 19 mai 2020.

58. « L'heure de l'Europe : réparer les dommages et préparer l'avenir pour la prochaine génération », Communiqué de presse, Commission européenne, Bruxelles, 27 mai 2020 [En ligne : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_940].

59. Conseil européen extraordinaire, 17-21 juillet 2020 [En ligne : <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2020/07/17-21/>].

60. Sylvain Kahn, « Quand Merkel et Macron endossent la tunique mythique du couple franco-allemand », *The Conversation*, 25 mai 2020 [En ligne : <https://theconversation.com/quand-merkel-et-macron-endossent-la-tunique-mythique-du-couple-franco-allemand-139191>].

économiques fondamentaux. Elle a accepté un programme de relance, alors qu'elle considérait que la résolution des crises reposait sur des plans d'austérité, la restructuration des entreprises et des forces du marché. De plus, elle a brisé le tabou de la mutualisation de la dette, alors qu'elle s'y était toujours refusée, y compris dans les premières semaines de la crise épidémique. Néanmoins, cela ne signifie pas nécessairement qu'il y aura désormais une mutualisation européenne généralisée de la dette publique. Ce revirement de l'Allemagne peut s'expliquer de plusieurs manières. L'Allemagne se doit de montrer sa solidarité face aux répercussions de la pandémie en Europe. S'en remettre aux solutions de la crise de 2010 aurait durablement fracturé l'Europe à un moment où elle doit se repositionner sur la scène internationale face à la Chine et aux États-Unis et sans que l'on ne sache à quel moment l'épidémie de Covid-19 s'arrêtera. Le « couple » franco-allemand, au point mort depuis plusieurs années, n'aurait sans doute pas survécu à cette nouvelle configuration⁶¹. En effet, pour Jana Pueglin et Ulrike Esther Franke, si la coopération entre la France et l'Allemagne ne peut pas déterminer à elle seule la politique de l'UE, l'absence de bonnes relations de travail entre les deux pays a des répercussions particulièrement négatives sur la capacité de l'UE à aller de l'avant :

Après plusieurs années durant lesquelles le moteur franco-allemand tournait à vide, cette initiative concernant une question interne à l'UE a été largement célébrée. Elle a également soulevé une question importante : la France et l'Allemagne pourraient-elles prendre la tête d'initiatives aussi ambitieuses et tournées vers l'avenir en matière de politique étrangère ?⁶²

Si cette initiative franco-allemande est durablement suivie d'effets, il pourrait s'agir d'un véritable « moment Hamiltonien » pour l'Union budgétaire européenne⁶³. La mutualisation de la dette serait donc, pour l'UE, le moment où la confédération pourrait selon certains analystes

61. Hans Stark, « France/Allemagne : du déphasage à l'action? », in T. de Montbrial, D. David (dir.), *RAMSES 2021. Le grand basculement?*, Paris, Dunod, 2020, p. 252-255.

62. Jana Puglierin, Ulrike Esther Franke, « The Big Engine that might : How France and Germany can build a Geopolitical Europe », *European Council on Foreign Relations*, juillet 2020.

63. En 1790, peu après la fin de la guerre d'indépendance américaine, Alexander Hamilton, premier secrétaire au Trésor des États-Unis, obtient du Congrès l'autorisation de créer une dette fédérale et de se porter garant de celles des États fédérés au bord de la faillite, ce qui est souvent interprété comme l'acte de naissance de la puissance des États-Unis. Voir Jacob Funk Kierkegaard, « Europe is at last channeling Alexander Hamilton », *PIIE*, 23 mars 2020 ; Daniela Schwarzer, Shahin Vallée, « Pushing the EU to a Hamiltonian Moment. Germany's Court Ruling and the Need to Build a Fiscal Capacity Force a Constitutional Debate », *DGAP Policy Brief*, 10 (2020).

et observateurs se transformer en fédération et donc en un véritable État⁶⁴. Si cette perspective semble peu probable, le tournant européen d'Angela Merkel va permettre à moyen terme de donner un rôle plus affirmé à la Commission européenne et d'avancer vers une plus grande intégration européenne⁶⁵.

Toutefois les deux dirigeants franco-allemands restent prudents car ils ont bien pris conscience des risques d'échec de leur proposition et ont gardé à l'esprit la déclaration de Meseberg⁶⁶. Même si la crise épidémique a pu générer une décision franco-allemande majeure, qui pourrait être qualifiée d'historique, l'Allemagne et la France devront désormais convaincre tous les Européens pour la mettre en œuvre alors que chacun des États doit ratifier l'accord européen. L'Allemagne, qui assure la présidence du Conseil de l'UE entre juillet et décembre 2020 et la France, qui l'assurera à son tour entre janvier et juin 2022, devront trouver un équilibre pour élaborer des positions communes, tant dans les domaines de la politique budgétaire que de la politique étrangère et de sécurité⁶⁷. Car outre le défi de préparer l'UE pour l'après-coronavirus, Berlin et Paris seront confrontés à d'autres problématiques, notamment celles de l'avenir des relations avec le Royaume-Uni et du partenariat transatlantique, ou encore d'un sommet commercial entre la Chine et l'UE. La crise du coronavirus a néanmoins permis, du moins en partie, un rapprochement de Paris et Berlin sur la question de la souveraineté européenne⁶⁸.

CONCLUSION

L'entente de Paris et Berlin, les deux plus grandes puissances économiques et démographiques en Europe, est, aujourd'hui encore, plus que

64. De nombreux analystes et éditorialistes se sont montrés enthousiastes après l'accord européen du 21 juillet 2020. Ainsi pour l'historien Sylvain Kahn, « l'Union européenne est maintenant un État », *Le Monde*, 22 juillet 2020 [En ligne : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/07/22/sylvain-kahn-l-union-europeenne-est-maintenant-un-etat_6046896_3232.html]; pour l'éditorialiste de *Libération* Jean Quatremer il s'agit du « "moment hamiltonien" de l'Europe » (25 juillet 2020) [En ligne : <http://bruxelles.blogs.liberation.fr/2020/07/25/le-moment-hamiltonian-de-leurope/>].

65. Steffen Vogel, « Merkels Wende : Europas letzte Chance? », *Blätter für deutsche und internationale Politik*, 7/20 (2020), p. 5-8.

66. Eileen Keller, « De Meseberg à nulle part? Des impulsions franco-allemandes pour la zone euro », *Visions franco-allemandes*, 29 (2018).

67. Claire Demesmay, « Capitaine dans la tempête : défis et enjeux de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne », *Notes du Cerfa*, 153 (2020).

68. Kishore Mahbubani, « Europas geopolitische Chance », *Internationale Politik*, 4 (2020), p. 26-30.

nécessaire pour la construction européenne : « S'il n'y a qu'un couple franco-allemand, l'Europe tousse. Mais s'il n'y a plus de couple franco-allemand, l'Europe s'arrête, voire se défait »⁶⁹.

L'épidémie de Covid-19 a d'abord révélé les écarts structurels de la France et l'Allemagne, rendant difficile une gestion coordonnée de la crise épidémique à l'échelle nationale. Néanmoins, l'intensité de cette crise a créé une « solidarité de fait » à l'échelle locale entre la France et l'Allemagne, qui a reposé sur la solidité des relations au niveau des acteurs locaux. Cette solidarité, tout autant symbolique que palpable, a été une mise à l'épreuve « grandeur nature » des principes de convergence définis dans le traité d'Aix-la-Chapelle. Les réactions à la crise – qu'elles soient divergentes ou convergentes – interrogent enfin la capacité de la France et de l'Allemagne à s'accorder sur le long terme sur des modalités communes de relance européenne. Plus généralement il s'agit d'une épreuve pour la faculté du couple franco-allemand à coordonner et affirmer son *leadership* européen.

La force de la relation franco-allemande est d'avoir toujours su trouver des compromis, il s'agit désormais d'inscrire dans la durée ceux qui ont été trouvés en réaction à la crise provoquée par l'épidémie de coronavirus. Dans le contexte immédiat de la pandémie et de ses conséquences, la capacité de la France et de l'Allemagne à s'accorder a été essentielle pour éviter que ne se creuse un fossé irréconciliable entre le nord et le sud de l'Europe. À moyen terme, ce « couple » franco-allemand momentanément redynamisé devra aussi parler d'une même voix dans deux autres domaines-clefs que la crise a illustrés : la souveraineté européenne, plus particulièrement dans les domaines stratégiques comme la santé, la transition écologique et le numérique, et l'évolution de la place de l'Europe dans le commerce international⁷⁰.

69. Dominique David, « Paris/Berlin : de l'histoire à la durée ? », *Politique étrangère*, 4 (2019), p. 96.

70. Clément Beaune, « L'Europe, par-delà le Covid-19 », *Politique étrangère*, 3 (2020), p. 9-30.

EULOGE MAKITA-IKOUAYA

Le Gabon face à la Covid-19 : mesures sanitaires et conséquences socio-économiques

Euloge Makita-Ikouaya est enseignant-chercheur au département de Géographie à l'Université Omar-Bongo (Gabon) et membre du Centre de Recherche en Géosciences Politiques et Prospective. Il est également membre du Groupe Interdisciplinaire de Santé Publique et Épidémiologie (GISPE) et du Réseau africain de Formation et de Recherche en Santé et Territoires (RAFORST). Ses travaux de recherche portent sur l'analyse du système de soins en Afrique subsaharienne.

LE MONDE S'EFFONDRE et la propagation mondiale de la Covid-19 met à genoux des États pourtant longtemps mus par l'idée qu'ils disposaient des meilleurs systèmes de santé au monde. Aujourd'hui, l'édifice sanitaire mondial vacille sous le poids de la pandémie. L'Afrique, après avoir hésité à prendre des mesures de prévention et de protection contre la Covid-19, la qualifiant parfois de « maladie des Blancs », est rattrapée par les événements. Au Gabon, pour faire face à cette pandémie, les pouvoirs publics ont pris un certain nombre de mesures : fermeture des frontières terrestres, aériennes et maritimes, confinement partiel puis total de la population, déconfinement, mise en place des structures de gestion de la crise sanitaire, achat du matériel médical, etc. Ces mesures suffisent-elles à endiguer la pandémie de la Covid-19 ? Et quelles sont les conséquences socio-économiques de celle-ci ? Ce travail procède ainsi à un état des lieux de la gestion de la pandémie de la Covid-19 ainsi qu'à une première évaluation de ses conséquences socio-économiques.

L'Afrique, après avoir hésité à prendre des mesures de prévention et de protection contre la Covid-19, la qualifiant parfois de «maladie des Blancs»¹, semble constituer l'un des nouveaux terrains d'expansion du virus. L'insuffisance récurrente des investissements de nombreux États africains dans le secteur médical renforce la précarité des systèmes sanitaires dépendant de l'aide des pays européens, asiatiques et nord-américains. Dominique Kerouedan estime ainsi que «pour éviter que la situation ne se détériore davantage, la France et l'Europe, qui ont une responsabilité historique à l'égard de cette région du monde, doivent veiller à ce que les ressources humaines et financières, allouées aux initiatives mondiales, aux dépens de l'aide bilatérale, bénéficient aussi aux personnes les plus démunies d'Afrique francophone»². Seulement, les États habituellement pourvoyeurs d'aides sont eux-mêmes exsangues face à la pandémie et se replient sur eux-mêmes. Cette situation contraint à une prise de responsabilité des États africains, autant pour imposer et faire respecter la discipline nécessaire à la mise sous contrôle de ce nouveau phénomène sanitaire que pour pourvoir aux matériels médicaux essentiels à la prévention comme à la gestion des cas de personnes infectées.

Le premier cas de Covid-19 confirmé en Afrique a été signalé en Égypte le 15 février 2020³. Au Burkina Faso et au Gabon, les premiers cas ont été confirmés respectivement le 9 et le 12 mars 2020. Depuis lors, la pandémie a évolué sur le continent au point qu'au 17 juillet 2020 le continent

1. Luc Lenoir, «Coronavirus : quand l'Afrique dénonce la maladie des blancs», *Le Figaro*, 20 mars 2020 [En ligne : <https://www.lefigaro.fr/coronavirus-quand-l-afrique-denonce-la-maladie-des-blancs-20200328>].

2. Dominique Kerouedan, «La santé en Afrique : pourquoi la France et l'Europe devraient être plus engagées», *Field Actions Science Reports Online*, 4 (2012) [En ligne : <https://journals.openedition.org/factsreports/1238>].

3. Centre d'études stratégiques de l'Afrique «Le coronavirus se répand en Afrique», 10 août 2020 [En ligne : <https://africacenter.org/fr/spotlight/le-coronavirus-se-repand-en-afrique/>].

a enregistré 663 953 cas confirmés, 343 418 cas soignés et 14 359 décès⁴. Toutefois, ces cas diagnostiqués ne sont pas uniformément répartis sur le continent⁵. Avec 59 671 prélèvements, 6 433 cas confirmés, 4 033 guérisons et 46 décès⁶ au 21 juillet 2020, le Gabon n'est pas épargné par la pandémie. Pour une population générale estimée à 1,8 million d'habitants d'après le recensement général de la population et des logements en 2013, ces chiffres peuvent être jugés peu alarmants, mais s'expliquent par l'absence de tout dépistage massif. Pour l'heure, les tests sont réservés aux cas suspects ou aux personnes devant voyager. Or, selon le Centre de contrôle et de prévention des maladies de l'Union africaine, le manque de tests dans certains pays brouille les chiffres réels du coronavirus en Afrique⁷. L'analyse des données des centres africains de contrôle et de prévention des maladies confirme que plus on teste, plus on compte de cas bien évidemment, et que l'incidence cumulée des cas notifiés de Covid-19 est directement proportionnelle au pourcentage de la population testée⁸.

Malgré des différences de chiffres, les pays africains ont adopté des stratégies de riposte similaires, en sept étapes⁹ : la première s'est concentrée sur la préparation au niveau institutionnel, administratif, sanitaire ; la deuxième étape concernait la déclaration de l'état d'urgence par les gouvernements face à la recrudescence de cas de Covid-19 ; la troisième étape a consisté en un verrouillage systématique des frontières nationales (aériennes, terrestres, maritimes : Bénin, Congo) ; à la quatrième étape, certains gouvernements tirant les leçons de la pandémie d'Ebola (Ghana, Libéria, Afrique du Sud, Kenya, Zimbabwe) ont mobilisé les agents de santé communautaire dans les communautés les plus exposées pour entreprendre un dépistage actif ; la cinquième étape comprend l'identification des points chauds et la mise en œuvre de mesures de prévention dans les zones où les foyers épidémiques sont identifiés ; la sixième étape s'est concentrée sur la fourniture de soins médicaux, outils et équipements aux populations,

4. « Pandémie de Covid-19 en Afrique », *Wikipedia* [En ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pand%C3%A9mie_de_Covid-19_en_Afrique].

5. *Ibid.*

6. Situation Covid-19 au Gabon : <http://monitoring-covid19gabon.ga/>.

7. « Le manque de tests dans certains pays brouille les chiffres du coronavirus en Afrique », *RFI*, 7 août 2020 [En ligne : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200807-coronavirus-en-afrique-le-nombre-cas-serait-sous-estime-afrique-sud-nigeria-ghana-a>].

8. « Covid-19 en Afrique : les chiffres reflètent-ils la réalité ? », *La Tribune*, 31 juillet 2020 [En ligne : <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/Covid-19-en-afrique-les-chiffres-refletent-ils-la-realite-853685.html>].

9. Hénock Blaise Nguendo-Yongsi et al., « Riposte africaine à la pandémie du Covid-19 : une urgence sanitaire pour les villes », *International Journal of Advanced Studies and Research in Africa*, 9/2 (2020), p. 26-30.

et pour certains pays comme l'Afrique du Sud et le Nigéria, à la construction d'hôpitaux de campagne ; la septième étape consiste en la gestion des décès et enterrements et des problèmes de santé mentale associés au deuil. Parallèlement, certains gouvernements se sont engagés à rester vigilants en participant à des activités de recherche de cas et en surveillant les niveaux d'immunité de la population à l'aide de séro-diagnostics, anticipant ainsi de potentielles vagues épidémiques ultérieures.

Au Gabon, les déficits de la couverture médicale liés à l'aménagement du territoire, à l'organisation de la carte sanitaire et à la répartition du personnel de santé complexifient la réponse apportée par le gouvernement gabonais. Mais, au regard des chiffres, c'est moins l'épidémie, assez peu meurtrière au Gabon pour l'instant, que les mesures prises pour l'endiguer qui vont avoir les répercussions les plus visibles et importantes, notamment sur l'économie gabonaise, faiblement diversifiée et dépendante en grande partie des ressources extractives.

LE SYSTÈME DE SANTÉ DU GABON AVANT LA PANDÉMIE

Un système de santé tributaire des acquis coloniaux

Jusqu'en 1960 et la proclamation de l'indépendance du Gabon, l'État français colonial était le principal employeur des cadres médicaux et des structures de soins. La médecine était essentiellement l'affaire des militaires : des médecins militaires ont été de toutes les missions d'exploration, de toutes les campagnes de conquête et de pacification outre-mer. Même si leurs noms sont souvent restés dans l'ombre, éclipsés par les faits glorieux des Brazza, Archinard, Lamy, Lenfant, Marchand, Galliéni, ces médecins et pharmaciens ont pourtant tracé la voie de l'œuvre sanitaire de la France coloniale, accompagnant et soutenant le soldat en opération¹⁰. Ainsi, l'hôpital de Brazza est construit autour des années 1890 à Libreville, avant que ne viennent s'y rajouter les centres de santé de London (1927), de Lalala (1951) et le laboratoire de Nkembo (1949), dont l'objectif était le dépistage et la surveillance épidémiologique de la trypanosomiase. À l'intérieur du pays, l'hôpital Albert-Schweitzer à Lambaréné est créé en 1913¹¹. Outre les militaires, les missions protestantes participent à la mise en œuvre d'un

10. Euloge Makita-Ikouaya, « Géopolitique des rapports de santé dans l'agglomération librevilloise : esquisse d'intégration spatiale et de rationalisation des formations sanitaires modernes et traditionnelles », *Connaissances et savoirs*, 2016, p. 179.

11. André Audoynaud, *Le Docteur Schweitzer et son hôpital à Lambaréné*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 181.

réseau de santé au Gabon avec l'appui des infirmières et du personnel militaire, avec la création à l'intérieur du pays des dispensaires à N'gomo (1898), Samkita (1898), Talagoua (1882), Ovan (1939). Toutes ces structures de soins devaient prendre en charge les épidémies et les maladies endémiques. Les soins dispensés à la population étaient gratuits.

Depuis l'indépendance du pays, les nouveaux pouvoirs publics gabonais ont mené, entre autres, des réorganisations successives du ministère de la Santé publique, dont la plus récente a désormais vingt-cinq ans. Selon le décret 488/PR/MSPP du 30 mai 1995, le système de santé gabonais compte 10 régions et 50 départements sanitaires. Il repose sur trois secteurs de santé (public civil et militaire; parapublic; privé lucratif et non lucratif), cohabitant avec la médecine traditionnelle sans relation formelle de complémentarité. Ainsi, l'État gabonais poursuit l'œuvre coloniale en matière de Santé publique en optant également pour la gratuité des soins en plus de la construction des structures de santé. La crise économique des années 1980 met cependant fin à la gratuité des soins. Depuis treize ans, le Gabon dispose de la Caisse Nationale d'assurance maladie (CNAMGS), mise en place par l'ordonnance n° 0022/PR/2007 du 21 août 2007. Elle assure la maladie et la maternité. Ses objectifs sont l'amélioration de l'accès aux soins de santé, la contribution à l'amélioration de l'offre de soins, la lutte contre l'exclusion et la pauvreté¹². Les Gabonais économiquement faibles perçoivent des allocations familiales, une prime de rentrée scolaire et une prime à la naissance sous forme de layette. Ils sont également pris en charge dans le cadre des évacuations sanitaires sans aucune contribution financière de leur part. L'assurance maladie de la CNAMGS étant obligatoire et universelle, toute la population gabonaise doit à terme être immatriculée : selon le directeur général adjoint de la Caisse d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale en date du 22 mai 2019, c'est déjà le cas pour 900 000 à 1,3 million de citoyens¹³.

En matière de construction des infrastructures sanitaires, les efforts des pouvoirs publics de l'État gabonais sont particulièrement visibles sur la dernière carte sanitaire du Gabon (2017)¹⁴, de l'annuaire statistique 2017¹⁵ et du tableau de bord 2017¹⁶. Le secteur public civil dispose de 4 centres hospitaliers universitaires de construction récente à Libreville, 9 centres

12. Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale, « Nos prestations » [En ligne : <http://www.cnamgs.net/node/21>].

13. « Assurance maladie : la CNAMGS veut enrôler 100 % des Gabonais d'ici 2022 », *gabonactu.com*, 22 mai 2019 [En ligne : <https://gabonactu.com/assurance-maladie-cnamgs-veut-enroller-100-gabonais-dici-2022/>].

14. Ministère de la Santé, *Carte sanitaire 2017*, 2018.

15. Ministère de la Santé, *Annuaire statistique 2017*, 2018.

16. Ministère de la Santé, *Tableau de bord 2017*, 2018.

hospitaliers régionaux, 2 hôpitaux spécialisés, 4 hôpitaux, 10 bases épidémiologiques, 43 centres médicaux, 18 centres de santé urbains, 16 centres de santé ruraux, 1 centre de santé communautaire, 444 dispensaires, 21 cases de santé, 1 institut d'épidémiologie, etc. Par ailleurs, le secteur public militaire possède également 1 hôpital, 4 infirmeries hôpitaux, 5 centres de santé maternelle, 3 infirmeries de garnison et 11 infirmeries d'unité. Le secteur privé lucratif et non lucratif a 3 hôpitaux, 142 cabinets médicaux, 14 polycliniques, 76 cliniques, 93 dépôts pharmaceutiques, 43 pharmacies, 6 laboratoires, 30 infirmeries, 11 dispensaires, 1 case de santé, 8 centres médicaux. Le secteur parapublic dispose de 6 centres médico-social et 1 polyclinique. En matière de formation du personnel de santé enfin, le personnel médical est formé essentiellement en France, à Dakar au Sénégal, et à Libreville depuis la création de la faculté de médecine en 1972. Quant au personnel infirmier, une école d'infirmiers a été fondée à Libreville en 1958.

Problèmes des services de santé au Gabon avant l'apparition de la Covid-19

Selon le rapport IMEDA (2004), le profil épidémiologique observé au Gabon est classique pour une région équatoriale, caractérisée par une morbidité qui se présente en trois groupes. Le premier groupe inclut les maladies entraînant une forte demande en services curatifs comme le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les maladies diarrhéiques, les parasitoses intestinales et urinaires. Le second groupe est composé de maladies évitables par la vaccination et visées par le Programme Élargi de Vaccination (tétanos néonatal, rougeole, coqueluche, diphtérie, poliomyélite, fièvre jaune). Le troisième groupe quant à lui est formé de maladies émergentes ou réémergentes comme l'onchocercose, la lèpre, la tuberculose, la trypanosomiase, les infections sexuellement transmissibles, l'hypertension artérielle, le diabète, la fièvre hémorragique à virus Ebola (FEB).

S'agissant de la FEB, le Gabon a connu quatre épidémies. Le ministère de la Santé en 2008 avait relevé la faible capacité des systèmes de santé dans le bassin du Congo à faire face à cette maladie et bien d'autres maladies virales¹⁷. De ce fait, lors des différentes épidémies d'Ebola, le Gabon a bénéficié de la part de l'Organisation mondiale de la santé et la Banque africaine de développement, des aides pour la formation des personnels de santé et des relais communautaires ainsi que pour la mise en place des réseaux de veille et de surveillance de la FEB. Les pouvoirs publics gabonais peuvent ainsi se servir, en vue d'une meilleure prise en charge de la Covid-19, de l'expérience acquise dans la gestion d'épidémies antérieures, et en particulier de la FEB

17. *L'Union*, 27 mars 2008.

avec la mobilisation de soignants formés, la réactivation d'infrastructures existantes, de centres de traitement ou de détection.

L'analyse de l'annuaire statistique (2017)¹⁸, de la carte sanitaire (2017)¹⁹ et du tableau de bord²⁰ (2017) révèle cependant que le système de santé gabonais souffre dans l'ensemble d'une répartition très inégale des ressources humaines et matérielles, des infrastructures et des ressources financières entre les régions et les départements sanitaires. Il s'en dégage les constats suivants :

- L'offre de soins de qualité présente des insuffisances aux différents niveaux de la pyramide sanitaire. L'essentiel des ressources se trouvent au niveau central qui abrite certes plus de la moitié de la population. Libreville accueille ainsi les 4 CHU, les 3 voitures médicalisées dont dispose le pays, et 152 (55 %) des 277 médecins généralistes du Gabon. Enfin, sur 35 anesthésistes réanimateurs au Gabon, 29 (82 %) sont dans la capitale.
- L'absence d'un cadre formel de concertation entre les différents secteurs de santé limite la collaboration intersectorielle et rend difficile la rationalisation de l'offre de soins.
- L'insuffisance des ressources budgétaires empêche la maintenance des équipements biomédicaux.
- Le manque d'eau courante dans certaines formations sanitaires, y compris au niveau des structures de référence nationales (CHU), nuit à l'hygiène hospitalière.
- Les insuffisances et dysfonctionnements du système national d'information sanitaire ne permettent pas encore de disposer en temps opportun des données rendant dynamique la gestion de l'information sanitaire. Pour mieux gérer les données socio-sanitaires, il pourrait être pertinent de mettre en place un mécanisme de gestion et de suivi sous la forme d'un observatoire de la santé pour produire des informations intelligibles et utilisables pour le suivi et l'évaluation de l'état de santé de la population²¹.

18. *L'Union*, 27 mars 2008.

19. *Ibid.*

20. *Ibid.*

21. Perrine Demeaux, « Vers un observatoire local de la santé à Nanterre », *Espace populations sociétés*, 2/3 (2006), p. 417-422.

Par ailleurs, l'examen du classement du rapport 2018 de l'Organisation des Nations Unies sur le développement de l'e-gouvernement²² fait ressortir que le Gabon est un pays intermédiaire. En juillet 2020, le Gabon occupe la 113^e place mondiale sur 193 pays sondés au classement de développement de l'e-gouvernement (EGDI), soit 12 places gagnées comparativement à son rang en 2018. Cette performance classe ainsi le pays à la tête de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et au 10^e rang continental dans le secteur de la gestion numérique. Le Gabon se classe ainsi au-dessus de la moyenne africaine (0,34) et rentre dans la même catégorie que des pays comme le Honduras et le Nicaragua en Amérique latine, le Bangladesh en Asie et le Rwanda, l'Algérie et le Maroc en Afrique. Cependant, le Gabon a un indice de services en ligne à la traîne (OSI de 0,23) avec pourtant une infrastructure de télécommunication de bonne qualité (TII de 0,425) et marquée par une forte pénétration de la téléphonie mobile²³. Néanmoins, dans un contexte pandémique, le numérique voit son importance s'accroître. Une cartographie des zones à risque ainsi qu'une plate-forme numérique pour le suivi des malades viennent d'être développées par une équipe de chercheurs gabonais dirigée par un enseignant-chercheur de l'École Nationale des Eaux et Forêts du Gabon avec l'appui financier de l'Agence universitaire pour la Francophonie (AUF). Cette plate-forme complète le suivi de la pandémie effectué par l'Agence Gabonaise des Études et d'Observations Spatiales (AGEOS), partenaire technique du Comité de pilotage du plan de veille et de riposte (COFIL) dont les données sont présentées dans le paragraphe suivant.

Situation épidémiologique au Gabon

La situation épidémiologique de la Covid-19 au Gabon durant la période du 12 mars (cas 0 identifié au Gabon) au 21 juillet 2020 se présente de la manière suivante :

Prélèvements : 59671 ; Total cas confirmés : 6433 ; Total guérisons : 4034 ;
Décès : 46.

22. «E-Gouvernement 2020 : le Gabon dans le top 3 en Afrique subsaharienne», *VoxPopuli*, 17 juillet 2020 [En ligne: <https://vxp241.com/2020/07/17/e-gouvernement-2020-le-gabon-dans-le-top-3-en-afrique-subsaharienne/#:~:text=Publi%C3%A9%20le%2010%20juillet%202020,%C3%A0%20son%20rang%20en%202018>].

23. Pierre Moukeli Mbindzoukou, Marcien Mackaya, «Overview of E-Government Development in Gabon», *International Journal of Emerging Trends & Technology in Computer Science*, 6/3 (2017), p. 78-87.

Le nombre de prélèvements est en augmentation depuis l'apparition de la Covid-19 au Gabon. Cependant, le nombre de décès demeure insignifiant en comparaison d'autres pays (États-Unis, Brésil, etc.). Il évolue très lentement et reste très proche de 50 décès se confondant ainsi à l'axe des abscisses.

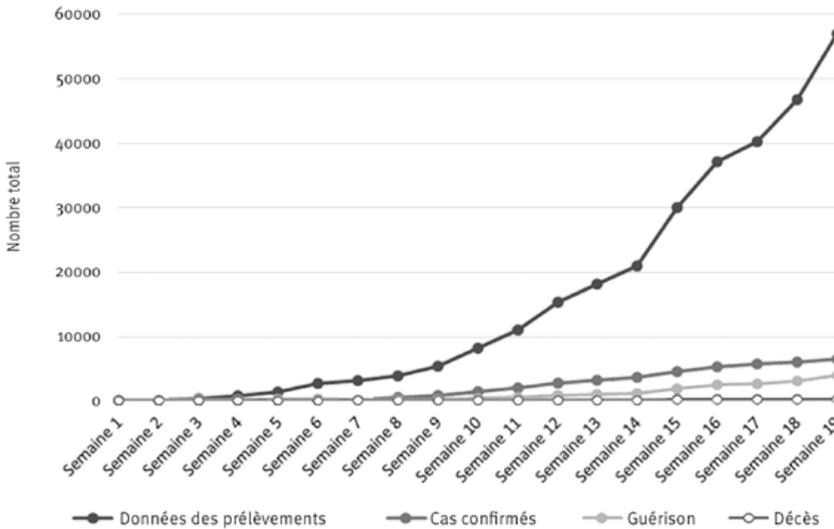


Fig. 1. Évolution épidémiologique au 21 juillet 2020²⁴

La province de l'Estuaire est la plus représentée en nombre de cas (4889 cas soit 76 %) pour une densité de la population de 43 hab/km² suivie des provinces du Haut-Ogooué (900 cas soit 14 %, 8 hab/km²), du Moyen-Ogooué (200 cas soit 3,3 %, 6 hab/km²), Woleu-Ntem (100 cas soit 2,1 %, 6 hab/km²), l'Ogooué Maritime (50 cas, soit 1 %, 8 hab/km²). On observe également que les provinces de la Nyanga, la Ngounié, l'Ogooué Lolo, l'Ogooué Ivindo ont peu de cas (autour de 20 cas) en même temps qu'elles ont de faibles densités de population (entre 1 à 3 hab/km²).

24. Source : Agence Gabonaise d'Études et d'Observations Spatiales (AGEOS) partenaire technique du COPIL en matière de cartographie de la Covid-19 au Gabon [En ligne : <http://monitoring-covid19gabon.ga/>].

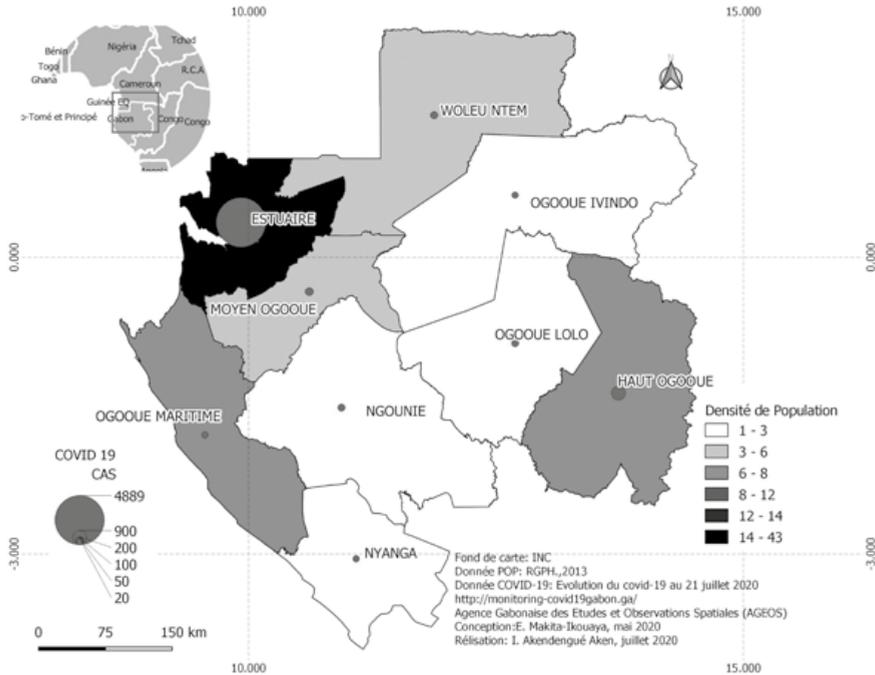


Fig. 2. Évolution des cas au 21 juillet 2020 par province et densité de la population²⁵

L'apparition du virus dans d'autres localités que Libreville où a été identifié le premier cas (12 mars 2020) fait douter de l'efficacité des différents confinements (partiel, total, déconfinement). La circulation des personnes contaminées serait à l'origine de la diffusion de la maladie dans ces localités, malgré les différentes précautions prises par les pouvoirs publics. D'après le coordinateur du Comité National de Riposte contre la Covid-19, «l'unique explication plausible reste liée au confinement défec-tueux du Grand Libreville. Le principe présenté par le gouvernement, pour sa mise en pratique le 12 avril passé, était ni entrée, ni sortie. Mais, pendant cette période, la circulation des personnes n'a pas cessé au point d'autoriser le transfert du corps d'un homme politique de Libreville à Franceville. Il est loisible d'imaginer l'attitude des personnes plus préoccupées par les rites funéraires que le respect des mesures barrières»²⁶. Dans tous les cas, les pouvoirs publics gabonais semblent avoir opté pour des mesures

25. Source : Agence Gabonaise d'Études et d'Observations Spatiales (AGEOS) partenaire technique du COPIL en matière de cartographie de la Covid-19 au Gabon [En ligne : <http://monitoring-covid19gabon.ga/>].

26. *L'Union*, 18 mai 2020.

drastiques, même si le nombre de malades et de décès dus au coronavirus ne plaide pas en faveur de ces mesures. Les images et chiffres diffusés par les médias européens ont transmis en grande partie la peur du coronavirus aux populations et pouvoirs publics en Afrique subsaharienne et au Gabon en particulier, au point d'opter pour des mesures drastiques de confinement. De plus, l'Organisation mondiale de la santé par la voie de son directeur général avait fait part de ses craintes d'une hécatombe en Afrique subsaharienne dès l'apparition de la Covid-19 en déclarant : « notre plus grande préoccupation reste le potentiel de propagation de la Covid-19 dans les pays où les systèmes de santé sont plus faibles » lors d'une réunion ministérielle d'urgence organisée par l'Union africaine et les Centres pour la prévention et le contrôle des maladies en Afrique²⁷.

MESURES GOUVERNEMENTALES CONTRE LA COVID-19

Les organes de gestion de la Covid-19 au Gabon

Les pouvoirs publics ont mis en place des organes dédiés spécifiquement à la gestion de cette nouvelle épidémie :

- le comité de pilotage du plan de veille et de riposte (COPIIL) est constitué des différents membres du gouvernement et dirigé par le Premier ministre. On y retrouve les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Santé ainsi que les responsables des Comités Technique et Scientifique. Le comité est chargé de la coordination de l'action gouvernementale en matière de lutte contre la Covid-19.
- le Comité National de Coordination Technique de la Riposte est composé des personnalités scientifiques relevant du ministère de la Santé dans les secteurs public, civil et militaire. Ce comité traduit dans les faits les directives du gouvernement gabonais en matière de lutte contre la pandémie.
- le Comité scientifique de riposte est institué aussi sous l'autorité du Premier ministre. Il a pour mission de faire toutes diligences intellectuelles, doctrinales, scientifiques et techniques relatives à l'épidémie, de faire toutes recherches, études, investigations et de collecter toutes données scientifiques en rapport avec la Covid-19, d'établir toute collaboration scientifique et technique avec tout spécialiste et tout expert,

27. « Coronavirus : le chef de l'OMS appelle l'Afrique à se préparer », *ONU Info*, 22 février 2020 [En ligne : <https://news.un.org/fr/story/2020/02/1062401>].

national ou international, en vue de recueillir et de mettre en œuvre les meilleurs standards scientifiques en vigueur en la matière, de conseiller le gouvernement sur les dispositifs, processus, protocoles et solutions les plus pertinents pour réponse optimale à l'épidémie de coronavirus, d'assurer le suivi de l'évaluation des mesures mises en œuvre, de procéder à l'adaptation de la stratégie nationale de riposte à l'épidémie, de prendre toute initiative scientifique et technique s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission. Le comité est composé de chercheurs, d'experts et de médecins.

Enfin, le Sénat a mis en place une cellule de veille et de riposte *ad hoc*. Elle a l'ambition de se constituer en véritable relais du gouvernement dans le cadre de la sensibilisation contre la propagation de la Covid-19. Son rôle consiste également à évaluer l'action gouvernementale en matière de lutte contre cette pandémie et de relayer les décisions gouvernementales auprès des collectivités locales dont ils sont les représentants.

De manière générale, la classe politique n'est pas muette face à la diffusion de la pandémie au Gabon. De plus en plus de voix s'élèvent parmi les acteurs politiques pour inviter les populations à respecter les mesures barrières et faire montre de responsabilité et de discipline. De même, les leaders religieux de toutes obédiences participent à la prévention en sensibilisant leurs fidèles. Ainsi, des messages de prévention sont diffusés dans les groupes sociaux et à la télévision invitant les fidèles à respecter les mesures barrières préconisées par la communauté scientifique et relayées par les pouvoirs publics.

Si les différents organes sus-cités ont pour vocation de lutter contre la Covid-19, il reste néanmoins que leur collaboration au quotidien n'est pas optimale. De plus en plus de voix s'élèvent contre le COPIL sur sa manière de gérer la pandémie, lui reprochant le manque de communication entre les trois organes techniques. D'après un médecin de Santé publique, membre du comité scientifique, «les décisions se prennent à la Présidence de la République sans parfois nous associer. Les pouvoirs publics ont confié la gestion de la pandémie du Covid-19 au service de santé militaire qui a toutes les prérogatives». De plus, certains responsables religieux voient d'un mauvais œil la non-ouverture des lieux de culte au même titre que les restaurants et les hôtels dans les mesures prises lors du déconfinement partiel de la population.

Mesures gouvernementales et apports des partenaires du développement

Les actions des pouvoirs publics contre la pandémie de Covid-19 ont débuté avant même que le pays n'ait enregistré officiellement son premier cas de contamination. Deux conseils présidentiels ont permis de mettre

en place un dispositif spécifique dans les structures sanitaires et aux frontières aériennes, terrestres et maritimes. Dès l'annonce du premier cas le 12 mars 2020, le conseil des ministres décide des mesures suivantes :

- autorisation d'un seul vol international par semaine et par compagnie aérienne exerçant ou desservant le territoire gabonais ;
- fermeture des restaurants à l'exception des services à emporter et de livraisons ;
- fermeture de tous les lieux de culte et recommandation de prières à domicile ;
- interdiction des rassemblements de personnes ramenées de 50 à 30 personnes ;
- suspension des audiences dans les tribunaux et cours de justice à l'exception des contentieux essentiels ;
- interdiction des visites dans les prisons ;
- interdiction des visites dans les hôpitaux sauf autorisation expresse du corps médical.

Le Président de la République gabonaise renforce encore ces mesures dès l'annonce du premier décès attribué au SARS-CoV-2 le 20 mars 2020. Dans une annonce à la nation, il décide d'un confinement partiel du pays entre 19h30 et 6h, l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes, ainsi que la fermeture des frontières aériennes, terrestres et maritimes. En plus de ces mesures, le gouvernement interdit l'ouverture des bars, des boîtes de nuits, des hôtels, motels et autres lieux de plaisance. Certains hôtels, dont le Ré-Ndéma au quartier Glass, Héliconies à Akanda et le camp turc au quartier Agondje sont réquisitionnés pour la mise en quarantaine des personnes venant des pays à risque ou ayant été en contact avec des contaminés. En outre, les campagnes de sensibilisation sur les gestes barrières s'intensifient. Les effectifs des travailleurs dans les administrations ont été réduits par la mise en place de congé technique pour certains employés, tandis que d'autres travaillent en *turn-over*. D'autres mesures sont ensuite prises, notamment le dépistage de la population, le confinement total de l'agglomération de Libreville ou encore une importante aide sociale (paiement des factures d'électricité et d'eau au profit des plus faibles, gratuité des transports publics, suspension de la perception des loyers par les bailleurs au profit des plus fragiles, fonds d'aide de 2,5 milliards de francs pour les petits propriétaires concernés, accompagnement des entreprises et des commerçants par la réduction de certaines taxes, remise d'impôts et création d'un fonds d'aide pour les

petites et moyennes entreprises (PME), 225 milliards de francs CFA pour les besoins urgents de trésorerie des entreprises²⁸).

Parallèlement, le président de la République gabonaise a réceptionné à l'aéroport international Léon Mba, le 27 mars 2020, le matériel médical composé de 1 500 000 masques, 200 000 tests, 2 000 thermoflash. Dans le même temps, la Fondation Jack Ma et l'entreprise chinoise Ali baba ont fait un don de matériel composé de 20 000 tests, 100 000 masques et 1 000 équipements de protection individuelle. De plus, 20 000 flacons de gels seront produits chaque jour par l'usine de Nkok²⁹. Les partenaires au développement³⁰ ont également apporté leur appui à la lutte contre la Covid-19. L'Organisation mondiale de la santé a effectué un premier appui logistique au Gabon par la mise à disposition de 1 000 kits de dépistage, 1 500 kits d'équipement individuel, 250 kits d'extraction virale, 2 véhicules pour le transport d'échantillons, tandis qu'une application de collecte et de gestion des cas et des cas contacts de la maladie à virus Ebola est expérimentée pour la première fois au Gabon dans le cadre de la riposte contre la Covid-19. Le 22 avril 2020, l'OMS a également doté le Comité de Pilotage du plan de veille et de riposte de 40 000 masques chirurgicaux, 900 masques de protection, 500 masques FFP2, 10 000 gants, 200 lunettes et 1 200 combinaisons. Le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a mobilisé 350 000 dollars soit environ 210 millions de francs CFA en collaboration avec l'OMS pour l'achat de 5 000 kits de dépistage et 16 ventilateurs. Le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) a également mis à la disposition des maternités des dispositifs d'hygiène (eau, savon, solution hydro-alcoolique) en plus des gants, bavettes, masques, lunettes, protection individuelle. L'organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) enfin assiste le gouvernement dans la mise en place d'une stratégie de déploiement progressif de l'éducation à distance pour les différents niveaux d'enseignement. L'une des priorités consiste à permettre la tenue du baccalauréat. À cet effet, une plateforme de cours en ligne a été développée dans le cadre du programme « Train My Generation : Gabon 5 000 ».

28. *L'Union*, 4-5 avril 2020.

29. *L'Union*, 27 mars 2020.

30. Nation Unies Gabon, « La réponse du système des Nations unies au Gabon face à la pandémie du Covid-19 », 8 mai 2020 [En ligne : <https://gabon.un.org/fr/44963-la-reponse-du-systeme-des-nations-unies-au-gabon-face-la-pandemie-du-Covid-19>].

Dans la prise en charge des malades, les pouvoirs publics ont mobilisé quelques services du centre hospitalier universitaire de Libreville, de l'hôpital d'Instruction des Armées Omar Bongo Ondimba. Ces structures accueillent les malades atteints de la Covid-19 et ceux atteints d'autres pathologies sont confiés aux autres services. Dans les provinces, chaque centre hospitalier régional a été consigné avec quelques lits d'hospitalisation réservés pour la prise en charge des malades de la Covid-19.

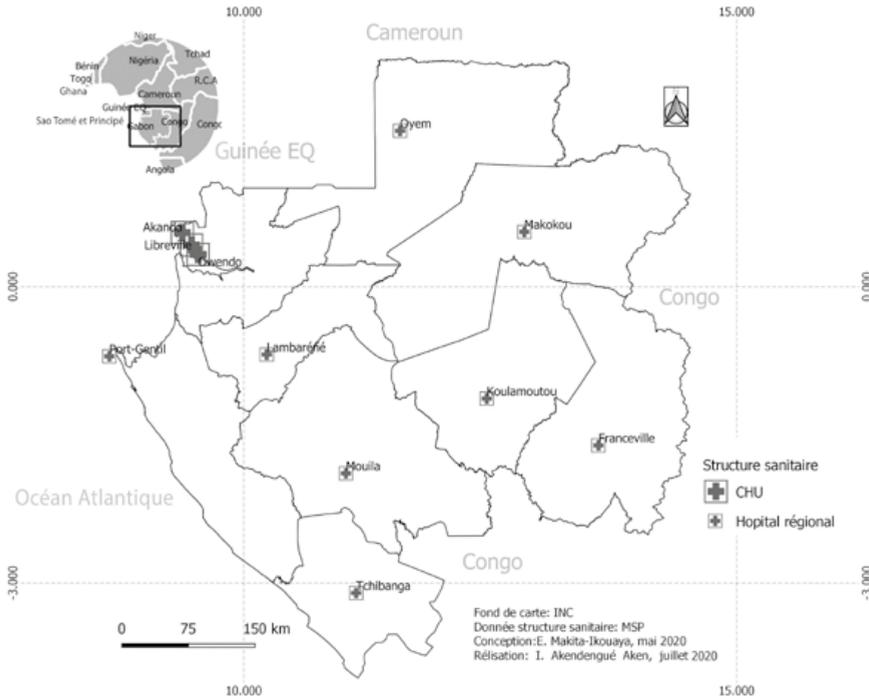


Fig. 3. Localisation des structures de soins prenant en charge les malades de la Covid-19 au Gabon

Les différentes mesures prises par les pouvoirs publics gabonais en vue d'endiguer la pandémie ne sont pas singulières au pays, et les États de la sous-région ont presque adopté les mêmes stratégies. Celles-ci ne sont cependant pas adaptées à la situation socio-économique des populations africaines, vivant majoritairement de l'économie informelle. Par ailleurs, au Gabon, comme dans les autres pays africains voisins, ces mesures n'ont pas été appliquées rigoureusement. Devant les difficultés sociales engendrées par le confinement total de la population, les pouvoirs publics ont décidé le déconfinement de la population le 28 avril 2020.

Celui-ci est suivi par l'organisation d'un dépistage massif de la population et la prise en charge des cas détectés. En matière de dépistage par PCR, le Gabon a acquis un giga laboratoire à Libreville dont la capacité serait de 5 000 à 10 000 tests par jour. Il vient s'ajouter au Centre International de Recherche Médicale de Franceville (1 600 tests par jour), au Centre de Recherche Médicale de Lambaréné (100 tests par jour), et au Laboratoire National de Santé Publique à Libreville (500 tests/jour). Malheureusement, cette capacité d'analyse des tests n'est pas répandue sur l'ensemble du pays et les prélèvements réalisés dans les provinces ne sont analysés uniquement que dans trois localités.

CONSÉQUENCES SANITAIRES DE LA COVID-19 AU GABON

L'apparition soudaine de la Covid-19 a ébranlé le système de santé gabonais. Les difficultés observées avant la Covid-19 se sont renforcées. Les maigres ressources disponibles pour la prise en charge d'autres pathologies ont été détournées pour lutter contre la pandémie. Lors de la journée internationale de lutte contre le paludisme célébrée chaque 25 avril, le directeur national de lutte contre le paludisme³¹ au Gabon constate que la nouvelle maladie a monopolisé toutes les ressources du système sanitaire : « La Covid-19 vient compliquer les choses : saturation du système de santé, détournement des infrastructures de santé et du personnel alors que le paludisme est toujours là ». Rappelons qu'au Gabon, le paludisme est la première cause de mortalité, d'hospitalisation et d'absentéisme à l'école ou au travail et 15 % des enfants de moins de 5 ans meurent de paludisme chaque année. Selon la même source, dans les rues comme dans les marchés, les populations ne cachent plus leur peur d'aller à l'hôpital en cas de fièvre ou de toux : « quand tu te présentes à l'hôpital, ils vont te dire que tu as la corona, alors que tu ne l'as pas. Voilà pourquoi nous fuyons les hôpitaux »³², explique une jeune femme. Malheureusement, aucune étude analysant les répercussions de la crise épidémique due au SARS-CoV-2 sur la prise en charge d'autres pathologies dans les hôpitaux n'est encore disponible au Gabon.

31. « Cette année, au Gabon comme ailleurs, la Journée mondiale de lutte contre le paludisme va-t-elle souffrir de la concurrence du Covid-19? », *La Libreville*, 25 avril 2020 [En ligne : <https://lalibreville.com/cette-annee-au-gabon-comme-ailleurs-la-journee-mondiale-de-lutte-contre-le-paludisme-va-t-elle-souffrir-de-la-concurrence-du-Covid-19/>].

32. *Ibid.*

CONSÉQUENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA COVID-19 AU GABON

Conséquences socio-économiques

Les différentes mesures prises par le gouvernement en matière de lutte contre la Covid-19, notamment le confinement partiel et total, ont surtout eu des conséquences socio-économiques. Avec la fermeture des frontières, le Gabon connaît une pénurie alimentaire étant donné qu'il tire l'essentiel de ces ressources alimentaires des pays voisins, particulièrement le Cameroun. Malgré des facteurs naturels favorables au développement de son agriculture (climat équatorial, terres agricoles fertiles avec plus de 2 000 km² de terres cultivables), le Gabon fait face à des carences alimentaires accrues qui suscitent le recours à de nombreux partenaires économiques. Les produits alimentaires importés en provenance du Cameroun³³ sont essentiellement les produits vivriers (bananes plantains, tubercules de manioc, taros, ignames, piments, etc.), les produits maraîchers (tomates, choux, haricots, oignons, fruits, etc.), les produits alimentaires industriels (eaux minérales, produits Nestlé, produits chococam, boissons de brasseries, etc.), et enfin les produits d'élevage (bovins, caprins). On comprend bien que la fermeture des frontières avec le Cameroun ait provoqué une pénurie de produits alimentaires au Gabon et particulièrement à Libreville.

Depuis le début de la crise sanitaire, les marchés de Libreville font face à une pénurie de manioc, l'aliment de base de la population gabonaise³⁴. En conséquence, les coûts ont augmenté : le bâton de manioc est passé par exemple de 300 FCFA à 400 FCFA dans les marchés de Libreville. En effet, malgré la défiscalisation de certains produits par les pouvoirs publics, certains commerçants mettent à profit cette crise sanitaire pour augmenter les prix de certains produits de consommation courante. D'autres vendent des produits avariés comme le rapporte le journal *l'Union*³⁵ qui indique que les vétérinaires-inspecteurs et ingénieurs agro-alimentaires de l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire (Agasa) ont procédé au retrait de quelques produits avariés au marché Banane du PK-8 dans la périphérie sud de Libreville.

S'agissant du transport intra-urbain, malgré le déconfinement en vigueur, les mesures gouvernementales ont exigé la réduction du nombre

33. Blandine Obono Allo'o, *Sécurité sanitaire au sein des espaces transfrontaliers au Gabon : cas de la frontière terrestre d'Eboro-Ntem*, Mémoire de Master, Géographie, Université Omar-Bongo, p. 30.

34. *l'Union*, 1^{er} mai 2020.

35. *l'Union*, 29 avril 2020.

de passagers dans les transports en commun. Un bus qui transportait auparavant 18 passagers a été sommé par les pouvoirs publics de ne transporter que la moitié, tandis qu'un taxi avec une capacité de 3 voyageurs était limité à 2 passagers, provoquant une moindre accessibilité aux transports en commun de la part des populations périphériques et urbaines.

En matière d'éducation, les élèves et étudiants ne vont plus à l'école. Cette situation a amené certaines écoles privées à utiliser les nouvelles technologies. Les cours, exercices et devoirs sont transmis aux élèves par internet. Le secteur public, notamment dans l'enseignement secondaire, a opté pour des cours à la radio et à la télévision. Depuis le mois d'avril, le Ministère de l'enseignement secondaire avec le concours de l'UNESCO a lancé le projet de l'enseignement à distance. Sur la plateforme xgestedu.com, ce sont près de 1 800 personnes qui consultent quotidiennement les contenus mis en ligne par le ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur sous la supervision de l'Institut pédagogique national³⁶. Sans vouloir minimiser l'apport d'un tel projet, on pourrait s'interroger sur son efficacité au niveau des élèves au regard des grands défis à relever par les pouvoirs publics dans le numérique, notamment la disponibilité et le développement d'une infrastructure adéquate, la qualité de formation aux TIC, la convivialité et la facilité d'apprentissage et d'accès des personnes vulnérables. Pour l'heure, tous les élèves gabonais n'ont pas accès à Internet. Dans les universités, grandes écoles et instituts, les cours n'ont toujours pas repris alors que les pouvoirs publics semblent opter pour des cours en ligne. Malheureusement, les structures administratives universitaires sont mal préparées aux nouvelles technologies. L'accès à Internet à domicile est presque impossible pour la grande majorité des étudiants, voire des parents d'élèves et des enseignants. Dans ce contexte, le projet d'organiser les cours en ligne dans les universités et grandes écoles est une gageure.

Conséquences économiques

D'après le programme des réformes économiques et financières de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), dont les membres sont confrontés à des défis de sécurité, de rétablissement des équilibres macro-économiques et de diversification économique, les conséquences de la crise épidémique seront importantes, immédiates et multiformes pour les États mais d'ampleur différente selon les pays, eu égard à leur caractère de pays pétrolier ou non et au degré de diversification de leur base productive. Selon la même source, les conséquences

36. *Ibid.*

économiques et financières seront de plusieurs ordres, dont une baisse significative des recettes budgétaires, une dégradation importante des comptes macro-économiques, une baisse des financements extérieurs, une perturbation des échanges intracommunautaires, une fragilisation de la stabilité externe et financière et un risque de montée des tensions inflationnistes. Dans le même ordre d'idée, la Conférence des Nations unies pour le Commerce et le développement (CNUCED) a estimé récemment que la croissance due au Produit intérieur brut de l'Afrique pourrait connaître une chute considérable, passant de 3,2 % à 1,8 % en 2020. L'économie de l'Afrique comme des autres continents serait ainsi durablement touchée en matière d'investissements.

L'économie gabonaise, fondée sur le pétrole, devrait connaître des perturbations consécutives à la baisse du prix du baril. Selon les prévisions de la CNUCED, les pays exportateurs de pétrole risquent d'être les plus durement affectés, le cours de l'or noir étant en chute libre. Le gouvernement gabonais ayant élaboré ses prévisions budgétaires sur la base de 50,57 USD le baril, alors qu'il est de 42,66 USD en juillet 2020, il est évident que le Trésor public rencontre aujourd'hui d'énormes difficultés à tenir ses engagements. Face à la récession économique qui s'annonce, le gouvernement gabonais prévoit un plan de relance économique. Alors que le pays devait renouer avec un taux de croissance de l'ordre de 3,8 % en 2020, les estimations actuelles tablent sur un chiffre en dessous de 0 : un scénario catastrophe qui oblige les pouvoirs publics à adopter un plan d'urgence afin d'éviter le pire. Pour cela, le gouvernement peut déjà compter sur l'appui du Fonds monétaire International.

Outre le pétrole, l'économie gabonaise repose sur son secteur informel constitué de petits commerces comme les débits de boissons, les restaurants, les lieux de loisirs et les comptoirs de commerce. Selon un classement publié par le Fonds monétaire international (FMI) en juillet 2017, le Gabon est le pays d'Afrique centrale où le secteur informel est le plus important. Il représenterait entre 40 et 50 % du PIB³⁷. Dans un tel contexte, il est évident que les différents confinements ont eu des conséquences économiques négatives sur le secteur informel, même si les pouvoirs publics ont pris des mesures sociales pour réduire les répercussions de la pandémie sur le plan économique. C'est ce qui semble expliquer que les mesures de confinement ne soient pas respectées par la population, notamment dans les quartiers périphériques sans éclairage public. Dans ces quartiers,

37. « Secteur informel / Afrique centrale : le Gabon, champion », *L'Union*, 13 juillet 2017 [En ligne : <https://www.union.sonapresse.com/gabon-economie/secteur-informel-afrique-centrale-le-gabon-champion-16294>].

la population a opté pour des mesures de contournement : fonctionnement des débits de boissons avec fermeture des portes principales, fonctionnement en cachette de certains motels, ouverture de certains petits commerces à l'abri des forces de l'ordre.

CONCLUSION

Le Gabon, avec une économie dépendante majoritairement des revenus pétroliers, s'organise tant bien que mal face à la pandémie. Des organes décisionnels ont été mis en place : le comité de pilotage du plan de veille et de riposte, le comité national de coordination technique de la riposte, le comité scientifique de riposte, la cellule de veille et de riposte au Sénat. Ces organes sont aidés par l'implication des partis politiques et des leaders religieux. Des mesures de prévention individuelle et collective ont été diffusées : la fermeture des frontières terrestres, aériennes et maritimes, l'interdiction des rassemblements, la fermeture des établissements d'enseignement, la fermeture des débits de boissons et autres commerces, la limitation des déplacements non essentiels et le confinement de la population ont été décidés par les pouvoirs publics. Un dépistage massif par PCR de la population est organisé en plus des mesures sociales en faveur des populations sans revenus et de la préservation du pouvoir d'achat des travailleurs.

Ces mesures suffiront-elles à contenir la pandémie de la Covid-19 au Gabon ? En tout état de cause, avec 59 671 prélèvements, 6 433 cas confirmés, 46 décès et 4 034 malades guéris au 21 juillet 2020, les pouvoirs publics semblent avoir pris la mesure de l'étendue du danger. Mais la lutte contre la pandémie au Gabon passe aussi par la responsabilité à la fois des populations et du personnel de santé. La transposition du modèle occidental dans la lutte contre la pandémie (confinement partiel, couvre-feu, confinement total, déconfinement, fermeture des frontières, etc.) contraste avec la réalité de terrain au Gabon. L'économie informelle est prépondérante en plus de l'existence des bidonvilles dans les villes. Dans ce cas, les mesures de confinement ont du mal à être respectées par des populations, qui ont le choix entre « être confinées et mourir de faim » et « sortir pour travailler en informel » afin de satisfaire les besoins essentiels de la vie. La seule mesure possible semble alors être le port de masques à l'extérieur par la population comme au Japon ou en Corée, la distanciation sociale n'étant pas possible à respecter en permanence au quotidien.

DAVID LE BRETON

Du rire en temps de Covid-19

David Le Breton est professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg. Membre de l'Institut Universitaire de France et de l'Institut des Études Avancées de l'Université de Strasbourg (USIAS), il est notamment l'auteur de : *Rire. Une anthropologie du rieur* (Métailié, 2018); *Marcher la vie. Un art tranquille du bonheur* (Métailié, 2020); *Disparaître de soi. Une tentation contemporaine* (Métailié, 2015); *Du silence* (Métailié, 1997); *Anthropologie du corps et modernité* (PUF, 1990); *Conduites à risque. Des jeux de mort au jeu de vivre* (PUF, 2002).

DANS LE CONTEXTE DE CONFINEMENT et de peur liée au coronavirus, l'humour foisonne sur les réseaux sociaux ou même dans la sociabilité ordinaire. Des blagues sont échangées, bons mots, dessins humoristiques, vidéos connaissent un vif succès, etc. L'humour se donne comme une forme de résistance face à l'adversité, il rassemble à l'encontre du confinement et de la pandémie qui tendent à isoler les individus.

En 1348, une épidémie de peste ravage Florence. Malgré les tentatives des autorités de fermer les portes de la ville, le nettoyage des rues, les mesures d'hygiène, les prières et les processions qui se multiplient, la maladie frappe durement les habitants. Selon Machiavel, elle fait plus de 96 000 victimes. Boccace observe qu'aucun soin ne vient à bout de la maladie quand elle touche l'individu, assuré désormais de mourir³⁸. Il décrit les attitudes bien différentes des habitants. Les uns se confinent dans leur habitation sans plus en sortir ou bien en multipliant les précautions. D'autres se perdent en prières et supplications. Mais nombre d'entre eux recourent au rire pour ne pas laisser l'épidémie dominer leur existence : « s'adonner franchement à la boisson comme aux jouissances, faire le tour de la ville en folâtrant, et la chanson aux lèvres, accorder toutes satisfactions possibles à leurs passions, rire et plaisanter des plus tristes événements, tel était selon leur propos, le remède le plus sûr contre un mal si atroce »³⁹. Tous les comportements possibles se juxtaposent puisque les autorités sont démunies, et de toute façon, chacun s'agrippe à ses significations personnelles pour lutter contre le mal. Ce rire marque également les fissures de l'édifice religieux qui met à mal l'ancienne foi, hormis chez quelques dévots rivés à leurs croyances. Les autres se libèrent largement des contraintes et s'efforcent de vivre dans la plénitude une existence qui leur est comptée.

Beaucoup d'habitants fuient la ville, abandonnent leurs proches, leur maison, leurs biens, sans toujours savoir où aller. La peur décompose les liens les plus proches. Et là aussi le rire intervient parfois sous une forme insolite. Beaucoup meurent dans la solitude, sans témoins, sans accompagnement, sans le réconfort de leurs proches : « bien rares étaient ceux à qui

38. Boccace, *Le Décaméron*, Paris, Garnier, 2019, p. 9. Les mêmes faits sont décrits par Thucydide dans la *Guerre du Péloponnèse*.

39. *Ibid.*, p. 10.

ne faisaient pas défaut les plaintes déchirantes et les larmes amères de leurs proches. En échange, s'installaient le rire, les badinages d'une compagnie qu'étourdit la fête»¹. L'impuissance se dissipe dans le rire. Cependant, dans les représentations de l'époque, la peur était considérée comme le vecteur essentiel de la contagion, on parle du «levain de la frayeur»². «La peste s'attaque d'abord à ceux qui en ont le plus peur», dit un proverbe allemand de l'époque. Afficher son rire était non seulement une manière d'affronter l'adversité mais aussi de donner le change à la maladie. La présence de l'hilarité lors de ces épidémies du passé est inlassablement repérée par les contemporains qui en font la narration, ou par les historiens. Maintes situations d'épidémie suscitent des conduites licencieuses, des beuveries, des pillages, etc.

Le rire accompagne la peste ou le choléra comme un refus de concéder le dernier mot à la maladie. Lors d'une autre épidémie de peste, Machiavel décrit également en 1527 dans sa *Description de la peste de Florence* la fuite des Florentins dans les campagnes avoisinantes. Il chemine dans la ville et observe que l'érotisme se mêle à la mort, les rires aux lamentations. En 1665, Daniel Defoe constate que, dans une taverne, des hommes se livrent «à toutes les bacchanales et aux extravagances les plus bruyantes»³. Quand passent sous les fenêtres des charrettes où les morts sont entassés, «ils lançaient impudemment moqueries et brocards, surtout s'ils entendaient les malheureux implorer la miséricorde de Dieu. [...] Ils se moquaient, riaient même du mot "jugement", comme si la providence de Dieu n'avait aucune part à l'infliction d'un coup si désolant»⁴. Lors des épidémies de choléra du XIX^e siècle, les caricatures notamment foisonnent, non seulement sur la maladie, comme celle de Daumier «Le choléra de 1832», mais aussi sur la rivalité franco-allemande entre Koch et Pasteur⁵.

Dans nos sociétés contemporaines, les références religieuses sont résiduelles, le rire n'a pas la même puissance de transgression, mais il joue cependant son rôle dans la résistance à la pandémie suscitée par la Covid-19. Bien entendu, les connaissances en matière de contagion ont évité le pire. On évoque le nombre de 3 millions de personnes dans la seule Europe dont le confinement aurait sauvé la vie. Même si plus de la moitié de la planète s'est arrêtée, et même si la pandémie a provoqué la mort de centaines de milliers

1. *Ibid.*, p. 12.

2. Jean Delumeau, *La peur en Occident*, Paris, Pluriel, 1978.

3. Daniel Defoe, *Journal de l'année de peste*, Paris, Folio, 1982, p. 115.

4. *Ibid.*

5. Jean Lombard, Bernard Vandewalle, *Philosophie de l'épidémie. Le temps de l'émergence*, Paris, L'Harmattan, 2007.

de personnes, elle n'a pas fait les mêmes ravages qu'autrefois. Mais dans ce contexte de confinement et de peur liée au coronavirus, l'humour s'exprime comme une forme de résistance. Il foisonne sur les réseaux sociaux ou même dans la sociabilité ordinaire. Des blagues sont échangées, des bons mots connaissent un vif succès, on filme ses proches dans des situations hilarantes. Des vidéos humoristiques sont envoyées sur les réseaux sociaux ou entre amis, des dessins, des histoires drôles mettent en scène le virus ou les contraintes de l'isolement, les conflits qui naissent de la promiscuité ou de l'impossibilité d'avoir un lieu à soi. Quelques exemples entre mille : un dessin revisite la fresque du plafond de la chapelle Sixtine, dans laquelle Dieu pointe son index vers Adam. Mais désormais, à la faveur du coronavirus, Dieu verse sur les mains d'Adam le contenu d'un flacon de gel désinfectant. À Madrid, une jeune femme dit à son mari qu'elle ne supporte plus le confinement et qu'elle va aller prendre un café. Elle se maquille, se coiffe, s'habille et elle s'en va dans sa cuisine se préparer un café. Ou ces histoires drôles, parmi mille autres en circulation, qui visent des parents exaspérés par leurs enfants : « Si les écoles restent fermées trop longtemps, les parents vont trouver un vaccin bien avant les scientifiques », « Plusieurs parents sont en train de découvrir que ce n'est pas le professeur qui est le problème », ou encore « Deux enfants. Ressentis : 14 enfants ». Un dessin de Fez montre sur un côté de la photo un marcheur, sac au dos, qui pose tout fringant parmi les collines, et de l'autre, le même lors du confinement assis sur son canapé à regarder son portable, avec un ventre rebondi. Mais ces dessins seraient également infinis.

Difficile également en ces temps de précautions nécessaires de ne pas se souvenir des mises en garde prémonitoires d'Umberto Eco pour se prémunir des maladies contagieuses : il suggère aux députés italiens d'éviter désormais les relations mafieuses pour ne pas avoir à baiser la main du parrain ; il déconseille la communion aux politiciens voulant profiter de l'intégrisme pour accélérer leur carrière, les germes risquant de passer de la main du célébrant à la bouche du communiant ; il met en garde les fumeurs qui touchent sans cesse leur cigarette avec leurs doigts sales, peut-être infectés. Bien d'autres conseils suivent dont encore celui-ci : « Veiller à ne pas se faire enlever par des bergers sardes ou des terroristes, les ravisseurs utilisant en général le même capuchon pour plusieurs otages »⁶.

Dans *La Peste*, Albert Camus voyait également le rire comme une parade à l'adversité : « dans l'ensemble, ils [les habitants d'Oran] n'étaient pas lâches, échangeaient plus de plaisanteries que de lamentations,

6. Umberto Eco, *Comment voyager avec un saumon*, Paris, Livre de Poche, 1997, p. 167.

et faisaient mine d'accepter avec bonnes humeurs des inconvénients évidemment passagers»⁷. Dans ce moment singulier où la plupart des activités sociales sont suspendues, les relations familiales ou de voisinages, et même les déplacements relevant de la flânerie, interdits également, le rire est ce dont on ne peut être dépossédé. Il est une réplique cinglante et joyeuse à la virulence de la situation, une échappée hors de l'angoisse, un refus de se voir dicter sa conduite par les événements extérieurs⁸. Prendre le parti de rire du confinement et des menaces du coronavirus est une assurance sur la vie. Il est un « laissez-moi rire » opposé à la gravité des circonstances. Le sens de l'humour manifeste un refus de se poser en victime, avec une belle insolence, il oppose une résistance aux événements. Il rappelle la solidarité, la connivence qui soude le groupe contre l'adversité ou la force intérieure d'un individu qui ne se laisse pas abattre. Il met les tracas à distance, récuse toute résignation et maintient une attitude de défi. Un instant, le verrou se libère et induit le recul pour retrouver son souffle. Une fenêtre s'ouvre pour penser autrement la situation. Ce qui était pénible devient finalement une source de plaisir.

Le rire autorise une prise de contrôle symbolique sur l'événement. Il brise la propension du coronavirus à imposer son point de vue, il la nargue, même s'il ne change pas nécessairement le cours des choses, il modifie au moins le regard sur lui. Il en change la signification pour le rendre tolérable. Il apprend à mettre les tracas à distance. Il restitue surtout l'initiative à l'individu. Il protège celui qui n'a pas d'autres recours. Il redéfinit ainsi la relation à l'événement. Il rappelle la possibilité d'un autre monde. Ce n'est plus le virus qui dicte l'exercice de la vie quotidienne, on se joue de sa gravité pour en désamorcer l'arrogance. L'humour est une parade contre la violence inhérente à la situation, un outil pour retrouver sa place dans le lien social. Rire ensemble restaure une complicité qui rompt un instant l'isolement auquel nous sommes assignés. Il rappelle la solidarité commune face aux menaces et aux inconvénients du confinement. Il affirme simultanément la joie d'être toujours vivants. S'amuser de circonstances perçues d'abord comme pénibles ou dangereuses contribue à ne plus les prendre au sérieux, à ne pas se laisser piéger par leur apparence. Freud le disait à sa manière : « Regarde, voilà donc le monde qui paraît si dangereux. Un jeu d'enfant, le mieux est donc de plaisanter »⁹. Il s'agit

7. Albert Camus, *La peste*, Paris, Folio, 1947, p. 77.

8. Sur tous les points évoqués dans cet article, et notamment le rire de résistance, voir David Le Breton, *Rire. Une anthropologie du rieur*, Paris, Métailié, 2018.

9. Sigmund Freud, *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, Paris, Gallimard, 1930, p. 408.

de donner à penser, d'ouvrir des couches inattendues de significations pour ne plus voir l'événement sous un seul angle. En prenant de la distance, l'humour reconnaît la gravité de la situation pour la neutraliser dans le même mouvement. En somme il redéfinit la situation. Il est une tempérance face aux pointes trop hérissées du réel, il affiche l'étonnement que les choses soient ainsi plutôt qu'autrement et ne s'illusionne donc pas sur sa prétention à vouloir imposer son point de vue.

Certes, l'humour incarne bien entendu en ce moment une politesse légère du désespoir, une élégance devant les coups du sort, l'inquiétude qui ne désarme pas et les restrictions de mouvements imposées par le confinement. Il se donne comme antidote face à la mort ou à l'angoisse. L'humour est l'arme secrète des démunis dont l'énergie toute entière passe à l'invention de traits humoristiques, non pour rire, mais pour ne pas être détruit, il est « l'arme blanche des hommes désarmés »¹⁰ qui n'ont d'autres moyens symboliques de se faire entendre, particulièrement l'autodérision. Le rire est une transmutation alchimique de la fragilité ou de l'horreur en force, il libère du sens et rend la situation moins opaque. La jubilation tient selon Freud « au triomphe du narcissisme, à l'invulnérabilité du moi qui s'affirme victorieusement »¹¹. Le moi intègre dans son ordre de signification un désagrément possible, il en érode les pointes acérées et le convertit en victoire. L'humour est un remède à la résignation, un ultime défi, une manière de garder la tête haute. Il pénètre l'angoisse pour en désamorcer la virulence, il en élague les aspects mortifères. Il s'efforce de maintenir la dignité personnelle quand les conditions sociales prétendent la bafouer. Le sens de l'humour est alors une parade à l'adversité, un refus de sombrer dans la tristesse ou la déploration, il transforme une amertume en plaisir, tout en mettant le danger à distance puisqu'on en rit. Il rit lui-même pour attester que s'il les prend au sérieux, il n'est pas encore abattu par les circonstances. Les éclats de rire sont des éclats de vie. Loin d'être entamé par la tentative de déstabilisation, le rieur la détourne en occasion d'affirmation de soi.

Nous connaissons ces formes d'humour propres à certaines catégories professionnelles : l'humour carabin des médecins, celui des agents des morgues, etc. Elles enveloppent et désamorcent les peurs inhérentes à un métier ou ici à une situation généralisée. En plein cœur de la pandémie, chez les soignants qui accueillent jusqu'à l'épuisement d'innombrables patients dans les services d'urgence, un stock de plaisanteries, toutes faites ou saisies sur le vif, dissipe les tensions, éloigne le désarroi

10. Romain Gary, *Le sens de ma vie*, Paris, Folio, 2016, p. 74.

11. S. Freud, *Le mot d'esprit ... op. cit.*, p. 369.

ou l'intolérable. Les histoires morbides à connotation humoristique désamorcent le tranchant des situations en rappelant la banalité de la cruauté ou de l'horreur pour ceux qui y sont confrontés quotidiennement. L'humour est une cuirasse pour tenir le coup et purifier les événements macabres ou horribles de leur puissance d'effroi possible en s'en jouant, contraignant ainsi le diable à rentrer dans sa bouteille. Il est une gomme qui efface l'âpreté des circonstances et ménage un second souffle. Il protège contre le désarroi ou la peur, ultime élégance du sens pour ne pas céder à la pesanteur de l'événement et maintenir la conscience en éveil. Son impertinence contrarie le tragique de la situation.

Dans le contexte du confinement, pour nombre de familles ou de couples qui peinent à se supporter au long du jour, le rire ou les traits d'humour sont des techniques de recadrage face à une situation conflictuelle. De telles saillies désamorcent même les pires situations. Le rire est un dissolvant de l'agressivité, il casse la gravité apparente de la situation en feignant de ne pas la prendre au sérieux. Il donne un instant une distance critique. Il s'oppose à la violence comme une manière inattendue de désarmer l'adversaire en le déconcertant et en mettant les rieurs de son côté. Il est alors une forme de protection, une tentative de sauver sa peau ou d'échapper au mépris. Il ritualise les accrocs de la relation sociale. En détendant l'atmosphère, en affichant un air tranquille, celui qui lance un mot d'esprit ou une répartie plaisante dans un contexte conflictuel ou menaçant dissout la pesanteur du moment et induit ainsi le recul pour une reprise plus apaisée de la discussion. L'humour dresse un bouclier de sens sur lequel se heurte la virulence des événements ou les crispations d'une relation. Il s'agit de « sauver la face », et de se tirer d'affaire en changeant de personnage, retournant ainsi par ricochet la violence contre l'agresseur qui perd un peu de sa superbe. Il crée les conditions d'un pacte de non-agression. Amener les autres à rire avec soi ou de soi revient en principe à amortir ou neutraliser leur agressivité. Il est malaisé d'attaquer un amuseur ou un rieur qui refuse de partager le contexte social de l'agressivité, qui ne joue pas le jeu et semble vivre dans un autre monde social. Ce rire désarmant émousse la situation et amène parfois l'autre à rire à son tour. Loin d'être le signe d'une faiblesse, il traduit une force intérieure, une égalité d'âme devant l'adversité et la conscience aiguë de la relativité des choses.

Cet humour de circonstance propre au coronavirus est rarement tonitruant, loin du burlesque. En ce sens, il est plus proche du sourire. Il révèle un trait inattendu du réel par un détour, il dit les choses avec un clin d'œil, un léger voile car il ne saurait les traduire autrement. Il prend le monde en diagonale et en révèle les ordonnances cachées ou les possibilités à venir. Rien en ce moment n'est si grave qu'un rire ne puisse malgré tout

en désarmer le tranchant. Exercice de lucidité, il démantèle l'ordre signifiant du monde, il lève le masque et affirme que les choses ne sont pas aussi sérieuses qu'elles le paraissent.

L'humour est ici une volonté de jeter le doute sur une crise sanitaire et des dangers qui ne sont pas tout à fait ce qu'ils prétendent être. Il dévoile un non-dit, la formulation improbable d'une vérité ou d'un jugement sous un masque mais, de manière reconnaissable. Le rire porte une parole autrement impossible. Si un éclat de rire ne vient pas à bout du coronavirus, il contribue à sa manière à en alléger le fardeau. Il rétablit toujours une forme élémentaire du contact, il est relieur. Il rappelle que nous ne sommes ni seuls ni démunis devant les périls ambiants. Même s'il est fragile, il restaure le lien social menacé. Il témoigne de la lucidité d'être soi et de ne pouvoir tout à fait se prendre au sérieux.

D'autres formes de réjouissances sont plus grinçantes. Certains adolescents provoquent artificiellement le rire dans une recherche de tumulte physiologique par le recours à du protoxyde d'azote, un gaz hilarant contenu notamment dans les siphons de chantilly que l'on trouve dans les supermarchés. La petite cartouche est vidée dans un ballon de baudruche avant d'être inhalée. Ce gaz hilarant est bon marché, il n'a pas la réputation d'une drogue et il promet quelques minutes d'euphorie souvent accompagnées d'un rire incoercible. Ses effets sont provisoires et n'empêchent nullement, une fois la crise passée, de se rendre à l'école ou de rentrer dans sa famille. YouTube joue un rôle d'initiateur car de nombreux jeunes y postent des vidéos où ils inhalent le gaz et se montrent dans cet état de conscience modifiée qui donne à d'autres le désir de les imiter. Mais ce rire est parfois redoutable, certains souffrent d'atteintes neurologiques, d'hallucinations, d'une détresse respiratoire, etc. Ces risques sont majorés par une prise simultanée d'alcool ou de drogue. Autre version de la disparition de soi¹² qui dure quelques minutes mais allège du poids d'être soi sous une forme qui paraît plaisante à certains jeunes qui n'en mesurent pas le danger. Lors de la période de confinement, quand les adolescents furent privés des relations avec leurs pairs, ces ampoules vides jonchaient les caniveaux.

12. Voir David Le Breton, *Disparaître de soi. Une tentation contemporaine*, Paris, Métailié, 2017.

VARIAS _____

CAROLE WERNERT

Les héritages d'une trajectoire énergétique dans un ancien bassin houiller : le cas complexe d'une transition à Sarrebruck

Carole Wernert est docteur en géographie, aménagement de l'espace et urbanisme depuis 2019 (Le Mans Université). Elle est également chercheuse associée au laboratoire ESO Le Mans, composante de l'UMR « Espaces et Sociétés » (ESO-6590) à Le Mans Université. Ses domaines de recherche portent sur les politiques énergie-climat en milieu urbain, sur la transition énergétique bas carbone urbaine et plus généralement sur l'histoire de l'approvisionnement énergétique des villes.

CET ARTICLE VISE À CONTRIBUER À LA DÉCONSTRUCTION de la vision monolithique du processus de transition énergétique bas carbone à travers la notion de trajectoire énergétique. L'objectif principal est d'identifier les différents marqueurs susceptibles d'enclencher ou de ralentir la transition bas carbone à travers une analyse historique, multiscalaire et politisée de la trajectoire énergétique de la ville allemande de Sarrebruck. Située au cœur du bassin houiller sarro-lorrain (concurrent de celui de la Ruhr), la ville a longtemps été dépendante d'un mix énergétique fondé sur le charbon local. Mais au tournant des années 1990, la ville et son entreprise municipale de l'énergie (*Stadtwerk*) se sont positionnées en tant que pionnières dans l'élaboration de programmes d'énergies renouvelables et de sobriété énergétique. La trajectoire énergétique de la ville de Sarrebruck montre alors un processus de transition bas carbone non linéaire, à séquences alternées.

THIS ARTICLE AIMS TO CONTRIBUTE TO THE DECONSTRUCTION of a monolithic vision of low-carbon energy transition process thanks to the notion of energy trajectory. The main objective is to identify the different markers, which could trigger or slow down the low carbon transition, through a historical, multiscalar and politicized analysis of the Saarbrücken energy trajectory. Located in the middle of the Saar-Lorraine coal basin (a challenger of the Ruhr), the city has been for a long time dependent on an energy mix based on local coal. But, at the turn of the 1990s, the city and its municipal energy company (*Stadtwerk*) were pioneers in the development of renewable energy and energy sobriety programs. Therefore, the energy trajectory of Saarbrücken shows a non-linear low-carbon transition process with alternating sequences.

Depuis l'avènement des problématiques du changement climatique sur la scène internationale, l'Allemagne incarne un rôle de laboratoire des énergies renouvelables malgré quelques paradoxes liés à l'exploitation historique de son charbon. La transition énergétique que le pays a décidé de mettre en place lors de la promulgation des lois visant la promotion des énergies renouvelables dans les années 1990 a inspiré un grand nombre de pays¹. Cependant les engagements au sein de l'*Energiewende* sont très variables d'un *Land*, ou d'une ville, à l'autre malgré un cadre fédéral qui se veut incitatif. L'entrée par le local permet alors de contextualiser le processus de transition et de rendre plurielle sa définition. Ce processus s'insère dans une trajectoire énergétique spécifique et n'entraîne pas les mêmes effets d'un territoire à un autre. C'est très précisément le cas de Sarrebruck, capitale de la Sarre, un des *Länder* les plus petits et pauvres d'Allemagne. La ville est située sur la frontière franco-allemande et au cœur du gisement de charbon sarro-lorrain dont l'exploitation a été abandonnée depuis peu². La position géographique de la ville fait que le charbon a largement sculpté le paysage physique, économique, social et politique du territoire³.

Dans ce contexte, la prise en compte des enjeux climatiques apparaît étrangère aux activités économiques sarroises. Néanmoins, et de façon surprenante, la ville a été pionnière dans les années 1980-1990 en matière de politiques énergie-climat en participant, entre autres, au premier programme de réduction du CO₂ urbain. L'idée de trajectoire permet alors d'intégrer ce processus de transition sur le temps long et d'observer ses dynamiques.

1. Hermann Scheer, *L'autonomie énergétique : une nouvelle politique pour les énergies renouvelables*, trad. Olivier Mannoni, Arles, Actes Sud, 2007.

2. La dernière mine lorraine a fermé en 2004 alors qu'en Sarre l'exploitation du charbon a perduré jusqu'en 2012.

3. Michel Deshaies, «Énergie et paysages en Allemagne : les enjeux environnementaux», *Annales de Géographie*, 113/637 (2004), p. 251-275.

Nous tenterons ici de comprendre, à travers la notion de trajectoire, quels peuvent être la portée et les rythmes des réponses aux enjeux de la transition énergétique bas carbone d'un territoire urbain inscrit au cœur d'un bassin houiller. Notre objectif est d'identifier, sur le temps long, les marqueurs au sein de la trajectoire énergétique de Sarrebruck susceptibles d'enclencher ou de limiter ce processus de transition bas carbone. Comprendre les héritages que charrient ces trajectoires relève d'une approche multiscale, géohistorique et politisée afin de détecter les modes d'approvisionnement d'un territoire, les jeux d'acteurs, les types de gestion de l'énergie, facteurs ou non de transition. Nous prendrons en compte les différentes échelles d'approvisionnement énergétique d'un territoire ainsi que les politiques énergétiques régionales, nationales, européennes et internationales qui influencent les politiques énergétiques locales.

L'approche multiscale des choix d'approvisionnement est en effet indispensable pour l'analyse d'une trajectoire énergétique territoriale. Celle-ci est connectée à différents niveaux de décisions qui déterminent les prix de l'énergie et les modalités d'accès aux ressources énergétiques (usages des sols, permis de construire, modes d'appropriation des ressources en sous-sol, géopolitique de l'énergie, influences transfrontalières etc.). L'approche multiscale propose une analyse systémique des modes d'approvisionnement énergétique d'un territoire à travers la prise en compte de multiples déterminants (géographiques, culturels, économiques, politiques, juridiques, etc.) émanant de diverses échelles (locale, régionale, nationale, européenne et internationale). Le traitement uniquement local d'une trajectoire énergétique rend invisible le processus d'emboîtement d'échelles qui est décisif dans la construction et l'orientation des modalités d'approvisionnement énergétique local.

Une trajectoire se conçoit aussi sur le temps long, de façon contextualisée pour saisir ses rythmes et ses continuités. En déroulant l'histoire énergétique d'un territoire, on peut développer des clés de compréhension des freins et des leviers à la nécessaire transition énergétique bas carbone actuelle.

C'est cette hybridation multiscale des spatialités et des temporalités (relevant de la géohistoire) qui révèle des trajectoires de gestion de l'énergie et *in fine* des transitions bas carbone. En s'inspirant de travaux antérieurs⁴, nous nous positionnons dans une géohistoire de l'énergie qui aborderait

4. Lars Coenen, Paul Benneworth, Bernhard Truffer, « Toward a spatial perspective on sustainability transitions », *Research Policy*, 41/6 (2012), p. 968-979 ; Bernhard Truffer, James T. Murphy, Rob Raven, « The geography of sustainability transitions : contours of an emerging theme », *Environmental innovation and societal transitions*, 17 (2015), p. 63-72.

la trajectoire énergétique locale par l'enracinement socio-spatial (conditions territoriales spécifiques comme les ressources de proximité disponibles, les influences transfrontalières), l'approche multiscalaire (l'influence des politiques énergétiques nationales ou encore des crises énergétiques internationales par exemple) et les questions de pouvoir. En effet, nous considérons la trajectoire énergétique d'un territoire dans une dimension politisée en mettant en avant les rapports de force et les enjeux de pouvoir que représente le contrôle de l'énergie par les acteurs locaux.

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE DE LA TRAJECTOIRE ÉNERGÉTIQUE SARREBRUCKOISE : ENTRE CONCURRENCES INDUSTRIELLES ET LOGIQUES TRANSFRONTALIÈRES

Mise en réseau de l'énergie : point de départ d'une gestion régionale de l'énergie

Au cours de l'épopée industrielle des XIX^e et XX^e siècles, la ville de Sarrebruck est un centre névralgique pour le développement du charbon. En Sarre, ce sont les mines (gérées par l'État prussien auquel la région est rattachée depuis 1815) et les aciéries (privées) qui ont construit les premières unités électriques à la fin du XIX^e siècle⁵. Les moyens de production devaient être installés au plus près de la ressource et c'est pour cette raison que l'industrie minière et les aciéries (produisant du gaz de haut fourneau) deviennent les acteurs incontournables de l'électrification de la Sarre grâce au charbon de proximité.

À cette époque, le poids de ces acteurs freine toute action pour les services publics⁶. Les municipalités comme Sarrebruck ne peuvent concurrencer les moyens de production de ces mastodontes de l'énergie (même si quelques centrales électriques de très faible puissance sont construites par les pouvoirs urbains). Les acteurs municipaux sont soumis aux politiques de distribution de ces industriels, ce qui pose de sérieux problèmes pour l'irrigation du territoire en électricité. En effet, l'approvisionnement urbain n'est pas la priorité des mines qui stipulent dans leur contrat une priorité d'approvisionnement pour leurs propres activités ou aux grands consommateurs industriels, plus rentables⁷.

5. Thomas Herzig, *Geschichte der Elektrizitätsversorgung des Saarlandes unter besonderer Berücksichtigung der Vereinigten Saar-Elektrizitäts-AG*, thèse de doctorat, histoire, Saarlandische Universität, 1987.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

Quelques artisans subsistent grâce à l'hydroélectricité de la Sarre. Ce type d'installation de proximité est possible pour les petites entreprises qui n'ont besoin que d'une puissance intermittente⁸. Mais l'hydroélectricité n'est pas considérée comme une alternative car l'intensité industrielle sarroise est telle que le thermique a tout de suite été le mode de production choisi. D'autre part, la rivière de la Sarre est encombrée, à cette époque, de boues et de résidus liés à l'exploitation des mines, ce qui réduit les capacités de production de cette source⁹. Le charbon local ainsi que la présence d'acteurs de l'industrie laissent d'ores et déjà peu de place aux ressources renouvelables.

Pour créer sa propre gestion électrique, devenue un nouvel enjeu économique pour les municipalités, Sarrebruck va s'engager dans le secteur de la distribution d'électricité à l'échelle régionale. En 1912, la ville décide de créer une société de distribution, l'*Elektrizitäts- und Gas- Vertriebsgesellschaft Saarbruecken AG* (EGVS), afin de desservir 19 communes alentour. La ville de Sarrebruck est propriétaire de l'entreprise à hauteur de 49 %, le reste est partagé entre une entreprise privée (AEG) et quelques communes sarroises. EGVS constitue le cœur du réseau électrique sarrois dans lequel Sarrebruck est prépondérante et peut renflouer son budget communal. Cette prise de pouvoir dans la distribution régionale de l'électricité indique un changement d'échelle dans la trajectoire énergétique de la capitale : Sarrebruck devient un acteur incontournable du déploiement de l'électricité à l'échelle régionale au tournant des années 1910. Mais cette situation évolue après la Première Guerre mondiale.

En territoire transfrontalier et disputé : une indépendance politique recherchée à travers l'énergie

La fin de la Première Guerre mondiale fait passer la Sarre sous le contrôle de la Société des Nations (SDN) et les mines sarroises passent sous administration française. Les parts de l'entreprise de distribution (EGVS) sont transférées à hauteur de 70 % à des acteurs publics et privés français.

Constatant les pertes de capitaux et d'influence de la ville sur l'entreprise régionale depuis le passage sous l'administration française, le maire de Sarrebruck souhaite investir dans la production endogène. La présence d'industriels sarrois rejetant l'administration française va définir la stratégie d'approvisionnement de la ville. Le maire négocie pour obtenir

8. Dieter Schott, « Empowering European Cities: Gas and Electricity in the Urban Environment », in M. Hard, T. J. Misa, *Urban Machinery. Inside Modern European Cities*, Cambridge, Mass MIT Press, 2008, p. 165-186.

9. T. Herzig, *Geschichte... op. cit.*

l'électricité provenant des aciéries de l'entrepreneur Hermann Röchling, lui-même considéré comme un farouche opposant à la présence française en Sarre. L'électricité délivrée par les aciéries est plus chère que celle des mines françaises¹⁰, mais plus que la rationalité économique, c'est l'indépendance politique qui est recherchée. La trajectoire énergétique ne suit pas uniquement les logiques pécuniaires mais se construit au travers des identités territoriales et des sentiments d'appartenance. L'«annexion française» des ressources charbonnières est mal vécue par les Sarrois et pour le maire de Sarrebruck, l'électricité qui en découle ne peut être laissée aux mains de l'opresseur.

Le «cartel des gauches», élu lors des élections législatives de 1924, est hostile aux possessions françaises en Sarre. Cette situation amène à un assouplissement de la présence française en Sarre et conduit la ville de Sarrebruck à racheter les parts de l'entreprise de distribution qui redevient 100 % sarroise. Mais, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la ville de Sarrebruck n'est plus majoritaire au sein de cette entreprise. La commune doit trouver d'autres moyens pour rester présente dans ce secteur.

La trajectoire énergétique de Sarrebruck est structurée par un double emboîtement d'échelles : à la fois à l'échelle régionale par les intérêts propres des acteurs municipaux et régionaux présents dans le secteur énergétique et en même temps par les conflits franco-allemands qui façonnent les logiques d'approvisionnement de la ville de Sarrebruck.

Le chauffage urbain et la production endogène : premières balises dans la trajectoire énergétique locale de Sarrebruck

La période de protectorat français (1945-1957) fait davantage intervenir l'État français dans le secteur énergétique. Il interfère en Sarre directement dans la régulation des tarifs qui sont dorénavant fixés sur l'hydroélectricité française provoquant une profonde déstabilisation des coûts de production pour l'entreprise régionale qui produit à partir du charbon local. Les capitaux de l'entreprise restent tout de même aux Sarrois et la gestion urbaine de l'énergie (*Stadtwerk*) n'est pas touchée car les communes sarroises gardent leur autonomie sans combat ostensible.

L'importante augmentation de l'électrification des ménages à partir des années 1950 oblige l'entreprise régionale (appelée *Vereinigte Saar Elektrizitäts AG (VSE)* depuis les années 1930) à investir dans la production. Un projet de centrale de 200 MégaWatt (MW) émerge à Ensdorf mais les fonds manquent à cause des tarifs français. Dans cette situation, la célèbre

10. T. Herzig, *Geschichte... op. cit.*

entreprise de la Ruhr, la *Rheinisch-Westfälisches Elektrizitätswerk* (RWE), part à l'assaut en proposant à l'entreprise de lui acheter des parts, ce qui offrirait à VSE des fonds pour construire sa centrale¹¹. En 1962, RWE prend 41,33 % des parts de VSE et la centrale d'Ensdorf voit le jour en 1964. Mais pour Sarrebruck, qui n'est plus l'acteur principal dans le capital depuis la fin de la guerre, la pénétration de RWE au sein du système énergétique sarrois est inconcevable. En réponse, la ville crée dès 1962, une *Stadtwerk* pour gérer ses transports publics, sa production d'électricité, l'exploitation des réseaux d'énergie et d'eau. En somme, elle donne naissance à l'actuelle *Stadtwerke Saarbrücken* (SWS). Pour comprendre cette réaction vis-à-vis de RWE, il est nécessaire de saisir les conflits industriels passés entre la Ruhr et la Sarre.

Depuis 1888, un projet de canalisation de la Moselle jusqu'au Rhin se trouve dans les tiroirs des industriels de la Lorraine et de la Sarre. Pour les mines sarroises, cette canalisation leur permettrait de trouver des débouchés européens au charbon local, la Sarre étant un affluent de la Moselle. Mais la Westphalie est inquiète d'une possible concurrence de part et d'autre de la frontière et les magnats de la Ruhr bloquent les négociations¹². La Ruhr limite le développement industriel de ses potentiels territoires concurrents (Lorraine, Sarre) en freinant les projets de canalisation de la Moselle. RWE a été créée par des industriels de la Ruhr en 1898 et témoigne de la volonté de faire obstruction au développement industriel sarrois.

Pour se dégager de l'emprise de RWE, la *Stadtwerk* de Sarrebruck crée la centrale « Römerbrücke » en 1964. Cette nouvelle infrastructure, fonctionnant au charbon sarrois, est pensée pour alimenter un réseau de chaleur qui accompagne la politique de reconstruction urbaine (grands magasins, quartiers résidentiels, etc.) d'après-guerre, ce qui est une aubaine pour un chauffage urbain dont la rentabilité dépend de la densité des consommateurs.

Ainsi, la détention d'une partie de l'entreprise régionale par RWE réactive d'anciennes rancœurs et montre la loyauté de la ville à sa ressource charbonnière locale chargée d'une valeur patrimoniale, d'un système de significations et de routines culturelles¹³.

11. *Ibid.*

12. Françoise Berger, « Les enjeux de la canalisation de la Moselle et de la Sarre jusqu'au Rhin pour les industriels sidérurgistes du bassin Lorraine-Sarre-Luxembourg (jusqu'aux années 1950) », in B. Touchelay, F. Berger, P. Tilly, M. Rapoport, *Industries, territoires et cultures en Europe du Nord-Ouest XIX^e-XX^e siècles*, Roubaix, Archives nationales du monde du travail – Institut de Recherches Historiques du Septentrion, 2015, p. 137-145.

13. Gavin Bridge, Stefan Bouzarovski, Michael Bradshaw, Nick Eyre, « Geographies of Energy Transition. Space, Place and the Low-Carbon Economy », *Energy Policy*, 53 (2013), p. 331-340.



Fig. 1. La centrale de Römerbrücke¹⁴

À partir des années 1960, l'État fédéral soutient financièrement (exonération d'impôt) et politiquement (l'utilisation de pétrole dans les centrales est soumise à autorisation fédérale) le charbon allemand dans les centrales électriques face à l'afflux du pétrole bon marché. Avec ces incitations, la *Stadtwerk* de Sarrebruck installe à la fin des années 1960 une turbine de 20 MW à Römerbrücke, la transformant ainsi en centrale de cogénération¹⁵. L'électricité devient un sous-produit du chauffage urbain et du charbon local. À l'échelle régionale, c'est toute une trajectoire énergétique charbonnière qui est consolidée, et ce pour plusieurs décennies.

La trajectoire énergétique de Sarrebruck se transforme au contact des géopolitiques de l'énergie régionales (Sarre vs Ruhr), internationales (pétrole vs charbon) et se bloque dans un modèle de production locale à partir du charbon (même si le pétrole pénètre les chaudières individuelles des Sarrois et de façon ponctuelle le mix énergétique de Römerbrücke).

Dès lors, comment ces héritages historiques peuvent-ils se transformer au contact des crises énergétiques relatives au pétrole et au nucléaire ?

14. Crédits : C. Wernert (2018).

15. Saarbrücker Stadtwerke, *40 Jahre Fernwärme Eschberg*, Die Stadtwerke Saarbrücken AG, 2005.

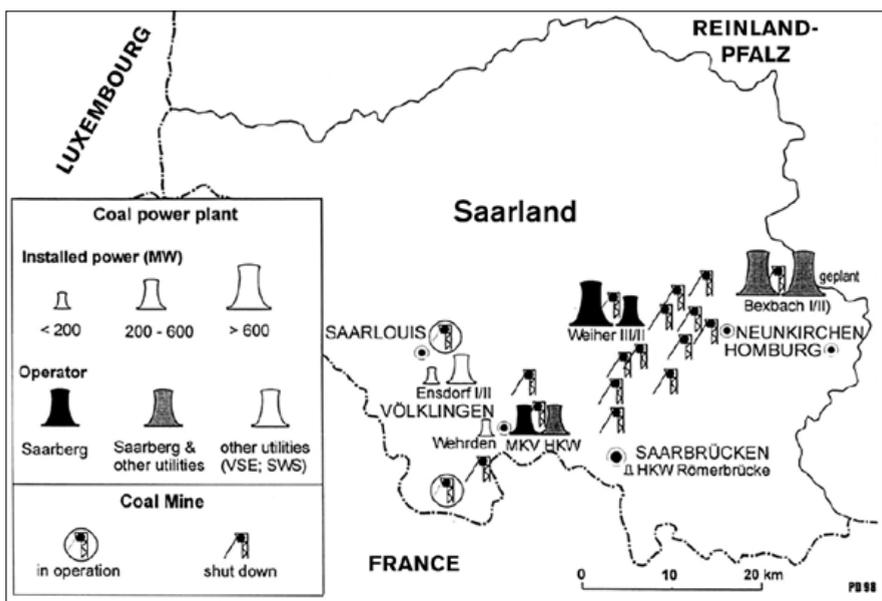


Fig. 2. Les mines de charbon et les centrales énergétiques en Sarre au tournant des années 2000¹⁶

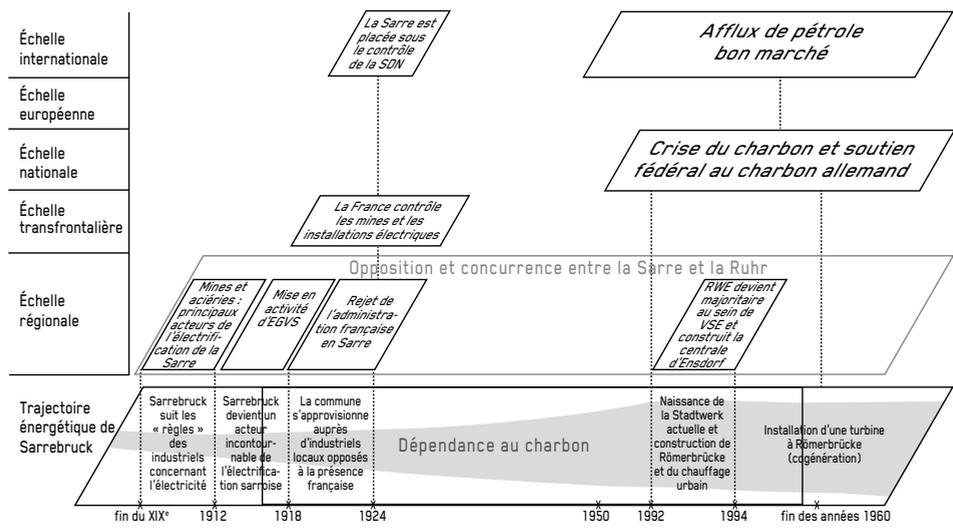


Fig. 3. Analyse multiscale de la trajectoire énergétique sarrebruckoise de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la fin des années 1960

16. Peter Dörrenbächer, « Evolution of Environmental Conflicts : Coal Power Plants in Saarland, Germany » in A. Buttner, *Sustainable Landscapes and Lifeways. Scale and Appropriateness*, Cork, Cork University Press, 2001, p. 199-216 [carte reproduite avec l'aimable autorisation de P. Dörrenbächer]. N.B. : La carte représente une deuxième tranche de production sur le site de Bexbach suivi du terme « geplent » (prévu). Ce projet, étant encore d'actualité au moment de la rédaction de l'article, n'a pas été poursuivi.

LA QUÊTE D'UNE AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Au sein d'une Allemagne encore divisée et confrontée à deux super-puissances qui s'opposent dans une course à l'armement, des mouvements pacifistes prennent une forte connotation antinucléaire dès les années 1970. Au-delà des inquiétudes militaires que nourrit le nucléaire, ce sont aussi les problèmes de sécurité, de pollution, de transport et de déchets qui sont fustigés par ces mouvements¹⁷. Le militantisme antinucléaire est également présent dans les sphères politiques et techniques de la ville de Sarrebruck.

La lutte antinucléaire et la constitution d'un réseau d'environnementalistes en Sarre

La région sarroise se situe à proximité de la centrale nucléaire de Cattenom en France (à environ 60 km de Sarrebruck) qui cristallise toutes les attentions des environnementalistes locaux. Avant la mise en fonction de la centrale, l'« Association internationale contre Cattenom » organise des manifestations auxquelles participe la future première adjointe au maire de Sarrebruck (SPD)¹⁸. La position antinucléaire du futur maire de Sarrebruck (1991-2002) l'amène aussi à publier, en 1978 en tant que député du Bundestag, les plans de la centrale de Cattenom montrant des problèmes de refroidissement en été.

Le combat antinucléaire est également porté par le directeur général de la *Stadtwerk* de Sarrebruck¹⁹. Pour lui, les centrales nucléaires doivent être attaquées sur le plan juridique car elles ont été construites en omettant la gestion de leurs déchets²⁰. Dès son arrivée à la tête de la *Stadtwerk*, il retire l'entreprise municipale de la *Verband der Elektrizitätswirtschaft* (VDEW), l'association des entreprises d'énergie, plutôt pro-nucléaire, à l'échelle nationale.

À Sarrebruck, sortir du nucléaire, c'est aussi sortir d'une dépendance à VSE et surtout à RWE qui est l'un des principaux acteurs de la filière allemande. C'est en quelque sorte la résurgence d'une autonomie face à la Ruhr. La lutte antinucléaire s'accompagne également d'une volonté politique de s'émanciper vis-à-vis du pétrole, considéré comme une ressource exogène au territoire. C'est à nouveau dans un nœud d'échelles (régionale, transfrontalière, nationale et internationale) que la trajectoire

17. Sezin Topçu, *La France nucléaire : L'art de gouverner une technologie contestée*, Paris, Éditions du Seuil, 2013.

18. Nous avons réalisé des entretiens sous anonymat. Pour cette raison, aucun nom ne figure dans l'article.

19. Il deviendra par la suite Ministre de l'Environnement de la Sarre.

20. « Leonhardt : Raus aus der Atomenergie », *Saarbrücker Zeitung*, 13 mai 1996.

énergétique de Sarrebruck apparaît. La conflictualité s'exerce sur des échelles politiques différentes (choix du nucléaire français et des grands énergéticiens allemands vs contestations locales allemandes) mais est aussi liée à des questions de proximité géographique (Cattenom, RWE). Le partage des mêmes sensibilités, valeurs et combats au sein des sphères techniques et politiques de la ville de Sarrebruck amène à instaurer un programme d'indépendance énergétique pour sortir de l'atome et du pétrole.

Une politique énergétique sobre à tendance autonomiste mais avec un charbon magnifié

Comme de nombreuses villes allemandes marquées par les luttes antinucléaires à cette époque, Sarrebruck conduit deux transitions énergétiques : celle de la sortie des énergies fossiles extérieures au territoire national et celle du nucléaire. À la suite des chocs pétroliers, le rôle des communes allemandes dans l'approvisionnement énergétique est remis à l'ordre du jour : il leur est demandé « de réfléchir à leurs besoins et de définir leur "conception locale d'approvisionnement énergétique" »²¹.

La sortie intégrale des énergies fossiles n'intéresse pas tout de suite les villes allemandes. C'est surtout celle du nucléaire et du pétrole qui les préoccupe et à laquelle le charbon peut contribuer.

Dès 1980, la ville de Sarrebruck et sa *Stadtwerk* développent un programme énergétique nommé *Örtliche Versorgungskonzept Saarbrücken* (OVK) et qui peut être traduit comme « le concept d'approvisionnement local de Sarrebruck ». L'objectif de l'OVK est de changer en 15 ans le « visage » énergétique de la ville²² en répondant à 70 % des besoins de chauffage par le chauffage urbain et le gaz (naturel et de coke) et de stabiliser la part du chauffage électrique d'origine nucléaire à 2 %. Le gaz naturel n'est pas considéré comme une ressource étrangère car le capital du distributeur régional de gaz appartient à hauteur de 20 % aux communes du *Land* en 1976. Avec ces investissements (300 millions de marks dans ces réseaux), Sarrebruck se place au même niveau que les villes du nord de l'Europe, pionnières en matière de chauffage urbain. La chaleur provient de Römerbrücke et de centrales voisines reliées à la ville par un réseau de chaleur à l'échelle régionale : la *Fernwärmeschiene*²³.

21. Roselyne Messenger, « Des communes chefs d'entreprise. Les réseaux de chaleur en Allemagne », *Les Annales de la recherche urbaine*, 23-24 (1984), p. 218-229.

22. E. Voltmer, *1857-1982. 125 Jahre Gas für Saarbrücken*, Sarrebruck, Stadtwerke Saarbruecken, 1982.

23. En 1975, la forte densité de la population sarroise (380 habitants/km² dès les années 1950) invite à la réflexion sur un chauffage urbain d'une grande envergure. Ce réseau longe la Sarre pour rejoindre les cokeries et aciéries de la région. Au fur et à mesure de son extension, la *Fernwärmeschiene* deviendra un des réseaux régionaux les plus longs d'Allemagne et sera rattachée au réseau de Sarrebruck en 1984.

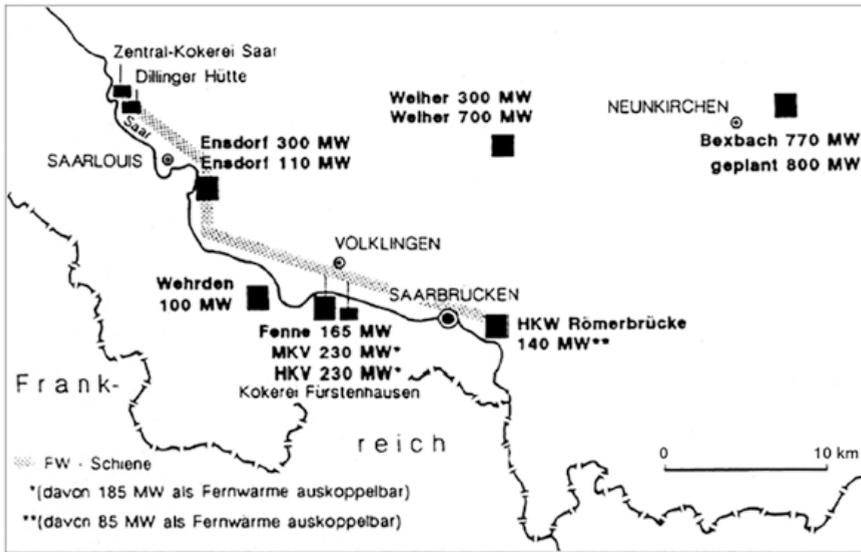


Abb. 5: Standorte der Kohlekraftwerke und Fernwärmeschiene Saar (MKV = Modelkraftwerk Volklingen, HKV = Heizkraftwerk Volklingen)

Fig. 4. La Fernwärmeschiene en Sarre et les centrales qui l'alimentent²⁴

Le charbon régional « conditionne » la sortie du pétrole et du nucléaire comme le souligne un ancien maire de Sarrebruck, laissant peu de place aux renouvelables : « La position centrale, c'était contre le nucléaire et pas contre le charbon »²⁵.

La présence d'environnementalistes dans les sphères politiques et techniques locales conduit à l'expérimentation d'un « charbon recyclé » et « écologique ». Au sein de la centrale de Römerbrücke, une technologie de combustion à lit fluidisé (*Wirbelschichtfeuerung*) est installée. Elle consiste à utiliser des déchets de charbon (terrils) et à aménager des buses d'air qui font tourbillonner ces résidus, ce qui améliore le processus de combustion. La *Wirbelschichtfeuerung* est couplée à une autre technologie permettant de limiter les émissions de polluants : le charbon est broyé avec du calcaire qui fixe le soufre contenu lors de la combustion.

24. Wolfgang Brücher, Peter Dörrenbächer, « Das Saarland als Energieland, Raumordnerische Aspekte der Planung von Kraftwerken und Elektrofreileitung », Akademie für Raumforschung und Landesplanung, 214 (1995), p. 73-92 [carte reproduite avec l'aimable autorisation de W. Brücher et P. Dörrenbächer]. Légende : le tracé gris représente la *Fernwärmeschiene*. Les carrés noirs représentent les centrales d'énergie et les rectangles symbolisent les cokeries ou complexes sidérurgiques.

25. Entretien avec l'ancien maire de Sarrebruck de 1991 à 2002, juin 2018.

Les innovations technologiques subliment la ressource locale et maintiennent la trajectoire charbonnière de la capitale de la Sarre. Les contestations environnementales n'ont pas amené à un revirement de la trajectoire énergétique mais à des mesures d'atténuation de ses répercussions. Durant l'OVK, les consommations de charbon de la *Stadtwerk* ont ainsi été multipliées par quatre²⁶. D'un point de vue spatial, on assiste à un renforcement d'un approvisionnement local et d'une défense des intérêts industriels sarrois à travers l'énergie.

Sur le versant de la sobriété énergétique, la *Stadtwerk* propose des conseils en économies d'énergie pour les particuliers à travers son « service énergétique ». Entre autres, elle s'allie avec les banques locales pour proposer des prêts à taux bas à destination des clients désireux d'investir dans la rénovation de leur logement mais aussi dans le raccordement au réseau de chaleur. En 1987, la première agence de l'énergie organisée par la Sarre voit le jour en Allemagne. Elle met en place le « contracting », une méthode de financement des mesures d'efficacité énergétique : l'agence avance les investissements en matière d'économies d'énergie contractés par les municipalités ou les *Stadtwerke* et le remboursement se fait grâce aux coûts énergétiques économisés²⁷. La *Stadtwerk* de Sarrebruck devient un des premiers services publics de l'énergie à utiliser ce mécanisme de financement pour ses propres bâtiments publics.

En 1991 (avant même la fin du programme), les types de chauffage utilisés au sein de la capitale sarroise se répartissent comme suit : 40,3 % de gaz, 28,1 % de chauffage urbain et 1,2 % d'électricité²⁸. Ces trois sources représentent près de 70 % du chauffage en ville alors qu'elles atteignaient seulement 30 % en 1980. Les consommations de chaleur ont été réduites de 320 MW par rapport à 1980 tout en observant une augmentation du parc de logements de la ville de plus de 6 000 logements en dix ans. L'OVK infléchit la trajectoire énergétique de Sarrebruck vers des logiques de sobriété et un renforcement de la gestion locale mais sans contestation du charbon sarrois.

À partir des années 1990, l'avènement des enjeux climatiques sur la scène internationale apporte de nouvelles réflexions dans les politiques énergétiques sarrebruckoises.

26. R. Klopffleisch, S. Petto, *Das Saarbrücker Zukunftskonzept Energie*, Saarbruck, Stadtwerke Saabrücken AG, 1992.

27. « Erfahrung wird international gefragt », *Saarbrücker Zeitung*, 22 février 1995.

28. R. Klopffleisch, S. Petto, *Das Saarbruecker...*, op. cit.

EXPÉRIMENTATION DES RENOUELABLES ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : UN TOURNANT ÉNERGÉTIQUE À SARREBRUCK ?

Laboratoire des premières politiques énergie-climat urbaines

À la suite de l'appel à la bifurcation lors du Sommet de la Terre de Rio, l'Allemagne s'engage à réduire ses émissions de 25 % entre 1990 et 2005²⁹. Dans cette dynamique, la ville de Sarrebruck va concevoir un nouveau programme énergétique mais cette fois-ci, centré davantage sur l'électricité : le *Saarbrücker Zukunftskonzept Energie* (« concept énergétique du futur de Sarrebruck »). Ce manifeste coïncide avec l'arrivée d'un nouveau maire SPD, proche d'Hermann Scheer³⁰ et de ses idées. La coalescence des discours de ces acteurs portant sur l'autonomie énergétique accolée à l'impératif de transition énergétique bas carbone, amènent Sarrebruck à expérimenter les énergies renouvelables ainsi que des programmes de sobriété.

Sur le plan des énergies renouvelables, Sarrebruck et ses environs ne disposent pas de couloir de vent avantageux. La ville se focalise alors sur le solaire. La « légitimité du solaire » reste à prouver à cette époque et ce sont principalement les acteurs municipaux qui s'en chargent³¹. La piscine municipale accueille ainsi le « premier rayon de soleil » en 1989 avec l'installation de 1 600 m² de panneaux solaires. Un projet de maison photovoltaïque « *Sonnenhaus Ensheim* » voit le jour en devenant le plus grand système photovoltaïque « privé » en Europe. La *Stadtwerk* participe au programme fédéral des 1 000 toits en proposant un appel d'offres donnant la possibilité d'installer un système photovoltaïque avec un tarif de rachat assuré par la *Stadtwerk*. En 1992, ce sont 100 000 kWh d'énergie solaire qui sont injectés sur le réseau.

Le nouveau cycle solaire doit aussi s'appuyer sur deux autres piliers : les économies et la récupération d'énergie. Une partie du manifeste de la *Stadtwerk* repose sur la « planification énergétique à moindre coût » (*Least Cost Planning*). Son principe se fonde sur des investissements dans de nouvelles installations de production, exclusivement s'ils sont inférieurs

29. Stéfan Aykut, « De la reconstruction à l'*Energiewende*. Continuité et changement dans les politiques énergétiques allemandes » in S. Hazouard, R. Lasserre, *La transition énergétique : un défi franco-allemand et européen*, Cergy-Pontoise, CIRAC, 2017, p. 27-41.

30. Père des lois sur les énergies renouvelables en Allemagne, Hermann Scheer a répondu aux aspirations écologistes et antinucléaires d'une partie du SPD et a écrit des ouvrages sur l'autonomie énergétique à partir des renouvelables. Il était également président du Conseil mondial de l'énergie renouvelable et de l'association EUROSOLAR.

31. Volkmar Lauber, Lutz Mez, 2004, « Three Decades of Renewable Electricity Policies in Germany », *Energy & Environment*, 15/4 (2004), p. 599-623.

aux investissements dans les mesures d'économie d'énergie. Si la *Stadtwerk* a besoin de 10 MW supplémentaires, elle peut faire des appels d'offres auprès de ses clients pour obtenir ces 10 MW de façon latente, par les économies d'énergie ou par l'installation de nouvelles capacités de production renouvelable. La *Stadtwerk* change aussi la structure de ses tarifs en les fixant sur les consommations directes des clients et non plus sur un tarif dégressif en fonction de l'augmentation des consommations³². La *Stadtwerk* expérimente également de nouveaux modèles énergétiques qui peuvent perturber la trajectoire fossile dominante et est récompensée par le prix des Nations Unies pour l'environnement en 1992.

En outre, la ville de Sarrebruck et la *Stadtwerk* s'enregistrent auprès de l'association ICLEI (*International Council for Local Environmental Initiatives*) pour tester un programme de réduction des émissions de CO₂ en 1991 avec 13 autres villes pilotes à l'international. Nommé *Saarbrücker Klimaschutzprogramm*, il permet à la ville de mener sa première politique climatique grâce à l'aide technique d'ICLEI. L'objectif principal est de réduire de 25 % les émissions CO₂ en 2005 par rapport à 1990. Afin d'atteindre cet objectif, cinq piliers sont identifiés par le service management énergétique : améliorer l'efficacité de la production d'énergie, diminuer la demande énergétique, développer les énergies renouvelables et les transports en commun et enfin valoriser les déchets par la production d'énergie. La ville veut agir sur la consommation des espaces communautaires et engage des conversions au bois et des rénovations énergétiques de ses bâtiments publics. En 1995, la ville propose ses toits aux associations environnementales pour y installer 1 000 kW de panneaux photovoltaïques.

Les émissions ont ainsi baissé de 50 % entre 1980 et 2005 dans les bâtiments publics (électricité et chauffage confondus). Sur le plan de la sobriété énergétique, un concours est proposé en 1997 aux habitants de Sarrebruck souhaitant réduire leur consommation d'au moins 15 %. Environ 1 000 ménages sont recherchés pour participer à ce concours et la *Stadtwerk* leur propose 100 DM si l'objectif est atteint. Avec ce concours, l'entreprise municipale souhaite économiser près de 500 000 kWh³³.

Pourtant marquée par des consommations énergétiques liées à l'industrie (notamment une entreprise énergivore qui produit des boîtes de vitesse pour les automobiles), la ville de Sarrebruck a remarquablement réussi à plafonner ses consommations électriques dans les années 1990.

32. R. Klopfleisch, S. Petto, *Das Saarbruecker...*, op. cit.

33. « Prämien fürs Stromparen », *Saarbrücker Zeitung*, 3 juillet 1996.

Grâce à l'ensemble de ces mesures³⁴, les émissions de CO₂ ont aussi été réduites de près de 17 % au début des années 2000 par rapport à 1990. Mais malgré ces initiatives très remarquées dans les années 1990, la trajectoire énergétique « traditionnelle » qui repose sur une exploitation massive du charbon n'est pas remise en question. Au contraire, la *Stadtwerk* appelle à de nouvelles subventions. Cette situation montre alors « ce qui peut être discuté » de « ce qui ne peut l'être » au sein du système énergétique de Sarrebruck. Elle illustre les chemins tortueux et paradoxaux des politiques énergie-climat sarrebruckoises.

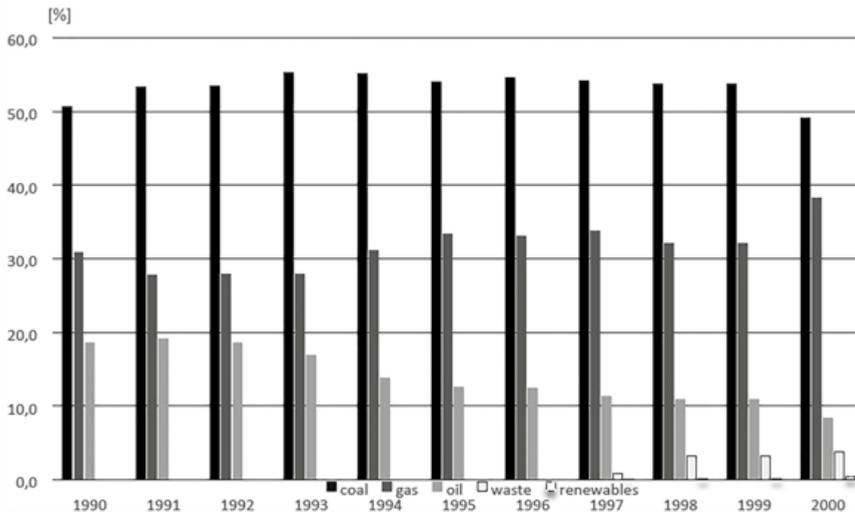


Fig. 5. Le mix des énergies primaires à Sarrebruck de 1990 à 2000³⁵

Le sentier de dépendance au charbon se maintient et on observe la cohabitation de deux politiques énergétiques : l'une en faveur de l'expérimentation des énergies renouvelables et des logiques de sobriété, l'autre s'attachant à la conservation de la ressource charbonnière. Elles apparaissent difficilement conciliables au fur et à mesure que les impératifs de transition bas carbone se font pressants. Cette position schizophrène est liée au fait qu'au début des années 1990, on compte encore

34. Ces mesures sont à additionner aux effets sur les émissions du nouveau tram-train qui parcourt la ville, réduisant ainsi la part modale de la voiture.

35. D'après des données fournies par l'ancien directeur du département développement durable et du management énergétique de la ville de Sarrebruck.

près de 20 000 mineurs en Sarre. La trajectoire énergétique se construit à travers des stratégies électorales dans lesquelles la sortie du nucléaire et du pétrole est plus porteuse que celle du charbon. Cette position s'explique aussi par les bons résultats sur les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atteints grâce aux technologies propres, ce qui ne remet pas le charbon fondamentalement en question.

L'autre frein dans l'engagement en faveur des énergies renouvelables et qui pèse sur les services publics allemands est l'arrivée de la libéralisation du marché de l'énergie à l'échelle de l'Europe.

L'essoufflement et la mise à l'arrêt de la dynamique énergie-climat

À partir de la deuxième moitié des années 1990, la production et la fourniture d'énergie sont concernées par l'ouverture du marché européen de l'énergie. Cette ouverture est séquencée pour laisser la pluralité des systèmes énergétiques des États membres de l'UE s'adapter à ces nouvelles modalités. En Allemagne, cette ouverture du marché est rapide car ses prix de l'électricité sont les plus élevés d'Europe et doivent être cassés. Elle favorise la détention du secteur énergétique par quatre *majors* en particulier : RWE, E.On, Vattenfall et EnBW qui constituent alors le « *big four* ». Dans un premier temps, ces acteurs font baisser leurs prix, ce qui affaiblit les petits fournisseurs et producteurs à l'instar de la *Stadtwerk* de Sarrebruck.

En parallèle, la situation économique de la Sarre se détériore à cause de sa mono-industrie en crise et Sarrebruck en subit les conséquences. La capitale s'est également lancée dans un projet de transport public (*Saarbahn*) sous forme de tram-train qui traverse toute la ville pour rejoindre Sarreguemines en France, ce qui exige de nouvelles capacités d'investissements. En Allemagne, les *Stadtwerke* ont pour habitude de financer ces transports (déficitaires) par le biais des bénéfices issus de la gestion de l'énergie mais cette dernière est soumise à une concurrence croissante. La municipalité se retrouve dans une situation critique où vendre une partie de l'outil de production et de la fourniture d'énergie paraît indispensable pour maintenir sa politique de mobilité.

Même acculés par un important déficit budgétaire et un marché de l'énergie déréglementé, les élus locaux et les techniciens, qui avaient mis en place les programmes énergétiques précédents, ne veulent pas offrir la *Stadtwerk* au concurrent historique RWE. Ils critiquent le modèle énergétique et organisationnel de RWE, notamment sa structuration verticale et centralisée, ainsi que son manque d'engagement envers la sobriété énergétique et les énergies renouvelables. La ville se tourne alors vers le groupe Engie Deutschland en 2001 qui souhaite pénétrer le marché

sarrois. La municipalité vend 100 % de sa production à Engie et 51 % de sa fourniture au sein d'une filiale créée spécialement pour l'occasion : EnergieSaarLorLux (ESLL). En outre, le gaz comme source énergétique moins polluante, moins émettrice et présente au sein du groupe Engie, permet de réduire l'impact climatique du système productif de la ville tout en enclenchant un tournant face au charbon local qui perd encore de sa rentabilité par rapport aux charbons importés et aux autres sources énergétiques. On observe une rupture avec le sentier de dépendance au charbon... mais pas avec les énergies fossiles.

À double tranchant, la vente partielle de la *Stadtwerk* coupe toute possibilité de pilotage d'un programme énergétique sobre et innovant par la commune de Sarrebruck. La création d'ESLL débouche sur l'un des prix de l'électricité les plus bas d'Allemagne³⁶, ce qui pilonne les efforts de sobriété menés depuis plus de vingt ans par la ville et la *Stadtwerk*. Engie Deutschland est aussi nucléarisée et fait renoncer la *Stadtwerk* à son indépendance vis-à-vis de la ressource fissile.

En parallèle, le réseau d'environnementalistes qui pilotait la ville se délite peu à peu sous les coups de mésalliances au sein du conseil municipal. Les choix énergétiques étaient faits par un cercle d'acteurs qui s'est éloigné du pouvoir municipal. Ici, revers politiques et économiques dans un contexte de libéralisation sont autant de facteurs qui modifient la trajectoire énergétique de la ville qui suit alors celle d'un grand opérateur gazier. Cette situation va marquer un coup d'arrêt pour les programmes énergétiques et climatiques de la ville de Sarrebruck. La nouvelle maire SPD fait alors des questions sociales sa priorité.

La situation économique de plus en plus dégradée de Sarrebruck fait regretter la vente de Römerbrücke, le segment productif étant le plus rémunérateur sur le marché. L'objectif de la nouvelle direction de la *Stadtwerk* de 2008 est de reprendre le contrôle de la production énergétique. Elle fait pression auprès d'Engie Deutschland qui refuse la vente d'une partie de Römerbrücke à travers la mise en place de petites unités de production. Après avoir vendu 20 % de ses réseaux, la *Stadtwerk* est en capacité de construire de petites centrales à cogénération au gaz pour alimenter le chauffage urbain, ce qui fait perdre des parts de marché à Engie Deutschland. En 2011, le groupe Engie cède face à la *Stadtwerk*, et ESLL rachète 100 % de Römerbrücke : la ville de Sarrebruck est alors propriétaire de 49 % de la centrale, participant ainsi à la grande variété des

36. « Dillingen Stadtwerke zu Electrabel? », *Saarbrücker Zeitung*, 20 juillet 2001.

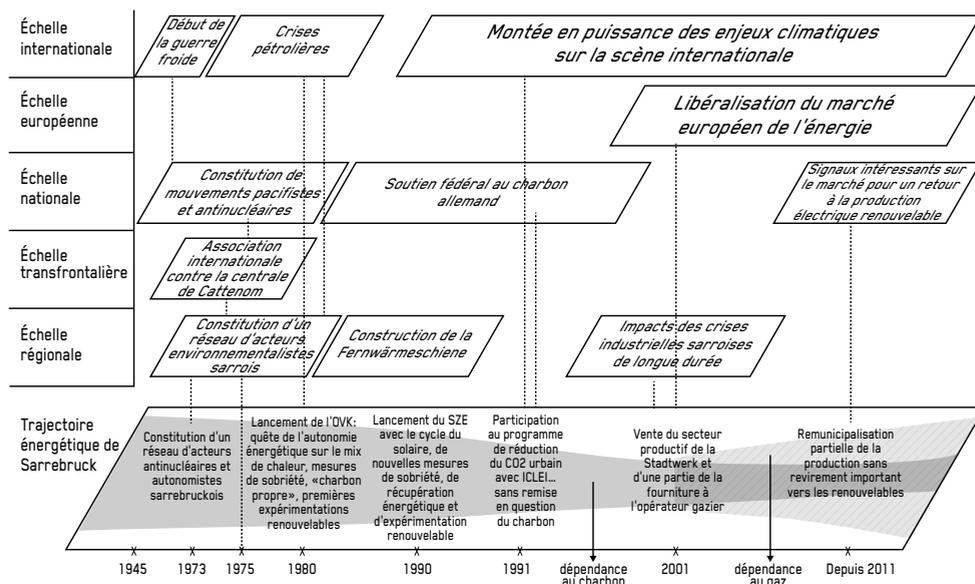


Fig. 6. Analyse multiscalaire de la trajectoire énergétique sarrebruckoise de l'après-guerre jusqu'aux débuts des années 2010

formes de remunicipalisation du secteur en Allemagne³⁷. Néanmoins, la remunicipalisation partielle n'entraîne pas les effets escomptés. La baisse du prix de l'électricité conjuguée aux lois sur les énergies renouvelables³⁸ qui rendent prioritaires ces sources sur le marché et proposent des tarifs de rachat très intéressants, interfèrent avec cette stratégie de retour à la production. En effet, le choix d'avoir misé sur le gaz pour retourner à la production endogène s'avère être une voie sans issue dans le contexte législatif allemand et l'accident de Fukushima envoie un nouveau signal en faveur des renouvelables.

L'investissement dans les énergies renouvelables semble une nouvelle fois hors de portée pour la *Stadtwerk* de Sarrebruck. Le portage politique d'un tournant énergétique est quasi inexistant car c'est bien la quête de nouveaux bénéfices, à travers la production, et non la lutte contre le changement climatique qui amène à la remunicipalisation d'une partie de la production énergétique. L'engagement précoce de politiques énergie-climat n'a pas

37. Sören Becker, Ross Beveridge, Matthias Naumann, « Remunicipalization in German Cities : Contesting Neo-Liberalism and Reimagining Urban Governance? », *Space and Polity*, 19/1 (2015), p. 76-90.

38. *Erneuerbare Energien Gesetz* (EEG).

suffi à imaginer des voies de transition viable. Aujourd'hui, la commune s'oriente plutôt vers des politiques urbaines d'adaptation au changement climatique (végétalisation des espaces urbains, aménagements pour limiter les dégâts des crues, etc.). De nouvelles clés d'intéressement à l'*Energiewende* doivent alors être trouvées au sein de la *Stadtwerk* et de la ville.

CONCLUSION

Retracer la trajectoire énergétique d'un territoire est un moyen d'identifier dans le temps les ruptures et les continuités des modèles de fonctionnement des systèmes énergétiques locaux et *in fine* d'identifier la portée et les rythmes des transitions qui jalonnent cette trajectoire. Dans la « période ancienne » de la trajectoire énergétique de Sarrebruck, des logiques concurrentielles, industrielles, régionales et transfrontalières sont particulièrement prégnantes. Nous y voyons également un attachement identitaire au charbon local qui limite la portée des enjeux climatiques.

Nous identifions à travers la trajectoire énergétique de la ville un marqueur intéressant de la transition bas carbone. Des années 1970 jusqu'aux années 2000, les énergies renouvelables et les logiques de sobriété se développent car ces mesures sont tenues par un réseau d'acteurs connecté à différentes échelles (l'échelle fédérale par des personnalités comme Hermann Scheer, mais aussi transnationale par le réseau de villes ICLEI).

Des pressions exogènes (géopolitique des énergies, libéralisation du marché) et endogènes (délitement du réseau d'acteurs, dépendance au charbon local) ont eu raison de l'infléchissement sobre et renouvelable de la trajectoire énergétique de la ville. L'attachement culturel et identitaire au charbon sarrois ainsi que son poids électoral sont des balises d'un sentier de dépendance qui entravent les alternatives énergétiques tout comme la situation économique dégradée de la ville qui l'oblige à s'adosser à un opérateur gazier peu enclin aux énergies renouvelables. Le cadre fédéral incitatif pour les énergies renouvelables (EEG) n'arrive pas à insuffler une nouvelle dynamique car il ne charrie pas les mêmes potentiels de transition à l'échelle territoriale, conjuguant alors au pluriel la notion de transition. La trajectoire énergétique de Sarrebruck montre la non-linéarité de la transition bas carbone³⁹. Cette dernière est un processus à séquences alternées

39. Carole Wernert, *L'historicité de la transition énergétique bas carbone : analyse comparée des politiques énergie-climat locales en France (Metz) et en Allemagne (Sarrebruck)*, thèse de doctorat, Géographie, aménagement du territoire et urbanisme, Le Mans Université, 2019.

pro-actives, dynamiques, ralenties ou statiques⁴⁰. C'est grâce à l'investigation historique, multiscalaire et à l'analyse des questions de pouvoir que cette non-linéarité se révèle. La transition bas carbone pourrait s'imposer par elle-même au rythme de la déplétion des énergies fossiles ou encore à celui du dérèglement climatique, mais le registre de l'incertitude est de mise car la cadence des transitions reste trop lente pour enrayer les emballements climatiques.

40. Jan Rotmans, René Kemp, Marjolein Van Asselt, « More Evolution than Revolution : Transition Management in Public Policy », *Foresight*, 3/1 (2001), p. 15-31.



B U L L E T I N

La survenue de l'épidémie de Covid-19 a grandement perturbé les activités du CRÉSAT depuis mars 2020. En sus de plusieurs séances du séminaire thématique, deux manifestations scientifiques ont dû être reportées :

24 avril 2020 : Journée d'études « Clio en cartes 6 : de la carte au paysage, du paysage à la carte » [Reportée *sine die*]

Clio en cartes est une journée d'étude annuelle, organisée par Benjamin Furst (Université de Haute-Alsace), qui vise à interroger les liens entre l'histoire et la cartographie au sens large, en tenant compte de la pluralité d'acteurs actuels et passés qui sont producteurs et utilisateurs de cartes. Cette année, le paysage sera au cœur des débats. La journée s'intéressera ainsi de manière large et non exhaustive aux multiples liens entre histoire, cartes et paysages. L'histoire, l'histoire de l'art et la géographie sont des disciplines privilégiées, mais il s'agira également d'inclure d'autres approches et d'autres méthodes pour permettre un dialogue interdisciplinaire et proposer à la fois une recherche fondamentale et appliquée. L'accent sera mis sur cette dimension appliquée en interrogeant la place des paysages anciens dans la cartographie contemporaine, ou le rôle des cartes anciennes pour l'analyse, voire l'aménagement des paysages actuels dans des perspectives variées. Elles seront complétées par des approches méthodologiques et heuristiques sur les questions de perception et de représentation inhérentes au processus cartographique du Moyen Âge à nos jours.

26 mai 2020 : Journée d'études « Milieux du Numérique et du Design, France et Allemagne » [Reportée au printemps 2021]

Cette journée d'études constitue le deuxième atelier du projet de recherche « Milieux de Communication Franco-Allemands : science, design, culture numérique, journalisme ». Les notions de numérique et de design sont au cœur des pratiques professionnelles et culturelles de secteurs d'activité essentiels à l'économie des territoires et plus largement

aux dynamiques territoriales. Les territoires touchés par la désindustrialisation en particulier promeuvent souvent des écosystèmes fondés sur l'économie numérique et le design. Ces champs sont aussi structurants pour les recherches portant sur ces pratiques en sciences consacrées à la communication. L'approche des milieux de communication, en combinant l'analyse des dimensions praxéologique, sémiotique et discursive des usages et pratiques des acteurs, permet de rendre compte des implicites culturels qui président à l'action.

POSITIONS DE THÈSE —————

La dynastie des pépiniéristes Baumann de Bollwiller et son influence sur l'horticulture et le goût des jardins (xviii^e siècle – xx^e siècle)

Les pépinières Baumann de Bollwiller, fondées par Jean Baumann vers 1735, ont connu une formidable ascension en trois générations et vivent leur heure de gloire au xix^e siècle. L'entreprise alsacienne perdure jusqu'au xx^e siècle, mais sans plus jamais atteindre la renommée des *Frères Baumann* de la première moitié du xix^e siècle. Le succès extraordinaire de cette entreprise, où l'on bouture, sème et élève des arbres fruitiers, forestiers ou d'ornement destinés à être replantés, repose sur sa capacité à s'approvisionner et à reproduire des plantes rares et prisées. Elles sont écoulées sur un marché alors en expansion et en constante mutation. Ces plantes participent largement à la propagation d'un goût nouveau – celui pour la végétation exotique, propice à l'évasion par la rêverie – qui remplace progressivement l'engouement pour les arbres fruitiers. Le champ d'activité principal de production d'arbres et d'arbustes est complété dès le début du xix^e siècle par le travail de «dessin de jardins», diffusant notamment en Alsace et en Suisse les jardins pittoresques. Ce volet permet un écoulement de la production et une diversification de l'entreprise mais développe également le renom de l'établissement. L'affaire transmise stratégiquement sur plusieurs générations a permis de pérenniser sa renommée.

L'ACTIVITÉ DE PÉPINIÉRISTES-PAYSAGISTES, À LA CROISÉE DES DISCIPLINES

La culture des pépinières est un travail agricole consacré à la production d'arbres, qu'ils soient fruitiers, d'ornement ou destinés à la sylviculture. Elle se déroule sur plusieurs années, ce qui en fait une activité à la temporalité lente et aux contraintes spécifiques liées au rythme de la nature et à la croissance des végétaux. Le travail de pépinière se distingue

ainsi des autres activités agricoles dont le cycle se déroule sur quelques mois. La pépinière en elle-même est le terrain où l'on fait pousser de jeunes arbres destinés à être replantés ou à recevoir des greffes. Les terminologies allemande, *Baumschule*, et anglaise, *Nursery*, expriment bien ce sens premier. Cette branche de l'agriculture entre, en particulier en vieux français, dans le domaine de l'horticulture, c'est-à-dire au sens littéral, la culture des jardins (*hortus*)¹. Durant tout le XIX^e siècle, la pomologie, les pépinières, le maraîchage et le dessin de jardins composaient le champ de l'horticulture autant que celui de la floriculture et celui de la multiplication des plantes d'ornement.

L'horticulture au XIX^e siècle est une activité à la croisée de plusieurs domaines. Elle concerne le monde rural pour la production mais intéresse les villes pour la consommation. L'activité horticole se pratique sur des terres fertiles en campagne, relève des techniques agricoles et emploie de la main-d'œuvre rurale. Cependant, l'horticulture d'ornement qu'Édouard André qualifierait de « luxe de l'agriculture »² s'adresse particulièrement à une clientèle aisée, urbaine ou périurbaine, comme le patronat industriel et financier, qui se développe avec la croissance économique en Alsace au XIX^e siècle. Les villas construites dans les périphéries de ville se parent d'attributs issus des arts décoratifs comme le papier peint ou les étoffes, mais aussi de végétaux. Montrées et objets de fierté, les plantes, véritables biens de consommation, se trouvent soumises aux modes changeantes, à l'instar de certaines productions destinées aux marchés urbains.

En effet, l'horticulture n'est pas sans rapport avec l'industrie, par sa production en série, destinée à une consommation dans une sphère extra-locale, mais sans rejoindre complètement ce secteur du secondaire, ne consistant pas en une transformation de matières premières. Elle nécessite une immobilisation du capital, tant pour le foncier, avec une culture s'étalant sur plusieurs années, que pour l'acquisition des connaissances et du savoir-faire.

L'horticulture épouse aussi le domaine des sciences et des techniques. Elle suppose une innovation continue en matière de technique de reproduction et de culture végétale. En outre, alors que l'impression sur étoffes fait appel à la chimie pour la fixation des couleurs, l'horticulture nécessite d'importantes connaissances en botanique. Son objectif marchand pousse

1. Le terme horticulture apparaît pour la première fois en 1824 dans la *Description du jardin du Fromont* [rapport de la Société Linnéenne] (Paris, Lebel, p. 7). Il y est évoqué « ceux qui s'occupent de botanique et d'horticulture ». Le mot est utilisé en Angleterre dès 1678 selon le site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales [En ligne : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/horticulture>].

2. Édouard André, *L'art des jardins*, Paris, Masson, 1879, p. III.

à des pratiques de haut-niveau scientifique, comme les hybridations qui donnent naissance à des variétés dites horticoles et obtenues de roses, de camélias ou de pivoines. La transmission et le perfectionnement des savoir-faire spécifiques s'avèrent des enjeux essentiels.

Par ailleurs, la partie commerciale est essentielle à la réussite de l'entreprise. La production se vend sans intermédiaire à une clientèle lointaine d'amateurs passionnés aisés, attentifs à leur cadre de vie, et nécessite le développement de méthodes de commercialisation spécifiques. Un des outils particulièrement innovants, à savoir le déploiement des catalogues de vente par correspondance, permet un rayonnement lointain. Une importante communication participe à la renommée nécessaire au succès commercial, et entraîne la valorisation du nom Baumann.

Enfin, l'horticulture jouxte le domaine de l'art. Les nouveautés végétales, fleurs ou plantes non fleuries, deviennent l'objet de représentations. Leurs images se diffusent à travers les arts et les arts décoratifs : gravure, peinture, lithographie, puis photographie. Le lien se resserre encore lorsque l'horticulteur développe ses compétences en « dessin de jardin ». Cette discipline nécessite une dextérité graphique, utilise les techniques du dessin à la plume, de l'aquarelle ou encore de la perspective. Elle suppose aussi une créativité certaine afin de concevoir des aménagements répondant aux critères esthétiques, aux contraintes de terrains et aux usages souhaités par les propriétaires.

UNE HISTOIRE PEU ÉTUDIÉE

L'histoire horticole et plus précisément celle des pépinières Baumann n'a fait l'objet que de peu d'études. Elle a été exclue des recherches récentes sur le monde agricole³, sans doute parce qu'il s'agit d'une agriculture non nourricière. Cette activité économique, marginale par rapport à la croissance de l'économie alsacienne au XIX^e siècle, se trouve également occultée des études sur l'industrialisation. Alors que les premières statistiques industrielles de 1822 ont pris en compte cette activité, celles menées dans les années 1860 à travers la France ne font plus entrer les pépinières

3. Jean-Michel Boehler, Jean Vogt, « L'histoire rurale en Alsace », *Revue d'Alsace*, 2000, p. 163-182 ; Fernand Braudel, *L'identité de la France, les hommes et les choses*, Paris, Éditions Arthaud, 1986, t. 2 ; Arthur Conte, *Les paysans de France, de l'an 1000 à aujourd'hui, l'histoire de ceux qui ont fait la France*, Paris, Plon, 2000 ; Pierre Miquel, *La France et ses paysans, une histoire du monde rural au XX^e siècle*, Paris, Archipel, 2001 ; Jean-Marc Moriceau, *Terres mouvantes, les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation, XII^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2002.

et l'horticulture dans leurs analyses⁴. Phénomène à la marge des grosses productions mécaniques ou textiles alsaciennes, l'horticulture n'a pas non plus retenu l'attention des chercheurs en histoire économique⁵. Pourtant, le développement de cette activité épouse la croissance industrielle de l'Alsace et participe, à son échelle, à la progression économique de la région. Par leur innovation continue, les pépiniéristes Baumann renforcent le nombre des entrepreneurs qui au XIX^e siècle ont donné à l'Alsace sa superbe⁶.

L'histoire du goût et des modes se centre sur l'objet matériel, l'habitat, les vêtements, les pratiques culturelles. L'ouvrage *Une histoire des fleurs, entre nature et culture* de Valérie Chansigaud, publié en 2014, introduit néanmoins le rapport de l'homme aux fleurs par une approche transversale et interdisciplinaire.

L'histoire de la botanique, centrée sur l'étude des plantes en elles-mêmes, a été étudiée par de nombreux auteurs. Les savants des XVIII^e et XIX^e siècles qui se sont employés à classer et à rassembler la connaissance des espèces botaniques (Linné, de Candolle, etc.) sont des personnalités de grande notoriété⁷. Parallèlement, l'histoire de l'introduction de nouvelles espèces végétales par des botanistes explorateurs a éveillé les curiosités et donné lieu à quelques journées d'études, expositions et publications⁸. Ces recherches diffèrent de l'histoire horticole, qui étudie la diffusion et la propagation artificielle des végétaux.

Enfin, l'histoire horticole est complémentaire de celle de l'histoire des jardins sans s'y limiter. Les prémices de l'étude de l'histoire des parcs et jardins se situent à la fin du XIX^e siècle lorsqu'Arthur Mangin publie en 1867 *Les Jardins : histoire et description*⁹, suivi l'année suivante de *L'Art des jardins, histoire, théorie, pratique* du baron Alfred-Auguste Ernouf. En 1879, Édouard André débute son *Traité général de la composition des parcs et jardins*

4. *Statistique de la France : industrie, résultats généraux de l'enquête effectuée dans les années 1861-1865*, Nancy, Berger-Levrault, 1873, voir p. 550-568 pour l'Alsace.

5. Dominique Barjot dresse en janvier 2007 un état des lieux de l'histoire économique dans l'introduction du dossier « Où va l'histoire des entreprises ? » (*Revue Économique*, 58 (2007)), listant les branches les plus étudiées qui complètent les études relativement nombreuses sur les grandes entreprises. Sans surprise, aucun travail concernant l'horticulture n'y figure.

6. Michel Hau, Nicolas Stoskopf, *Les dynasties alsaciennes*, Paris, Perrin, 2005.

7. Benoît Dayrat, *Les botanistes et la flore de France. Trois siècles de découvertes*, Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle, 2014.

8. *Botanique et horticulture d'Outre-Mer à la Loire-Atlantique* [Actes des journées d'études organisées aux Archives Départementales de Loire-Atlantique les 18-19 octobre 2002], Nantes, Conseil Général de Loire-Atlantique, 2005; Lucile Allorge, *La fabuleuse odyssée des plantes*, Paris, Jean-Claude Lattès, 2003; Louis-Marie Blanchard, *Chasseurs de plantes*, Paris, Paulsen, 2015; Catherine Vadon, *Aventures botaniques, d'Outre-Mer aux terres atlantiques*, Strasbourg, J.P. Gyss, 2002.

9. Arthur Mangin, *Les Jardins, histoire et description*, Tours, Mame et fils, 1867.

par un essai historique des jardins depuis l'Antiquité jusqu'à son époque¹⁰. Plusieurs décennies plus tard, en 1944, Ernest de Ganay, historien des jardins réguliers (appelés de manière restrictive «à la française»), recense une bibliographie aussi exhaustive que possible de l'histoire des jardins¹¹. Depuis, de nombreux travaux voient le jour à travers la France. En Alsace, le champ d'étude des jardins d'un point de vue patrimonial reste vaste et peu exploré. Les démarches initiées ces dernières années se sont contentées de reprendre les connaissances existantes¹². Le constat de l'omniprésence des pépinières Baumann dans l'histoire des parcs et jardins alsaciens du XIX^e siècle est certes établi mais induit une nécessaire étude, non seulement des parcs en tant qu'aménagement paysager, mais également des circuits de diffusion des arbres et arbustes.

À la croisée de différentes disciplines, l'étude des entreprises horticoles ou de pépinières se révèle très peu explorée. Sur le plan national, Michel Traversat, auteur d'une thèse d'histoire intitulée *Les Pépinières. Étude sur les jardins français, sur les jardiniers et les pépiniéristes (1600-1900)*, a recensé les différentes pépinières en activité au XIX^e siècle. Depuis, des études sur de prestigieux établissements ont été menées, suivies, pour certaines, de publications «grand public»¹³. Ainsi, en 2012, Clemens Alexander Wimmer a réalisé une courte synthèse de l'histoire des pépinières allemandes¹⁴.

10. Florence André, Stéphanie de Courtois, *Édouard André (1840-1911). Un paysagiste botaniste sur les chemins du monde*, Besançon, L'Imprimeur, 2001; Monique Mosser, «“Cette aimable manifestation de l'esprit humain” : Édouard André et l'histoire des jardins», dans *Ibid.* p. 21-41; Stéphanie de Courtois, *Édouard André (1840-1911) et la société de son temps. Le parcours d'un architecte paysagiste botaniste du Second Empire à la Belle époque*, thèse de doctorat, Université Paris Panthéon-Sorbonne, 2008.

11. Françoise Boudon, «Ernest de Ganay. Bibliographie de l'art des jardins, Paris, Union centrale des Arts décoratifs», *Bulletin Monumental*, 149-1 (1991), p. 128.

12. Citons le travail mené par le service de l'inventaire de la Région Alsace, *Quatre siècles de jardins en Alsace : quatre siècles d'histoire* en 2010, celui de l'auteur de la thèse pour la Communauté de communes de la région de Guebwiller, en 2009-2010 qui a abouti à une exposition en octobre 2010.

13. Christine Laurent, *L'herbier Vilmorin. Deux siècles de passion pour les plantes comestibles et d'ornement*, Paris, Belin, 2015; Nathalie Ferrand, *Créateurs de roses. À la conquête des marchés (1820-1939)*, Grenoble, PUG, 2015; François Hirtz, *Victor Lemoine, un grand nom de l'horticulture mondiale*, thèse de pharmacie, Université de Nancy-I, 1993; Gilles Bachelier, Brigitte Carmine, Gisèle Croq, et al., *La collection fruitière du jardin du Luxembourg*, Paris, Naturalia publications, 2016. À l'étranger, Sue Shepard réalise dès 2003 une monographie consacrée à la très importante pépinière Veitch de Chelsea (*Seeds of Fortune, a gardening dynasty*, Londres, Bloomsbury, 2003). En Belgique, la dynastie Verschaffelt de Gand a fait l'objet d'un travail en 2013 par Robert de Bauw et Luc Dhaeze (*Verschaffelt, une dynastie d'entrepreneurs horticulteurs à Gand au XIX^e siècle*, Bruxelles, Fondation De Bauw-Nias, 2013). Outre-Rhin, les pépiniéristes Seidel, spécialistes des Camellia, ont fait l'objet de recherches approfondies par Moustafa Haikal (*Der Kamelienwald, die Geschichte einer Deutschen Gärtnerei*, Leipzig, Sandstein, 2000).

14. Clemens Alexander Wimmer, *Zur Entstehung von Baumschulen in Deutschland*, Berlin, Technische Uni, 2012, p. 15-44.

Cependant, en Alsace, l'histoire horticole demeure très peu étudiée et l'histoire des établissements de pépinières se retrouve à la marge des études de spécialistes d'arboriculture¹⁵. De fait, le peu d'intérêt accordé à cette branche de l'histoire a longtemps laissé place au développement de traditions familiales en guise d'histoire et les quelques écrits sur l'histoire de la famille Baumann ont négligé l'inscription du sujet dans son contexte économique et horticole.

UNE ÉTUDE À L'INTERSECTION DES CHAMPS DE RECHERCHE

Le développement de l'horticulture, et celle des pépinières Baumann précisément, s'inscrit dans un contexte global de mutation de la société en pleine industrialisation. Les villes sortant de leurs corsets médiévaux, l'espace nécessaire à l'aménagement d'un jardin à destination privée devient accessible et disponible. En périphérie des villes et au-delà des ceintures des centre-bourgs s'implantent des domaines bourgeois. Leurs propriétaires, attentifs au « goût du jour », commandent des parcs, reflets de la société dans laquelle ils vivent. Ils initient un nouveau lieu de convivialité, qu'ils font visiter avec fierté ou dans lequel on déguste une orangeade entre amis. Ces propriétaires développent volontiers, en guise d'évasion, une passion pour la botanique, constituent de véritables collections et adhèrent aux sociétés horticoles nouvellement fondées. Les pépinières Baumann de Bollwiller saisissent ces nouvelles opportunités de marchés dès le début du XIX^e siècle. Pionnières, elles sont suivies dans la deuxième moitié du siècle de diverses autres initiatives, mulhousiennes, colmariennes, et strasbourgeoises. Elles multiplient des plantes venues d'ailleurs, suivent et impulsent des modes végétales. La dynastie des Baumann en développe le commerce, passant de la botanique scientifique à la botanique capitaliste.

Plusieurs champs d'étude sont alors interrogés. Une approche économique relevant de l'histoire de l'entreprise s'impose tout d'abord. Cet établissement de renommée internationale a connu des périodes de faste mais aussi des difficultés, des changements de raison sociale, d'associés et bien d'autres rebondissements. L'établissement des *Frères Baumann* a bénéficié de l'essor économique lié à l'industrialisation, époque durant laquelle chaque villa était intégrée dans un écrin de verdure. Il convenait d'arborer ces parcs paysagers avec goût, certes, mais également de remplir les serres avec des

15. Frank Christnacher, *Histoire des plus beaux fruits d'Alsace*, Mulhouse, J.d.M. Éditions, 2011.

espèces rares... et onéreuses. L'étude de la clientèle de l'entreprise, située non seulement à proximité de villes industrielles mais également en zone frontalière, a permis d'établir que le patronat industriel des villes voisines constitue un important débouché pour l'établissement, illustrant dans ce cas le passage d'une société aristocratique à une société bourgeoise. D'un niveau de vie bien assuré, cette population était particulièrement attentive à son cadre de vie. Plus qu'un logement, c'était un environnement intérieur et extérieur qui était agrémenté avec beaucoup d'attention.

Dans ce contexte d'engouement pour les végétaux exotiques, considérés comme des curiosités, la mise en perspective par rapport à l'histoire des sciences permet de percevoir les enjeux en matière d'approvisionnement en plantes nouvelles bien sûr, mais également dans les domaines de l'acquisition et de la transmission d'un savoir-faire en constante évolution, nécessaire à la reproduction en nombre et à l'acclimatation de ces espèces nouvelles venues de tous les continents. Les *Frères Baumann* prospèrent à l'époque de l'introduction des espèces exotiques venues de pays lointains et dont la multiplication représente un des enjeux majeurs et assure la fortune de l'établissement qui y parvient. L'excellence en termes de techniques botaniques a permis aux pépinières Baumann de se positionner sur le marché horticole pour proposer à la vente des cultures délicates, mais aussi d'obtenir de nouvelles variétés végétales. Dans cette double perspective, une stratégie de formation a été mise en place afin de garantir au mieux l'avenir de l'entreprise.

Après cette période propice, les pépinières Baumann connaissent un déclin en raison du développement de la production en grande série de quelques plantes phares mais aussi de l'essoufflement de la dynastie dans sa capacité d'entrepreneuriat.

En sus de l'histoire des sciences et de l'histoire économique, la thèse jouxte également les recherches en histoire de l'art et plus précisément sur l'évolution du goût. À l'instar du soin porté aux décors des intérieurs avec les faïences, les étoffes et les papiers peints, l'attention portée aux extérieurs implique une recherche en végétaux d'ornement. Héritages du XVIII^e siècle, les plantes d'orangerie occupent une bonne place dans les habitats bourgeois du début du XIX^e siècle. De nouvelles plantes, importées par des découvreurs naturalistes, ornent progressivement les jardins d'hiver et les vérandas. À l'extérieur des habitats, les parcs et jardins sont aménagés dans le style paysager de l'époque. Pour recréer ces points de vue dignes de tableaux, les grands arbres, tels que catalpas, cèdres, séquoias, s'imposent comme des attributs incontournables. Alors que les fleurs étaient exclues de ces aménagements dans la première moitié du XIX^e siècle, la fin du XIX^e siècle est témoin de la plantation de roseraies,

complétées de collections de fleurs de massifs (verveines, dahlias, géraniums, chrysanthèmes), voire d'espèces grimpantes. La diffusion de plantes nouvelles et les progrès horticoles ont contribué à l'évolution de ces aménagements de jardins. La culture massive de certaines variétés les a imposées comme des incontournables. Plus qu'une vitrine des productions, l'activité de paysagiste, développée par trois membres de la dynastie Baumann, a participé au renom de la pépinière. Cette influence sur le goût s'exprime également par la diffusion de motifs végétaux, de certaines fleurs, dans les peintures, les toiles imprimées, les papiers peints et les premières photographies¹⁶.

DES SOURCES DISPARATES

Le corpus des sources se révèle très disparate et dispersé à travers les archives publiques et privées en France, en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en Angleterre, aux États-Unis et même en Australie. Il n'existe en effet pas d'archives d'entreprise des pépinières Baumann. Les descendants conservent cependant des archives familiales, non classées, mais succinctement inventoriées. Mises à disposition, elles ont été entièrement dépouillées afin de mener ce travail de recherche. Elles contiennent essentiellement des documents renseignant les successions, tels que des titres de propriétés, des contrats de mariage ou des conventions de famille. La présence de livres de comptes ou de raison permet d'approfondir certaines périodes dont le choix est entièrement contraint par la présence sporadique de sources. La famille s'étant divisée, un autre fonds se trouve actuellement au sein de la famille Gay. Enfin, Eugène Baumann, autre fils de Joseph, qui s'installe aux États-Unis en 1854-1855, a également généré un fonds d'archives, actuellement en possession de Scott Baumann. Au sein de celui-ci, un livre de raison intitulé *Réminiscences d'Eugène-Achille Baumann* renseigne, de façon subjective certes, sur l'histoire de l'établissement au XIX^e siècle.

Accessibles dans les familles concernées ou dans les archives publiques au sein desquelles elles sont déposées, d'autres archives privées renseignent sur la clientèle de l'établissement tant du point de vue des productions horticoles que de l'activité de paysagiste développée ensuite. Parallèlement,

16. Concernant les étoffes et le papier peint, voir Bernard Jacqué, Jacqueline Jacqué, Denis Roland, David Soyer, *Comme un jardin, le végétal dans les étoffes imprimées et le papier peint*, Aix-en-Provence, Edisud, 2002.

des plans d'aménagement de jardins renseignent sur l'activité de paysagiste qu'a menée l'établissement au cours du XIX^e siècle.

D'autre part, les archives de botanistes contemporains de l'activité des pépinières Baumann constituent de précieuses sources concernant les réseaux d'approvisionnement en nouvelles plantes. La famille Baumann entretenait des contacts avec des jardiniers et botanistes de l'Europe entière; aussi des courriers expédiés par la famille Baumann sont-ils conservés, de manière éparse, dans des bibliothèques et services d'archives. Certains fonds conservent une correspondance suivie. C'est le cas de la Bibliothèque du conservatoire et du jardin botanique de Genève, mais également de la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg. La première abrite celle du botaniste Augustin-Pyramus de Candolle, ami de Joseph Baumann, avec lequel il correspond de 1812 à 1831. La seconde conserve le fonds manuscrit du botaniste strasbourgeois Jean-Daniel Buchinger, avec lequel Napoléon Baumann échange de 1836 à 1881. Ces écrits constituent une source documentant l'histoire de la famille ainsi que l'histoire horticole de l'établissement sur près de 70 ans et retracent tous deux les préoccupations à différents stades de l'évolution de l'établissement.

Des sources imprimées complètent les sources manuscrites et apportent un éclairage sur le volet botanique et horticole du sujet. Les ouvrages écrits par les membres de la dynastie Baumann se révèlent des sources incontournables : *Catalogue des arbres fruitiers les plus recherchés et les plus estimés qui peuvent se cultiver sous notre climat*, en 1788 par François-Joseph Baumann; *Taschenbuch des verständigen Gärtners* en 1824 par les Frères Baumann; *Les Camellia de Bollwiller* publiés entre 1829 et 1837 par Charles et Napoléon Baumann; *Index Filicum in hortis Europaeis cultarum* par Auguste Baumann en 1853. Ces ouvrages mettent en lumière le savoir-faire de pointe développé dans la culture de certains végétaux.

Par ailleurs, les catalogues horticoles se révèlent être une source de première importance. Un corpus quasi complet est réparti à travers plusieurs lieux de conservation principaux pour la période 1803-1870 : la Bibliothèque nationale de France, la bibliothèque des Conservatoire et Jardin botaniques de Genève et la bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle à Paris. Des catalogues de concurrents sont présents à la bibliothèque des Dominicains de Colmar, à la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg, à la Bibliothèque nationale de France et à la bibliothèque des Conservatoires et Jardin botaniques de Genève.

Enfin, les bulletins des sociétés horticoles européennes, rapports d'expositions ou de concours horticoles ont constitué des sources importantes pour contextualiser les données fournies par l'étude des catalogues.

CONCLUSION

L'établissement Baumann, en amont du grand âge d'or de l'horticulture, s'avère pionnier en matière d'horticulture. Plusieurs raisons principales expliquent ce succès. Certes, le contexte d'industrialisation permet le développement de l'activité, mais le renouvellement constant de l'offre de vente par un approvisionnement régulier en nouvelles plantes, et l'acquisition d'un savoir-faire de pointe constituent ensuite les facteurs du succès. La communication menée autour de l'établissement alimente alors sa renommée.

Maillon manquant entre la plante rare et la plante diffusée, l'action des pépinières Baumann a largement contribué à la propagation de nouvelles essences végétales en Europe. Les pépinières Baumann ont marqué les parcs et jardins alsaciens et au-delà, en approvisionnant le marché d'espèces jusque-là réservées aux jardins botaniques. Leur histoire rejoint alors l'histoire matérielle et l'étude du patrimoine alsacien, allemand et suisse.

ACTIVITÉS ET PROJETS _____

Manifestations scientifiques

Doctorales tri-nationales en Sciences de l'information et de la communication¹

Congrès | 12-14 juin 2019 | Org. Fabien Bonnet, Carsten Wilhelm avec la SFSIC, la DGpuK et la SSCM

Les XIII^e journées doctorales de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC) se sont déroulées les 12, 13 et 14 juin 2019 à Mulhouse. Rendues possibles par l'apport financier et logistique de nombreux partenaires², elles ont été organisées par le pôle « Culture.s et médias : milieux de communication, dispositifs, usages » du CRÉSAT. Les Doctorales de la SFSIC 2019 ont surtout, pour la première fois, pris une dimension internationale et transfrontalière, associant les sociétés savantes homologues DGpuK (Deutsche Gesellschaft für Publizistik und Kommunikationswissenschaft) et SSCM (Société Suisse des Sciences de la communication et des médias), dont les soutiens et apports ont été précieux pour l'organisation de cette manifestation.

Un programme scientifique et culturel en dialogue avec la cité

L'événement a réuni, à Mulhouse et à Bâle, environ 130 participants, dont 70 jeunes chercheurs, qui ont pu échanger sur les travaux émergents et les carrières des futurs collègues.

1. Ce texte comporte des extraits publiés sur les supports physiques et numériques de la manifestation.

2. M2A, Centre de compétences transfrontalières NovaTris, Région Grand Est, Commission recherche UHA, DGpuK, SSCM, SFSIC.

Les objectifs des Doctorales étaient multiples : favoriser les échanges et débats bienveillants et compréhensifs avec les doctorants; découvrir de nouveaux objets de recherche; revenir ensemble sur les connaissances, compétences et approches développées en Sciences de l'information et de la communication. Moment privilégié de convivialité scientifique, les Doctorales constituent un espace-temps particulier qui permet, trois jours durant, l'immersion des doctorants dans la communauté disciplinaire, l'information des jeunes chercheurs sur les travaux en cours et le renouvellement des paradigmes de réflexion³. Quelques moments conviviaux ont ponctué ces échanges. Cinq volets ont marqué cette édition 2019 :

- Une dimension scientifique s'appuyant sur la soixantaine de communications et douzaine de posters présentés – un record pour une édition de Doctorales et le témoignage concret de l'important dynamisme des jeunes chercheurs en Sciences de l'information et de la communication – complétés d'une séance plénière introductive consacrée à la question très actuelle de la conduite de recherches en contexte numérique : quelles méthodes en Sciences de l'information et de la communication ?
- Une dimension informationnelle toujours très attendue avec une présentation détaillée des principes de qualification en 71^e section, de la liste des revues qualifiantes⁴, ainsi que de l'ouvrage *Dynamiques des recherches en SIC*⁵, faisant l'état des lieux des champs de recherche en Sciences de l'information et de la communication.
- Une dimension formative. Un atelier « Insertion professionnelle » a notamment permis aux doctorants d'échanger sur les possibilités et modalités d'insertion professionnelle avec un doctorat en Sciences de l'information et de la communication.
- Une dimension culturelle avec un volet « Art – SIC et culture ». Un programme culturel tout au long des trois journées de l'évènement a permis aux doctorants comme aux enseignants-chercheurs

3. Programme des Doctorales [En ligne : <http://sfsic.org/attachments/article/3453/Programme%20DoctoralesSFSIC2019.pdf>].

4. Cette liste est issue du travail conjoint de la SFSIC, de la CPdirSIC et de la section 71 du CNU.

5. Conférence permanente des directeurs des unités de recherche en Sciences de l'information et de la communication (éd.), *Dynamiques des recherches en Sciences de l'information et de la communication*, 2018 [En ligne : <http://cpdirsic.fr/wp-content/uploads/2018/09/dynamiques-des-recherches-sic-web-180919.pdf>].

de réfléchir et de participer à des processus artistiques collaboratifs. Cette programmation d'art et de culture, très à l'écoute des réflexions scientifiques, a également consacré une importante place au quartier de la Fonderie, notamment avec une présentation de rue qui restera dans les mémoires des participants. Une visite d'Art Basel a conclu ce riche programme d'échanges.

– Une dimension internationale. Cette édition transfrontalière a conduit les participants à passer la troisième journée en Suisse pour y découvrir les perspectives de carrières internationales pour les jeunes docteurs et participer à l'assemblée générale de la SFSIC.

Des actes très fournis

Les actes, publiés en ligne sur le site de la SFSIC⁶, sont le fruit de propositions évaluées en double aveugle par un comité scientifique constitué d'enseignants-chercheurs confirmés et de nombreux échanges qui se sont déroulés durant les présentations. Ils s'organisent en cinq axes :

- Communication des organisations, des politiques publiques et environnementales
- TIC et éducation, apprentissage
- Médias et société
- Littératies, édition/presse
- Technologies, création culturelle, cinéma/TV

À cet ensemble de 52 textes et 6 résumés de contributions ont été ajoutés 8 posters de doctorants en première année de thèse. Le programme scientifique et culturel de ces XIII^e Doctorales de la SFSIC complète ces actes.

6. Les Actes sont publiés sur le site de la SFSIC [En ligne : <http://sfsic.org/attachments/article/3530/Actes%20doctorales%20SFSIC%202019%20web.pdf>].

Jean-Pierre Chevènement

14-15 novembre 2019 | Colloque
 Org. Régis Boulat, Laurent Heyberger,
 Pierre Lamard, Renaud Meltz

Tour à tour député (1973-2002), président du Conseil régional de Franche-Comté (1981-1982), maire de Belfort (1983-2007), ministre de la Recherche et de l'Industrie (1981-1983), de l'Éducation nationale (1984-1986), de la Défense (1988-1991) puis de l'Intérieur (1997-2000), sénateur du Territoire de Belfort (2008-2014), Jean-Pierre Chevènement a marqué de son empreinte originale, et ce pendant plus de 40 ans, tant la gauche française et la vie politique de la v^e République que le Territoire de Belfort dont il a été constamment l'élu. Constatant d'une part l'absence de recherches historiques sur cette figure à la fois centrale et singulière du débat public et prenant acte d'autre part de la possibilité récente d'accéder à des sources inédites¹, le CRÉSAT (Université de Haute-Alsace) et RÉCITS (Université de technologie Belfort-Montbéliard) ont organisé, les 14 et 15 novembre 2019, un colloque consacré aux multiples facettes du personnage. Devant une assistance très nombreuse, tant à Mulhouse (14 novembre) qu'à Belfort (15 novembre), et en présence de Jean-Pierre Chevènement, historiens et « grands témoins » ont pu appréhender son riche itinéraire à travers quatre sessions thématiques.

La première, « La République, la Nation et la gauche », a permis de mesurer le poids de ses années de formation (Renaud Quillet, Université de Picardie Jules-Verne) depuis sa Franche-Comté natale jusqu'à l'École nationale d'administration avant de souligner l'importance du CÉRES (Centre d'études, de recherche, d'éducation socialiste). Fondé en 1966 par Jean-Pierre Chevènement, Georges Sarre, Didier Motchane et Alain Gomez, ce courant mène une réflexion singulière, notamment sur les questions internationales, jusqu'à l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir en 1981 (Judith Bonin, Université Bordeaux Montaigne) avant de soutenir « l'autre politique économique »

1. Jean-Pierre Chevènement a déposé une partie de ses archives personnelles aux Archives municipales de Belfort (Fonds 18 Z) en deux temps : une première partie a été déposée en 1990 (179 dossiers couvrant la période 1968-1983) et la seconde en février 2008 (période 1981-2007).

défendue par Chevènement, alors ministre de l'Industrie et de la Technologie jusqu'à sa démission en 1983, peu avant le congrès du parti socialiste de Bourg-en-Bresse (Anthony Burlaud, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Élu la même année maire de Belfort, Jean-Pierre Chevènement va, dans la droite ligne du discours républicain qui s'était affirmé au CÉRES, proposer un retour aux sources du républicanisme susceptible de réarmer idéologiquement une gauche marquée par le « tournant de 1983 » et la défaite aux élections municipales (Thibault Tellier, Institut d'études politiques Rennes). Une place particulière a été réservée aux différentes étapes qui rythment ses relations avec les gaullistes (Bernard Lachaise, Université Bordeaux Montaigne), depuis les débuts de la 5^e République jusqu'à l'élection présidentielle de 2002 (Gilles Richard, Université Rennes 2) dans laquelle il tient, pendant plusieurs mois, le rôle du troisième homme avec un programme aux accents gaullistes mais finalement inadapté. En conclusion, l'historien Christophe Prochasson (École des Hautes Études en Sciences Sociales), qui avait bien voulu endosser pour l'occasion le rôle de « grand témoin », est revenu sur sa socialisation politique au sein du CÉRES.

L'action de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Éducation nationale de 1984 à 1986, a été au cœur de la deuxième session thématique, « Relever l'école républicaine ». Au lendemain d'une « querelle scolaire »² ayant jeté sur le pavé plus d'un million de personnes, celui dont l'intérêt pour les questions éducatives est ancien souhaite en effet donner un nouvel élan à l'école publique. Combinant les mesures censées mettre fin à la guerre scolaire, à une vision politique de long terme, il transforme durablement la morphologie du système éducatif français (Julien Cahon, Université Picardie Jules-Verne). Son action s'accompagne d'une communication active qui fait de l'école la matrice d'un nouveau projet politique à gauche (Yann Forestier, Université Rennes 2). L'examen de la réception de cette politique par un paysage syndical traversé de tensions de plus en plus vives permet d'en apprécier

2. Parmi les 110 propositions de François Mitterrand en 1981 se trouvait la mise en place d'un grand service public laïc unifié. Au printemps 1984, le ministre de l'Éducation Alain Savary, qui travaille à un compromis acceptable par les tenants de l'école libre et par les défenseurs des principes laïques, rencontre une hostilité croissante qui culmine avec une manifestation réunissant un million de défenseurs de l'école libre à Paris le 24 juin. Après l'allocution télévisée présidentielle du 14 juillet qui annonce le retrait du projet, Alain Savary démissionne, suivi quelques jours plus tard par Pierre Mauroy.

également la portée (Hervé Le Fiblec, Institut de recherche sur l'histoire du syndicalisme dans les enseignements du second degré). La collecte de témoignages des cadres du ministère effectuée par le Service d'histoire de l'éducation entre 1992 et 2010 met en évidence la construction précoce d'une « mémoire chevènementiste » dans le champ de l'Éducation nationale dont la caractéristique la plus frappante est une double rupture idéologique avec l'héritage de mai 1968 et la politique de son prédécesseur, Alain Savary (Bénédicte Girault, Université de Cergy-Pontoise).

La troisième session, « L'État stratège et les territoires », a articulé les échelles. Dans un contexte marqué par l'application du projet industrialiste de la gauche aux orientations volontaristes et dirigistes, Jean-Pierre Chevènement, qui a été nommé en 1981 ministre de la Recherche et de la Technologie – domaines auxquels vient s'adjoindre l'Industrie à partir de 1982 –, voit son action couronnée d'un succès certain grâce à la loi d'orientation et de programmation de la recherche et du développement technologique (juillet 1982), à la mise en place d'un programme mobilisateur « biotechnologies » ou encore à la pérennisation de l'INRA (Odile Maeght-Bournay et Pierre Cornu, Université Lumière Lyon 2). Toutefois, sa politique industrielle reposant sur l'élaboration de contrats de plan avec les entreprises industrielles nationalisées, sur la restructuration d'un certain nombre de secteurs en crise et sur la mobilisation de l'opinion achoppe sur le désaveu final du président Mitterrand (Régis Boulat, Université de Haute-Alsace). Ancien directeur des Affaires internationales au ministère de la Recherche et de la Technologie, Jacques Warin a, grâce à son témoignage, permis de comprendre encore plus finement cette période passionnante. C'est une même vision stratégique, celle de l'aménagement du territoire qui, d'autre part, guide l'action d'un Chevènement, « élu local » soucieux du développement et de l'insertion de l'agglomération belfortaine à l'échelle de la Porte d'Alsace (Territoire de Belfort, Doubs, Haute-Saône, Haut-Rhin), à travers la création de l'Aire urbaine et du Syndicat Mixte, l'installation de l'Université de technologie Belfort-Montbéliard, l'arrivée du TGV Rhin-Rhône, etc. (Pierre Lamard et Laurent Heyberger, Université de technologie de Belfort-Montbéliard). À l'issue de cette session, une table ronde a réuni Jean-Marie Bockel (sénateur du Haut-Rhin, ancien ministre), Christian Proust (ancien président du Conseil général du Territoire de Belfort) et Baptiste Petitjean (directeur de la Fondation Res Publica).

Consacrée à la «Souveraineté nationale, l'Allemagne et l'Europe», l'ultime session a d'abord permis de montrer l'intérêt précoce de Chevènement pour les questions de défense, bien avant d'occuper ce portefeuille de 1988 à 1991, de comprendre sa doctrine en matière de nucléaire tant militaire que civil, et d'examiner son rapport à l'Allemagne. En effet, Jean-Pierre Chevènement développe, à gauche, dans un contexte post-68, une réflexion critique sur l'armée, dépourvue de tout antimilitarisme et de pacifisme mais ancrée dans une conception républicaine et citoyenne d'une armée au service de la nation. Il joue notamment un rôle majeur dans l'aggiornamento du Parti socialiste à l'égard de la dissuasion nucléaire, contribuant ainsi à forger le consensus sur la défense nationale française dans les années 1970 (Maxime Launay, Université Paris-Sorbonne). Parallèlement et en rupture avec le reste du Parti socialiste sur la question du conflit israélo-arabe, il prend position en faveur des pays arabes et des Palestiniens au cours de la période allant de la guerre des Six Jours (1967) à l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République (Thomas Maineult, Centre d'Histoire de Sciences Po). Sans jamais exercer la magistrature suprême, Jean-Pierre Chevènement a également pesé toute sa vie en faveur du nucléaire. Confronté précocement aux enjeux de l'atome par sa formation, ses relations et le destin de son territoire, il construit une doctrine commune au civil et au militaire fondée sur la sécurité et l'indépendance nationales qui ne renie pas l'héritage gaullien. Si son influence demeure limitée par le poids des prérogatives présidentielles, il contribue à penser et concevoir ce qu'il appelle «le troisième âge» de la doctrine nucléaire française et pèse autant qu'il peut pour conserver une absolue souveraineté en ce domaine, refusant que l'ultime avertissement soit pensé en fonction des inquiétudes allemandes. La cohérence et la continuité de la pensée comme de l'action de Jean-Pierre Chevènement ne le préservent pas des heurts de l'histoire : la réunification de l'Allemagne le conduit à repenser la dissuasion française et le fait balancer entre un retour improbable au projet gaulliste de directoire à trois avec Londres et Washington et la révolution, brièvement envisagée, d'une dissuasion franco-allemande. Cela n'affecte en rien son soutien indéfectible au perfectionnement de l'arme atomique, loin d'un moratoire ou même d'une limitation des essais, alors centrés sur les faibles charges afin de crédibiliser l'ultime avertissement (Renaud Meltz et Teva Meyer, Université de Haute-Alsace).

Le rapport de Jean-Pierre Chevènement à l'Allemagne, « Autre par excellence » (Klaus Peter Sick, Centre Marc-Bloch), et son opposition militante à la construction d'une Europe libérale ont été au cœur des dernières interventions. Toutes les étapes de sa vie politique ont en effet un lien avec la RFA puis l'Allemagne dont il constitue à la fois le « meilleur connaisseur » et le « principal pourfendeur » (Mathieu Dubois, Université de Nantes). L'Ambassadeur de France Claude Martin, en poste en Allemagne de 1999 à 2007, note d'ailleurs, au terme d'un exposé stimulant consacré aux relations franco-allemandes, que Jean-Pierre Chevènement aurait sans doute fait un remarquable ministre des Affaires étrangères.

Au terme de deux journées très riches, le colloque s'est conclu par une interview de Jean-Pierre Chevènement par Renaud Meltz et Régis Boulat au cours de laquelle le « Che » est revenu sur quelques figures importantes (de Gaulle, Clemenceau), sur sa « méthode » mais également sur les différents aspects de son combat contre le néo-libéralisme³.

3. La publication des actes du colloque devrait intervenir en 2021.

Projets et contrats de recherche

Cartographie historique pour un Atlas transfrontalier

En janvier 2017 débutait officiellement le projet de recherche « Cartographie historique pour un Atlas transfrontalier » (CHAT), initié par Olivier Richard, piloté par Régis Boulat et Benjamin Furst et soutenu par le centre de compétences transfrontalières de l'Université de Haute-Alsace, NovaTris. Capitalisant l'expertise du CRÉSAT en matière de cartographie historique et l'expérience de l'*Atlas historique d'Alsace* en ligne¹, le projet CHAT affirmait son ambition : rendre compte des dynamiques transfrontalières et de la dimension interculturelle de l'histoire du Rhin supérieur, territoire à géométrie variable en fonction de ses définitions géographique, historique ou administrative². Le programme était articulé autour de deux principaux objectifs. Le premier était de dépasser les limites identifiées de l'*Atlas* en ligne, puisqu'à toutes les époques, les phénomènes spatiaux analysés, repérés et pointés en Alsace en dépassent fréquemment les divisions administratives contemporaines. La version numérique couvrait à son origine un espace restreint aux deux départements actuels du Haut-Rhin et du Bas-Rhin mais très rapidement, les auteurs ont mesuré le caractère inopérant de ces limites héritées de la structuration

1. *Atlas historique* d'Alsace [En ligne : <http://www.atlas.historique.alsace.uha.fr/>].

2. Régis Boulat, Benjamin Furst, « De l'Atlas de l'Alsace à l'Atlas du Rhin supérieur : le projet CHAT (2017-2019) », *Les Actes du CRÉSAT*, 14 (2017), p. 165-168.

de l'Alsace en province d'Ancien Régime après 1648. Il fallait donc changer d'échelle pour mieux étudier ces dynamiques régionales : l'Alsace doit être replacée dans un vaste ensemble englobant tout le Rhin supérieur. Le second objectif était de proposer une réflexion plus large sur la compatibilité des pratiques cartographiques avec les frontières étatiques et les limites administratives d'une part, avec les objets et les phénomènes qui les franchissent d'autre part, en favorisant les comparaisons entre territoires. Cette comparaison devait permettre de mieux appréhender la dimension heuristique et les approches méthodologiques de l'outil cartographique.

Le projet ayant pris fin en décembre 2019, un bilan s'impose désormais. L'objectif méthodologique s'est concrétisé à travers l'organisation d'une journée d'études et d'un colloque international. La journée d'études, qui s'inscrivait dans la lignée des journées « Clio en cartes » organisées par le CRÉSAT depuis 2013, sur les enjeux méthodologiques et thématiques des liens entre l'histoire et la cartographie, a eu lieu le 13 novembre 2017 autour de la représentation cartographique des frontières³. Le colloque s'est déroulé du 20 au 22 mai 2019 sur deux sites, Mulhouse et Bâle. 24 chercheurs francophones, germanophones et anglophones, venus parfois de fort loin, ont échangé, discuté et débattu sur la thématique « Produire la carte », déclinée en plusieurs axes : cartographe des systèmes nationaux, frontières et interculturalité, les espaces transfrontaliers de la carte au musée. Une visite de terrain à Bâle a permis de prendre la mesure de la dimension originale d'un espace transfrontalier⁴. Une seconde journée d'études était initialement envisagée. Intitulée « La carte en histoire : passion française, méfiance germanique », elle devait confronter les pratiques historiennes francophones et germanophones autour des questions spatiales et du recours à l'outil cartographique. Le constat initial – un décalage entre le recours fréquent aux cartes des historiens français et leur usage presque inexistant en Allemagne en dépit d'un *spatial turn* dans les années 1990 – a aussi sonné le glas de cette journée qui n'a finalement pas eu lieu : les contrastes méthodologiques se sont révélés trop clivants pour réunir suffisamment de chercheurs de part et d'autre du Rhin autour de ce thème.

3. Odile Kammerer, Marianne Coudry, Benjamin Furst, « Clio en cartes 5. Cartographe la frontière hier et aujourd'hui », *Les Actes du CRÉSAT*, 15 (2018), p. 245-251.

4. Voir « Produire la carte : représentations transfrontalières et interculturelles de l'Antiquité à nos jours », *Revue du Rhin supérieur*, 1 (2019), p. 297-319.

Une partie de ces questions ont toutefois pu être abordées lors des discussions du colloque «Produire la carte».

La cartographie transfrontalière de l'histoire du Rhin supérieur devait permettre la modernisation de l'*Atlas* en ligne, la réalisation d'une exposition itinérante et transfrontalière et la publication d'un atlas bilingue. L'exposition sur la thématique générale du Rhin supérieur, qui doit aborder en une dizaine de thèmes l'histoire et l'actualité de la région, est encore en préparation. Le nouveau site internet de l'*Atlas historique d'Alsace*, développé par l'agence mulhousienne Ukoo, a largement amélioré les conditions de navigation et de consultation des cartes, en permettant désormais de croiser une approche chronologique et une approche thématique. C'est cependant la conception et publication d'un *Atlas transfrontalier du Rhin supérieur*⁵ qui concrétise le mieux l'ambition du projet de révéler les dynamiques transfrontalières et interculturelles de la région.

La genèse de l'*Atlas historique du Rhin supérieur*

Pour mener à bien, dans un délai de trois ans, la fabrication d'un atlas aux ambitions transfrontalières et chronologiquement larges – de la Préhistoire à nos jours – un certain nombre de choix s'imposaient. Ils ont été faits par une équipe composée de Benjamin Furst, historien moderniste et cartographe responsable de l'atelier de cartographie du CRÉSAT, Olivier Richard, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Strasbourg, Marianne Coudry, professeur émérite d'histoire ancienne à l'Université de Haute-Alsace, Régis Boulat, maître de conférence en histoire contemporaine à l'Université de Haute-Alsace, Jean-Jacques Schwien, maître de conférence en archéologie à l'Université de Strasbourg et Odile Kammerer, professeur honoraire d'histoire médiévale à l'Université de Haute-Alsace qui en a accepté la direction. Méthodes et contenus ont été, dès le début, discutés et enrichis par la participation active au projet d'Isabelle Laboulais, professeur d'histoire moderne à l'Université de Strasbourg et alors directrice des Presses universitaires de Strasbourg, éditeur de l'ouvrage.

5. Odile Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Essai d'histoire transfrontalière*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019.

D'entrée de jeu, la perspective d'une histoire totale du Rhin supérieur a été écartée, moins du fait de son caractère impossible que du choix de mettre en valeur et de diffuser les travaux de référence les plus récents et les plus innovants. L'équipe choisissait ainsi d'assumer les lacunes thématiques que révèle toute entreprise de mise en cartes de phénomènes historiques sur un espace donné : soit les données cartographiables ne sont pas disponibles faute d'études dans certains champs de recherche, soit les chercheurs de part et d'autre du Rhin, parce qu'ils n'ont pas la même tradition historiographique, n'ont pas produit des travaux comparables permettant d'embrasser l'ensemble de l'espace considéré. La cohérence de l'atlas ne pouvait donc reposer sur une simple suite chronologique mais elle exigeait une organisation thématique centrée sur la frontière. Trois parties se sont donc imposées dans la logique du projet : des temporalités sans frontière (*Un même espace / Ein einheitlicher Raum*), d'autres avec une frontière conflictuelle (*L'invention de frontières / Die Erfindung von Grenzen*), d'autres enfin avec une frontière poreuse (*Des ponts sur le Rhin / Brücken über der Rhein*).

Le choix des cartes à produire s'est alors porté sur les travaux pertinents pour un atlas transfrontalier : l'enjeu déterminant ou non d'une frontière, la possibilité scientifique et technique de traiter les deux rives du Rhin en une même carte, et enfin les thématiques historiographiques innovantes. L'atlas en ligne proposait déjà certaines cartes qui ont été retravaillées pour élargir leur emprise, compléter ou préciser les données, adapter le graphisme. Les autres, conçues directement pour l'ouvrage, procèdent de recherches récentes, parfois amorcées dans le but même d'intégrer cet *Atlas historique du Rhin supérieur*. Il a ainsi fallu procéder à un appel aux chercheurs dont la spécialité permettait de fabriquer une carte intelligible. Plus de trente auteurs, dont les membres de l'équipe de pilotage, se sont lancés dans l'aventure.

Pour ce faire, un dialogue fécond s'est établi entre chaque chercheur qui apportait ses hypothèses et/ou ses résultats, et le cartographe qui devait refléter au mieux des moyens techniques le message de la carte. Cette co-construction a permis de traduire les données scientifiques en cartes lisibles pour un large public. Accompagnée d'une notice bilingue qui l'explique, la commente, la critique et informe le lecteur des choix opérés par l'auteur et le cartographe, chaque carte établit également des liens avec la documentation qui a permis son élaboration et qui prolonge son

message (sources et bibliographie), mais aussi avec d'autres cartes de l'atlas, à travers des renvois thématiques qui permettent une autre lecture de l'ouvrage. Ce programme scientifique ne pouvait toutefois être conçu indépendamment de la réalisation éditoriale. Après l'approbation d'une maquette originale réalisée par Salomé Risler, le gabarit des textes, le format et le graphisme des cartes et leurs légendes, des introductions, bibliographies et sources ont dû entrer dans l'épure, non sans difficultés en raison du choix initial de traduction intégrale de l'ouvrage. Plus encore, les contraintes de forme et de format ont imposé la disparition d'autres éléments pourtant chers au monde académique, les notes de bas de page en particulier.

Que peut-on découvrir dans l'*Atlas historique du Rhin supérieur* ?

Dans sa *Géographie*, Ptolémée constatait que la mappemonde permettait de montrer ce que les hommes ne pouvaient voir ailleurs que dans celle-ci⁶. Les 57 cartes de l'atlas révèlent des phénomènes, des interactions ou des dynamiques qu'un simple texte ne peut traduire. Ce corpus ouvert révèle aussi, et ce n'est pas son moindre intérêt, les lacunes de la recherche en 2019 et propose donc des perspectives de recherche pour les temps à venir.

Les cartes sont accompagnées, encadrées en quelque sorte. Outre l'appareil critique propre à chaque carte, une introduction générale rappelle à grands traits l'histoire du Rhin supérieur (et ses métamorphoses) et chaque partie est précédée d'une introduction expliquant les choix des auteurs. Une chronologie de la région renvoie aux cartes de l'ouvrage... ou en pointe l'absence.

En feuilletant l'atlas, les multiples facettes de l'approche historique permettent de (re)découvrir le temps et l'espace du Rhin supérieur : habitat, exploitations, organisation sociale, échanges commerciaux et culturels, conflits et traités, religions, industrialisation, moyens de communication, risques d'inondation, gastronomie, etc. Le parcours élaboré depuis la Préhistoire jusqu'à l'actualité de 2019 permet au lecteur de comprendre les points essentiels d'articulation de la dynamique régionale.

Les archéologues ont contribué largement au volume pour les périodes anciennes – d'avant l'écrit – renouvelant efficacement certaines théories ou faisant découvrir des phénomènes

6. *Traité de géographie de Claude Ptolémée*, trad. N. Halma, Paris, Eberhart, 1828, p. 8.

inconnus comme, par exemple, la même partition nord-sud – et non pas est-ouest – de part et d’autre du Rhin à la Tène finale (II^e et I^{er} siècle av. J.C.). Les cartes sont incontournables pour révéler, par exemple, certains phénomènes démographiques. Apparaissent alors l’ampleur, la dispersion et surtout la corrélation des éléments du peuplement. Les données textuelles se multiplient à la période médiévale sans que, pour autant, les données soient suffisamment précises quant aux limites spatiales et la carte permet d’observer ces zones d’autorité ou d’influence par un recours aux aplats flous de bel effet. Les attendus de ces périodes ont pu être traités : les villes, la christianisation et l’organisation de l’Église, l’approvisionnement des grandes villes (Strasbourg en l’occurrence), l’organisation territoriale et administrative avec la fameuse carte de la mosaïque seigneuriale de 1648 (retravaillée à partir des sources, dont des cartes anciennes).

La mise en place (« l’invention ») de frontières à partir du XVII^e siècle par des États plus ou moins centralisés transforme le Rhin supérieur en territoires à défendre (fortifier) et à organiser selon des logiques administratives tout autres de part et d’autre du Rhin devenu frontière. L’industrialisation et l’aménagement territorial se révèlent également divergents. Seule la carte pouvait révéler la cohérence spatiale entre la confession religieuse et le vote politique. Les attendus de cette partie sont évidemment les grands conflits qui ont meurtri cet espace. L’intégration de l’Alsace au *Reichsland* et son incorporation à l’époque nazie entraînent des mouvements démographiques et économiques que montrent bien certaines cartes.

Même en devenant barrière, la frontière se laisse peu à peu apprivoiser et franchir. Dès la fin du XIX^e siècle, des réseaux matériels (le chemin de fer) et culturels nouveaux se tissent entre les deux rives. Les résultats électoraux montrent nettement la différence de substrat politique et sociologique de part et d’autre du Rhin. Les structures tri-nationales qui émergent après la Seconde Guerre mondiale se multiplient et se complexifient en se superposant et se paralysant parfois. La pratique culturelle transfrontalière, en revanche, reste vive et trouve des champs d’application comme le Pass Musées ou la gastronomie qui font l’objet de cartes originales.

L’*Atlas historique du Rhin supérieur* marque donc une étape historiographique en proposant une lecture cartographique de l’histoire régionale, invitant à approfondir certains phénomènes,

à parcourir à grandes enjambées une dynamique pour le moins mouvementée ou à découvrir lentement, grâce à l'esthétique des cartes en pleine page, le fruit du travail d'historiens, archéologues, géographes et cartographes désireux de faire mieux connaître un espace transfrontalier.

Commémoration des inondations de 1919-1920



Cent ans après les terribles inondations
de décembre 1919 et janvier 1920,
le passé éclaire l'avenir.

Les événements climatiques extrêmes pourraient devenir plus violents et fréquents dans le Grand Est du fait du changement climatique. Mieux se préparer, c'est d'abord se souvenir. Les chercheurs du CRÉSAT (programme Interreg Clim'ability Design) et les gestionnaires des risques d'inondation dans la Région Grand Est se sont donc mobilisés pour commémorer le centenaire des inondations de décembre 1919 et janvier 1920 à travers diverses actions favorisant la mémoire et la culture du risque auprès d'un large public.

Les inondations de 1919-1920

Dans la nuit du 23 au 24 décembre 1919, des pluies torrentielles s'abattent sur l'Est de la France, après un automne déjà très arrosé. La neige fond sur les sommets des Vosges et de la Forêt-Noire du fait du redoux brutal et les cours d'eau connaissent une crue violente. Le jour de Noël, des centaines de communes, d'entreprises, de routes et de voies ferrées se retrouvent sous l'eau, en Alsace, en Lorraine ainsi que dans le Pays de Bade de l'autre côté du Rhin. Rapidement, les crues se propagent en aval et, dans les jours qui suivent, les grandes villes de la région sont, elles aussi, victimes des inondations : Colmar, Strasbourg, Mulhouse, Épinal, Saint-Dié, Nancy, Metz, Charleville-Mézières, puis bientôt la région parisienne du fait de la crue de la Marne, le Luxembourg et les grandes villes allemandes du Rhin moyen. La population s'est à peine remise de cet événement qu'une nouvelle tempête déferle sur l'Est de la France le 12 janvier 1920, associant vents violents et pluies torrentielles qui entraînent localement des inondations encore plus fortes qu'en décembre 1919, notamment dans le sud du Massif Vosgien. Pour la haute Moselle, la Doller ou la Lauch, les hauteurs d'eau de décembre 1919 sont dépassées de 20 à 30 centimètres, les victimes étant par ailleurs plus nombreuses dans ces secteurs en 1920.

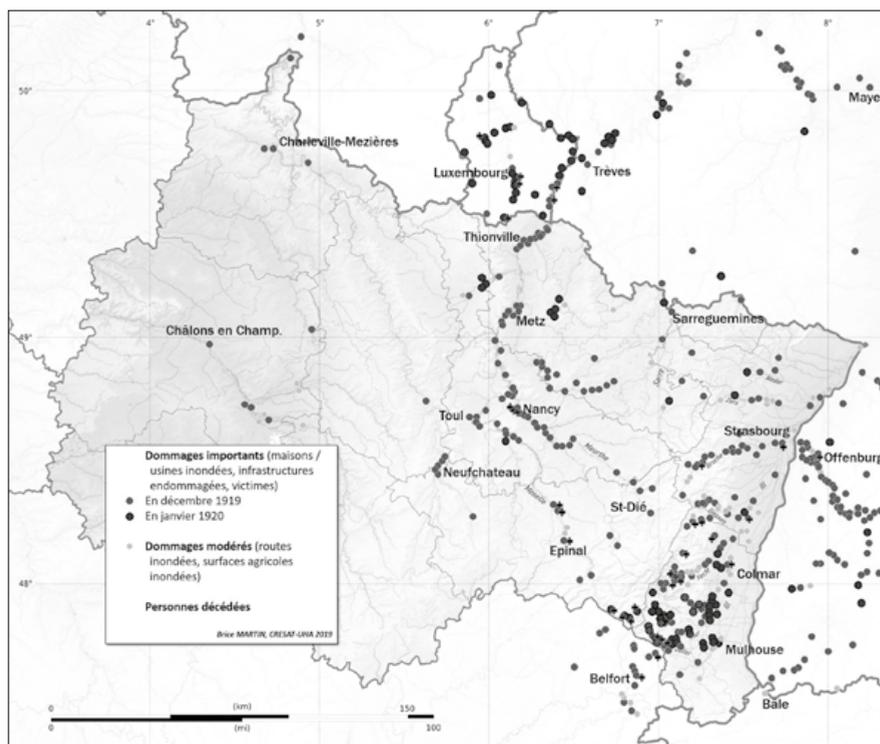


Fig. 1. Dommages causés par les inondations de décembre 1919 et janvier 1920¹

Enjeux de la commémoration

Ces événements terribles se sont produits il y a tout juste 100 ans et, malgré l'importance des dommages, ils ont été oubliés par la plupart des acteurs des territoires. Dans le Grand Est, les inondations extrêmes sont plus rares qu'en région méditerranéenne. Se rappeler des inondations majeures fournit donc la possibilité d'entretenir la mémoire du risque d'inondation dans des départements qui, pour certains, figurent pourtant parmi les vingt plus exposés de France. Commémorer 1919 permet aussi de se rappeler que les inondations de janvier 1910, décembre 1947, janvier 1955, mai 1970, avril-mai 1983 et février 1990 ont aussi durement frappé la région Grand Est. À chaque fois, il y a été répondu efficacement grâce à l'entraide et à la solidarité, notamment nationale.

1. Carte constituée à partir des informations trouvées dans les archives ainsi que dans la presse française, allemande et luxembourgeoise.



Fig. 2. Les inondations de 1919 : crue de la Bruche à Strasbourg, 25 décembre 1919 (en haut à gauche) ; crue de la Moselle à Épinal, 24 décembre 1919 (en haut à droite) ; crue de la Meuse à Mézières, janvier 1920 (en bas à gauche) ; crue du Rhin à Cologne (en bas à droite) [Collection privée]

Mais chaque catastrophe a montré la même chose : si les acteurs avaient été mieux informés et mieux préparés, l'impact des inondations aurait été bien moindre. Dans des territoires qui se sont considérablement développés et urbanisés depuis 1919, entretenir la culture du risque pour réduire le coût des catastrophes constitue un enjeu essentiel de bonne gouvernance et une garantie pour le futur, car aucun ouvrage de protection ne pourra assurer un risque zéro, alors que les conséquences du changement climatique pourraient, notamment, se traduire par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes à l'origine des crues. Les modélisations réalisées par Météo France et l'Université de Fribourg-en-Brisgau dans le cadre du programme Interreg Clim'ability montrent en effet que les précipitations hivernales, à l'origine des grandes inondations du xx^e siècle, devraient augmenter de 20 à 30 % après 2050 dans l'Est de la France. Commémorer les inondations de 1919-1920 constitue donc également un moyen de prendre conscience des conséquences locales du changement climatique et ainsi de réduire les coûts humain, matériel, économique, organisationnel mais aussi émotionnel et psychologique des crues majeures.

Actions collectives réalisées dans le cadre des commémorations

Sous la coordination du CRÉSAT et du SDEA (Service des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle), les institutions en charge de la gestion des inondations dans le Grand Est ont choisi de s'associer pour organiser des actions en faveur de la culture du risque en novembre et décembre 2019, avec une contrainte forte : les élections municipales de 2020. De fait, de nombreuses actions ont dû être programmées en novembre 2019, avant la date anniversaire.

La première action a consisté en la conception d'un outil d'information rétrospectif et prospectif sur les inondations de 1919-1920, à destination de tous les publics de la région Grand Est, et ce avec un double objectif : montrer la dimension catastrophique d'une inondation majeure (par ses dégâts et son extension spatiale) et sensibiliser aux conséquences du changement climatique en termes d'augmentation des phénomènes extrêmes. La région Grand Est a donc financé la réalisation d'un film, piloté par Tom Walter (réalisateur/monteur indépendant) et Brice Martin (Université de Haute-Alsace), dans lequel interviennent la plupart des acteurs de la prévention des inondations² dans la région Grand Est, mais également de nombreux chercheurs français et allemands du programme Interreg Clim'ability. Mais, si le film se concentre sur les conséquences des inondations dans la région Grand Est, les catastrophes majeures dépassent les limites administratives. Le film a notamment été projeté pendant deux mois à la Kunsthalle de Mulhouse dans le cadre de l'exposition « Se suspendre aux lendemains – Régionale 20 ». Les inondations de 1919-1920 ont touché d'autres régions françaises ainsi que les pays voisins (Allemagne, Luxembourg, Belgique) et conduisent à questionner l'échelle pertinente pour la prévention et gestion d'une semblable crise.

Le second volet d'actions a consisté à inscrire la commémoration dans les contextes locaux afin de favoriser l'appropriation de l'événement, en associant mesures réglementaires (ancrage territorial et mémoriel avec la pose de repères de crue), explications, information du public (notamment dans les médias) et pédagogie à destination des scolaires. Si ces mesures en faveur de

2. T. Walter, B. Martin (réal.), *Il y a 100 ans, la crue de 1919* [film], 2019 [En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=2PX_pDdnoxQ].

l'amélioration de la culture du risque restent relativement classiques, elles ont été renforcées par des actions plus originales, à travers l'implication des sociétés d'histoire, l'approche festive dans des bars et restaurants (sous-bocks « repères de crue 1919 ») et la médiation artistique (œuvres, expositions, débats). Au sein des départements qui ont participé à l'opération, certaines opérations sont similaires, mais il convient de les détailler en suivant une logique spatiale car chaque projet s'est construit autour d'une logique propre à chaque territoire.

Dans le Haut-Rhin, en raison de la non-participation de l'acteur principal de la prévention des inondations, les actions se sont concentrées sur les aspects non-institutionnels (artistiques, festifs et éducatifs) de la prévention des risques d'inondation, à savoir :

- À la Kunsthalle de Mulhouse, dans le cadre de l'exposition « Se suspendre aux lendemains – Régionale 20 » (22 novembre 2019 – 5 janvier 2020) : présentation de l'œuvre de la plasticienne suisse Aline Veillat, à l'issue de sa résidence de deux ans à l'Université de Haute-Alsace sur le thème de la mémoire des inondations.
- Distribution, avec flyers explicatifs, de sous-bocks « repère de crue 1919 » dans les bars de Mulhouse (en partenariat avec les associations étudiantes de l'Université de Haute-Alsace), de Thann et Masevaux.
- Réalisation d'un film d'information pour les lycéens sur les risques d'inondation en Alsace par la Nef des Sciences (projection et webcast avec les élèves des lycées).
- Opérations pédagogiques pilote avec des classes de seconde et terminale, en partenariat avec le CRÉSAT.
- Ateliers organisés par la CCI Alsace Eurométropole à destination des entreprises sur l'anticipation, la gestion du risque d'inondation et la culture du risque en entreprise (Haut-Rhin et Bas-Rhin, dans le cadre d'un accord partenarial avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse).

Dans le Bas-Rhin, les actions ont été aussi nombreuses que diversifiées et ont impliqué acteurs institutionnels et société civile, s'appuyant notamment sur la longue tradition de coopération entre les chercheurs du CRÉSAT et les acteurs de la



Fig. 3. Alice Veillat, « Impression d'interdépendance » (© B. Martin)

gestion des risques d'inondation (SDEA, Eurométropole)³. Dans ce département, les sites de commémoration ont été nombreux, traduisant notamment la montée en puissance du SDEA dans la prévention des inondations, dans le cadre de la compétence GEMAPI (« Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ») issue des lois de décentralisation MAPTAM (2014) et NOTRe (2015)⁴. Les actions conduites révèlent donc la sensibilité aux questions de culture du risque et l'approche pragmatique des acteurs institutionnels bas-rhinois :

- En association avec la commune de Villé, le SDEA a organisé une exposition photographique sur la thématique des crues, la projection du film de la commémoration de 1919 et la pose d'un premier repère de crue dans le bassin du Giessen, place du Général de Gaulle.
- En association avec les communes de Kogenheim et de Sélestat, le SDEA a organisé la pose des premiers repères de crue de 1919 dans le bassin de l'Ill.

3. Le SDEA et le CRÉSAT ont notamment collaboré pour organiser, dans le secteur de Sarreguemines, une première action de commémoration des inondations en 2018, à l'occasion des 25 ans des inondations de 1993, opération réalisée en partenariat avec le *Land* de Sarre en Allemagne.

4. Autre élément significatif, le SDEA est très engagé dans des procédures de PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations). Ces programmes permettent d'obtenir d'importants financements publics mais sont assujettis à la réalisation d'actions en faveur du développement de la culture du risque.

– Dans l’Eurométropole de Strasbourg, un article sur les inondations de 1919 a été publié dans le numéro de décembre du magazine de l’Eurométropole, distribué dans 33 communes. Le magazine a également lancé un appel à contributions pour recueillir des photographies d’inondations. Par ailleurs, dans l’Eurométropole, un parcours de découverte patrimoniale (à pied, à vélo) autour de la gestion de l’eau et des inondations a été mis à l’étude en collaboration avec le CRÉSAT.

– Plusieurs milliers de sous-bocks «repère de crue 1919» ont été distribués dans les bars de Strasbourg et de l’Eurométropole.

– À Sélestat, lors de l’inauguration du barrage B10 par la Région Grand Est (29 novembre 2019), le film de la commémoration de 1919 a été projeté en présence des élus, des services de l’État, des associations environnementales et des acteurs économiques qui interviennent sur l’Ill.

– Les inondations de 1919-1920 ont été présentées lors du salon Cycl’eau de Strasbourg, premier salon professionnel régional dédié à la gestion de l’eau au cœur des bassins hydrographiques à destination des acteurs publics et privés du secteur de la gestion de l’eau.

Dans les Vosges enfin, il a été possible de s’appuyer sur un réseau d’acteurs institutionnels déjà très impliqués dans le développement de la culture du risque, selon des modalités similaires au département du Bas-Rhin (sensibilisation liée à la GEMAPI et aux PAPI, collaborations multi-acteurs et notamment universitaires avec Nancy). Les actions se sont déroulées sur deux secteurs caractérisés par des gouvernances territoriales différentes :

1) La Communauté d’Agglomération d’Épinal, en lien avec la Direction départementale des territoires, la Maison de l’Environnement de la ville d’Épinal, la ville d’Épinal et l’association cartophile et iconographique d’Épinal, a organisé :

– La pose de deux repères de crue, sur le bâtiment de l’espace Cours et sur le kiosque de l’espace Cours à Épinal.

– La matérialisation de la hauteur d’eau (de 1919 et de la centennale) par des bandeaux bleus sur les arbres dans l’espace Cours de la Ville d’Épinal.

– Une exposition de photographies et documents historiques dans le hall de la ville d’Épinal.



Fig. 4. À gauche, pose de repère de crue et panneau explicatif à Épinal.
À droite, arbres marqués par des bandeaux bleus à Épinal (© Y. Vatageot)

- Une action de sensibilisation d’une classe de CM1/CM2 d’une école d’Épinal.

2) L’Établissement Public Territorial de Bassin Meurthe Madon, en lien avec la Vigie de l’eau, a organisé :

- Une exposition photographique et une présentation de maquettes simulant les inondations à la Médiathèque de Mirecourt, suivies de visites découverte de différents aménagements de lutte contre les inondations.

- À Raon l’Étape (en partenariat avec l’association locale de Sauvegarde des riverains et les sociétés d’histoire), un parcours extérieur reprenant des vues d’époque de Raon sous les eaux ainsi qu’une exposition en lien avec une classe de sixième du collège local.

En Meurthe-et-Moselle, l’Établissement Public Territorial de Bassin Meurthe Madon a pu s’appuyer sur un réseau de collaborateurs issus de la société civile, construit dans le cadre des actions d’animation propres aux EPTB, dans le cadre, là aussi, de la GEMAPI. Ont ainsi été organisées :

- En lien avec le CPIE (Centre Permanent d’Initiative pour l’Environnement), une présentation de maquette interactive expliquant le fonctionnement des cours d’eau suivie d’une visite de terrain sur la Vezouze (à Lunéville).



Fig. 5. Inondations et glissements de terrain en Alsace, mai 1970
(Source : INA – Journaux télévisés)

- En lien avec l’association ETC...Terra, une présentation en salle de la crue de 1919 et de la prévention des crues aujourd’hui suivie d’une découverte de site remarquable à Thiaville-sur-Meurthe.
- Une visite pour comprendre la dynamique de la Meurthe, en lien avec L’atelier vert à Art-sur-Meurthe.

Ces différentes actions ont fait l’objet de huit articles de presse dans les quotidiens régionaux (*Dernières Nouvelles d’Alsace*, *L’Alsace*, *L’Est Républicain*, *Vosges Matin*) et quatre reportages sur les chaînes de télévision (France 3, Via Vosges, TLVA) et radio locale (France Bleu).

Il est important de relever que les institutions ayant participé aux actions de commémoration sont celles qui expérimentent déjà des actions en faveur de la culture du risque et sont, d’une part, sensibilisées à l’importance de ce type d’action, d’autre part, habituées à pratiquer une politique plus collaborative en termes de gestion des risques, notamment de relations acteurs institutionnels – société civile.

Des opérations de commémoration devaient initialement se poursuivre durant les six premiers mois de 2020, notamment

à travers une mobilisation plus large des sociétés d'histoire autour des inondations catastrophiques de mai 1970 (50 ans après⁵) et de février 1990 (30 ans après), mais ces opérations ont été en grande partie annulées à cause de la pandémie de Covid-19. Néanmoins, la commémoration des inondations de 1919-1920 a fait l'objet d'une session lors de l'édition 2020 du Festival International de Géographie de Saint-Dié consacré cette année aux « Climat(s) », le samedi 3 octobre, avec la projection du film sur les inondations de 1919-1920, suivie d'un débat avec les acteurs des scènes locales de la gestion des inondations.

Équipe et information

- CRÉSAT (coordination) : Brice Martin
- Région Grand-Est : Claude Fruh
- SDEA : Julien Ludwig
- Communauté d'Agglomération Épinal : Yohann Vatageot
- EPTB Meurthe Madon : Philippe Larivière
- DREAL Grand-Est : Régis Creusot
- EPAMA-EPTB Meuse
- Eurométropole de Strasbourg : Morgane Pacaud
- CCI : Amandine Amat

5. La commémoration s'est limitée à la publication d'un article en page région des DNA, néanmoins particulièrement intéressante car, pour l'occasion, les DNA ont exhumé des photos d'archives de 1970, associées à des images tirées des archives de l'INA (recherches menées par Nicolas Holleville).

Milieux de communication franco-allemands *Deutsch-Französische Kommunikationsmilieus*

Le projet « Milieux de communication franco-allemands / Deutsch-Französische Kommunikationsmilieus » est financé par l'Université Franco-Allemande et coordonné par Fabien Bonnet et Carsten Wilhelm pour l'Université de Haute-Alsace, Stéphanie Averbeck-Lietz pour l'Université de Brême et Sarah Cordonnier pour l'Université Lumière Lyon 2. Il vise à comprendre et favoriser un « milieu » franco-allemand durable dans le champ d'une analyse de la communication sociale et culturelle. Ancrée dans une perspective transnationale et transculturelle franco-allemande, cette analyse est marquée par différents effets de contexte, dont ceux liés au renforcement des usages numériques.

L'analyse est développée principalement en lien avec trois milieux franco-allemands connexes et selon une perspective comparative :

- Les milieux scientifiques : les sciences consacrées à la communication peuvent être envisagées comme une sorte de méta-milieu scientifique pour penser la situation dans les deux pays en intégrant l'histoire de ces sciences ou de certains champs de recherche dans les deux pays¹ (Atelier 1, Lyon).
- Des environnements inter- et/ou dé-connectés du numérique et du design et leur pertinence pour comprendre les usages spécifiques des médias dans une région transfrontalière (Atelier 2, Mulhouse).
- Le journalisme face au populisme. Quelles analyses des relations entre les journalistes et les « intermédiaires »² comme Twitter ou Facebook (Atelier 3, Brême).

1. Ursula E. Koch, « Zwischen Frankreich und Deutschland vermitteln », in M. Meyen Michael, M. Löblich Maria (éd.), *« Ich habe dieses Fach erfunden » : wie die Kommunikationswissenschaft an die deutschsprachigen Universitäten kam ; 19 biografische Interviews*, Cologne, Halem, 2007, p. 136-150 ; Michael Meyen, 2012, « The Founding Parents of Communication : 57 Interviews with ICA Fellows. An Introduction », *International Journal of Communication*, 6 (2012) [En ligne : <https://ijoc.org/index.php/ijoc/article/view/1601>].

2. Otfried Jarren, « Fundamentale Institutionalisierung. Social Media als neue globale Kommunikationsinfrastruktur : Der Beitrag der Kommunikationswissenschaft zur Analyse medialer Institutionalisierungsprozesse », *Publizistik*, 64/2 (2019), p. 163-179 [En ligne : <http://link.springer.com/10.1007/s11616-019-00503-4>].

Une question centrale guide la réflexion : dans quelle mesure ces domaines sont-ils déjà franco-allemands, associés à des milieux transnationaux ou ayant déjà des caractéristiques transnationales ? En effet, les recherches franco-allemandes menées au sein des sciences consacrées à la communication sont riches mais menées en ordre dispersé. C'est en ce sens que nous avons pu évoquer une forme de « milieu invisible »³. L'objectif est d'articuler et de contextualiser ces recherches en prêtant attention à leurs médiations savantes⁴, académiques⁵, mémorielles et médiatiques⁶. La notion emblématique de « milieu » ouvre à des formes d'enquête inter- et/ou trans-frontalières et inter- et/ou trans-disciplinaires⁷ nourries des travaux existants et structurées par les apports des Sciences de l'information et de la communication, considérées comme une inter-discipline⁸.

Le terme de milieu est un terme « à tout faire », avec « sa logique floue et son caractère d'objet intermédiaire, permettant le dialogue entre sciences humaines, servant en fait de révélateur

3. Stefanie Averbeck-Lietz, Fabien Bonnet, Jacques Bonnet, « Le discours épistémologique des Sciences de l'information et de la communication : une lecture des Sic depuis la *Kommunikationswissenschaft* allemande », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 4 (2014) [En ligne : <http://journals.openedition.org/rfsic/823>]; Stefanie Averbeck-Lietz, Fabien Bonnet, Sarah Cordonnier, Carsten Wilhelm, « Communication studies in France: looking for a "Terre du milieu" ? », *Publizistik*, 64/3 (2019), p. 363-380 [En ligne : <http://link.springer.com/10.1007/s11616-019-00504-3>].

4. Stefanie Averbeck-Lietz, « Sciences de l'Information et de la Communication », *Lendemain*, 39/154-155 (2014), p. 12-39 [En ligne : <https://elibrary.narr.digital/article/99.125005/ldm2014154-1550012>].

5. Sarah Cordonnier, Hedwig Wagner, « Déployer l'interculturalité : les étudiants, un vecteur pour la réflexivité académique interculturelle. Le cas des sciences consacrées à la communication en France et en Allemagne », in G. G. Hiller, H.-J. Lüsebrink, P. Oster-Stierle, C. Vatter (éd.), *Interkulturelle Kompetenz in deutsch-französischen Studiengängen : Les compétences interculturelles dans les cursus franco-allemands*, Wiesbaden, Springer VS, 2017, p. 221-234; Sarah Cordonnier, Hedwig Wagner, « L'interculturalité académique entre cadrages et interstices. Une enquête franco-allemande sur les sciences consacrées à la communication », in M. O. Rouet Gilles (éd.), *France-Allemagne : Incommunications et convergences*, Paris, CNRS Éditions, 2018, p. 169-182.

6. Catherine Roth, Carsten Wilhelm, « Médias culturels et Interculturalité : regards croisés France-Allemagne », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 9 (2016) [En ligne : <http://journals.openedition.org/rfsic/2451>].

7. Hartmut Wessler, Stefanie Averbeck-Lietz (éd.), *Grenzüberschreitende Medienkommunikation*, vol. 1, Baden-Baden, Nomos, 2012.

8. Stéphane Olivesi, *Sciences de l'information et de la communication : Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013; Bruno Ollivier, *Observer la communication : naissance d'une interdiscipline*, Paris, CNRS éditions, 2000; Matthias Karmasin, Matthias Rath, Barbara Thomass (éd.), *Kommunikationswissenschaft als Integrationsdisziplin*, Wiesbaden, Springer, 2014.

des dits et des non-dits des choix disciplinaires»⁹. Les milieux franco-allemands sont une forme de «localisation»¹⁰, un espace social et des pratiques de penser, d'écrire, de «faire» la science dans une perspective critique¹¹. Ainsi entendus, les milieux franco-allemands connectent les corpus d'idées (théories et concepts sur la communication, le journalisme, le numérique, les méthodologies), les corpus sociaux et professionnels¹². Les travaux portant sur la transculturalité et la circulation internationale des savoirs en explorent principalement les modalités institutionnalisées et/ou organisées, en négligeant souvent les fondements pratiques d'une activité professionnalisée¹³.

Partant du constat de ces manques et de la formulation de ces ambitions, les trois ateliers souhaitent développer des bases théoriques et méthodologiques afin d'épaissir le concept de «milieu» et de l'élargir au-delà des trois champs thématiques envisagés en termes de contextualisation. Dans ces trois domaines, on se trouve face à des champs de recherche marginaux. Certaines thématiques sont étudiées en France et en Allemagne, mais très souvent sans aucune référence transnationale ou comparative à la communauté scientifique voisine. Le but de chaque atelier est de favoriser la création d'un espace de recherche et d'enseignement transfrontalier et transnational franco-allemand. Les doctorants de l'Université Lumière Lyon 2, de l'Université de Haute-Alsace et de l'Université de Brême sont fortement impliqués dans le projet. Chaque atelier s'adresse également aux étudiants de Master disposant des capacités linguistiques nécessaires :

9. Paul Arnould, «Milieu», in S. Mesure, P. Savidan (dir.), *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006, p. 763-765.

10. Arjun Appadurai, *Après le colonialisme : Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2005.

11. Silvio R. Waisbord, *Communication : a post-discipline*, Cambridge / Malden, Polity Press, 2019.

12. Sur l'interconnexion du corpus d'idées et du corps social des Sciences de la communication en comparaison internationale, voir Stefanie Averbeck-Lietz, Maria Löblich, «Kommunikationswissenschaft vergleichend und transnational. Eine Einführung», in S. Averbeck-Lietz (éd.), *Kommunikationswissenschaft im internationalen Vergleich : Transnationale Perspektiven*, Wiesbaden, Springer, 2017, p. 1-32 ; Carsten Wilhelm, Olivier Thévenin, «The French Context of Internet Studies : Sociability and digital practice», in *ibid.*, p. 161-184.

13. Pierre Mœglin, *Industrialiser l'éducation. Anthologie commentée (1913-2012)*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2016 ; Sarah Cordonnier, «Les sciences consacrées à la communication, laboratoire disciplinaire? Analyses exploratoires d'un discours «international», *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 10 (2017) [En ligne : <http://journals.openedition.org/rfsic/2750>].

Master franco-allemand « Études interculturelles » et Master « Médiations Urbaines : Savoirs et Expertise » (Université Lumière Lyon 2), MA Medienkultur und Globalisierung et MA Digital Media and Society (Université de Brême), Master Information-communication (Université de Haute-Alsace).

Brèves

Nouvelles inscriptions en doctorat

Approche rétrospective et prospective des stratégies d'adaptation au changement climatique des filières agricoles et agroalimentaires dans le Fossé Rhénan (France, Allemagne, Suisse)

Gaël Bohnert, doctorat en géographie sous la direction de Renaud Meltz (Université de Haute-Alsace) et Brice Martin (Université de Haute-Alsace).

L'agriculture est particulièrement dépendante des ressources naturelles et du climat, ce qui en fait l'un des secteurs les plus vulnérables face au changement climatique. Toutes les entreprises agricoles et agroalimentaires ne le sont toutefois pas au même degré. Il s'agira, par cette thèse, de comprendre les facteurs qui conduisent à plus ou moins de vulnérabilité (milieu physique, caractéristiques structurelles et organisationnelles des acteurs, réseaux, perceptions, etc.). Pour la limiter, les acteurs doivent s'adapter aux futures conditions climatiques et à leurs possibles conséquences. Mais l'adaptation n'est pas un processus simple, en raison notamment des incertitudes, des ressources humaines, financières et techniques, des éventuelles répercussions sur d'autres acteurs ou domaines, etc. Il s'agira donc d'identifier les conditions favorisant ou entravant les mesures d'adaptation, mais aussi d'évaluer leur pertinence à court et long terme pour les acteurs qui les adoptent ainsi que pour d'autres acteurs, agricoles ou non. Des pistes pourraient ainsi s'ouvrir pour promouvoir les adaptations qui semblent les plus pertinentes. S'intéresser aux actions déjà réalisées peut s'avérer utile à la fois pour les évaluer et pour identifier des freins et leviers. Enfin, la situation

transfrontalière de la zone d'étude, comprenant une partie de la France, de l'Allemagne et de la Suisse, offre l'opportunité de la comparaison comme outil supplémentaire pour déceler des critères de vulnérabilité, comprendre les freins et leviers à l'adaptation, et identifier les éléments dont dépend la pertinence des mesures.

Les circulations militantes antinucléaires en Europe occidentale : passeurs et réseaux

Valéry Bordois, doctorat en histoire contemporaine sous la direction de Renaud Meltz (Université de Haute-Alsace).

La thèse en préparation ambitionne de livrer une approche transnationale (France, Allemagne, Suisse) des militantismes antinucléaires sous toutes leurs formes. Souvent étudiées de façon séparée, les oppositions au nucléaire (civil et militaire) offrent pourtant depuis leur émergence, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, des formes de continuité, en particulier au niveau de l'engagement individuel de certains militants et plus largement dans le discours des associations qui structurent les réseaux d'opposants. Il s'agit en premier lieu de documenter l'extension des réseaux antinucléaires et leurs dynamiques, mais aussi de repérer les circulations qui les irriguent à partir de l'étude de quelques cas. Ce travail vise plus particulièrement à souligner le rôle joué à l'intérieur des mouvements militants par la catégorie des « passeurs ». Cela suppose d'en envisager tous les visages possibles (engagés associatifs ou politiques, journalistes, experts, etc.), mais aussi de privilégier une approche géographique en s'attachant à repérer ces acteurs qu'ils soient individuels ou collectifs, et les lieux de la circulation et de la médiatisation des informations, ainsi que les formes de connexions des luttes antinucléaires entre elles et avec d'autres causes.

Les réseaux de militantisme contre les essais nucléaires en Polynésie française (1962–1998)

Clémence Maillolchon, doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de Renaud Meltz (Université de Haute-Alsace) et de Teva Meyer (Université de Haute-Alsace).

Ce travail doctoral se consacre à l'analyse des relations entre opposants aux essais nucléaires du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP) ainsi qu'à la compréhension des phénomènes de transferts de pratiques et d'informations entre les acteurs militants. La méthode utilisée se fonde sur un ample dépouillement d'archives privées et publiques, des enquêtes de terrain et des

entretiens menés dans différents espaces, notamment européens et océaniques. L'étude se place ainsi dans une dynamique d'historisation du CEP, afin d'étudier ses incidences sur le territoire polynésien à travers les militantismes anti-nucléaires, depuis l'annonce de construction du CEP, avec la « Protestation solennelle contre le sort que le Gouvernement français a décidé d'imposer aux habitants de la Polynésie française et autres territoires du Pacifique » (J. Rostand, A. Schweitzer, J. Teariki, 1965), jusqu'à la mobilisation actuelle de vétérans et associations polynésiennes axés sur la question des conséquences sociales, sanitaires et environnementales. Une attention particulière sera également accordée à l'aspect transnational de cette lutte, à la remise en question de la place de la France dans le Pacifique, ainsi qu'à l'enjeu de la mémoire des essais dans le cadre de l'émergence d'un renouveau culturel polynésien. Différentes échelles d'analyses permettront d'appréhender les thématiques propres aux communautés militantes localisées, comme le rapport local au nucléaire, l'affirmation identitaire régionale océanique, ou la montée en puissance d'institutions, organisations para-étatiques, et réseaux religieux internationaux.

Les rapports presse-politique sous la Révolution.

Le gouvernement français et les médias 1792-1795

Nina Pösch, doctorat en histoire, sous la direction de Guido Braun (Université de Haute-Alsace) et de Lothar Schilling (Université d'Augsbourg).

La Révolution française marque un pas important dans le développement de la presse moderne. Dès le début de la Révolution, les événements politiques furent accompagnés d'un développement très rapide de la presse et d'une multiplication des titres de presse dont la plupart finirent par être éphémères. La Révolution change de manière fondamentale le cadre juridique de la presse, supprimant la censure et le système de privilèges de l'Ancien Régime tout en imposant de nouvelles limites à la transmission des informations et des opinions. Ce projet de thèse propose une analyse des rapports entre la presse et le pouvoir politique des années 1792 à 1795, période souvent négligée dans les recherches sur la presse de la Révolution. Se focalisant sur les acteurs politiques et les institutions du gouvernement révolutionnaire et reposant sur un corpus de sources très diverses, cette analyse abordera deux sujets interconnectés : l'utilisation de la presse à des fins politiques et les pratiques de la suppression d'informations.

Soutenances de thèse

Adrien Biassin a soutenu le 17 décembre 2019 une thèse en histoire contemporaine intitulée « La prospective en Sud-Alsace dans tous ses états : de son histoire à son renouvellement », devant un jury présidé par Pierre Lamard (professeur d'histoire industrielle, Université de Technologie Belfort-Montbéliard) et composé de Dominique Bourg (professeur honoraire de philosophie, Université de Lausanne, rapporteur), Gérald Cohen (maître de conférences en sciences de gestion, Université de Haute-Alsace, co-directeur de thèse), Pablo Servigne (chercheur indépendant), Nicolas Stoskopf (professeur émérite d'histoire contemporaine, Université de Haute-Alsace, directeur de thèse) et Raymond Woessner (professeur honoraire de géographie, Université Paris-Sorbonne, rapporteur).

Cécile Roth-Modanese a soutenu le 29 juin 2020 une thèse en histoire contemporaine intitulée « La dynastie des pépiniéristes Baumann de Bollwiller et son influence sur l'horticulture et le goût des jardins (XVIII^e siècle – XX^e siècle) » à l'Université de Haute-Alsace devant un jury composé de Dominique Barjot, professeur émérite d'histoire contemporaine (Sorbonne Université, rapporteur), Georges Bischoff, professeur émérite d'histoire médiévale (Université de Strasbourg), Mireille-Bénédicte Bouet, conservateur général du patrimoine (Région Grand Est), Hervé Brunon, directeur de recherche au CNRS (Centre André-Chastel, Sorbonne Université, rapporteur), Stéphanie de Courtois, maître de conférences en histoire de l'art (École nationale supérieure d'architecture de Versailles), Bernard Jacqué, maître de conférences honoraire en histoire de l'art (Université de Haute-Alsace, co-directeur) et Nicolas Stoskopf, professeur émérite d'histoire contemporaine (Université de Haute-Alsace, directeur).

Fessenheim : construction et transformation d'un territoire transfrontalier par ses réseaux d'acteurs

Porté par Fleur Laronze, maître de conférences en droit privé, et Teva Meyer, maître de conférences en géographie, le CRÉSAT est lauréat de l'appel à projets 2020-2021 lancé par l'Observatoire Hommes Milieux (OHM) Fessenheim dans le cadre de la fermeture de la centrale alsacienne.

Les premiers travaux menés sur l'histoire transnationale du militantisme antinucléaire à Fessenheim ont montré l'existence d'un territoire réticulaire construit entre la France, l'Allemagne et la Suisse par des réseaux d'acteurs polarisés par la centrale de Fessenheim. Focalisées sur la genèse de la contestation, ces recherches ne permettent ni de faire état de la complexité typologique de ces réseaux et des territoires qu'ils dessinent, ni d'évaluer leurs dynamiques. Financé à hauteur de 5 000 euros, ce programme envisage de documenter les dynamiques de déterritorialisation et/ou de reterritorialisation du nucléaire dans le Rhin supérieur en examinant la construction des réseaux transfrontaliers d'acteurs militants, politiques, administratifs, industriels et économiques ainsi que leurs reconfigurations suivant la fermeture du CNPE (centre nucléaire de production d'électricité) de Fessenheim. Cette recherche, mobilisant historiens, géographes et anthropologues, repose sur trois axes de travail. Le premier vise à constituer un TO en identifiant les réseaux transfrontaliers d'acteurs constitués par la centrale de Fessenheim et les projets nucléaires avortés dans le Rhin supérieur. Le deuxième propose de questionner les reconfigurations de ces systèmes et des territoires qu'ils produisent suite à l'annonce de la fermeture de la centrale et au développement de projets de reconversion en observant les processus de disparition/apparition/repositionnement d'acteurs. Enfin, le troisième axe ambitionne de mettre en place les outils méthodologiques permettant de monitorer les transformations futures des systèmes d'acteurs durant le processus d'arrêt et de démantèlement de la centrale.

NuclearScale : objectiver les échelles des territoires nucléaires

En partenariat avec le Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes (CERDACC, UR-3992, Université de Haute-Alsace) et porté par Teva Meyer, maître de conférences en géographie, Thomas Schellenberger, maître de conférences en droit public, et Valentine Erne-Heintz, maître de conférences en sciences économiques, le CRÉSAT est lauréat de l'appel à projets 2020-2021 « NEEDS : Nucléaire Énergie, Environnement, Déchets, Société » organisé par le CNRS. Financé à hauteur de 17720 euros, *NuclearScale* est l'unique projet en sciences humaines parmi les quarante propositions retenues par l'appel.

La signature du « projet d'avenir du territoire de Fessenheim » le 1^{er} février 2019 par l'État constitue l'unique outil de planification de la reconversion d'un territoire nucléaire en France. Conçu comme une feuille de route, il fixe autour de la centrale trois échelles spatiales considérées comme optimales pour recevoir les investissements devant accompagner sa fermeture. Définir de tels périmètres implique une capacité à identifier les différentes échelles politiques, économiques, sociales et démographiques d'influence d'une centrale nucléaire. Or, à ce jour, aucune recherche ne le permet. L'étude des territoires nucléaires a presque exclusivement été menée sous l'angle du risque et de ses perceptions, occultant la diversité des dynamiques spatiales de ces sites aux caractéristiques socio-économiques propres. Approchée par la cindynique, la territorialisation du complexe atomique trace une géographie uniquement euclidienne, dans laquelle la distance à la centrale s'impose comme élément explicatif des relations entre l'espace et le nucléaire.

Partant du besoin de caractériser les territoires nucléaires afin d'accompagner leur transition, le projet *NuclearScale* proposera une méthodologie interdisciplinaire et comparative en trois tâches, à la rencontre du droit, de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques, afin d'objectiver les déterminants des périmètres d'influences socio-économiques des centrales et de dénaturer la construction « d'échelles optimales » pour la reconversion de leur territoire.

Publications

Nos chercheurs ont publié en 2019

Chercheurs titulaires

FABIEN BONNET (dir.) *Design et fonction communication : Rencontre et esquisses paradigmatiques autour de la relation au public*, dossier de : *Interfaces Numériques*, 8/1 (2019), 221 p. [En ligne : <https://www.unilim.fr/interfaces-numeriques/3723>] (en coll. avec E. Mitropoulou et C. Wilhelm).

«Communication studies in France : looking for a “Terre du milieu” ?», *Publizistik*, 64/3 (2019), p. 363-380 (en coll. avec S. Averbeck-Lietz, S. Cordonnier et C. Wilhelm).

RÉGIS BOULAT (coord.), in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019, 296 p. (en coll. avec M. Coudry, B. Furst et O. Richard).

(coord.), *Cinquante ans de désindustrialisation*, dossier de : *Revue du Rhin Supérieur*, 1 (2019), 372 p.

«“Nous sommes aux bords d'un univers statistique quasiment inconnu” : le Crédoc et la quantification de la consommation (France, années 1950)», *Les Études Sociales*, 169 (2019/1), p. 153-175.

«André Vincent : de l'ingénieur en organisation à la comptabilité nationale», *Cahiers d'histoire du CNAM*, 11 (2019), p. 89-109.

«Genèse d'une euro-région (années 1960-1980)», «Une Eurorégion modèle à partir des années 1990 ?», in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019, p. 247-254.

«L'invention de frontières», «Des ponts sur le Rhin», in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019, p. 157-159, p. 223-225 (en coll. avec B. Furst).

GUIDO BRAUN

«The Habsburg Monarchy from a Roman Perspective : Potential Insights of the “Nuncio Reports from Germany” for International Historical Research», *Theatrum historiae*, 23 (2018), p. 9-25.

«Erkenntnispotentiale der “Nuntiaturreporte aus Deutschland” für die internationale historische Forschung», *Quellen und Forschungen aus Italienischen Archiven und Bibliotheken*, 98 (2018), p. 11-30.

«Langues et culture de la diplomatie au XVII^e siècle», *Revue du Rhin supérieur*, 1 (2019), p. 199-212.

«Langues et culture de la diplomatie autour de 1700», in L. Bély, G. Hanotin, G. Poumarède (dir.), *La Diplomatie-monde. Autour de la paix d'Utrecht, 1713*, Paris, A. Pédone, 2019, p. 497-510.

«Stadt- und Kongressgesellschaft bei den Westfälischen Friedensverhandlungen», in D. Goetze, L. Oestzel (dir.), *Warum Friedensschließen so schwer ist. Frühneuzeitliche Friedensfindung am Beispiel des Westfälischen Friedenskongresses*, Münster, Aschendorff, 2019, p. 241-257.

Compte rendu de «Indravati Félicité, *Das Königreich Frankreich und die norddeutschen Hansestädte und Herzogtümer (1650-1730). Diplomatie zwischen ungleichen Partnern*, Cologne/Weimar/Vienne, Böhlau, 2017», *Zeitschrift für Historische Forschung*, 46/1 (2019), p. 182-184.

Compte rendu de «Jyri Hasecker, *Quellen zur päpstlichen Pressekontrolle in der Neuzeit (1487-1966)*, Paderborn, F. Schöningh, 2017», *Theologische Revue*, 115/2 (2019), col. 133-134.

Compte rendu de «Wolfgang Adam, Jean Mondot (dir.), *Gallotropisme et modèles civilisationnels dans l'espace germanophone (1660-1789)*, vol. 1-3, Heidelberg, Winter Verlag, 2016-2017», *Lendemain – Études comparées sur la France*, 43/172 (2019), p. 109-114.

Compte rendu de «Jean-Clément Martin, *La Terreur. Vérités et légendes*, Paris, Perrin 2017», *Francia-Recensio*, 2019/1 [En ligne: <https://doi.org/10.11588/frrec.2019.1.59818>].

Compte rendu de «Regina Dauser, *Ehren-Namen, Herrschertitulaturen im völkerrechtlichen Vertrag, 1648-1748*, Cologne/Weimar/Vienne, Böhlau, 2017», *sehpunkte*, 19/2 (2019) [En ligne : <http://www.sehpunkte.de/2019/02/29564.html>].

**AUDE-MARIE
CERTIN**

«Pères de la cité, pères de l'Empire. Les représentations du pouvoir politique dans les villes allemandes au regard des livres de famille (XIV^e-XVI^e siècles)», *Revue du Rhin supérieur*, 1 (2019), p. 213-228.

CAMILLE
DESENCLOS

(dir.), *Revue du Rhin Supérieur*, 1 (2019), 372 p.

PIERRE FLUCK

Regio mineralia, les mines au Moyen Âge en Forêt-Noire et dans les Vosges [Catalogue d'exposition], Sainte-Marie-aux-Mines, Éd. du Patrimoine minier, 2019, 133 p. (en coll. avec B. Bohly, G. Gassmann, J. Gauthier et al.).

Trésors d'usines en Alsace, Sainte-Marie-aux-Mines, Éd. FORCOPAR / Éd. du Patrimoine Minier, 2019, 76 p.

« Johann-Wolfgang von Goethe et la minéralogie : une passion totale », in *Goethe, le mythe et la science. Regards croisés dans les littératures européennes*, s.l., Fabula, 2019 [En ligne : <http://www.fabula.org/colloques/document6105.php>].

Mines et métallurgie des métaux non-ferreux en Alsace du Moyen Âge au XVII^e siècle (Altenberg / Ste-Marie-aux-Mines et vallée de la Doller) [Rapport de PCR], 2019, 172 p. [En ligne : <https://mycore.core-cloud.net/index.php/s/wcnntDBF2jvwiwMu>] (en coll. avec J. Gauthier et B. Bohly).

BENJAMIN
FURST

(coord.), in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019, 296 p. (en coll. avec R. Boulat, M. Coudry et O. Richard).

« Suivre la voie fluviale. Politiques environnementales au Canada sous le Régime français (1663-1760) », *Études rurales*, 203 (2019), p. 62-81 [En ligne : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/16049>].

« Le paysage hydrographique de la province d'Alsace à l'épreuve de la cartographie », in *Les paysages de l'archéologue et de l'historien : visions croisées*, dossier de : *Revue d'Alsace*, 145 (2019), p. 133-157.

« Improving the understanding of flood risk in the Alsatian region by knowledge capitalization : the ORRION participative observatory », *Natural Hazards and Earth System Sciences*, 19 (2019), p. 1653-1683 [En ligne : <https://www.nat-hazards-earth-syst-sci.net/19/1653/2019/>] (en coll. avec F. Giacona, B. Martin, R. Glaser et al.).

« Introduction méthodologique », « La fortification du Rhin frontière aux XVII^e et XVIII^e siècles », « Les campagnes de Turenne dans le Rhin supérieur, 1673-1675 », in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019, p. 25-31, p. 161-164, p. 165-168.

« L'invention de frontières », « Des ponts sur le Rhin », in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019, p. 157-159, p. 223-225 (en coll. avec R. Boulat).

«Espace et imaginaire : la cartographie de l'Amérique à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne», in *Hors du monde. La carte et l'imaginaire* [Catalogue d'exposition], Strasbourg, Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg, p. 18-35.

«Les PPR en Alsace : une analyse REX pour améliorer l'acceptation et l'appropriation des procédures actuelles», in T. Rey et S. Defossez (dir.), *Retours d'expériences post-catastrophes naturelles*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2019, p. 65-76 (en coll. avec B. Martin, F. Giacona, E. Haziza et al.).

«Concepts, méthodes et opérationnalité en géohistoire des risques à travers l'exemple de la géohistoire des inondations dans le Fossé rhénan», in P. Valette, J.-M. Carozza, *Géohistoire de l'environnement et des paysages*, Toulouse, CNRS, 2019, p. 305-320 (en coll. avec B. Martin, F. Giacona, L. With et al.).

**AZIZA
GRIL-MARIOTTE**

(dir.), *L'étoffe de ma garde-robe : indiennes, toiles peintes, toiles de Jouy dans la mode du XVIII^e siècle à nos jours*, Milan, éditions Sivana / Musée de la toile de Jouy, 2019, 128 p.

«Des étoffes imprimées pour les garde-robes d'hier et d'aujourd'hui», «Les cotonnades, une industrie au service de la mode (fin XVIII^e-XX^e siècles)», in A. Gril-Mariotte (dir.), *L'étoffe de ma garde-robe : indiennes, toiles peintes, toiles de Jouy dans la mode du XVIII^e siècle à nos jours*, Milan, éditions Sivana / Musée de la toile de Jouy, 2019, p. 11-16, p. 23-34.

«Les images religieuses et les arts industriels (textile et céramique), les thèmes et leurs usages dans la première moitié du XIX^e siècle», in M. Bolaños, R. Serrano, I. Saint-Martin (dir.), *Imágenes, devociones y prácticas religiosas. La Europa del Sur (1800-1960)*, Valladolid, Museo Nacional de Escultura, 2019, p. 91-110.

«La révolution photographique dans l'enseignement traditionnel de la flore pour l'industrie textile (1850-1880)», in D. Borlée, H. Doucet (dir.), *La plaque photographique, un outil pour la fabrication et la diffusion des savoirs (XIX^e-XX^e siècle)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2019, p. 187-204.

BRICE MARTIN

«Une méthodologie de la modélisation en géohistoire. De la chronologie (spatialisée) des événements au fonctionnement du système par la mise en correspondance spatiale et temporelle», *Physio-Géo*, 14 (2019), p. 171-199 [En ligne : <https://journals.openedition.org/physio-geo/9186>] (en coll. avec F. Giacona, N. Eckert, J. Desarthe).

«Improving the understanding of flood risk in the Alsatian region by knowledge capitalization : the ORRION participative observatory», *Natural Hazards and Earth System Sciences*, 19 (2019), p. 1653-1683 [En ligne : <https://www.nat-hazards-earth-syst-sci.net/19/1653/2019/>] (en coll. avec F. Giacona, B. Furst, R. Glaser et al.).

«La menace du déluge», *Une histoire du climat*, dossier de : *Saisons d'Alsace*, 80 (2019), p. 54-61.

«Analyse diachronique de la vulnérabilité par l'évaluation des dommages potentiels : quels enjeux dans le temps?», in V. Battesti, É. Geisler, C. Mager et al., *Entre controverses environnementales et projets d'aménagement : le paysage à l'épreuve des sens*, dossier de : *Vertigo*, 18-3 (2018) [En ligne : <http://journals.openedition.org/vertigo/23419>] (en coll. avec C. Heitz, J. Brun et A. Rozan).

«Les PPR en Alsace : une analyse REX pour améliorer l'acceptation et l'appropriation des procédures actuelles», in T. Rey et S. Defossez (dir.), *Retours d'expériences post-catastrophes naturelles*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2019, p. 65-76 (en coll. avec F. Giacona, B. Furst, E. Haziza et al.).

«Concepts, méthodes et opérationnalité en géohistoire des risques à travers l'exemple de la géohistoire des inondations dans le Fossé rhénan», in P. Valette, J.-M. Carozza, *Géohistoire de l'environnement et des paysages*, Toulouse, CNRS, 2019, p. 305-320 (en coll. avec F. Giacona, L. With, C. Edelblutte et al.).

RENAUD MELTZ

(dir.), *La mondialisation de l'information : la révolution médiatique du XIX^e siècle*, dossier de : *Mondes(s)*, 16 (2019), 228 p. (en coll. avec D. Diaz).

«La colonisation de Tahiti, une guerre médiatique arbitrée par le fantôme de l'opinion publique mondiale», in R. Meltz, D. Diaz (dir.), *La mondialisation de l'information : la révolution médiatique du XIX^e siècle*, dossier de : *Mondes(s)*, 16 (2019), p. 131-158.

«Une information mondiale ? La presse et l'actualité étrangère au XIX^e siècle», in R. Meltz, D. Diaz (dir.), *La mondialisation de l'information : la révolution médiatique du XIX^e siècle*, dossier de : *Mondes(s)*, 16 (2019), p. 9-30 (en coll. avec D. Diaz).

«Tahiti, enjeu des rivalités impériales», in É. Conte (dir.), *Une histoire de Tahiti : des origines à nos jours*, Pirae, Au vent des îles – Éditions pacifiques, 2019, p. 145-176.

TEVA MEYER

«L'Energiewende de 2011 : reconfiguration horizontales et verticales du système d'acteurs dans la géopolitique de l'énergie en Allemagne», *Hérodote*, 174 (2019), p. 235-238.

«La dichotomie Nord/Sud : déconstruire une représentation spatiale influente dans le débat sur l'avenir du nucléaire en Suède», *Mappemonde*, 126 (2019) [En ligne : <https://journals.openedition.org/mappemonde/1164>].

ELENI MITROPOULOU

(dir.), *Design et fonction communication : Rencontre et esquisses paradigmatiques autour de la relation au public*, dossier de : *Interfaces Numériques*, 8/1 (2019), 221 p. [En ligne : <https://www.unilim.fr/interfaces-numeriques/3723>] (en coll. avec F. Bonnet et C. Wilhelm).

«Risque, territoire, public : quelles interactions pour quelle mémoire?», in M.-B. Lahorgue (dir.), *La mémoire industrielle, facteur de prévention du risque : le cas du démantèlement*, dossier de : RISEO. *Risques, Études et observations*, 2019-1, p. 30-39.

**CATHERINE
ROTH**

«L'histoire entre les lignes. Livre d'honneur des soldats saxons de Mediasch (Transylvanie, 1914-1918)», *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 51-2 (2019), p. 491-506.

**NICOLAS
STOSKOPF**

Gustave Stoskopf, un étudiant alsacien à Paris (1887-1894), Strasbourg, Éditions du Signe, 2019, 479 p. (en coll. avec P. Rézeau et D. Zimmer).

«Le Cercle de Saint-Léonard et l'animation de la scène artistique strasbourgeoise», in *Strasbourg-Riga : l'Art nouveau aux confins d'empires*, dossier de : *La Revue de la BNU*, 19 (2019), p. 118-125.

«Gustave Stoskopf et l'identité alsacienne», *Land un Sproch*, 211 (2019), p. 8-9.

«Industrie et économie de guerre en Alsace», in F. Olivier-Utard, *Le mouvement ouvrier en Alsace-Lorraine (1890-1920)*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 2018, p. 97-113 (en coll. avec C. Wisniewski).

«Brumath-Paris : les enseignements d'une correspondance entre Gustave Stoskopf et sa mère (1887-1891)», *Société d'histoire et d'archéologie de Brumath et environs*, 47 (2019), p. 80-91.

«Quand les patrons mulhousiens chassaient en meute», *Annuaire historique de Mulhouse*, 30 (2019), p. 27-34.

«La Légion d'honneur tardive de Fanny Ehrhardt», «Louise-Amélie Leblois, première française docteur ès-sciences», *Femmes remarquables*, dossier de : *Saisons d'Alsace*, 81 (2019), p. 22 et p. 41.

«Le patronat industriel protestant en Lorraine au XIX^e siècle», in L. Jalabert, J. Léonard (dir.), *Les protestantismes en Lorraine (XVII^e-XXI^e siècle)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2019, p. 383-409 (en col. avec É. Tisserand).

«La répartition religieuse au XIX^e siècle dans le Rhin supérieur», «L'industrialisation de l'Alsace, 1750-1850», «Les industries textiles en Alsace vers 1840», «Deux stratégies d'expansion bancaire : Comptoir d'escompte de Mulhouse et Société générale alsacienne de banque, 1913», «L'Alsace dans la guerre de position, 1914-1918», «L'origine des étudiants de l'université de Strasbourg, 1913, 1930, 1941-1944», «La Libération de l'Alsace, 1944-1945», «Le chemin de fer dans le Rhin supérieur, 1840-1918», «Les implantations étrangères en Alsace, 1982-2002», «La gastronomie dans le Rhin supérieur : les étoiles du guide Michelin», in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019, p. 173-184, p. 197-204, p. 209-216, p. 227-230, p. 243-246, p. 279-282.

**CARSTEN
WILHELM**

(dir.), *Design et fonction communication : Rencontre et esquisses paradigmatiques autour de la relation au public*, dossier de : *Interfaces Numériques*, 8/1 (2019), 221 p. [En ligne : <https://www.unilim.fr/interfaces-numeriques/3723>] (en coll. avec F. Bonnet et E. Mitropoulou).

(dir.), *Migrants et migrations en SIC*, dossier de : *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 17 (2019) [En ligne : <https://journals.openedition.org/rfsic/6101>] (en coll. avec C. Scopsi, K. Zouari et G. Gramaccia).

«Communication studies in France : looking for a “Terre du milieu” ?», *Publizistik*, 64/3 (2019), p. 363-380 (en coll. avec S. Averbek-Lietz, F. Bonnet et S. Cordonnier).

Doctorants

-
- SABINE BOSLER** «Des concepts au terrain : questionnements relatifs à la culture numérique en éducation aux médias et par les médias», *Communication & langages*, 201/3 (2019), p. 41-66 (en coll. avec J. Pascau, J. Pleau et P. Fastrez).
-
- DAVID BOURGEOIS** «Le marchand bâlois, ses mines et ses réseaux ou l'émergence du capitalisme rhénan au xv^e siècle», *Revue du Rhin supérieur*, 1 (2019), p. 175-193.
- «Les houillères de Ronchamp et Mulhouse. Contributions mutuelles aux débuts de l'industrie moderne», *Annuaire historique de Mulhouse*, 30 (2019), p. 47-54.
- «Mines polymétalliques (argent, cuivre, plomb) dans le Rhin supérieur, XIII^e-XV^e siècle», in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019, p. 139-143 (en coll. avec J. Gauthier).
- «L'intervention juridique et administrative du pouvoir dans les mines polymétalliques du sud des Vosges à la fin du Moyen Âge», in I. Kuramayeva, R. Battiston (dir.), *Intervention(s)*, Mulhouse, Université de Haute-Alsace, 2019, p. 115-124. [En ligne : <https://dialogues.hypotheses.org/interventions>].

Chercheurs associés

-
- KARIN DIETRICH-CHENEL** «18 Jahre Cursus Intégré – Bedingungen für das Gelingen», in C. Polzin-Haumann, J. Putsche, C. Reissner (dir.), *Wege zu einer grenzüberschreitenden deutsch-französischen Fremdsprachendidaktik : État des lieux, enjeux, perspectives*, Saint Ingbert, Röhrig Universitätsverlag, 2019, p. 153-165 (en coll. avec C. Fritz).
-
- YVES FREY** *Histoire des Polonais en France*, Paris, Éditions du Détour, 2019, 218 p.

**FLORIE
GIACONA**

«Une méthodologie de la modélisation en géohistoire. De la chronologie (spatialisée) des événements au fonctionnement du système par la mise en correspondance spatiale et temporelle», *Physio-Géo*, 14 (2019), p. 171-199 [En ligne : <https://journals.openedition.org/physio-geo/9186>] (en coll. avec B. Martin, N. Eckert, J. Desarthe).

«Respective influence of geomorphologic and climate conditions on debris-flow occurrence in the Northern French Alps», *Landslides*, 16-10 (2019), p. 1871-1883. [En ligne : <https://link.springer.com/article/10.1007/s10346-019-01195-7?shared-article-renderer>] (en coll. avec V. Jomelli, I. Pavlova et al.).

«Improving the understanding of flood risk in the Alsatian region by knowledge capitalization : the ORRION participative observatory», *Natural Hazards and Earth System Sciences*, 19 (2019), p. 1653-1683 [En ligne : <https://www.nat-hazards-earth-syst-sci.net/19/1653/2019/>] (en coll. avec B. Martin, B. Furst, R. Glaser et al.).

«Avalanches spontanées et changement climatique : tendances détectées et évolutions à venir», in *Changement climatique et cryosphère de montagne. Impacts passés et futurs sur les conditions d'activité des stations de montagne*, dossier de : *Neige & avalanche*, 166 (2019), p. 27-29 (en coll. avec N. Eckert, S. Morin, J. Lopez-Saez et al.).

«Des avalanches en moyenne montagne ? Mais oui ! L'exemple du massif vosgien», *Neige & avalanche*, 164 (2019), p. 17-18.

«Concepts, méthodes et opérationnalité en géohistoire des risques à travers l'exemple de la géohistoire des inondations dans le Fossé rhénan», in P. Valette, J.-M. Carozza, *Géohistoire de l'environnement et des paysages*, Toulouse, CNRS, 2019, p. 305-320 (en coll. avec B. Martin, L. With, C. Edelblutte et al.).

«Les PPR en Alsace : une analyse REX pour améliorer l'acceptation et l'appropriation des procédures actuelles», in T. Rey et S. Defossez (dir.), *Retours d'expériences post-catastrophes naturelles*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2019, p. 65-76 (en coll. avec B. Martin, B. Furst, E. Haziza et al.).

MICHEL HAU

«Pourquoi l'Allemagne a-t-elle moins souffert de la désindustrialisation ?», in R. Boulat (coord.), *Cinquante ans de désindustrialisation*, dossier de : *Revue du Rhin Supérieur*, 1 (2019), p. 21-39.

«Les fondements culturels des divergences économiques entre la France et l'Allemagne», in J.-P. Picaper (dir.), *Accrochons-nous aux étoiles*, Strasbourg, Do Bentzinger, 2019, p. 17-47.

**JEAN-FRANÇOIS
HEIMBURGER**

«Le Japon, "modèle" en matière de prévention des catastrophes ?», *Lettre du Centre Asie*, 77 (2019) [En ligne : <https://www.ifri.org/fr/publications/editoriaux-de-lifri/lettre-centre-asie/japon-modele-matiere-de-prevention-catastrophes>].

«Japon : pourquoi le typhon Hagibis a été aussi meurtrier et destructeur», *Asialyst*, 19 (2019) [En ligne : <https://asialyst.com/fr/2019/10/19/japon-pourquoi-typhon-hagibis-aussi-meurtrier-destructeur/>].

PHILIPPE JÉHIN

« Tout feu, tout flamme : quand les forêts du bassin potassique brûlaient », *Annuaire historique de Mulhouse*, 30 (2019), p. 103-108.

« La lutte contre le loup dans la Meuse aux XVIII^e et XIX^e siècles », *Le Pays Lorrain*, 100/3 (2019), p. 249-256.

« Pierre Boyé ou l'homme qui s'efface derrière son œuvre », *Rencontres transvosgiennes*, 9 (2019), p. 5-18.

« Contestations des pâturages sur les crêtes du Bonhomme et de Fraize du XVI^e au XVIII^e siècle », *Rencontres transvosgiennes*, 9 (2019), p. 63-80.

« La faune dans la vallée de Munster au début du XX^e siècle », *Annuaire de la ville et de la vallée de Munster*, 73 (2019), p. 79-87.

**ODILE
KAMMERER**

(dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2019, 296 p.

« Géolinguistique du Rhin supérieur », « Les "frontières" du duché d'Alsace, VII^e-VIII^e siècle », « Dynamique territoriale des pouvoirs politiques, 1250-1262 », « Les ligues urbaines au Moyen Âge », « Les principaux passages sur le Rhin au Moyen Âge », in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2019, p. 39-42, p. 103-106, p. 111-114, p. 119-122, p. 131-134.

« Biens royaux et abbayes aux temps carolingiens », « Les villes à la fin du Moyen Âge », in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2019, p. 107-110, p. 115-118 (en coll. avec O. Richard).

FLEUR LARONZE

(coord.), *Représentation et Négociation collectives à la lumière des ordonnances Macron*, dossier de : *Droit ouvrier*, 852 (2019).

« La communauté de salariés : diversité des intérêts et unité des droits ? », in F. Laronze (coord.), *Représentation et Négociation collectives à la lumière des ordonnances Macron*, dossier de : *Droit ouvrier*, 852 (2019), p. 420-431.

« Les mines d'or de Salsigne. Mise en lumière d'une catastrophe silencieuse », in R. Boulat (coord.), *Cinquante ans de désindustrialisation*, dossier de : *Revue du Rhin Supérieur*, 1 (2019), p. 133-151.

« Le salarié et le cumul de statuts juridiques : un janus en trompe l'œil », in E. Mazuyer (coord.) *La place des salariés dans l'entreprise*, Paris, 2019, p. 197-219.

« Article 10 of the Charter of Fundamental Rights of the European Union », in F. Dorssemont, K. Lorcher, S. Clauwaert, M. Schmitt (ed.), *The Charter of Fundamental Rights of the European Union and the Employment Relation*, Oxford, 2019, p. 273-293.

**NICOLAS
LE MOIGNE**

«Liechtenstein : les paradoxes d'un modèle industriel rhénan», in R. Boulat (coord.), *Cinquante ans de désindustrialisation*, dossier de : *Revue du Rhin supérieur*, 1 (2019), p. 41-63.

«Le Rhin supérieur : un enjeu politique et culturel dans l'Entre-Deux-Guerres», in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019, p. 231-234.

**PAUL-PHILIPPE
MEYER**

«Aloyse Braun (1890-1947) : un compositeur alsacien dans l'entre-deux guerres», *Annuaire Historique de Mulhouse*, 30 (2019), p. 77-93.

«La première interprétation de la 9^e symphonie de L. v. Beethoven à Mulhouse en 1907», *Annuaire Historique de Mulhouse*, 30 (2019), p. 95-98.

«Les débuts professionnels de Régine Crespin durant la saison 1949/50 à Mulhouse», *Annuaire Historique de Mulhouse*, 30 (2019), p. 98-102.

«Gustave Stoskopf et la musique», in *Gustave Stoskopf, le poète de l'âme alsacienne*, Bernardswiller, I.D. l'Édition, 2019, p. 16-18.

PASCAL RAGGI

La désindustrialisation de la Lorraine du fer, Paris, Classiques Garnier, 2019, 506 p.

(dir.), *Un après-mine imprévu. Entre craintes et attentes, quand l'exploitation du sous-sol redevient d'actualité en Lorraine*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, 152 p.

Neuves-Maisons, une ville industrielle dans la nature, Nancy, L'Est Républicain, 2019, 51 p. (en coll. avec O. Lassère).

«Un demi-siècle de désindustrialisation en Lorraine du fer (1963-2013)», in R. Boulat (coord.), *Cinquante ans de désindustrialisation*, dossier de : *Revue du Rhin Supérieur*, 1 (2019), p. 87-103.

«Deux territoires sidérurgiques en reconversion : la Lorraine au miroir du Luxembourg», 20 & 21. *Revue d'histoire*, 144 (2019), p. 161-174.

«Mauss et Sigaut. Réflexions sur les liens entre les techniques et le genre», *Artefact. Techniques, histoire et sciences humaines*, 9 (2019), p. 215-235 (en coll. avec F. Knittel).

«La CGT des mineurs de fer et de sel face à la désindustrialisation de la Lorraine (1975-1995)», in S. Bérout, É. Bressol, J. Péliisse et M. Pigenet (dir.), *La CGT (1975-1995). Un syndicalisme à l'épreuve des crises*, Nancy, Arbre bleu éditions, 2019, p. 143-153.

«Des friches industrielles au patrimoine minier et sidérurgique en Lorraine du fer (années 1970 – années 2000)», in M. Carbonell et al., *Industrie entre Méditerranée et Europe XIX^e-XX^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2019, p. 293-307.

«L'immatériel et le matériel en Lorraine du fer», in J.-P. Rioux, M. Spisser (dir.), *Transmettre. Rencontre des mémoires* 2019, Strasbourg, éditions Candide, 2019, p. 85-87.

OLIVIER
RICHARD

(coord.), in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2019, 296 p. (en coll. avec R. Boulat, M. Coudry et B. Furst).

«Les diocèses du Rhin supérieur au Moyen Âge», «Les ordres mendiants au Moyen Âge», in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2019, p. 123-130.

«Biens royaux et abbayes aux temps carolingiens», «Les villes à la fin du Moyen Âge», in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique du Rhin supérieur. Essai d'histoire transfrontalière / Der Oberrhein : ein historischer Atlas. Versuch einer grenzüberschreitenden Geschichte*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2019, p. 107-110, p. 115-118 (en coll. avec O. Kammerer).

«Mobilisieren, außer Acht lassen, erfinden – wie die elsässischen Reichsstädte im Spätmittelalter mit ihrem Status umgehen», in M. Kälble, H. Wittmann (dir.), *Reichsstadt als Argument*, Petersberg, Michael Imhof, 2019, p. 61-82.

«Objekte bei städtischen Eidesleistungen im Spätmittelalter», in S. von Heusinger, S. Wittekind (dir.), *Die materielle Kultur der Stadt im Spätmittelalter und früher Neuzeit*, Cologne, Böhlau, 2019, p. 95-120.

«Zur Multifunktionalität der Kaufhäuser im spätmittelalterlichen Elsass», in H. Ochs, G. Zeilinger (dir.), *Kaufhäuser an Mittel- und Oberrhein im Spätmittelalter. Funktionen und Funktionalisierungen*, Ostfildern, Thorbecke, 2019, p. 27-48.

CÉCILE ROTH-
MODANESE

«Plus belle la campagne : la transformation du paysage alsacien par l'aménagement de jardins paysagers au cours du XIX^e siècle», in *Les paysages de l'archéologue et de l'historien : visions croisées*, dossier de : *Revue d'Alsace*, 145 (2019), p. 161-188.

«Un écrin de verdure pour chaque habitat bourgeois : l'émergence d'une économie», *Regards sur l'Alsace du XIX^e siècle*, Strasbourg, Éditions du Signe, 2019, p. 164-180.

ÉRIC TISSERAND

«Les forêts de l'ancienne principauté de Salm : exploitation, expérimentations et débats (du XVIII^e siècle à 1914)», in C. Euriat, P. Labrude, J.-P. Husson (dir.), *Empreintes et patrimoines au pays des Abbayes*, Saint-Nabord, Fédération des Sociétés savantes des Vosges, 2019, p. 27-52.

«Le patronat industriel protestant en Lorraine au XIX^e siècle», in L. Jalabert, J. Léonard (dir.), *Les protestantismes en Lorraine (XVII^e-XXI^e siècle)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2019, p. 383-409 (en coll. avec N. Stoskopf).

**MARIE-CLAIRE
VITOUX**

« La loi du 31 mai 1850 : la citoyenneté interdite des Français nomades », in C. Borello, A. Pollini (dir.), *Les territoires au croisement du temps et de l'espace. Mobilités, identités et paysages*, hors-série de : *Actes du CRÉSAT*, 2019, p. 97-113.

« L'immigration en Alsace par les cartes », in C. Borello, A. Pollini (dir.), *Les territoires au croisement du temps et de l'espace. Mobilités, identités et paysages*, hors-série de : *Actes du CRÉSAT*, 2019, p. 137-147 (en coll. avec Y. Frey, K. Dietrich-Chenel, J.-P. Droux).

LAURIANE WITH

« Concepts, méthodes et opérationnalité en géohistoire des risques à travers l'exemple de la géohistoire des inondations dans le Fossé rhénan », in P. Valette, J.-M. Carozza, *Géohistoire de l'environnement et des paysages*, Toulouse, CNRS, 2019, p. 305-320 (en coll. avec B. Martin, F. Giacona, C. Edelblutte et al.).

L'équipe du CRÉSAT

Liste des membres du CRESAT (au 30 juin 2020)

Chercheurs titulaires

Michèle Archambault | PRAG en sciences de l'information et de la communication

Fabien Bonnet | Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication

Régis Boulat | Maître de conférences en histoire économique contemporaine

Guido Braun | Professeur d'histoire moderne

Benoît Bruant | Maître de conférences en muséologie

Aude-Marie Certin | Maître de conférences en histoire médiévale

Myriam Chopin | Maître de conférences en histoire médiévale

Gérald Cohen | Maître de conférences en sciences de gestion

Camille Desenclos | Maître de conférences en histoire moderne

Pierre Fluck | Professeur émérite d'archéologie industrielle

Aziza Gril-Mariotte | Maître de conférences en histoire de l'art

Brice Martin | Maître de conférences en géographie

Renaud Meltz | Professeur d'histoire contemporaine

Teva Meyer | Maître de conférences en géopolitique et géographie

Eleni Mitropoulou | Professeur en sciences de l'information et de la communication

Cécile Robin | Maître de conférences HDR en droit privé

Catherine Roth | Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication

Hocine Sadok | Maître de conférences en droit public

Nicolas Stoskopf | Professeur émérite d'histoire contemporaine

Carsten Wilhelm | Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication

BIATOSS

Benjamin Furst | Ingénieur de recherche contractuel, docteur en histoire

Doctorants

Gaël Bohnert | Géographie; dir. R. Meltz, B. Martin

Valéry Bordoïs | Histoire contemporaine; dir. R. Meltz, B. Martin

Sabine Bosler | Sciences de l'information et de la communication; dir. O. Thévenin, C. Wilhelm

David Bourgeois | Histoire médiévale ;
dir. P. Fluck, J.-J. Schwien

François Magar | Archéologie industrielle ;
dir. P. Fluck, J.-J. Schwien

Clémence Maillochon | Histoire
contemporaine ; dir. R. Meltz, T. Meyer

Pascale Nachez | Archéologie industrielle ;
dir. P. Fluck

Nina Pösch | Histoire ; dir. G. Braun,
L. Schilling

Sophie Ruch | Sciences de l'information et
de la communication ; dir. E. Mitropoulou,
C. Wilhelm

Angélique Weber-Gillig | Histoire
contemporaine ; dir. R. Meltz, C. Brun

Chercheurs associés

Laetitia Bracco | Conservateur des
bibliothèques, Université de Lorraine

Caroline Daviron | Conservateur des
bibliothèques, Thonon-les-Bains

Karin Dietrich-Chénel | Maître de
conférences honoraire en allemand

Virginie Fiesinger | Directrice de la
recherche, Université de Haute-Alsace,
docteur en histoire des sciences et des
techniques

Silvia Flaminio | Post-doctorante, Université
de Lausanne, docteur en géographie

Yves Frey | Professeur agrégé retraité,
docteur en histoire

Joseph Gauthier | Chargé de recherche,
Chrono-environnement UMR-6249

Florie Giacona | Post-doctorante, Irstea
Grenoble / Université de Genève, docteur en
histoire

Pierre-Christian Guillard | Chef
d'installation, Pôle Géosciences Orano
Mining, docteur en histoire des sciences et
des techniques

Michel Hau | Professeur émérite d'histoire
économique et sociale

Jean-François Heimburger | Journaliste

Iso Himmelsbach | Historien indépendant

Bernard Jacqué | Maître de conférences
honoraire en histoire de l'art

Philippe Jehin | Professeur agrégé, lycée
Bartholdi – Colmar, docteur en histoire

Odile Kammerer | Professeur honoraire

d'histoire médiévale

Ludovic Laloux | Professeur d'histoire
moderne, Université de Valenciennes

Fleur Laronze | Maître de conférences HDR
en droit privé, Université de Haute-Alsace

Nicolas Le Moigne | Professeur agrégé,
lycée Michel-de-Montaigne – Mulhouse

Paul-Philippe Meyer | PRAG honoraire
en musicologie

Patrick Perrot | Retraité de Wärtsilä

Pascal Raggi | Maître de conférences HDR
en histoire contemporaine, Université
de Lorraine

Anne Rauner | Docteur en histoire
médiévale, Université de Strasbourg

Olivier Richard | Professeur d'histoire
médiévale, Université de Strasbourg

Bertrand Risacher | Principal-adjoint,
Collège Anne-Frank – Illzach, docteur en
histoire

Cécile Roth-Modanese | Attaché de
conservation du patrimoine, Communauté
de Communes de la Région de Guebwiller,
docteur en histoire

Éric Tisserand | Professeur agrégé, lycée
Jacques-Callot – Vandœuvre-lès-Nancy,
docteur en histoire

David Tournier | Inspecteur de l'Éducation
nationale, docteur en histoire

Marie-Claire Vitoux | Maître de conférences
honoraire en histoire contemporaine

Lauriane With | Historienne des risques
naturels, Conseil départemental du
Haut-Rhin, docteur en histoire

Correspondants

Dan Bernfeld | Eurocultures

Georges Bischoff | Professeur émérite
d'histoire médiévale

Bernard Bohly | Archéologue minier

Céline Borello | Professeur d'histoire
moderne, Le Mans Université

Jean-Michel Chézeau | Professeur honoraire
de chimie, Université de Haute-Alsace

Marianne Coudry | Professeur émérite
d'histoire romaine

Annemarie David | Eurocultures,
coordination FORCOPAR

Thierry Fischer | Chargé d'études,
ADAUHR-ATD

Philippe Fluzin | Directeur de recherche,
Laboratoire Métallurgies et Cultures
UMR-5060

Frédéric Guthmann | Magistrat, Cour
des comptes

Richard Keller | Conservateur du Musée
de l'automobile

Pierre Lamard | Professeur d'histoire
industrielle, Université de Technologie
Belfort-Montbéliard

Isabelle Laboulais | Professeur
d'histoire moderne, Université
de Strasbourg

Éliane Michelon | Directrice des Archives
municipales de Mulhouse

Airton Pollini | Maître de conférences
d'histoire grecque, Université
de Haute-Alsace

Bernard Reitel | Professeur de
géographie, Université d'Artois

Maria-Teresa Schettino | Professeur
d'histoire romaine, Université
de Haute-Alsace

Franck Schwarz | Chercheur Patrimoine
industriel, Inventaire général du
Patrimoine Culturel - Alsace

Olivier Thévenin | Professeur
de sociologie, Université
Sorbonne-Nouvelle

Gilles Wolfs | Professeur agrégé, lycée
Charles-de-Gaulle – Pulversheim,
docteur en histoire

Table des matières

RÉACTIONS D'ÉPIDÉMIE

- 13 **Camille Desenclos**
Introduction

CONTRIBUTIONS

- 21 **Marine Goburdhun**
Expérimenter lors des crises épidémiques : quinquina et peste
de Naples (1656)
- 35 **Walter Bruyère-Ostells, Benoît Pouget**
Le « prix » médical de la Première Guerre mondiale.
Réparations de guerre, Service de santé des armées
et contextes épidémiques
- 53 **Hubert Bonin**
Un essai de comparaison entre les guerres économiques en France
au printemps 2020 et à l'automne 1914
- 75 **Paul Maurice**
France-Allemagne, un couple réuni face à la crise ?
Réactions politiques, économiques et sociales à l'épidémie
de coronavirus dans les relations franco-allemandes
- 97 **Euloge Makita-Ikouaya**
Le Gabon face à la Covid-19 : mesures sanitaires et conséquences
socio-économiques
- 117 **David Le Breton**
Du rire en temps de Covid-19

VARIAS

- 127 **Carole Wernert**
Les héritages d'une trajectoire énergétique dans un ancien bassin
houiller : le cas complexe d'une transition à Sarrebruck

BULLETIN DU CRÉSAT

POSITIONS DE THÈSE

- 155 **Cécile Roth-Modanese**
La dynastie des pépiniéristes Baumann de Bollwiller
et son influence sur l'horticulture et le goût
des jardins (xviii^e siècle – xx^e siècle)

ACTIVITÉS ET PROJETS

- 167 **Manifestations scientifiques**
Doctorales tri-nationales en Sciences de l'information
et de la communication
Jean-Pierre Chevènement
- 175 **Projets et contrats de recherche**
Cartographie historique pour un Atlas transfrontalier
Commémoration des inondations de 1919-1920
Milieux de communication franco-allemands
- 197 **Brèves**
Nouvelles inscriptions en doctorat
Soutenances de thèse
Fessenheim : construction et transformation d'un territoire
transfrontalier par ses réseaux d'acteurs
NuclearScale : objectiver les échelles des territoires nucléaires
- 203 **Publications**
Nos chercheurs ont publié en 2019
- 215 **L'équipe du CRÉSAT**
Liste des membres du CRESAT (au 30 juin 2020)

Conditions de soumission

Chaque numéro accueille un dossier thématique, en lien avec les axes de recherche de l'équipe d'accueil CRÉSAT. Ce dossier thématique fait l'objet d'un appel à communication dédié, publié au cours de l'année universitaire.

En sus du dossier thématique, une rubrique *Varia* permet aux chercheurs en Sciences humaines et sociales (histoire, histoire de l'art, géographie, sociologie, littérature, droit, information-communication, etc.) de publier tout article inédit pour peu qu'il entre dans les axes de travail du CRÉSAT :

- Histoire et patrimoines de l'industrie : industrialisation/désindustrialisation ; histoire des arts et des patrimoines industriels ; dynamiques économiques, culturelles et sociales du territoire transfrontalier du Rhin supérieur du XVIII^e siècle à nos jours.
- Territoires intelligents : systèmes d'interactions nature/sociétés, acteurs/ groupes sociaux ; représentations, héritages, imaginaires et construction du territoire ; fabrique décisionnelle, organisationnelle ou politique ; identification des acteurs au territoire.
- Culture.s et communication : milieux de communication (temps, espace, société, culture) ; stratégies des acteurs économiques et politiques ; actualité des médias, des usages et des dispositifs ; constitution d'identités collectives (locales, nationales, transfrontalières ou supranationales).
- Espaces publics et circulations internationales : espaces d'échanges et de débats du Moyen Âge à nos jours ; circulations et communautés politiques, idéologiques, culturelles ou confessionnelles ; conscience et imaginaire politique communs à une société (locale, nationale ou européenne).

Une attention particulière sera portée aux contributions mobilisant une logique bi-ou multi-nationale et/ou le territoire rhénan.

Toute proposition d'article est à envoyer à :
revuedurhinsuperieur.cresat@uha.fr

Les normes éditoriales peuvent être téléchargées sur le site internet du CRÉSAT (<http://www.cresat.uha.fr/activites/publications/rrs/>). Tout article ayant déjà fait l'objet d'une publication (papier ou électronique), y compris dans une autre langue, sera automatiquement refusé.

Achévé d'imprimer
en novembre 2020
par L'imprimerie de Saint-Louis
sur papier offset 90 grammes
composé en caractères Meta Pro
et Nexus Serif Pro

casden

La banque coopérative
de la Fonction publique

« **COMME MOI,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Jenny, Enseignante chercheuse

La CASDEN s'engage au quotidien auprès de ses partenaires dans la lutte contre le Covid-19, et soutient le secteur hospitalier et universitaire du Grand Est, fortement mobilisé en cette période de crise, comme les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, l'IFSI - GHSO Sélestat, le laboratoire CRESAT de l'Université de Haute-Alsace, l'IGBMC, le CROUS de Strasbourg et Alsace...

Pour plus d'informations, contactez votre Animatrice Régionale CASDEN :

Marie-Luce PALENNE

06 45 75 64 75 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur)

Marie-Luce.PALENNE@casden.banquepopulaire.fr



Partenaire officiel

casden.fr



Retrouvez-nous chez

**BANQUE
POPULAIRE**



CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - RPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros - Siège social : 50, avenue Pierre Merdès France 75201 Paris Cedex 13 - Siren n° 493 455 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Romaa Jehanno • Conception : Insign 2020 • Merci à Jenny, Enseignante chercheuse, d'avoir prêté son visage à notre campagne de communication.



LA REVUE DU RHIN SUPÉRIEUR est une revue interdisciplinaire en sciences humaines et sociales, créée en 2018 et portée par le Centre de Recherche sur les Économies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (EA-3436, Université de Haute-Alsace). Elle s'attache à renforcer la connaissance des pouvoirs politiques et des institutions, de l'économie et de la société, de la culture ou encore du territoire. Par ailleurs, compte tenu de la dynamique territoriale, au cœur du Rhin Supérieur, dans laquelle s'insère l'Université de Haute-Alsace, la revue met plus particulièrement en valeur les recherches consacrées à cet espace multinational et aux logiques transfrontalières (France – Suisse – Allemagne).

Créé en 1984 et dirigé depuis 2018 par Renaud Meltz, le CRÉSAT est une équipe pluridisciplinaire regroupant historiens, géographes, historiens de l'art, juristes, chercheurs en sciences de l'information et de la communication, etc. Ses chercheurs développent une activité scientifique variée, organisée autour de quatre pôles de recherche : Histoire et patrimoines de l'industrie, Territoires intelligents, Culture·s et médias, Espaces publics et circulations internationales.

